

Licence Arts

Rapport Hcéres

▶ **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Arts. 2018, Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3. hceres-02027425

HAL Id: hceres-02027425

https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027425

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Évaluation des formations

RAPPORT D'ÉVALUATION

Domaine Arts, lettres, langues

ComUE Université Sorbonne Paris Cité

Institut national des langues et civilisations orientales - INALCO
Université Paris 13
Université Paris Descartes
Université Paris Diderot
Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

Incluant les éléments spécifiques à l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2017-2018
VAGUE D

Rapport publié le 24/09/2018

Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Pour le Hcéres[1] :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts[2] :

Laurence Denooz, Sébastien Lefait, Michel Petit, Didier Plassard, Mathieu Schneider, co-présidents

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

[1] Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

[2] Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

PRÉSENTATION

Les établissements réunis dans la communauté d'universités et établissements (ComUE) Université Sorbonne Paris Cité (USPC) proposent une offre de formation variée, complète, et souvent originale dans le domaine *Arts, lettres, langues* (ALL), qui se compose de 57 mentions : 18 licences (L), 12 licences professionnelles (LP), 27 masters (M).

L'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 y contribue avec un ensemble de 22 formations axées sur les lettres, les langues, les sciences du langage, les arts et les médias. Le groupe de formations soumis à l'évaluation réunit sept mentions de licence : *Arts (Médiation culturelle - Conception et mise en œuvre de projets culturels)*, *Arts du spectacle*, *Information-Communication*, *Langues étrangères appliquées* (LEA), *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (LLCER), *Lettres* et *Sciences du langage* (SDL), quatre mentions de licence professionnelle : *Scénographie théâtrale et événementielle*, *Conception costume de scène et d'écran*, *Encadrement d'ateliers de pratique théâtrale*, *Conseil en écriture professionnelle et privée, Écrivain public*, auxquelles viennent s'ajouter onze mentions de master. Parmi ces dernières, on trouve d'abord des formations présentées dans leur intitulé comme s'inscrivant naturellement dans la continuité des mentions de licence : les mentions de master *Arts (Médiation culturelle)*, *Information-Communication*, *Langues étrangères appliquées* (LEA), *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (LLCER), *Lettres*, et *Sciences du langage* (SDL), cette dernière mention possédant la particularité d'être coaccréditée avec l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales (INALCO), l'Université Paris Descartes et l'Université Paris 13. Les deux mentions *Cinéma et audiovisuel* et *Théâtre* prolongent l'offre de formation de la licence *Arts du spectacle*, constituée de deux parcours « *Études cinématographiques et audiovisuelles* » et « *Études théâtrales* ». Cette offre déjà abondante au niveau master est augmentée de trois mentions dont la cohérence avec les mentions de licence n'est pas le seul atout : *Études européennes et internationales* (EEI), *Didactique des langues* (DDL), et *Traduction et interprétation* (T&I), cette dernière mention de master étant intégrée à l'École Supérieure d'Interprètes et de Traducteurs, l'ESIT, qui est une référence dans son domaine.

L'Université Paris Descartes, dont l'offre de formation est essentiellement centrée sur les sciences de l'homme et de la santé, propose néanmoins six mentions dans le domaine ALL : une licence généraliste *Sciences du langage* ; trois licences professionnelles (LP *Métiers du livre : édition et commerce du livre*, *Métiers du livre : documentation et bibliothèques* et *Métiers de la communication : chef de projet communication*) ; un master *Création artistique*, axé sur l'art thérapie et cohabilité avec le département Théâtre de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 ainsi qu'un master *Sciences du langage* également en coaccréditation avec l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3.

L'offre de formation de l'Université Paris Diderot se constitue dans le domaine ALL d'un total de 11 formations, organisées comme suit. Cinq licences généralistes : *Langues, littératures, civilisations étrangères et régionales* (LLCER), *Langues étrangères appliquées* (LEA), *Sciences du langage-Linguistique* (SDL), cohabilitée avec l'Université Paris Descartes, *Lettres* et *Arts du spectacle* (parcours *Études cinématographiques*) ; une licence professionnelle (LP) *Métier de la communication : chargé de communication* du domaine *Sciences, technologies, santé* (ensuite présentée dans le dossier comme LP *Rédacteur technique*) ; et cinq masters : *Études anglophones* ; *Cinéma, documentaire, médias* (CDM) ; *Lettres* ; *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (LLCER), cohabilité avec l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales (INALCO) ; et *Sciences du langage* (SDL), cohabilité avec l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 pour la spécialité *Phonétique et phonologie*.

L'Université Paris 13 propose une offre de formation pluridisciplinaire qui couvre un spectre très vaste, comprenant les sciences humaines et sociales au sens large, la santé, les sciences et technologies et les secteurs du droit, de l'économie et de la gestion. Ces formations sont regroupées dans le rapport d'autoévaluation de l'établissement en cinq grands domaines. L'un d'entre eux, intitulé *Arts, langues, lettres* (ALL), fait l'objet du présent rapport ; pour les besoins de l'évaluation, le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres) a proposé d'y adjoindre les formations du domaine de la

culture et de la communication. Le bouquet de formations ainsi constitué regroupe 14 formations, et notamment quatre mentions de licence : *Information-communication, Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (LLCER), *Langues étrangères appliquées* (LEA), *Lettres* ; trois licences professionnelles : *Métiers du numérique : conception, rédaction et réalisation web* (qui propose une formation délocalisée à Rabat au Maroc) ; *Métiers du jeu vidéo* ; et *Techniques du son et de l'image* ; enfin, huit mentions de master : *Communication des organisations* ; *Création numérique* ; *Études anglophones* ; *Information-communication* ; *Littératures, cultures, arts* ; *Métiers du livre et de l'édition* ; *Traitement automatique des langues* (TAL), qui fait l'objet d'une codiplômation avec l'Université pédagogique de Cracovie (Pologne) et *Sciences du langage* (une spécialité *Contrastif, lexique, discours*). Le périmètre scientifique de ce domaine comprend l'étude des civilisations et des textes qui les ont constituées, les langues et leurs modes de fonctionnement, de diffusion et de transformation, et les techniques et supports de communication, avec un fort accent porté sur les nouvelles technologies et le numérique.

L'Institut National des Langues et Civilisations Orientales (INALCO) propose un ensemble de formations qui couvre le champ désigné par le nom de l'établissement, et qui comporte : une mention de licence *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (LLCER), organisée en parcours régionaux (sous-parcours par langue) et, à partir de la deuxième année, régionaux et professionnalisants ; une licence professionnelle *Développement international de l'entreprise vers les marchés émergents* ; et des mentions de master, intitulées respectivement *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (LLCER), coaccréditée pour certaines spécialités avec l'Université Paris Diderot ; *Métiers de l'international* (MI) ; *Didactique des langues* (DDL), coaccréditée avec les universités Sorbonne Nouvelle – Paris 3 et Paris Descartes ; *Sciences du langage* (SDL), coaccréditée partiellement avec l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 ; *Traitement automatique des langues* (TAL), coaccréditée avec les universités Sorbonne Nouvelle - Paris 3 et Paris Ouest-Nanterre-La Défense. A ces mentions de master s'ajoute la collaboration avec l'Ecole supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) de Paris dans le cadre d'un master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation, et de la formation* (MEEF).

L'USPC a proposé de présenter les formations du domaine ALL selon les champs suivants, de portée inégale :

- Un champ regroupe des formations de tous les établissements concernés (Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3, Université Paris Descartes, Université Paris Diderot, Université Paris 13, INALCO) : *Sciences du langage, didactique des langues, traduction et interprétation* (neuf formations) ;
- Deux champs regroupent des formations de quatre établissements : Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3, Université Paris Diderot, Université Paris 13, INALCO pour *Langues, littératures, cultures, sociétés du monde* (14 formations) ; Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3, Université Paris Descartes, Université Paris Diderot, Université Paris 13 pour *Littérature et arts* (huit formations) ;
- Deux champs regroupent des formations de deux établissements (*Arts, médias, communication* – Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 – 16 formations ; *Études internationales, métiers de l'international* – Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3, INALCO – trois formations).

Si les formations sont présentées selon des intitulés de champs communs à différents établissements, aucun dossier champ ou document de politique de formation ne présente les offres de formation en faisant référence à ces champs.

Ce document contient :

- l'analyse globale des formations du domaine ALL pour l'INALCO ;
- l'analyse globale des formations du domaine ALL pour l'Université Paris 13 ;
- l'analyse globale des formations du domaine ALL pour l'Université Paris Descartes ;
- l'analyse globale des formations du domaine ALL pour l'Université Paris Diderot ;
- l'analyse globale des formations du domaine ALL pour l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 ;
- les fiches d'évaluation des formations du domaine ALL de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3.

INSTITUT NATIONAL DES LANGUES ET CIVILISATIONS ORIENTALES - INALCO

AVIS GLOBAL

L'évaluation de l'ensemble des formations a été rendue parfois peu aisée du fait de l'absence de dossier de champ et de la présentation souvent fragmentée (par parcours) des dossiers de mention et de leurs annexes ainsi que d'un certain manque de précision sur des aspects structurels (l'avant-propos du dossier de master mention LLCER évoque ainsi l'existence de six mentions de master) ou terminologiques (la notion de « formation double diplôme » en licence avec l'Indonésie et la Malaisie ne paraît pas correspondre à l'obtention d'une double licence par les étudiants de l'INALCO).

Le potentiel d'affichage stratégique global est toujours bien identifié, à l'échelle nationale comme au niveau international, par référence au nom de l'établissement et à sa vocation ancienne de spécialisation et d'expertise dans un vaste champ de langues et civilisations orientales. Si la spécificité de l'établissement et de ses formations est naturellement évidente pour ce qui concerne les langues-cultures non représentées ailleurs dans l'enseignement supérieur, elle paraît toutefois devoir être réaffirmée, y compris dans le cadre des coaccréditations ou collaborations, pour les langues qui sont désormais aussi enseignées ailleurs. Elle paraît aussi devoir être précisément argumentée pour certaines spécialisations existant aussi ailleurs (commerce international ou sciences du langage par exemple), notamment lorsque la nature de l'activité visée fait une place moins importante à la langue orientale elle-même (FLE par exemple). Un renforcement de l'affichage spécifique des « filières » de l'établissement pourrait être de nature à renforcer le positionnement de ses formations à visée professionnelle dans l'environnement socio-économique et leur attractivité.

L'ensemble des formations évaluées constituant le champ unique de l'offre de formation de l'établissement en matière de diplômes nationaux de premier et deuxième cycles (licence et master), son inscription dans la politique de formation est immédiate. On peut toutefois s'interroger sur son articulation avec le reste de l'offre de formation de l'établissement (diplômes d'établissement, stages intensifs, etc.), notamment en ce qui concerne les publics dont les dossiers déposés soulignent qu'ils ne sont pas tous strictement en formation initiale. La faiblesse des effectifs de licence et master dans certaines spécialisations et du nombre de diplômés, au regard du nombre de premières inscriptions, sont également à prendre en compte à cet égard.

La pertinence et la cohérence propres de l'ensemble sont globalement assurées par référence à l'identité traditionnelle de l'établissement. L'offre de formation de master apparaît conforme aux orientations de l'établissement et lisible, même si l'on peut penser que les deux spécialisations, Commerce international et Relations internationales, de la mention MI seraient plus visibles comme mentions séparées - ce qui serait d'ailleurs plus conforme à leur fonctionnement effectif. Il est en revanche plus difficile de reconnaître spontanément l'organisation et la cohérence de l'offre de licence, avec sa mention désormais unique (LLCER) et ses quatre parcours régionaux (et les sous-parcours par langue) et cinq parcours professionnalisants. Le dossier déposé explique comment l'établissement a été conduit à concevoir cette mention unique pour s'adapter aux nouvelles conditions en matière de licence. Peut-être pourrait-il explorer dans ce cadre la possibilité d'une organisation fondée sur la distinction entre LLCER, LEA, et Sciences du langage, qui, sans préjudice pour la spécificité « orientale » de l'établissement, serait également plus proche de celle du master actuel ou de ses évolutions envisagées. Le dossier du master LLCER annonce à cet égard une réflexion en cours sur « l'architecture des parcours-types » et sur l'alternative « parcours-types disciplinaires renforcés, ou bien [...] parcours-types aréaux (actuelles spécialités) plutôt pluridisciplinaires ». Cette réflexion sur l'articulation entre les dimensions aréales et disciplinaires apparaît effectivement importante pour le master et ne peut qu'être fortement encouragée aussi pour la licence.

La capacité de coordination et de mutualisation à l'intérieur de l'ensemble de formations constitue, compte tenu de la diversité du champ des langues, un enjeu dont on mesure le caractère théoriquement et pratiquement crucial. Elle implique dans son principe différents acteurs : au niveau central, le Conseil des formations et de la vie étudiante (CFVE) et les commissions spécialisées (Commission des formations de master, Commission des enseignements transversaux) qui l'assistent ; au niveau « de proximité », les « départements » et les « filières ». Cette organisation, sans doute adaptée aux particularités de l'établissement et à son expérience pratique, met en lumière le rôle plus restreint des instances de pilotage des mentions elles-mêmes là où elles existent.

ANALYSE DÉTAILLÉE

Finalité des formations

Les objectifs scientifiques sont exposés de façon variable selon les diplômes et leurs parcours et selon l'orientation de ces diplômes ou parcours. Ils comportent généralement la maîtrise d'au moins une langue orientale et la connaissance civilisationnelle du domaine « aréal » (aire culturelle) dont relève cette langue, maîtrise et connaissance qui pourraient être plus explicitement définies en termes de niveau visé selon le cycle et en termes d'approche de type LLCER ou LEA selon la finalité du diplôme ou du parcours. Ils comportent aussi, pour les formations à finalité professionnelle, les connaissances et compétences relatives au domaine professionnel visé (commerce international ou traitement numérique par exemple). L'explicitation des compétences à acquérir n'est pas toujours suffisante pour permettre l'analyse détaillée de l'adéquation des plans de formation avec les objectifs, notamment professionnels.

Les objectifs en termes de poursuite d'études sont précisés pour la licence et les parcours à finalité recherche du master. Les débouchés professionnels visés sont, dans les dossiers d'évaluation, diversement présentés selon les formations en termes de fonctions-types (licence professionnelle), concours administratifs et de recrutement d'enseignants ou fonctions et/ou secteurs d'activité (licence LLCER), secteurs d'activité et métiers associés (master), et inégalement détaillés. Les fiches Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) des différentes formations sont plus précises. Si les débouchés apparaissent dans l'ensemble variés et étendus (enseignement, diplomatie, commerce, journalisme, etc.), le potentiel d'insertion dans chaque catégorie de métier ou secteur n'est pas précisé. Il serait utile de connaître, par exemple, le nombre de places ouvertes aux concours ou les besoins de recrutement du monde du journalisme dans telle ou telle spécialisation.

Positionnement des formations dans l'environnement

L'articulation avec les cursus universitaires de la thématique au niveau local ou national est naturellement marquée par la longue tradition de spécialisation de l'établissement dans ce champ et son exclusivité de représentation dans l'enseignement supérieur national de certaines langues-cultures. Elle se traduit au niveau local par le biais de coaccréditations ou autres formes de coopération ponctuelle. Si, au niveau licence, certaines langues sont également enseignées ailleurs, leur présence continue à se justifier par la proposition d'un cursus ici complet, ou des approches multilingues. On remarque par ailleurs l'offre originale de « bi-cursus » de licence « ASTER » (Arabe-Sciences de la Terre) avec l'Institut de physique du globe de Paris. En master, les formations qui pourraient être redondantes sont coaccréditées ou mutualisées, notamment avec les universités Sorbonne Nouvelle et Paris Diderot, ainsi qu'avec l'université Paris-Nanterre. D'autres coopérations, dont le fonctionnement devrait être précisé, existent également dans certaines formations ponctuelles avec d'autres institutions académiques françaises.

L'articulation avec la recherche est satisfaisante pour la licence et les masters à finalité non professionnelle. Dès la licence, les étudiants peuvent ainsi bénéficier des activités des nombreux laboratoires de recherche de l'établissement, ainsi que de la participation forte des enseignants-chercheurs dans les enseignements. Le master mention LLCER est adossé à 15 laboratoires de recherche, tandis que le master mention TAL bénéficie de l'expertise des différents laboratoires des trois établissements coaccrédités. Dans les formations à visée professionnelle en revanche, bien que la présence d'enseignants-chercheurs soit mise en avant dans les dossiers, l'articulation avec la recherche reste limitée.

L'articulation avec des partenaires socio-économiques ou culturels apparaît plus contrastée. Qu'il s'agisse de diplômes à finalité professionnelle ou non, l'établissement bénéficie de multiples partenariats avec des institutions gouvernementales ou culturelles, telles que les ministères chargés de la défense ou des affaires étrangères ou encore le Musée du Quai Branly, susceptibles d'accueillir des étudiants pour des stages, voire la préparation de certains concours. Au niveau des mentions et spécialisations à visée professionnelle s'ajoute une relation avec le milieu socio-économique par le biais d'intervenants extérieurs ou d'entreprises accueillant des étudiants en stage. Les échanges avec ces dernières ne semblent cependant pas systématiques.

La coopération à l'international n'est peut-être pas aussi pleinement développée dans toutes ses dimensions que l'on pourrait s'y attendre compte tenu du champ. L'établissement a noué quelque 200 accords divers avec des institutions étrangères, dont de nombreuses conventions permettant aux étudiants d'effectuer des séjours d'études dans les pays de la langue qu'ils étudient ou des universités l'enseignant, parfois dans le cadre de doubles diplômes. Pour les formations professionnelles en revanche, la coopération se fait surtout par le biais de contributions ponctuelles de chercheurs invités ou de co-encadrants, sans qu'il ne soit fait précisément mention de relations fortes avec des partenaires socio-économiques étrangers.

Organisation pédagogique des formations

La lisibilité de l'organisation pédagogique n'est pas facilitée par les ajustements et modifications qu'a dû faire l'établissement, en fonction des contraintes du cadre national — comme l'explique notamment l'introduction du dossier de licence LLCER —, en ce qui concerne le nombre, la nature et l'intitulé des mentions. Il est compréhensible que, compte tenu de la spécificité du champ couvert, il puisse en résulter une certaine hétérogénéité structurelle et terminologique entre spécialisations de rang comparable au sein d'une mention et dans la continuité d'un cycle à l'autre. Ceci ne permet pas toujours de reconnaître facilement ce qui constitue une spécialité, un parcours, un parcours-type, etc., ni, dans les maquettes, ce qui relève d'un véritable tronc commun, d'enseignements transversaux communs ou optionnels, etc. De façon générale, l'organisation des formations, envisagée au niveau structurel correspondant à leur finalité (parcours de licence LLCER, spécialité de licence professionnelle, mention et/ou spécialités et/ou parcours de master), paraît pouvoir répondre aux objectifs fixés pour ce niveau structurel. L'organisation de la licence LLCER vise, avec ses quatre « blocs d'enseignements » (fondamentaux, transversaux disciplinaires ou aréaux, d'approfondissement, d'ouverture) et l'introduction des parcours professionnalisants à partir de la L2, une spécialisation progressive. L'organisation du master LLCER, qui comporte notamment une importante UE de « compétences avancées en langues » et une UE de modules optionnels offrant un choix très riche, renvoie à la question du nombre d'inscrits, comme le fait le dossier déposé, qui mentionne comme point faible que « [c]ertains départements linguistiques et aréaux proposent un choix trop important d'enseignements par rapport au nombre d'étudiants inscrits ». On peut également s'interroger sur la façon dont, pratiquement, sont intégrés dans le fonctionnement des formations les enseignements de chacune des nombreuses langues offertes (plus de 50), notamment au regard des niveaux des étudiants et des caractéristiques de progression propres à chaque langue. Il serait à cet égard utile de préciser l'organisation pédagogique en ce qui concerne les langues enseignées dans plusieurs établissements à Paris et en France (par exemple, le russe ou le chinois) et les langues que seul l'établissement propose (par exemple, l'ouzbek ou le wolof).

La professionnalisation apparaît, au sein des formations à visée professionnelle, dans le contenu des cours, la présence de projets individuels et l'intervention de nombreux professionnels. Les projets et stages forment une modalité pédagogique essentielle, qui bénéficie d'un accompagnement spécifique grâce à une structure dédiée (Service d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle, SIOIP). On peut regretter que, obligatoires dans les parcours professionnalisants, ils restent optionnels dans les parcours régionaux. Ces stages, spécifiques aux parcours suivis par les étudiants, peuvent prendre la forme d'un semestre à l'étranger et sont potentiellement accompagnés d'un rapport de stage/mémoire à rédiger et soutenir par la suite. Un calendrier universitaire spécifique facilite leur mise en œuvre, qui n'est néanmoins pas toujours détaillée, par exemple, étonnamment, pour la licence professionnelle. Les effectifs, les modalités de fonctionnement, les missions et le calendrier de la formation en alternance ne sont pas précisément décrits pour la licence professionnelle ou la mention MI du master (M2). L'établissement encourage, par le biais de la Commission de la solidarité et des initiatives étudiantes (CSIE), les projets d'initiative permettant aux étudiants de croiser leurs compétences en langue orientale et celles acquises dans la formation professionnalisante.

La place de la recherche, qui découle de la culture d'établissement et de la place et du rôle des enseignants-chercheurs dans les formations, est significative dans les parcours à finalité recherche, notamment en master. Elle est naturellement plus réduite dans les spécialisations à visée professionnelle, y compris en termes d'adossement du fait de la composition de l'équipe pédagogique.

La place du numérique est variable d'une formation à l'autre. Tantôt au cœur de la formation, comme dans le master mention TAL du fait de son objet, qui propose la mise en place de sites internet ainsi que des cours en ligne ou à distance, elle est parfois plus traditionnelle et limitée au dépôt de documents de cours sur la plateforme Moodle (en licence professionnelle par exemple). La diversité des origines des étudiants fait qu'une mise à niveau informatique leur est souvent proposée.

L'international constitue nécessairement, compte tenu du champ de spécialisation de l'établissement, une dimension essentielle de l'organisation pédagogique des formations. Sa place tient naturellement à la fois aux objets et contenus d'enseignement et aux modalités de mise en œuvre, notamment périodes d'étude ou de stage à l'étranger dans le cadre des nombreux accords et conventions de l'établissement. Elle est à confirmer pour la licence professionnelle. La maîtrise de l'anglais est dans certains cas présentée comme un pré-requis (licence professionnelle par exemple) et l'enseignement de l'anglais des affaires comporte parfois des volumes proches de ceux de la langue orientale elle-même (semestres 1 et 3 du parcours Commerce international du master mention MI par exemple). La mobilité étudiante, entrante ou sortante, est parfois limitée par des contraintes extérieures et, de manière générale, semble encore perfectible.

Pilotage des formations

De façon générale les éléments des dossiers tels qu'ils sont présentés conduisent à identifier les aspects relatifs au pilotage comme largement perfectibles.

La composition des équipes pédagogiques, généralement indiquée par parcours, inclut, dans des proportions variables selon les parcours et leur finalité, des enseignants-chercheurs et autres enseignants de l'établissement et des enseignants et intervenants professionnels extérieurs. Les données présentées ne permettent pas facilement d'apprécier l'équilibre de leur composition, les responsabilités de leurs membres (autres que, dans certains cas, la direction d'études), le volume horaire des extérieurs, etc. et peuvent conduire à s'interroger sur leur fonctionnement d'équipe.

Si le pilotage de l'ensemble de formations est clairement assuré au niveau central par le Conseil des formations et de la vie étudiante (CFVE) et les commissions spécialisées (Commission des formations de master, Commission des enseignements transversaux) qui l'assistent, la responsabilité du pilotage de chacune des formations est moins nettement identifiée, au-delà du nom du responsable de diplôme. Elle paraît être en pratique largement partagée avec un certain nombre d'autres acteurs, instances des « départements » et des « filières » et responsables délégués au niveau des spécialisations. Ceci explique un certain manque d'unité ou d'homogénéité au sein des mentions, qui se traduit aussi dans la présentation par parcours ou spécialités de certaines parties des dossiers (y compris annexes). Les structures de pilotage et la participation des étudiants au pilotage varient d'une formation à l'autre. L'établissement évoque des conseils de perfectionnement, notamment dans les spécialisations professionnelles, mais les dossiers manquent de précision sur leur composition et leur fonctionnement. Les étudiants de la licence LLCER participent au pilotage de la formation et évaluent chaque année les formations proposées, tandis que les étudiants du master mention LLCER évaluent la formation une fois tous les cinq ans, cette évaluation étant par la suite prise en compte dans le dispositif d'autoévaluation.

Les modalités de suivi de l'acquisition des connaissances et des compétences sont parfois imprécises dans les dossiers. La question des règlements d'examen manque de précision ; les modalités de contrôle des connaissances ne sont pas non plus inscrites dans les maquettes mais sont communiquées par les enseignants après le début des cours. Le contrôle continu est fortement privilégié. Le supplément au diplôme peut paraître trop général pour permettre aux étudiants de véritablement personnaliser leur parcours.

Les dossiers ne donnent pas d'indications précises sur les modalités de recrutement, ni les passerelles. Il existe différents dispositifs classiques d'aide à la réussite (tutorat, soutien individuel, etc.) ainsi que des formations de mise à niveau et renforcement dans certaines langues enseignées dans le secondaire (chinois et russe en L1 et L2, arabe en L1).

Résultats constatés

Les résultats en termes d'effectifs, de réussite, d'insertion professionnelle et de poursuite d'études, diversement et plus ou moins précisément présentés et documentés dans les dossiers d'évaluation de mention et les tableaux annexes, apparaissent variables, à chaque niveau de mention, selon les parcours et spécialisations.

Les effectifs, importants en licence LLCER, y sont stables dans certains parcours, en diminution nette dans d'autres (Europe-Eurasie, Commerce International, Didactique des langues). Ils sont très faibles en licence professionnelle, ce qui peut être en partie dû à son ouverture encore récente mais mériterait sans doute une réflexion plus poussée sur son positionnement et son attractivité. En master, les effectifs de la mention LLCER sont en augmentation (à l'exception des études chinoises) ; ils sont plus réduits dans les mentions professionnelles (moins d'une trentaine d'inscrits en M1). On observe, sur l'ensemble des effectifs, de fortes disparités selon les aires régionales et les langues et des nombres d'inscrits très faibles dans certaines langues « rares ». S'il est certainement important de préserver cette spécificité, revendiquée et assumée par l'établissement, dont les quelques éléments mis à disposition concernant le devenir des diplômés montrent la pertinence (débouchés dans les institutions gouvernementales, la diplomatie, etc), la faible demande dans certaines langues pourrait conduire à s'interroger sur l'adéquation effective des formules du cadre licence-master au public potentiel, compte tenu de l'existence d'autres formules plus souples dans l'offre de l'établissement.

Les taux de réussite sont faibles en licence, marquée par une forte diminution des inscrits en cours de cycle, avec notamment des échecs et abandons nombreux en première année. On observe également une déperdition importante en master LLCER, entre la première année de master (M1) et la deuxième année de master (M2), où il n'est toutefois pas possible de déterminer précisément s'il s'agit d'échecs ou d'étalement d'études.

Le suivi des diplômés apparaît largement perfectible. Un suivi des diplômés est réalisé chaque année pour la licence, dont les chiffres ne figurent pas dans le dossier. En master, le suivi est effectué par le biais d'enquêtes ponctuelles auprès des diplômés (avec une participation entre 30 et 50 %). Les données présentées sur la base de ces enquêtes pour les mentions TAL et *Métiers de l'International* laissent augurer d'une répartition équilibrée entre poursuite d'études dans des institutions scientifiques et insertion professionnelle majoritairement en adéquation avec la nature du diplôme.

De façon générale, une approche plus systématique, permettant la collecte et l'analyse de données plus complètes et régulières par une structure dédiée, serait souhaitable et assurément utile pour les travaux du CFVE (et/ou d'une commission spécialisée assistant le CFVE) et pour une évaluation précise des taux d'insertion professionnelle et de poursuite d'études, de leur évolution et de leur adéquation aux objectifs affichés des formations.

POINTS D'ATTENTION

Les points d'attention suivants, qui renvoient à plusieurs des aspects mis en lumière lors de l'évaluation de l'ensemble de formations, peuvent être signalés en vue de la construction d'un projet pour la prochaine période contractuelle.

Les trois premiers points d'attention sont de portée générale :

- Pilotage des mentions. Le projet devrait, sans compromettre le rôle nécessaire des instances de coordination (CFVE, départements, filières), veiller à se donner les moyens de renforcer significativement, au niveau de chaque mention, l'organisation du pilotage des mentions elles-mêmes (telles qu'elles sont actuellement délimitées, ou telles qu'elles pourraient être redéfinies). Il devrait en particulier veiller à s'assurer que les instances concernées puissent disposer de toutes les données nécessaires, notamment en termes de suivi des diplômés.

- Nombre, intitulé et organisation interne des mentions. Le projet pourrait, sous réserve des dispositions du cadre national et de la culture d'établissement, chercher à améliorer la lisibilité de l'organisation des spécialisations au sein de chaque cycle et dans la continuité entre le premier et le deuxième cycle en termes de nombre et d'intitulé des mentions. Il pourrait en particulier s'interroger sur l'opportunité de reconnaître sous forme de mentions autonomes certains des groupes de parcours de l'actuelle mention unique de licence LLCER.

- Positionnement des mentions dans l'établissement. Le projet gagnerait, compte tenu de la spécificité d'une partie des publics de l'établissement qui, comme l'indiquent les dossiers, ne visent pas nécessairement l'obtention d'un diplôme national, à préciser les conditions d'articulation entre l'offre de formation correspondant aux diplômes nationaux de licence et master et le reste de l'offre de formation, notamment en termes de langues concernées (une cinquantaine en licence et master LLCER sur plus de cent pour l'établissement).

Les autres points d'attention, de portée plus spécifique, concernent les aspects suivants :

- le positionnement dans l'environnement socio-économique, qui paraît pouvoir être renforcé, notamment en cherchant à développer des liens directs avec des entreprises étrangères ;

- le taux d'échecs et/ou d'abandons en licence LLCER, ainsi que la faiblesse des effectifs en licence professionnelle ;

- le fonctionnement concret de certaines collaborations nationales ou internationales (« doubles diplômes », etc.) ou offertes en alternance.

UNIVERSITÉ PARIS 13

AVIS GLOBAL

Le domaine *Arts, lettres, langues* (ALL) dispose d'un réel potentiel d'affichage stratégique pour l'Université Paris 13 qui peut, par son biais et si elle le renomme en le dotant d'une identité particulière, donner aux étudiants franciliens une offre de formation originale et cohérente dans les domaines des langues, des lettres et de la communication. Moyennant quelques aménagements ou mutualisations, il est à même de prendre sa place dans l'offre de formation de la communauté d'universités et établissements (ComUE) Université Sorbonne Paris Cité (USPC) et de contribuer utilement à la formation et à l'insertion professionnelle des étudiants, quelle que soit leur origine sociale. Certaines formations particulièrement pointues ou originales, notamment les licences professionnelles (LP), lui permettent de se positionner aux niveaux national ou international, notamment par le biais de codiplômations ou de délocalisations. Ce positionnement pourrait encore être renforcé par une politique de relations internationales plus ciblée, plus stratégique et associant aussi plus largement la recherche et les enseignants-chercheurs.

Dans le domaine ALL, l'accent est clairement mis sur la professionnalisation, à la fois en termes de débouchés et en termes d'organisation pédagogique, et s'inscrit par conséquent dans la politique de l'établissement visant à offrir un ascenseur social aux populations habitant en Seine-Saint-Denis et dans les environs. L'exigence d'excellence, qui constitue l'autre pilier stratégique de l'Université Paris 13, est moins directement visible dans les formations du domaine ALL qui devront encore progresser sur un certain nombre de points : l'aide à la réussite, le suivi des cohortes, l'évaluation des formations et des enseignements et la démarche qualité.

Nonobstant ces problèmes dont l'établissement paraît conscient et pour lesquels il devra conséquemment investir dans les prochaines années, le domaine ALL est scientifiquement et professionnellement cohérent. Il s'appuie sur des unités de recherche labellisées (et sur un laboratoire d'excellence - LabEx), dont le potentiel scientifique devrait être encore mieux exploité et distillé dans les formations, de deuxième cycle surtout. Il est fait par ailleurs état de collaborations avec les milieux socio-économiques et culturels qui passent toutefois plus par la présence de professionnels dans les équipes pédagogiques que par des partenariats structurés autour de projets tutorés à visée professionnelle ou de stages (la politique dans ce domaine reste encore trop peu cadrée).

La visibilité que pourront amener, dans les prochaines années, les opérations immobilières en cours (notamment le Campus Condorcet) peut être de nature à accompagner une structuration de ce maillage territorial. Ces nouveaux bâtiments seront peut-être aussi de nature à encourager des mutualisations d'enseignements au sein du domaine ALL et l'édification souhaitable d'une vraie politique de formation au niveau des champs, en articulation avec les stratégies portées par l'établissement et par la ComUE. Probablement est-ce à ce dernier niveau que pourront se positionner certains outils de suivi et de pilotage qui pourraient utilement être mis à la disposition des équipes pédagogiques déjà bien engagées sur le terrain.

ANALYSE DÉTAILLÉE

Finalité des formations

L'offre de formation du domaine ALL est lisible et compréhensible, tant par les étudiants que par leurs futurs employeurs. Les intitulés des mentions sont clairs et renvoient directement soit à des formations-types (lettres, langues, *etc.*), soit à des métiers clairement identifiables par les professionnels (édition, traduction, communication, *etc.*). Cela n'empêche pas certaines formations d'indiquer des débouchés qui ne correspondent pas aux métiers auxquels elles préparent réellement. C'est notamment le cas de la licence *Lettres* dont les débouchés dans le journalisme ou la traduction ne sont pas immédiats ; cela l'est plus encore pour le master *Information-communication* dont la présentation laisse penser que des débouchés sont possibles dans le journalisme ou la communication événementielle, ou pour le master *Traitement automatique des langues* (TAL) dont certains métiers listés dans la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles - RNCP (professorat des écoles, animation de site multimédia, *etc.*) s'éloignent des emplois auxquels peuvent réellement prétendre les diplômés.

Malgré ces quelques incohérences, l'offre de formation du domaine ALL est clairement structurée avec de réelles possibilités de poursuites d'études entre la licence et le master au sein du même établissement. On regrette cependant que dans la LP *Métiers du numérique : conception, rédaction et réalisation web*, plus de 50 % des diplômés poursuivent leurs études en master. Il conviendrait là, conformément aux attendus des LP, de renforcer la vocation professionnalisante de la formation. Il semblerait que la LP *Métiers du jeu vidéo* suive la même tendance.

Enfin, à destination des bacheliers, l'Université a fait un travail méritoire d'explicitation des spécificités des mentions et des parcours au travers d'un certain nombre de dispositifs : Journées Portes Ouvertes (depuis peu, coordonnées entre les différentes unités de formation et de recherche - UFR), pré-rentrée (comme dans la licence *Information-communication*), *etc*.

Positionnement des formations dans l'environnement

Le domaine ALL a le potentiel de s'afficher comme un domaine de formation original, homogène et compétitif de l'Université Paris 13. Il est toutefois regrettable que l'établissement n'ait pas fait le choix d'assumer ce découpage de l'offre de formation. On pourrait penser *a priori* que la raison en est l'absence de stratégie. Or le chapitre consacré à la formation dans le rapport d'autoévaluation de l'Université Paris 13 prouve qu'au contraire, la politique dans ce domaine est sous-tendue par des lignes fortes. Plutôt que de ramener la large palette de formations dispensées à cinq domaines qui reprennent des dénominations assez génériques, l'établissement aurait intérêt à cultiver la singularité de son offre et d'identifier de véritables champs de formation, au sein desquels les différentes mentions pourraient trouver une réelle articulation (par exemple entre communication et linguistique) et qui permettraient de dégager des synergies. L'absence de découpage en champs tient peut-être d'une louable honnêteté intellectuelle, visant à ne pas évaluer un bouquet de formations qui n'a pas fonctionné comme tel durant les cinq dernières années. Mais elle peut aussi signifier une difficulté à identifier, ou à faire admettre, des regroupements de formations qui outrepassent celui des composantes. Cette attitude est toutefois compréhensible dans le sens où elle remettrait en cause l'organigramme de l'Université et les modalités de sa gouvernance.

Outre cette réserve, le domaine ALL dispose d'un réel potentiel d'affichage stratégique au niveau parisien, et ce malgré une offre de formation pléthorique et foisonnante. Celle-ci rend *a priori* difficile pour un établissement récent, comme l'Université Paris 13, de trouver sa place. Malgré tout, en proposant à la fois des formations généralistes (langues, lettres, information-communication) et des formations plus originales, cette université a su se créer une singularité. Celle-ci est surtout visible au niveau des licences professionnelles et des masters. Ainsi, la LP *Métiers du jeu vidéo* n'a quasiment pas d'équivalent en France. Même au sein des licences, l'Université Paris 13 est parvenue à se démarquer : la licence *Information-communication* est complémentaire et non concurrente des autres licences du même type proposées par la ComUE USPC. Enfin, des licences plus généralistes comme *Lettres* ou *Langues étrangères appliquées* (LEA) ont aussi su trouver leur spécificité : la première dans la part accordée aux sciences du langage, la seconde par une spécialisation dans le domaine des assurances.

Au niveau du master, la singularité de l'offre de formation est plus évidente. Dans les cas où des masters similaires existent au sein de la ComUE (c'est par exemple le cas du master TAL, aussi présent à l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 et à l'Université Paris Diderot), on peut regretter qu'il n'y ait pas eu de mutualisation ou de tentative de travailler en commun. *A contrario*, le master *Littératures, cultures, arts* permet à ses étudiants de suivre des séminaires au sein d'autres établissements.

Même si les poursuites d'études en doctorat restent rares, les sept mentions de master s'appuient sur cinq unités de recherche, dont un LabEx, ainsi que sur la Maison des Sciences de l'Homme de Paris-Nord. Il est toutefois dommage que les liens entre ces unités et les formations soient insuffisamment décrits. La lecture des rapports des formations et de l'établissement laisse penser que le lien naturel se fait par les enseignants-chercheurs, là où il y a sûrement lieu à le développer plus fortement, par exemple par des journées-recherche des étudiants en master, du soutien à l'organisation de colloques, *etc*. Cela inciterait certainement les étudiants à poursuivre leurs études dans la voie de la recherche.

L'ancrage des formations dans le tissu social, économique et culturel de la Seine-Saint-Denis est globalement bon, bien qu'inégal. Le master *Métiers du livre et de l'édition* entretient des liens remarquables avec les éditeurs et les professionnels du secteur, même au niveau international, puisqu'il a des relations privilégiées avec le bureau international de l'édition française à New York ou le bureau français de la Foire du livre de Francfort. Les licences ont aussi des liens avec le monde professionnel, qui passent toutefois plus par la

présence d'enseignants vacataires au sein des équipes pédagogiques que par la mise en œuvre de projets tutorés. Les licences professionnelles font bien sûr exception, faisant même état de réalisations remarquables comme l'adhésion de la LP *Métiers du jeu vidéo* au *cluster* Capital Games et la participation des étudiants à la Paris Game Week ou à la IndieCade (festival international des jeux vidéo indépendants). À l'autre extrême, on trouve la licence *Information-communication* dont on regrettera les liens trop ténus avec le secteur professionnel, là où, pourtant, les possibilités ne manquent pas.

Enfin, au niveau international, l'Université Paris 13 fait état de 563 conventions d'échange, la majorité avec des pays européens (474 conventions). Malgré cela, les mobilités sortantes ne représentent que 1 % du nombre total d'étudiants, soit 247 étudiants en 2016-2017 ; la mobilité entrante est encore plus décevante, avec seulement 137 étudiants pour la même année. Le domaine ALL ne fait pas exception à cette règle et affiche des taux très bas qui s'expliquent d'un côté par les difficultés sociales auxquelles doivent faire face les étudiants de Seine-Saint-Denis qui viennent étudier à l'Université Paris 13 et, d'autre part, par l'attractivité limitée de la banlieue parisienne pour les étudiants étrangers. Une réelle ambition politique de l'établissement tente de lever ces obstacles, notamment par l'affectation d'un budget de 40 000 euros en compensation de l'arrêt des fonds de l'Initiative d'excellence (IdEx) pour la mobilité sortante. Par ailleurs, des partenariats spécifiques ont été conclus, avec la Pologne notamment (codiplômation du master TAL avec Cracovie et plusieurs conventions avec le master *Littératures, cultures, arts*), mais un gros travail reste à faire : certains accords ne sont pas encore formalisés (master *Communication des organisations*) et la mobilité enseignante est à développer, car elle est le levier de la mobilité étudiante.

Organisation pédagogique des formations

L'organisation pédagogique des formations du domaine ALL repose sur une grande diversité de parcours, pensés de manière cohérente et progressive surtout en licence. Si l'on excepte la LP *Métiers du numérique* qui ne respecte pas le principe des 30 ECTS (*European Credits Transfer System*) par semestre et une préparation insuffisante de la deuxième année de la licence LEA à la spécialisation en assurance en troisième année, les cursus de formation sont construits avec une vraie logique de spécialisation progressive.

On regrette que la place accordée au numérique demeure cantonnée aux outils classiques (plateforme pédagogique, espace numérique de travail, *etc*.), sauf dans les formations propres à ce domaine, et que les dispositifs de professionnalisation, notamment les stages, tiennent une place encore trop modeste. Si l'on peut défendre le principe que les licences sont conçues pour une poursuite d'études en master, elles devraient justement proposer une première expérience professionnelle sous forme de stage. Seule la licence *Information-communication* propose stages et projets professionnels. En master, les stages sont facultatifs (master *Études anglophones*) ou absents (master TAL ainsi que certains parcours du master *Littérature, cultures, arts*). Il serait bon de les rendre obligatoires, ou au moins de les cadrer dans un document de politique générale. Dans le même ordre d'idées, il pourrait être intéressant de développer une politique structurée de certifications (informatique, langues) en licence, car ce sont des compétences demandées lors de nombreux entretiens d'embauche.

En master, l'offre de formation du domaine ALL est dense. On y trouve une grande diversité de parcours qui manque parfois de cohérence, notamment dans l'articulation entre la première année (M1) et la deuxième (M2). Cela concerne particulièrement la mention TAL et, dans une moindre mesure, le master *Information-communication*. On y lit les traces de l'ancien cursus « maîtrise-diplôme d'études approfondies (DEA) » qui n'a pas encore trouvé une véritable cohérence au sein d'une formation en deux ans, ce qu'est et doit être le master. Dans le même ordre d'idées, la formation à la recherche, dans la plupart des masters, est encore trop limitée au mémoire, élément évidemment central de la formation à la recherche, mais non suffisant. D'autres mises en situation professionnelle (communication scientifique, poster, participation à des manifestations scientifiques, *etc*.) pourraient utilement être mises en œuvre.

Pilotage des formations

Dans le domaine ALL, ont été mis en place, partiellement au moins, des outils de pilotage permettant de suivre les cohortes d'étudiants et l'efficience des formations. Il peine en revanche à se les approprier pour entrer dans une vraie démarche qualité qui consisterait à prendre en considération les résultats dans une optique d'amélioration continue. Hormis les licences LEA et *Lettres*, toutes les mentions du domaine se sont dotées de conseils de perfectionnement. Leur composition assure une représentativité tant au corps enseignant qu'aux étudiants et aux partenaires. On aurait souhaité disposer d'une synthèse des points

abordés lors de ces conseils et, plus encore, connaître les mesures prises par les responsables de formation pour remédier aux difficultés ou problèmes soulevés. Ce manque est d'autant plus regrettable que l'Université Paris 13 a fait de la réussite des étudiants l'un des piliers de sa politique d'établissement et que la prise en compte, tant des échanges des conseils de perfectionnement que des résultats de l'évaluation des enseignements par les étudiants, est un des éléments clés du succès. D'ailleurs, cette évaluation des enseignements est encore à un stade insuffisamment mûr. L'Université Paris 13 ne fait pas exception dans le paysage français puisqu'il s'agit là d'une procédure au fond relativement récente que les établissements ont dû mettre en œuvre en plus d'autres dispositifs d'accompagnement et de suivi des formations, plus anciens (orientation, insertion, politique de stages, *etc*.), dans un budget contraint. On ne peut donc qu'encourager l'établissement à accompagner les responsables de formation dans leur mission de pilotage en dotant l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) de moyens permettant d'effectuer un suivi optimal. Cela vaut aussi d'ailleurs pour les cohortes d'étudiants dont les résultats et le devenir ne sont que trop inégalement suivis par les formations.

Enfin, si l'évaluation des étudiants se fait selon des modalités bien définies et cohérentes avec les connaissances et compétences à évaluer et si l'établissement a fait le choix assumé de miser sur une large part de contrôle continu, on peut regretter que l'évaluation par compétences ne soit pas assez développée, notamment pour ce qui est du suivi de leur acquisition au moyen de portefeuilles de compétences. Il y aurait là un moyen de mieux valoriser les acquis des étudiants au cours de leur formation et de leur permettre une meilleure insertion sur le marché de travail. L'Université Paris 13 pourrait ainsi davantage atteindre son objectif politique de permettre une meilleure ascension sociale de ses étudiants.

Résultats constatés

L'Université Paris 13 a encore un gros effort à faire pour améliorer ses taux de réussite. Le taux d'abandon dans certaines filières est très élevé : dans le domaine ALL, moins de 20 % des inscrits en première année (L1) obtiennent leur troisième année (L3). Ce taux est particulièrement bas dans certaines mentions, comme en licence *Lettres*. Il a toutefois tendance à se redresser dans les dernières années, sous l'effet conjugué d'une meilleure information en direction des lycéens et de dispositifs de soutien et d'aide à la réussite (Cordées de la réussite, « Clés de la réussite » pour la méthodologie, *etc*.). Ainsi, par exemple, le taux de réussite en L1 *Information-communication* est-il passé de 69 % à 76 % durant le dernier contrat. Il semblerait toutefois utile de renforcer davantage l'aide à la réussite des étudiants par un suivi plus personnalisé, des tutorats ou des dispositifs de remédiation (la licence *Information-communication* a mis en place des outils intéressants à ce sujet, comme le carnet de bord numérique). Cela a certes un coût, mais vu les résultats actuels, cet investissement pourrait rapidement porter ses fruits.

En licence professionnelle et en master, les taux de réussite sont bien meilleurs. En master se pose toutefois le problème de l'attractivité des formations qui, quelquefois, affichent des effectifs particulièrement faibles. C'est le cas des masters *Études anglophones* et TAL, même si dans ce second cas, les effectifs sont repartis à la hausse. L'attractivité en licence, elle, ne pose pas de problème particulier, ce qui signifie bien que l'Université Paris 13 est plutôt identifiée comme une université de premier cycle et qu'elle peine encore, malgré une offre de master diversifiée dans le domaine ALL, à garder ses étudiants au-delà de la licence. Les contingences matérielles poussent certainement les étudiants à s'orienter vers des études courtes ; leurs propres représentations sociales jouent probablement aussi.

L'Université Paris 13 affiche l'ambition d'être une université à la fois des cycles courts et des cycles longs, ce qui peut sembler en apparence une contradiction, mais qui, dans son environnement territorial, implique de permettre une sortie à bac+3 (d'où l'offre de LP) et une qualification à bac+5. Cet objectif ne peut être atteint qu'au prix d'un accompagnement accru des étudiants dans leurs projets d'études et professionnel et dans le renforcement des dispositifs d'aide à la réussite. On ne peut alors qu'enjoindre l'établissement à renforcer le réseau de ses *alumni* (comme cela est fait dans les masters *Communication des organisations* ou *Métiers du livre et de l'édition*), pour motiver les étudiants à poursuivre leurs études et leur permettre une entrée dans le monde du travail, à un niveau de qualification supérieure. Les LP se sont plus naturellement engagées dans cette voie, via les réseaux sociaux ou les associations étudiantes. Une incitation de l'établissement en direction des autres formations du domaine ALL serait souhaitable.

POINTS D'ATTENTION

Les points d'attention concernant les formations sont les suivants (liste non hiérarchisée) :

- La LP *Métiers du numérique : conception, rédaction et réalisation web* fait l'objet de deux points d'attention : le pilotage de la mention portée par l'Université Paris 13 a été délégué au Centre de formation d'apprentis (CFA) ; l'Université doit veiller à rester maître de sa formation ; le parcours *Concepteur et intégrateur web et mobile* de la mention portée par l'institut universitaire de technologie (IUT) de Bobigny se rapproche en fait des licences dénommées *Conception, Développement et Test de logiciel* et devrait s'en démarquer pour justifier son intitulé différent.

- Le master *Traitement automatique des langues* a construit une première année qui n'est pas attractive (entre trois et six étudiants) et qui ne propose qu'un nombre trop faible d'heures d'enseignement (162 heures, sans travaux dirigés - TD ni travaux pratiques - TP). Seule la deuxième année du master est correctement construite et attractive. Il convient de donner une vraie cohérence à cette mention et de la doter d'un pilotage efficient.

- Le master *Études anglophones* a des effectifs très faibles ; il n'a pas de politique active en matière de relations internationales ; il intègre un parcours *Enfances, cultures et sociétés* dont le lien avec les objectifs pédagogiques et scientifiques de la mention sont très discutables.

Les points d'attention concernant le domaine ALL et l'établissement sont les suivants (liste non hiérarchisée) :

- Une prise en compte encore insuffisante du public étudiant accueilli et de ses difficultés, générant des taux de réussite bas, surtout en licence.

- Une démarche d'autoévaluation et une politique qualité encore trop peu développées.

- Une politique de relations internationales à structurer.

- Une professionnalisation qui s'appuie encore insuffisamment sur les stages et les projets professionnels.

UNIVERSITÉ PARIS DESCARTES

AVIS GLOBAL

Même si la rédaction des dossiers n'est pas aussi précise ni claire qu'on pourrait l'attendre, le sérieux et l'investissement des équipes pédagogiques donnent lieu à une réflexion approfondie et large sur le positionnement dans un milieu concurrentiel dense, sur les liens avec le milieu socio-économique et sur les compétences et connaissances indispensables à l'insertion dans le monde professionnel ou à la poursuite d'études. La volonté d'amélioration est manifeste au travers non seulement de la prise en compte des précédents rapports d'évaluation de l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES), mais aussi dans les processus d'auto-évaluation mis en place, bien qu'ils ne soient pas suffisamment formalisés.

L'ensemble de l'offre de formation en arts, lettres, langues (ALL) se distingue par un réel désir de se positionner sur des spécificités, des éléments originaux ou des formations rares, voire uniques aux plans régionaux, nationaux ou même européens. La politique d'affichage est en effet clairement fondée sur une accentuation du caractère d'originalité dans l'offre de formation du bassin parisien, toutes les équipes ayant pris soin d'expliciter leurs choix pédagogiques par un souci de différenciation et de diversification. Outre un accroissement de la visibilité et de l'attractivité des formations, cette stratégie peut avoir un effet sur l'inscription des mentions au niveau international : ainsi, avec ses quatre spécialités artistiques, le master *Création artistique* est-il clairement unique en Europe. Il peut envisager des co-labelisations avec des établissements québéquois aux objectifs identiques.

Le haut taux de poursuite des études pour les licences professionnelles - LP (entre 30 et 60 %) interroge sur la pertinence de maintenir ces mentions sous cette modalité, d'autant plus que certaines équipes pédagogiques vont jusqu'à présenter le master comme la suite naturelle de la formation.

ANALYSE DÉTAILLÉE

Finalité des formations

Dans l'ensemble, les formations ont été clairement pensées en fonction des débouchés principaux en termes de poursuite d'études et/ou d'insertion professionnelle, si bien qu'elles semblent toujours en adéquation avec les objectifs et emplois visés. Ainsi, la capacité à prendre en compte les évolutions et les besoins du marché professionnel et à y adapter les parcours (développement du numérique dans les métiers du livre et de la communication), voire à stimuler leur déploiement (création d'une formation d'art-thérapeutes) est-elle une caractéristique significative du domaine ALL. Il est d'autant plus regrettable que les fiches du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et les suppléments au diplôme, bien que systématiquement présentes, manquent d'exhaustivité, en particulier pour les LP : si elles précisent certaines des activités professionnelles visées par le diplôme, elles développent très peu les compétences attendues. Le portefeuille de compétences n'est pas mis en place. Les LP autour des métiers du livre pourraient constituer une seule mention, avec un tronc commun et des spécialités. Cela pourrait mettre en valeur leur originalité, et mutualiser les savoir-faire et les acquis des équipes. Pour renforcer l'attractivité des formations, il serait souhaitable de renforcer les cohérences / passerelles possibles entre la licence généraliste et les LP du domaine. De même, le master *Création artistique* doit encore renforcer sa réflexion sur les débouchés et sur les potentialités de la transversalité des spécialités artistiques. Les dossiers d'autoévaluation des formations exposent clairement et systématiquement les connaissances et compétences à acquérir, ainsi que les objectifs pédagogiques et socio-professionnels. Il est regrettable aussi que ces efforts n'empêchent pas une faible insertion professionnelle des diplômés de LP, en regard des nombreuses poursuites en master (qui concernent entre 30 et 60 % des diplômés).

Si la polyvalence des enseignements des formations ALL fait l'originalité de l'enseignement et l'attractivité de l'offre, elle est cependant aussi à l'origine dans certains cas d'un déficit d'identité disciplinaire : ainsi, résultat de la pluridisciplinarité des enseignements de linguistique, les poursuites d'études de la licence *Sciences du*

langage (SDL) sont souvent éloignées de la discipline et réorientées vers d'autres masters, notamment le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF).

Une réflexion sur l'intitulé du master *Création artistique*, qui allie la dimension artistique, l'écriture et les thérapies psycho-corporelles, s'impose, pour renforcer la lisibilité et la cohérence de l'offre et valoriser la spécificité et l'originalité de cette formation dans le panorama académique et socio-professionnel.

En conclusion, les formations proposées par le domaine ALL font état de leur pertinence tant sur le terrain des formations que pour les métiers ou les poursuites d'études auxquels elles préparent. Il serait cependant souhaitable que des liens plus précis continuent à se construire entre théorie et pratique, culture et ancrage professionnel.

Positionnement des formations dans l'environnement

Le domaine ALL de l'Université Paris Descartes a su trouver, développer et faire évoluer historiquement des créneaux de formation propres et originaux, aux plans régional (SDL), national (les trois LP) ou européen (master *Création artistique*, dont l'inscription dans les quatre champs artistiques – Art thérapie, Danse thérapie, Drama-thérapie et Musicothérapie – le distingue explicitement et accroît son attractivité). Outre ces particularités disciplinaires, le domaine a aussi réussi à établir des modalités d'enseignement qui le démarquent des autres formations concurrentielles, comme la formation continue ou en alternance fondée sur un partenariat unique avec le Centre de formation d'apprentis (CFA) Edition-Asfored ou avec le CFA CERFAL.

Le master *Création artistique* fait l'objet d'une cohabilitation avec le Département Théâtre de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3, dont il est malaisé de comprendre les modalités d'articulation entre les deux établissements. L'unique délocalisation proposée l'est pour la LP *Métiers de la communication : chef de projet communication*, de l'IUT de Paris Descartes : le dossier reste cependant assez vague sur l'organisation et l'intérêt de la répartition des interventions sur le site de Versailles et dans les 13e et 16e arrondissements de Paris.

Les ouvertures vers les autres formations sont considérées comme un atout non négligeable et les collaborations entre les différentes mentions du domaine sont donc valorisées. Quatre des cinq formations évoquent et/ou analysent les collaborations avec les autres universités du regroupement Université Sorbonne Paris Cité (USPC). Dans les faits, cependant, les formations du domaine ALL semblent mener leur activité dans leur propre domaine disciplinaire ou professionnel, en se confrontant aux formations similaires et concurrentielles, mais sans aucun effort d'intégration dans l'offre de formation de l'Université ou de l'USPC. Il serait peut-être souhaitable d'étudier la question de l'intérêt de réactiver la dynamique des collaborations.

Le positionnement à l'international peut se traduire de manière emblématique par l'existence de nombreux accords Erasmus (90 accords échanges pour la licence SDL) et Erasmus + (35 % des Accords Erasmus + de l'unité de formation et de recherche - UFR Sciences humaines et sociales - SHS pour la licence SDL), qui, bien qu'ils n'aboutissent qu'à un flux sortant extrêmement limité, ne témoignent pas moins de l'aura internationale des parcours proposés par l'Université Paris Descartes. Une particularité notable, à porter à l'actif de la licence SDL et peut-être à étendre à d'autres formations, est le partenariat avec le campus de Paris de la *New York University* pour des tandems linguistiques. De même, la spécificité des formations se traduit notamment par le recrutement d'un quart des étudiants à l'étranger. Pour le master *Création artistique*, les conventionnements envisagés entre l'Université Paris Descartes et des institutions internationales (Grands Ballets de Montréal, universités québécoises), s'ils se concluent effectivement, feront incontestablement des parcours spécifiques une plaque tournante d'orientation professionnelle et de recherche vers les différents milieux et associations socio-culturels, mais aussi vers les poursuites d'études, tant à Paris Descartes que dans les autres universités membres de l'USPC. Cette expérience pourrait avec profit être étendue à toutes les formations du domaine, souvent franco-centrées et dont l'inscription européenne mériterait de ce fait d'être repensée.

L'ouverture à la recherche en licence généraliste et en master est effective par l'intervention des enseignants-chercheurs dans la formation ainsi qu'au travers de l'accueil d'étudiants en stage dans les laboratoires de l'Université Paris Descartes. Le dossier de master se concentre sur les poursuites en doctorat (10 % des diplômés) et sur la continuité de leurs thématiques avec la formation. Les liens avec les laboratoires et l'inscription des enseignements dans les axes essentiels des équipes de recherche sont bien présents, mais restent vagues et mériteraient d'être repensés. Toutefois, la licence SDL se distingue par l'insertion de pédagogies innovantes, développées autour de l'acquisition de méthodologies récentes d'analyse linguistique.

Le positionnement des formations dans l'environnement socio-économique est développé au travers de partenariats professionnels classiques : stages ou apprentissages, enseignements dispensés par des professionnels ou encore des projets tutorés. Des partenariats plus innovants pourraient être mis en place, bénéfiques pour les étudiants et insérant ainsi mieux les formations dans les territoires et dans les domaines professionnels. La formalisation des collaborations serait aussi un atout et un gage de pérennisation des relations avec le milieu professionnel.

Organisation pédagogique des formations

Les formations du domaine ALL sont caractérisées par une spécialisation disciplinaire ou professionnelle immédiate. L'organisation pédagogique est claire et cohérente, fondée sur la triple démarche d'un socle disciplinaire fort, d'une formation à des outils communs permettant d'éventuelles réorientations et d'options d'ouverture incitant à la découverte de filières professionnelles. À noter toutefois que la grande spécialisation des LP les amène à ne pas laisser de choix d'enseignements aux étudiants. Les enseignements sont dispensés sous forme de cours magistaux/travaux dirigés et tutorat personnalisé avec un directeur de recherche ou un référent stage. Le cas particulier du master *Création artistique*, en cohabilitation entre les universités Paris Descartes et Sorbonne Nouvelle Paris 3, lui confère un statut spécifique et un pourcentage important d'inscriptions en formation continue, entraînant un regroupement des deux cents heures d'enseignement sur quatre semaines par semestre.

Les modalités d'enseignement sont globalement en présentiel, avec cependant des capacités d'adaptation à un public étudiant spécifique : la mise en accessibilité de certaines formations est facilitée par le système de formation continue (particulièrement pour le master *Création artistique*). Cependant, il est très regrettable que le contact entre les formations et la mission handicap de l'Université Paris Descartes ne soit jamais mentionné : rien n'est indiqué sur la présence ou non d'un référent handicap dans les UFR ou de la mise aux normes des locaux pour l'accueil d'un public en situation de handicap. Les formations semblent souffrir d'un manque important de salles/de places pour tous les étudiants.

La modalité de contrôle de connaissances la plus pratiquée est le contrôle continu. À l'issue de la deuxième session, la meilleure des deux notes est retenue.

La place de la professionnalisation est importante dans toutes les formations évaluées. Cela se traduit par des systèmes de formation en alternance, la possibilité de faire des stages, des enseignements dispensés par des intervenants professionnels extérieurs à l'université, des mises en situation en classe, des projets tutorés et/ou des ateliers pratiques. Pour constituer et mener leur projet professionnel, les étudiants sont encadrés par les équipes pédagogiques pendant des cours dédiés, par leurs maîtres d'apprentissage et de stage ou directeurs de recherche et par les intervenants extérieurs. En filières professionnelles, les étudiants bénéficient des partenariats entre l'université et des entreprises de leurs spécialités.

Concernant la place du numérique, on note une disparité en fonction des formations, qu'une réflexion au niveau des UFR pourrait uniformiser. Il est en effet regrettable que seules certaines formations exploitent les plateformes Moodle et Rosetta et donnent une place conséquente à l'outil numérique et à l'utilisation des logiciels (ex. modules de e-Learning, apprentissage de logiciels ADOBE, ...). Le recours aux pédagogies innovantes semble généralisé dans les LP (pédagogie par projet, cours sur la communication numérique, les réseaux sociaux et la fabrication de livres numériques). L'expérience n'a pas encore été étendue à la licence SDL, qui prévoit cependant de tester les classes inversées dans un avenir proche. De même, il est souhaitable de généraliser la préparation aux certifications en langues (*test of english for international communication* - TOEIC, *test of english as a foreign language* - TOEFL).

La place de la recherche dans l'organisation pédagogique est principalement portée par les enseignants-chercheurs lors de leurs enseignements. De façon générale, le lien avec la recherche semble être marginal (participation des étudiants à des séminaires). On notera toutefois une passerelle plutôt bien exploitée vers la recherche dans le master *Création artistique*. De plus, certaines formations professionnelles (LP *Métiers du livre : documentation et bibliothèques*) offrent à leurs étudiants la possibilité d'assister, voire de participer, à des colloques sur leurs thèmes de spécialités.

Les échanges internationaux sont d'importance variable selon les formations. Le flux de sortants est, en général, assez faible, malgré l'existence de très nombreux partenariats. La LP *Métiers de la communication : chef de projet communication* tente de compenser cette faiblesse par l'offre de cours dispensés en anglais, sans toutefois en analyser suffisamment l'intérêt ni l'efficacité.

Les formations proposées sont ambitieuses et originales pour la plupart. Il importe de poursuivre et d'approfondir les partenariats, d'une part en accentuant l'indispensable lisibilité de leur fonctionnement, qui semble souvent tenir à l'investissement d'une petite équipe, d'autre part, en assurant la pérennité des accords avec le monde socio-économique.

Pilotage des formations

La composition des équipes pédagogiques semble équilibrée et cohérente, manifestant à la fois la volonté de s'ancrer équitablement dans le milieu académique et dans le monde professionnel, à l'exception de la LP *Métiers de la communication : chef de projet communication*, dont l'équipe est particulièrement floue, constituée d'intervenants se répartissant de manière inégale entre les différents groupes de spécialité, ce qui peut faire craindre un risque d'émiettement et de superficialité dû au nombre élevé de courtes interventions de professionnels différents. En général, les responsables pédagogiques, membres actifs de l'équipe pédagogique, sont clairement identifiés, facilement repérables et accessibles aux étudiants. Alors que les formations de premier cycle ont une vraie spécificité, le master *Création artistique* semble peiner à trouver une identité globale, même si le fait que chaque spécialité soit pilotée indépendamment des autres, par son propre binôme chercheur / professionnel, est compensé par deux réunions semestrielles de l'équipe pédagogique. Les modalités d'évaluation des étudiants et les règles de délivrance des crédits sont globalement bien renseignées et justifiées. La constitution, le rôle, et les modalités de réunion des jurys d'examen sont cependant parfois absents des dossiers. Lorsque les informations sont mentionnées, elles semblent cohérentes. Le portefeuille de compétences n'est pas présent dans toutes les formations. Les carnets de l'étudiant, souvent sous forme de brochure consultable en ligne, sont diffusés auprès des étudiants. Les attentes et objectifs des différents cours sont clarifiés à chaque premier cours par les enseignants eux-mêmes.

Des réunions d'équipe pédagogique sont organisées pour toutes les formations, à fréquence variable mais régulière. La composition du conseil de perfectionnement n'est pas clairement définie dans les dossiers, si bien qu'il est difficile de savoir si les étudiants et les professionnels y sont systématiquement représentés. L'absence de représentation des étudiants dans les conseils des LP et, pour le master *Création artistique*, d'artistes, y est particulièrement regrettable. Les filières ont cependant mis en place pour la plupart un lieu plus ou moins formalisé d'échanges avec les étudiants. De même, si l'évaluation des enseignements par les étudiants n'est pas formalisée, la majorité des formations a recours à des questionnaires, exploités par la suite pour l'amélioration des cours ou de la formation.

Résultats constatés

Quatre des cinq formations bénéficient d'une attractivité importante. Seule la LP *Métiers du livre : documentation et bibliothèques* affiche un nombre d'inscrits inférieur à ses capacités d'accueil. Les cinq formations ne fournissent que les chiffres de l'observatoire de la vie étudiante (OVE) sur l'insertion professionnelle des diplômés, sans prendre soin de les analyser ni de les exploiter.

En analysant les chiffres donnés, on peut noter un taux de réussite important pour toutes les formations (80 % en licence SDL, des taux voisins de 100 % en LP et 95 % en master). Les diplômés de la licence générale poursuivent les études à 85 %, mais surtout en master MEEF, et très peu en sciences du langage ou en linguistique. Les LP ont un taux d'insertion professionnelle très faible et privilégient une poursuite d'études en master, élément qui devrait faire l'objet d'une réflexion sur les débouchés et les objectifs de la formation. Les étudiants du master *Création artistique* s'insèrent diversement sur le marché du travail (entre 58 % et 80 % en fonction des spécificités artistiques) à 30 mois de la fin du diplôme, ce qui n'est pas très élevé. S'y ajoutent 10 % d'inscrits en thèse.

POINT D'ATTENTION

Le haut taux de poursuite des études pour les trois LP et le fait que les responsables de mention, notamment de la LP *Métiers de la communication : chargé de communication*, incitent les étudiants à poursuivre, amènent à s'interroger sur la pertinence de maintenir ces LP en l'état.

UNIVERSITÉ PARIS DIDEROT

AVIS GLOBAL

Le sérieux et l'investissement des équipes pédagogiques est particulièrement perceptible dans la rédaction des dossiers, globalement – à quelques exceptions près (master *Lettres*, licence *Arts du spectacle*) – clairs et précis, témoignant d'une réflexion approfondie et large sur le positionnement dans un milieu concurrentiel dense, sur les liens avec le milieu socio-économique et sur les compétences et connaissances indispensables à l'insertion des diplômés dans le monde professionnel ou à leur poursuite d'études. Ces formations du domaine *Arts, lettres, langues* (ALL) de l'Université Paris Diderot sont, dans l'ensemble, inscrites dans les dossiers comme spécifiques et/ou complémentaires au sein de la ComUE Université Sorbonne Paris-Cité (USPC).

Le domaine se caractérise par une architecture de grande envergure mettant en relation, à des degrés divers, l'ensemble des unités de formation et de recherche (UFR) : Linguistique, Études interculturelles de langues appliquées (EILA), Langues et civilisations de l'asie orientale (LCAO), Lettres, arts et cinéma (LAC) à laquelle est rattachée l'École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE), Études anglophones, Géographie, histoire, économie et sociétés (GHES). Par le jeu des éléments constitutifs de l'unité de formation (ECUE), des unités d'enseignement (UE) libres, des cours transversaux ou des UE de découverte se créent, entre les mentions, des possibilités de réorientations ou d'évolutions au sein du domaine, voire de domaines connexes. Ce maillage étroit crée les conditions à la fois de l'ouverture et de la complémentarité des parcours et confère au domaine une force d'originalité tout en lui procurant un terrain fertile aux expérimentations pédagogiques et à l'orientation vers l'inter- et la transdisciplinarité dans le monde contemporain. Ainsi, l'architecture organisationnelle dont fait état le domaine ALL de l'Université Paris Diderot ouvre les portes de spécialisations fortes, ancrées dans la recherche et de la professionnalisation, ouvertes sur des disciplines connexes mais aussi parfois plus distales. Cependant, la plupart des dossiers ne réussit pas à démontrer ni à suffisamment valoriser la cohésion de la mention et donne l'impression de disparités et de déséquilibres entre les spécialités en masters.

La politique des partenariats pédagogiques (conventionnements, coopérations, cohabilitations) avec des établissements prestigieux (INALCO, École des hautes études en sciences sociales (EHESS), École pratique des hautes études (EPHE), École normale supérieure (ENS) de Cachan, ENS de Lyon, autres universités publiques) est cohérente avec la volonté de proposer des formations de grande qualité. De même, globalement, la construction des programmes d'enseignement s'appuie efficacement sur une connaissance approfondie du tissu socio-économique dans lequel les formations évoluent.

Si la composition des équipes pédagogiques est extrêmement équilibrée – à l'exception notable de celle de la LP *Chargé de communication-Rédacteur technique* qui souffre d'un risque d'instabilité dû à un nombre d'enseignants-chercheurs très inférieur à celui des intervenants professionnels extérieurs –, on regrette, dans plusieurs disciplines, un sous-encadrement important et croissant qui, à terme, pourrait être problématique.

ANALYSE DÉTAILLÉE

Finalité des formations

La lecture des dossiers indique que la finalité majeure des formations proposées et animées par des équipes investies est de permettre aux étudiants d'acquérir des connaissances mais surtout des compétences destinées à les préparer au monde contemporain et à ses mutations tant technologiques que philosophiques et sociologiques. Globalement, les licences et masters du domaine, orientés recherche ou professionnalisation, exposent clairement les connaissances et compétences liées aux parcours proposés : si les formations de licence ont été pensées en fonction des possibilités de poursuite d'études, plutôt qu'en termes d'insertion professionnelle, à l'inverse, les formations de licence professionnelle (LP) et de master, ainsi que la licence langue étrangère appliquée (LEA), visant une intégration directe dans le monde socio-économique, font une analyse approfondie des objectifs professionnels, bien ciblés, pertinents et réalistes, comme l'indique notamment l'adéquation des insertions effectives des diplômés avec les métiers visés. Ainsi

les formations proposent-elles des enseignements qui visent à permettre l'acquisition des connaissances et compétences annoncées et relayées dans les fiches répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et les annexes descriptives au diplôme, quasi systématiquement présentes et exhaustives. Les étudiants en sont informés par divers supports et en diverses occasions. Les brochures exposant l'ensemble des informations requises sont en ligne sur les sites et présentées lors des salons et rentrées. De même, les poursuites d'études sont systématiquement fléchées et l'organisation des enseignements les rendent quasiment toujours possibles grâce aux liens entre les disciplines, les filières et les unités de formation et de recherche (UFR) et aux partenariats avec d'autres établissements parisiens.

La professionnalisation est étayée par les stages et professionnels intervenants mais aussi par l'alternance, y compris pour les licences généralistes et masters à visée professionalisante. Très actif et efficace, un réseau d'anciens diplômés, notamment dans la spécialité *Linguistique et informatique* de *Science du langage* (SDL) et dans les mentions des disciplines artistiques, très bien insérés professionnellement, sert d'appui au suivi des diplômés et de relais pour l'insertion et les stages des étudiants actuels : le principe pourrait être étendu aux autres mentions du domaine ALL.

Positionnement des formations dans l'environnement

Dans l'ensemble, les formations proposées par l'Université Paris Diderot dans le domaine ALL occupent une place de choix tant au plan local que national, voire plus rarement internationale (master *Langues, littératures, civilisations étrangères et régionales - LLCER*).

Elles se distinguent par un effort de mise en synergie non seulement entre les mentions du domaine mais aussi entre plusieurs UFR. Les parcours ainsi créés sont souvent rares par leurs intitulés, les articulations qu'ils offrent avec des départements ou UFR du domaine ou connexes, les enseignements communs sous la forme de séminaires et du dispositif majeure/mineure, présenté comme positif par toutes les équipes pédagogiques, en dépit de difficultés de mise en œuvre. Ces panachages, à la fois spécifiques et éclectiques, permettent ainsi élargissement et ouverture sur d'autres parcours, ou des combinatoires qui introduisent de fortes dimensions culturelles dans des compétences techniques précises. Un autre avantage de ces collaborations pédagogiques internes est de permettre la mise en œuvre de la formation sur des « compétences communes », qui sous-tendent l'exercice de plusieurs métiers. L'originalité de ces mentions tient aussi aux modalités d'enseignement, prévoyant notamment des formations en alternance pour les parcours professionnels tant en licence qu'en master. Il est d'autant plus regrettable que ces spécificités ne soient pas suffisamment mises en valeur : en dehors de la renommée acquise de l'université, les formations auraient parfois à faire un effort de positionnement par rapport aux autres universités. Si quelques analyses sont fournies pour l'espace parisien, très peu le sont pour la France. Aucune tentative de positionnement sur le marché de l'offre européenne de formation n'est faite.

La finalité affichée des partenariats pédagogiques, scientifiques et professionnels est cohérente avec les objectifs des formations. Les partenariats avec les établissements universitaires parisiens (Paris Sorbonne Nouvelle, Paris Sorbonne, Paris Ouest Nanterre la Défense, Paris 13) ou écoles (INALCO, EPHE, EHESS, ENS de Cachan, ENS de Lyon…) visent à initier les étudiants à la recherche et/ou les préparer à l'agrégation. L'existence d'un Institut des écoles doctorales au sein de l'Université Paris Diderot permet d'espérer une réflexion approfondie pour pallier la baisse des inscriptions en doctorat des diplômés des masters.

Pour renforcer la formation à la professionnalisation, le domaine ALL s'appuie sur des partenariats ciblés avec les milieux socio-professionnels : chaque parcours a su adapter des relations idoines avec les milieux respectifs et veiller à l'implication des professionnels et à la désignation de tuteurs de stage, de façon à rendre constant le suivi des évolutions des attendus du milieu socio-professionnel. Il serait cependant plus fructueux de formaliser ces accords avec des secteurs de métiers visés, plutôt que de se contenter de liens individuels avec les formateurs professionnels ou avec des lieux d'accueil de stage. Des partenariats innovants pourraient être mis en place, bénéfiques pour les étudiants et insérant ainsi mieux les formations dans les territoires et dans les domaines professionnels. Une exception notable, cependant : la seule action réellement innovante est celle de la spécialité *Coréen* du master *LLCER*, qui organise des rendez-vous avec des entreprises coréennes en France.

Les conventions à l'international se font davantage au niveau de l'Université et/ou des UFR que des mentions, à l'exception notable des mentions de langues étrangères. Même si des chiffres comparatifs ne sont pas cités pour attester du succès des échanges Erasmus, on regrette qu'au côté de flux entrants élevés, les flux sortants restent faibles, hormis dans les parcours *LLCER* ou *Études Anglophones* pour lesquels les échanges sont

obligatoires. Le faible taux de mobilité sortante devrait conduire le bureau des relations internationales (BRI) et les équipes pédagogiques à déterminer des stratégies d'incitation à la mobilité et à faciliter les procédures.

Organisation pédagogique des formations

La richesse de l'offre d'options et de spécialités est expliquée et détaillée de façon inégale dans les dossiers : l'organisation et le contenu sont clairement présentés pour la licence et le master LLCER et pour le master *Cinéma, documentaire, médias* (CDM) mais trop brièvement dans les dossiers d'autres formations, en particulier des mentions *Lettres*.

Il ressort pourtant de l'étude des dossiers une grande cohérence des stratégies pédagogiques qui animent les équipes, afin de permettre à l'étudiant d'être en capacité de traiter les connaissances de manière plurielle, dans une perspective à la fois disciplinaire et transdisciplinaire. La macro-architecture du domaine ALL de l'Université Paris Diderot fait apparaître que la philosophie d'ancrage spécialisé est systématiquement mise en perspective par des apports issus d'autres spécialités, tant par le jeu des majeures/mineures que par les cours interdisciplinaires liés à la proximité et aux partenariats avec les UFR du même domaine, voire d'autres domaines. Il est cependant à noter que les spécialités de langues asiatiques de la licence *LLCER*, destinées aux débutants, ne peuvent pas pousser les diversifications de contenus aussi loin que dans la spécialité *Anglais*, dont les étudiants ont déjà une certaine maîtrise de la langue étudiée en fin de lycée. À noter aussi que le nombre d'heures d'UE « libres » est étonnamment élevé dans le master *LLCER* en spécialité *Vietnamien*, et que, du fait de sa complexité, le système de la licence *LLCER* en partenariat avec d'autres UFR n'a pas fonctionné en licence *SDL*.

La spécialisation progressive des formations est généralement claire et bien mise en évidence. Les modalités d'enseignement sont cohérentes et varient en fonction de la spécialité de la formation et de ses objectifs professionnalisants ou non. Les formations « générales » sont souvent accessibles à un public varié et présentant des spécificités d'accueil ou ayant des contraintes particulières (validation des acquis de l'expérience (VAE), situation de handicap, sportifs, salariés, etc.). Certains dossiers mentionnent leur collaboration avec la mission handicap de l'Université Paris Diderot, ce qui favorise la prise en charge des étudiants qui en dépendent ainsi que le bon fonctionnement de leur scolarité. Toutefois, l'enseignement des langues secondes semble poser souci : certains cours se faisant à distance, en ligne et non en présentiel, la progressivité des enseignements et la vérification des acquis en communication orale sont incertains. De même, si les formations à visées professionnelles utilisent régulièrement des logiciels propres à leur domaine et que certaines formations « générales » cherchent à former leurs étudiants aux bases de la bureautique, il est regrettable que, en dehors de la plateforme d'enseignement en ligne (Moodle), le recours au numérique soit inégal et qu'il ne fasse pas l'objet d'une réflexion sur son intérêt, sur son efficacité ni sur les modalités de mise en œuvre.

Si les certifications en langues (*test of english for international communication-TOEIC*, *test of english as a foreign language-TOEFL*) et en informatique (certification informatique et internet-C2i) sont encouragées, les formations gagneraient à réfléchir à l'établissement d'un processus efficace pour y préparer les étudiants.

Globalement, les formations sont construites en connaissance et en cohérence du contexte socio-économique dans lequel elles évoluent. La formation à la professionnalisation est développée au travers de partenariats professionnels, relativement classiques : stages de quelques semaines à plusieurs mois, apprentissage ou alternance, enseignements dispensés par des professionnels ou encore projets tutorés. Des modules, ateliers et autres formes de cours autour de la préparation aux stages, à la pratique du domaine étudié et/ou à la connaissance du contexte professionnel des formations sont proposés aux étudiants. Les stagiaires ont un tuteur parmi le corps enseignant. Les formations professionnalisantes proposent un livret de stage, des cours de retours sur expériences en stage et des visites de stages par les enseignants-référents.

La recherche est au cœur des processus de formation tant par les enseignants qui y contribuent et leur implication dans des laboratoires (équipe d'accueil - EA et/ou unité mixte de recherche - UMR), disciplinaires ou transdisciplinaires – Laboratoire de recherches sur les cultures anglophones (LARCA, UMR 8225), Centre de linguistique inter-langues, de lexicologie, de linguistique anglaise et de corpus-Atelier de recherche sur la parole (CLILLAC-ARP, EA 3967), Centre d'études et de recherches interdisciplinaires de l'UFR LAC (CERILAC, EA 4410), Laboratoire de linguistique formelle (UMR 7110) et Laboratoire d'histoire des théories linguistiques (UMR 7597) – que par leurs publications et leur capacité à organiser des colloques internationaux auxquels ils associent les étudiants, et ce, dès la licence. Les enseignants nourrissent la plupart du temps leurs enseignements avec le fruit de leurs recherches. Les étudiants de master peuvent même s'entraîner à la

valorisation de leurs travaux lors de colloques organisés par leur formation, notamment au travers de la présentation de posters. Le fort tuilage fait entre les ateliers du parcours *Études cinématographiques* de la troisième année (L3) de licence *Arts du spectacle* et le master *CDM* crée une architecture qui renforce l'efficacité de l'initiation à la recherche en licence et l'attractivité du master, ce qui pourrait être étendu aux autres disciplines.

L'internationalisation des formations est inégale selon les domaines de formation : outre les nombreuses possibilités d'échanges européens et internationaux, notamment vers l'Asie et les États-Unis, les spécialités de langues se distinguent par l'établissement d'un double diplôme LLCER avec le Japon et la construction d'un diplôme en *Études anglophones* en cursus intégré avec quatre autres universités européennes et une université américaine.

Pilotage des formations

La composition des équipes pédagogiques semble cohérente, avec cependant la notable absence d'enseignants de langues secondes. Globalement, la proportion d'enseignants-chercheurs oscille entre un tiers et deux tiers de l'effectif total en fonction des spécialités. Un sous-encadrement généralisé, plus particulièrement encore dans la licence *Arts du spectacle* et dans la spécialité *Coréen* de la licence LLCER, incite cependant à engager une réflexion sur les enjeux d'un renforcement de l'équipe de formation. La question est extrêmement préoccupante pour la LP *Chargé de communication-Rédacteur technique*, où un déséquilibre important est observable : la faible proportion d'enseignants-chercheurs (un quart des enseignements), au regard du nombre d'intervenants professionnels extérieurs, interroge sur la réalité de l'ancrage universitaire de la formation.

Pour l'orientation la plus adaptée des futurs étudiants et pour l'information des inscrits, les carnets de l'étudiant, souvent sous forme de brochure consultable en ligne, sont diffusés en début d'année. Les attentes et objectifs en termes de connaissances et de compétences à acquérir sont transparents, clarifiés et diffusés à chaque premier cours par les enseignants eux-mêmes. L'aide à la réussite (domaine oral ou écrit), lorsqu'elle est proposée, se fait sous la forme de dispositifs variés : jeux de rôle, notes de synthèse, carnets de bord, tutorat en licence et en master par le biais de doctorants...

Les responsabilités pédagogiques sont clairement identifiées et sont assumées, en général, par des membres actifs et titulaires de l'équipe pédagogique. Des réunions d'équipe sont organisées, à fréquence variable selon les formations. Si la présence des représentants des étudiants n'est pas toujours mentionnée, celle des intervenants extérieurs est non négligeable, et ce dans toutes les formations à l'exception des mentions de *Lettres* pour lesquelles l'information est absente. Le rôle des étudiants semble globalement négligé dans le processus d'autoévaluation ou d'amélioration continue de la formation. La question du renforcement du rôle du conseil de perfectionnement se pose pour toutes les formations du domaine. Une mention particulière doit être faite à la licence SDL, qui gagnerait à repenser son usage du conseil de perfectionnement auquel elle ne semble pas trouver d'utilité en l'état. À noter à l'actif de la grande majorité des formations, le recours à des questionnaires d'évaluation des enseignements par les étudiants. Il est cependant regrettable que tous les dossiers ne fassent pas état de la prise en compte des résultats des diverses procédures d'évaluation des formations. La mise en place de conseils et de lieux d'échanges (conseil de perfectionnement, conseil de département, conseil pédagogique) permettrait aux formations évaluées de bénéficier d'une plus grande implication des étudiants dans le pilotage de la formation et d'une plus grande réactivité pour une amélioration continue.

Les modalités d'évaluation des étudiants et les règles de délivrance des crédits sont globalement variées (50 % de contrôle continu et 50 % de contrôle terminal, sur la base de travaux écrits et oraux), bien renseignées et en cohérence avec les objectifs de la formation. Les informations sur la constitution du jury d'examen, son rôle et ses modalités de réunion sont parfois absentes des dossiers. La mise en œuvre systématique du portefeuille de compétences améliorerait les chances d'insertion professionnelle des diplômés.

Résultats constatés

Les effectifs sont stables ou en légère hausse, avec une forte attractivité notamment en licence *LLCER* et *LEA* pour les spécialités de langues asiatiques (*Vietnamien* exclu). Les cursus de master ont des étalements d'études en particulier pour les étudiants qui font stage et mémoire et qui ne parviennent pas à terminer le

second par manque de temps la première année. Presque toutes les formations ont connu des effectifs à la hausse, plus faible cependant pour la LP *Rédacteur technique*. Le recrutement est à dominante locale et en formation initiale, mais les cursus de langues recrutent à l'international (en particulier en *Chinois* et en master *SDL*). On constate cependant peu de reprises d'études et de formation continue. Pour le master *Etudes anglophones*, il est à remarquer que la spécialité professionnelle *Intelligence et innovation culturelle*, par apprentissage, est la plus attractive.

Les taux de réussite sont voisins ou supérieurs à 50 % en fin de licence (inférieurs en *LEA anglais-allemand*), voisins de 70 % en master (supérieurs en *CDM*, mais inférieurs en *LLCER* spécialités *Chinois*, *Coréen*, *Japonais*, *Vietnamien*).

Le suivi des diplômés pose problème aux équipes pédagogiques. Pour sept des 11 formations, les données sont à revoir. Il s'agit d'enquêtes réalisées par l'observatoire de la vie étudiante (OVE), le plus souvent, qui ne rencontrent que rarement le succès escompté et, en outre, peu analysées et exploitées par les équipes pédagogiques. Toutefois les enseignants-chercheurs qui animent les formations s'efforcent de faire des enquêtes en interne, sauf en licence *Lettres*. Les diplômés des licences généralistes s'engagent généralement dans une poursuite d'études, souvent dans la même université (50 % d'*Arts du spectacle* et de *LEA*, depuis l'ouverture des spécialités de langues asiatiques, 35 % de *SDL*). En ce qui concerne les diplômés de master, 60 à 90 % trouvent un emploi dans l'année qui suit l'obtention du diplôme. Les données relatives à l'adéquation entre la formation et le domaine et le niveau d'insertion professionnelle sont réduites, peu fiables et/ou difficilement exploitables et comparables : les enquêtes de l'observatoire de la vie étudiante (OVE) et les enquêtes internes présentent en effet des résultats contradictoires, en particulier pour le master *LLCER*. La poursuite en doctorat est à revoir pour certains masters, peut-être avec le renforcement du positionnement de la dimension recherche. Si le master *LLCER* spécialité *Japonais* et le master *SDL* spécialité *Linguistique et informatique* (50 % des étudiants avec convention industrielle de formation par la recherche (CIFRE) ou allocation doctorale) ont des taux de poursuite en doctorat importants, les autres masters se distinguent surtout par une faible poursuite en thèse.

POINTS D'ATTENTION

Un point d'attention devrait être porté sur les équipes pédagogiques : si leur composition est extrêmement équilibrée, on regrette un sous-encadrement important qui, à terme, pourrait être problématique.

Outre un fort déséquilibre de l'équipe pédagogique, la LP *Chargé de communication-Rédacteur technique* est caractérisée par des incohérences dans le dossier, plutôt désorganisé et difficile à lire et à évaluer. L'ancrage universitaire gagnerait à être plus affirmé ; de même une formalisation des nombreux contacts avec le monde professionnel et une participation, dans les conseils de perfectionnement, de personnalités extérieures à l'établissement, permettraient de mieux anticiper les changements du milieu socio-professionnel, de moderniser les pratiques et de faire évoluer une formation qui a tendance à rester sur ses acquis.

Licence suspendue, la L3 *Sciences du Langage* devrait s'interroger sur l'opportunité de créer une licence complète.

UNIVERSITÉ SORBONNE NOUVELLE - PARIS 3

AVIS GLOBAL

Le présent rapport établit un bilan sur la base de l'évaluation de vingt-deux formations de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3, qui n'ont pas été présentées selon leur champ précisant leurs affinités scientifiques, ou donnant simplement une idée de leur cohérence d'ensemble. Cela est d'autant plus étonnant que, dans son document global d'autoévaluation, l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 affirme de manière très pertinente disposer d'un positionnement stratégique clair dans certains domaines bien identifiés.

Si cela ne pose pas de problème de lisibilité, les formations en question étant dotées d'intitulés relativement classiques pour la plupart, il en résulte l'impression regrettable, même si une étude détaillée tend à prouver qu'elle est sans doute erronée, que l'offre de formation est structurée à partir d'éléments disparates plutôt que pensée de manière globale. Cela est d'autant plus regrettable qu'un effort en la matière aurait pu apporter un début de réponse logique à une spécificité souvent soulignée dans les documents d'autoévaluation fournis par les responsables de formation, à savoir la localisation de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 dans un environnement parisien et francilien particulièrement concurrentiel, où la clarté de l'affichage peut constituer un gage supplémentaire d'attractivité.

Les formations regroupées ici présentent un certain nombre de qualités indéniables et reconnues par les étudiants invités à s'exprimer à leur endroit. Elles sont généralement bien construites, en fonction d'objectifs scientifiques et pédagogiques à la fois clairement définis et mûrement réfléchis, mais également en tenant compte des particularismes de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3, de son histoire (certaines disciplines, comme les études théâtrales, y sont apparues pour la première fois en France dans le champ universitaire) et de son environnement immédiat. Cela s'inscrit dans une logique visant à pérenniser une attractivité réelle dans un espace géographique concurrentiel, où l'offre de formation tend à se diversifier. L'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 ne fait pas le choix de l'innovation à tout prix, ce que l'on ne peut lui reprocher tant les formations en question ont fait la preuve par le passé de leur efficacité.

De plus, les formations ménagent une certaine souplesse. Cela implique notamment un recours de plus en plus fréquent à un système de majeures / mineures, et la multiplication des enseignements transversaux, pour tenir compte de la nécessité toujours possible d'une réorientation et proposer aux étudiants d'être acteurs et auteurs de leur plan d'études. L'efficacité de ce système est d'ailleurs garantie par l'existence d'un Bureau des enseignements transversaux (BET) qui centralise et pilote l'offre d'enseignements et permet de repérer plus rapidement les passerelles, dans un contexte où les croisements multiples et multilatéraux pourraient nuire à la lisibilité de l'ensemble.

Par le jeu des passerelles et le nombre de ramifications entre unités d'enseignement (UE), en plus d'une structuration autour d'un tronc commun cohérent, l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 offre l'accès à des débouchés multiples, à l'aune des possibilités pléthoriques en matière de disciplines et de langues proposées à l'étude. L'on note même quelques raretés, à commencer par le sanskrit. Sauf pour le master *Études européennes et internationales* (EEI), cependant, les passerelles ne font pas l'objet d'un guidage formalisé, lequel est délégué au BET – du moins peut-on le supposer à la lecture des documents fournis.

L'offre de formation de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 est par conséquent très vaste. On remarque d'emblée le caractère extrêmement pointu, voire unique à l'échelon national et peut-être international, de certaines formations. Plusieurs d'entre elles abordent en effet des aires culturelles ou des périodes historiques sans les associer, comme cela se fait souvent par ailleurs, à un contexte plus large (domaine lusophone, monde anglophone de la Renaissance aux Lumières et au Romantisme, pour ne citer que deux exemples significatifs). D'autres se positionnent d'emblée sur des terrains de formation innovants, comme par exemple la licence professionnelle *Conseil en écriture professionnelle et privée, écrivain public* ou le parcours *Muséologie et nouveaux médias* du master *Arts* (*Médiation culturelle*).

Les formations regroupées ici participent donc pleinement au renforcement de la réputation déjà bien assise de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 comme université de premier plan dans le domaine des arts et celui

des lettres et sciences humaines (LSH). Seul pourrait nuire à cette réputation un effet de doublon avec les formations proposées par des universités proches, comme l'Université Paris Descartes et l'Université Paris Diderot. Il était jusqu'à il y a peu question d'empêcher cette redondance au moyen du projet de fusion entre ces trois partenaires, en particulier, et même d'autres proposant des formations moins proches, au sein de la communauté d'universités et établissements (ComUE) Université Sorbonne Paris Cité (USPC). On peut craindre que l'abandon partiel de ce projet, qui verra sa voilure réduite pour ne préserver qu'une partie des partenariats, ne soit synonyme d'isolement, ce que l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 pense raisonnablement pouvoir compenser par une relocalisation de certaines formations. L'équipe présidentielle fait en effet état de perspectives d'avenir ambitieuses, caractérisées par un projet immobilier dans le quartier de la Nation à Paris et un autre à Aubervilliers en Seine-Saint-Denis (Campus Condorcet). Gageons que ces nouveaux locaux permettront à l'Université de compléter le maillage socio-économique existant et de donner une nouvelle envergure aux partenariats avec d'autres établissements de formation tels que l'École normale supérieure (ENS), l'École supérieure d'art dramatique (ESAD) ou les écoles supérieures d'arts appliqués Boulle et Duperré. Cependant, si des mutualisations d'enseignements sont parfois proposées, elles se font essentiellement avec des partenaires externes (entre le master *Didactique des langues* - DDL et l'École pratique des hautes études - EPHE, par exemple). Au sein du groupe de formations soumis à l'évaluation, rien ne permet d'attester une capacité de coordination ou de mutualisation entre éléments constitutifs d'un tout cohérent.

Enfin, il est regrettable que manquent toujours à l'appel, dans quelques mentions, certains éléments pourtant obligatoires. Le stage est absent de formations où il devrait figurer, ainsi parfois que le supplément au diplôme (SD). Les fiches du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), quand elles existent, ne sont pas toujours suffisamment lisibles. Le conseil de perfectionnement, lui aussi obligatoire, existe parfois sans bénéficier d'une composition conforme aux attentes en la matière, et se réunit, dans certains cas, de manière trop épisodique. Il conviendra de remédier à ces manquements dans les meilleurs délais afin de mettre les formations en adéquation avec la réglementation en vigueur.

ANALYSE DÉTAILLÉE

Finalité des formations

Les objectifs des formations sont présentés de manière très claire, et correspondent au but affiché d'acquisition de savoirs et de compétences nécessaires à la poursuite d'études ou à l'insertion professionnelle dans les domaines concernés. Quelques formations, toutefois, mériteraient de présenter plus clairement leurs objectifs et de gagner par là en lisibilité : ainsi de la licence professionnelle *Conseil en écriture professionnelle et privée, écrivain public* pour ce qui concerne les différents contextes professionnels visés, ou du master *Théâtre* dont les finalités sont explicitées pour la mention mais insuffisamment détaillées par parcours.

L'adéquation des compétences acquises avec les débouchés prévus est en général très bonne, que l'éventail de métiers visés soit large ou plus restreint. Les débouchés sont parfois très nombreux (masters *Langues étrangères appliquées* - LEA, *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* - LLCER). Les maquettes sont généralement bien construites en fonction des emplois auxquels les formations préparent. De la même manière, les objectifs scientifiques sont pensés à partir d'une réflexion pertinente sur le bassin d'emploi. La qualité d'ensemble est entachée d'un nombre relativement réduit d'exceptions. On note par exemple que, pour la mention de master EEI, les objectifs ne sont pas assez clairement définis. Certaines formations présentent par ailleurs comme seul débouché les concours de l'enseignement, d'autres n'assurant pas la pertinence de leur visée professionnalisante en s'appuyant sur un nombre suffisant d'intervenants extérieurs (licence *Sciences du langage* - SDL, master DDL, master EEI). La dimension professionnalisante semble dans certains cas inexistante. Le dossier d'autoévaluation de la licence LLCER, par exemple, n'aborde pas assez cet aspect. Quatre formations se contentent également de déléguer les modules de professionnalisation au BET.

Sauf pour de rares exceptions, les intitulés des formations sont généralement en cohérence avec les contenus et les objectifs visés. Il faut cependant signaler que la licence *Arts* gagnerait en lisibilité en optant pour l'intitulé *Médiation culturelle*, et que le partage très inégal entre les enseignants venus des études théâtrales et ceux venus des études cinématographiques et audiovisuelles au sein de l'équipe pédagogique de la licence professionnelle *Conception costume de scène et d'écran* crée inévitablement un déséquilibre entre ces deux

composantes dans la formation dispensée. De façon comparable, on peut regretter l'intitulé choisi pour la licence professionnelle *Scénographie théâtrale et événementielle*, puisque la scénographie événementielle apparaît dans cette formation comme un domaine connexe et non central, contrairement à ce que laisse penser l'appellation choisie. Enfin, l'intitulé de la licence professionnelle *Conception costume de scène et d'écran* paraît limitatif, car la conception n'est qu'une petite partie du métier de créateur de costumes.

Positionnement des formations dans l'environnement

Dans le domaine des arts et médias, les formations s'inscrivent dans une histoire de l'enseignement des universités parisiennes à l'intérieur de laquelle elles ont pu jouer un rôle fondateur (ainsi pour les études théâtrales, créées en 1959) qui leur confère aujourd'hui encore un fort positionnement symbolique. L'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 a été en effet l'une des premières, en France, à intégrer dans le monde académique des disciplines liées à l'art de la représentation et à sa culture. S'il convient de souligner que l'offre de formation s'est depuis lors grandement enrichie à Paris et dans la région Ile-de-France (des parcours similaires existant à l'Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis, à l'Université Paris Ouest-Nanterre-La Défense et à l'Université Paris Diderot), conséquence de la forte attractivité de ces disciplines pour les étudiants, la diversité de celle proposée par l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 contribue à préserver son originalité dans un contexte tendu où l'emploi a tendance à se raréfier. Il convient par ailleurs de relever que le domaine s'enrichit de la présence d'une des rares mentions de licence en médiation culturelle à l'échelle nationale.

Dans le domaine des lettres et des langues, concernant le positionnement, les responsables de formation ne nient pas ce qui est de l'ordre de l'évidence, à savoir leur situation dans un environnement fortement concurrentiel. Pour pallier cette difficulté, la solution envisagée, fort pertinente, consiste à innover en matière de spécificité en s'appuyant sur l'adossement des formations à une recherche de tout premier plan. La marge de progrès dans ce domaine reste toutefois grande. Certaines unités de recherche ne sont pas suffisamment impliquées dans les formations, qui ne profitent parfois pas d'un adossement scientifique (licence LEA, master LLCER). Une autre stratégie, tout aussi cohérente, consiste à gommer l'effet de concurrence en mettant en place des partenariats avec d'autres formations dispensées dans les universités voisines (entre le master LEA et les départements de Langues étrangères appliquées de Paris Diderot et Paris 13, entre la licence SDL et l'Université Pierre et Marie Curie - UPMC pour la mineure *Professorat des écoles*). Enfin, les formations se distinguent de leurs concurrentes par leur capacité à cultiver l'ouverture à l'international, bien que cette dernière mérite d'être accentuée dans certains cas particuliers (master DDL, master *Lettres modernes* et licence LEA).

Malgré ce constat globalement positif, il existe une réelle possibilité d'amélioration, qui passera par l'aplanissement des différences de niveau d'exposition au monde professionnel entre les formations, celui-ci restant, pour certaines, insuffisant (licence LEA, licence *Lettres modernes*, licence LLCER, master SDL, master EEI), et, bien souvent, insuffisamment réfléchi. En effet, si les mentions de licence et de master font dans l'ensemble un effort en ce sens, le master EEI n'est pas assez lié à son environnement professionnel et quelques autres formations doivent encore considérablement s'améliorer dans ce domaine.

Un équilibre entre les formations généralistes et les formations professionnelles en arts a pu être trouvé : des passerelles et des mutualisations internes ont été mises en place, voire des parcours conjoints avec d'autres établissements dont les écoles supérieures d'arts appliqués Boulle et Duperré, l'École supérieure d'art dramatique de Paris, l'École normale supérieure, l'Université Paris Ouest-Nanterre-La-Défense, ainsi qu'un partenariat avec le Centre de formation d'apprentis Formasup Paris.

Des stages longs sont parfois obligatoires en deuxième année de master (M2) et souvent recommandés pour une durée plus réduite en première année (M1). On note cependant que, dans certains cas, le stage, même d'une durée moins importante, n'est toujours pas mis en place. En master SDL, comme en master LEA, l'obligation d'effectuer un stage n'est pas respectée dans toutes les spécialités, contrairement aux normes en vigueur. Les stages, ainsi que les projets réalisés par les étudiants, offrent pourtant un cadre idéal pour la mise en place ou la préservation de partenariats socio-économiques, qui existent bel et bien pour certaines formations, avec des organismes publics ou privés. On note simplement que ces collaborations gagneraient souvent à être formalisées, par exemple par l'appartenance à des réseaux, comme c'est le cas pour l'*European Masters on Conference Interpreting* (EMCI). Par ailleurs, seuls quelques masters (LLCER, EEI, *Traduction et interprétation* - T&I) proposent d'accompagner les étudiants dans la construction individualisée de leur projet professionnel.

En termes d'ouverture internationale, on apprécie tout particulièrement l'originalité du parcours *International Master in Audiovisual and Cinema Studies* (IMACS) du master *Cinéma et audiovisuel*, conçu comme une formation internationale délivrée par 13 universités à une soixantaine d'étudiants, au terme d'un parcours de deux ans impliquant une formation à 50 % dans l'université d'origine et 50 % dans deux universités d'accueil différentes.

Il serait souhaitable de rendre plus lisibles les fiches du Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) de certaines formations (licence LEA, master EEI) ; et, d'une manière générale, d'initier ou de consolider une culture de l'autoévaluation en continu et non uniquement sur sollicitation du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres), en profitant plus des instruments de suivi.

Organisation pédagogique des formations

L'organisation pédagogique des formations s'articule autour d'enseignements qui s'effectuent en présentiel dans la plupart des cas. Il est parfois possible de suivre un cursus intégralement à distance, mais en s'acquittant d'un tarif d'inscription à part, dont le montant n'est pas précisé (parcours *Anglais* de la mention de licence LLCER). Néanmoins, l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 propose dans certains cas une solution originale, le présentiel enrichi, c'est-à-dire couplé à une part d'enseignement numérique et à distance (ENEAD). Cela relève d'un bon degré de réflexion sur la place du numérique au sein des formations, qui proposent un éventail de possibilités incluant cette solution hybride. Certaines formations ont même recours à la plateforme *Dailymotion* pour les cours (master DDL). On peut malheureusement déplorer que d'autres formations limitent l'usage du numérique à la mise à profit d'outils collaboratifs d'enseignement à distance (de type Moodle), voire se dispensent d'aborder l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans leur dossier d'autoévaluation. Les formations du domaine Arts et médias se caractérisent toutes par la richesse des enseignements proposés aux étudiants qui ont ainsi accès à un très large éventail de cours et d'expériences. La construction d'un socle théorique disciplinaire et la spécialisation progressive sont privilégiées dès la licence (par exemple pour la licence *Arts du spectacle* où sont distingués deux parcours-types), ce qui est une assurance de qualité. On peut cependant craindre que la multiplication des enseignements de mineures, en licence, ne soit source de perplexité pour de jeunes étudiants. Il importe donc, tout en préservant cette richesse, de dessiner plus nettement des itinéraires de formation adaptés aux besoins et aux projets personnels des étudiants.

Les modalités d'évaluation des enseignements sont correctement renseignées et transmises aux étudiants, de même que les informations sur leur organisation. Seuls manquent, trop souvent, le détail de la composition du jury d'examen, ainsi que des précisions sur la manière d'acquérir les connaissances. Mais si, dans l'ensemble, l'organisation pédagogique permet de répondre à ce qui est attendu des formations, on note certaines disparités, en termes de lisibilité ou de capacité à réaliser concrètement les objectifs. Les rédacteurs et rédactrices des dossiers d'autoévaluation en ont bien conscience. Ils ou elles soulignent fréquemment un manque croissant d'adéquation entre les ambitions, salutaires et cohérentes, des formations dont ils ou elles sont responsables, et un manque parfois criant de moyens humains idoines, voire, dans le pire des cas, des conditions matérielles nécessaires à atteindre en toute sérénité les objectifs fixés. En matière de formation comme ailleurs, les meilleures intentions ne sauraient s'accommoder de conditions pratiques qui empêchent des intervenants de haut niveau de fournir un travail efficace et productif, à la hauteur de leur qualité.

Par conséquent, il serait bon d'imaginer de quelle manière il est globalement envisageable de niveler les disparités entre formations, pour éviter que quelques exceptions n'entachent une offre en Lettres et Langues dans l'ensemble très satisfaisante. Ces disparités flagrantes entre les formations sont signe d'un manque d'harmonisation, plutôt que de cohérence. Elles peuvent nécessiter un rééquilibrage des moyens alloués à certaines formations, ou une incitation, de la part de la Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU), à mettre en place, ou du moins à mieux mettre à profit, les outils de l'autoévaluation. Plus globalement, il serait salutaire que les services centraux de l'Université puissent doter les formations des moyens humains et des conditions matérielles nécessaires à une meilleure répartition des tâches de pilotage et à la mise en place des humanités numériques, pour assurer à l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 un rayonnement pérennisé par sa capacité à relever ces nouveaux défis.

Un effort évident apparaît dans l'ensemble des formations en Arts et médias quant à la place réservée au numérique et aux innovations pédagogiques : il se manifeste très clairement, en particulier, dans le parcours *Applications Informatiques : Gestion, éducation aux médias, E-formation* (AIGEME) du master *Information-Communication*. Il faut aussi signaler le recours aux dispositifs pédagogiques innovants au sein de la licence

Arts du spectacle, notamment le développement d'une pédagogie par projet, ou encore les *Pecha Kucha* qui stimulent concentration, synthèse et expression orale. Cependant, toutes les formations ne sont pas aussi explicites dans leur présentation détaillée de ces domaines.

Pilotage des formations

En ce qui concerne le pilotage, on observe une fois de plus de grandes disparités. Car si la politique de l'Université en matière de ressources humaines est présentée comme poursuivant un but de stabilisation malgré des contraintes budgétaires croissantes, les documents livrés font état d'une baisse du nombre des enseignants titulaires au profit des enseignants contractuels. On trouve ainsi peu de titulaires notamment dans les matières non linguistiques en LEA, alors que l'encadrement par des titulaires est jugé très bon en licence SDL. Les licences professionnelles sont sous la responsabilité d'un universitaire (enseignant-chercheur ou professeur agrégé détaché du secondaire - PRAG) et leurs équipes sont renforcées de la présence d'enseignants-chercheurs de disciplines complémentaires (pour les licences professionnelles *Conception costume de scène et d'écran* et *Scénographie théâtrale et événementielle*). Il existe également un hiatus entre les formations dont l'équipe pédagogique est constituée principalement d'enseignants-chercheurs et celles qui doivent s'accommoder d'une équipe pédagogique à la composition moins homogène, voire moins nombreuse. Car même quand le ratio entre enseignants-chercheurs et chargés de cours est confortable, cela ne suffit pas toujours à proposer un taux d'encadrement acceptable.

L'implantation en région francilienne et les liens avec le tissu socio-économique permettent de faire intervenir des professionnels majoritairement positionnés en cœur de métier. On constate ainsi un manque d'intervenants professionnels dans certaines mentions (licence SDL, master DDL, master EEI). Dans la majorité des cas, les responsabilités respectives des uns et des autres sont réparties de manière uniforme. Il est cependant à déplorer que, pour trois formations, les données nécessaires pour évaluer la cohérence du pilotage ne soient pas fournies (licence LEA, licence LLCER, master EEI). Il faut néanmoins souligner que, si les équipes pédagogiques ne sont parfois pas suffisamment étoffées, on note un fort investissement de leur part. De ce fait, la charge de travail supplémentaire ne permet pas toujours la mise en place ou l'appropriation des outils visant normalement au développement d'un pilotage opérationnel. On peut donc estimer que l'absence, dans certains cas, de dispositifs d'aide à la réussite ou d'un conseil de perfectionnement (licence LEA) s'explique au moins partiellement par un ratio enseignants/étudiants défavorable. On peut difficilement émettre la même conclusion concernant le supplément au diplôme, qui est souvent inexistant (seul le SD du master LEA est réellement opérationnel), puisque sa réalisation est normalement déléguée à un service spécifique de l'Université.

Résultats constatés

Pour ce qui est des résultats constatés, les formations sont globalement attractives à très attractives : on peut citer, entre autres exemples, les environ 12.000 candidatures en licence *Information-Communication*, ou encore 1.200 à 1.500 candidatures pour le master *Cinéma et audiovisuel*. Certaines formations comptent même un nombre important d'étudiants venus d'autres universités françaises et étrangères. On compte, par exemple, jusqu'à 50 % d'étudiants étrangers/ères en master DDL. Certains taux de réussite et d'insertion professionnelle sont de haute tenue. Par exemple, le master T&I affiche environ 90 % de taux de réussite et entre 80 et 100 % d'insertion professionnelle à 30 mois. Le master LLCER affiche quant à lui un taux de réussite de 100 % en M2 pour les spécialités *Management des projets internationaux* et *Journalisme européen*. Certains taux d'échec interpellent pourtant, de même que la manière dont les équipes évitent d'y voir un problème (master SDL). Dans des cas plus rares, le taux de passage de M1 en M2 est faible, sans que l'on puisse savoir s'il s'agit d'abandon ou d'échec (master *Lettres modernes*). Par ailleurs, les données sur l'insertion professionnelle ne sont pas toujours disponibles ou exploitables. Ainsi, le type d'emploi obtenu et son adéquation par rapport à l'emploi visé n'est parfois pas renseigné (master DDL et master LLCER). Le niveau de suivi des diplômés est quelque peu erratique, ainsi que la capacité de certaines formations à analyser, et encore plus à résoudre, le problème des taux d'abandon entre une année de formation et les suivantes. Ce manque est particulièrement criant en master, où le suivi des non diplômés est rarement existant, et où les équipes ne semblent pas disposer du temps suffisant pour tenter de comprendre certains taux d'abandon ou d'échec entre M1 et M2.

Si les formations du domaine Arts et médias sont très attractives, elles souffrent d'un grave manque de visibilité sur la provenance de leurs étudiants et, ce qui est bien plus lourd de conséquences, sur leur devenir après l'obtention du diplôme, leurs éventuelles poursuite d'études ou leur insertion professionnelle. Même les

données concernant l'abandon en cours d'études, les taux de réussite et d'échec semblent parfois insuffisamment connues. Quant aux enquêtes réalisées auprès des diplômés, le faible – voire le très faible – taux de réponses obtenues invalide presque complètement les données recueillies. Cette gestion à l'aveugle des flux étudiants est d'autant plus préoccupante qu'elle a déjà été soulignée dans de précédentes évaluations, et que l'absence d'un suivi précis de l'insertion des diplômés se retrouve jusque dans certaines licences professionnelles où les effectifs très réduits devraient pourtant faciliter sa mise en œuvre.

On relève également une insatisfaction importante des étudiants dans certaines spécialités, alors que le niveau de satisfaction est excellent dans d'autres. Il convient de relativiser ces données en se rappelant que si l'évaluation par les étudiants est utile, il est naturel que les plaintes soient plus souvent exprimées que les motifs de satisfaction, et que tous les étudiants ne répondent pas au questionnaire.

Si l'on observe un progrès en la matière, la démarche visant à mettre en place une véritable culture de l'autoévaluation est lente à aboutir, pour des raisons dont on peut penser qu'elles sont simplement pratiques. Néanmoins, l'autocritique positive et constructive permanente, avec, notamment, une prise en compte raisonnée de l'avis des étudiants et une exploitation systématique des données statistiques, permettrait d'envisager des solutions à certains problèmes récurrents rencontrés par les formations, sans que leur ampleur différencie l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 de la majeure partie des universités françaises (taux de réussite bas pour certaines formations, taux de poursuite d'études insuffisant de licence en master, ou de master en doctorat, pour certaines formations également, taux d'insertion professionnelle peu satisfaisant, par exemple).

POINTS D'ATTENTION

Il est urgent de rendre opérationnel le conseil de perfectionnement dans toutes les formations, d'en mettre la composition en conformité avec la règlementation, et de le faire vivre quand ses réunions ne sont pas régulières (licence LEA, master LLCER, master LEA, master EEI).

Il est impératif de rendre le stage obligatoire dans les formations où il doit réglementairement l'être, c'est-à-dire dans toutes les spécialisations (y compris à finalité « recherche ») au niveau master. Ainsi il n'y a actuellement pas de stage obligatoire en master EEI parcours recherche ; en master LEA spécialité *Langues de spécialité, corpus, traductologie* (LSCT) ; en master *Lettres modernes* ; en master *Théâtre* ; dans les spécialités recherche du master LLCER ; dans deux parcours du master *Cinéma et audiovisuel* ; dans les parcours « recherche » et la spécialité *Phonétique et phonologie* du master SDL.

Il est indispensable que l'établissement délivre un supplément au diplôme en bonne et due forme pour toutes les formations.

Pour les formations qui n'en disposent pas (masters LEA, LLCER, T&I), il faut absolument fournir une fiche RNCP lisible.

UNIVERSITÉ SORBONNE NOUVELLE – PARIS 3

FICHES D'ÉVALUATION DES FORMATIONS

Ci-dessous les fiches d'évaluation des formations suivantes :

- Licence Arts (Médiation culturelle)
- Licence Arts du spectacle
- Licence Information-communication
- Licence Langues étrangères appliquées
- Licence Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales
- Licence Lettres modernes
- Licence Sciences du langage
- Licence professionnelle Conception costume de scène et d'écran
- Licence professionnelle Conseil en écriture publique et privée, écrivain publique
- Licence professionnelle Encadrement d'ateliers de pratique théâtrale
- Licence professionnelle Scénographie théâtrale et événementielle
- Master Arts (Médiation culturelle)
- Master Cinéma et audiovisuel
- Master Didactique des langues
- Master Études européennes et internationales
- Master Information, communication
- Master Langues étrangères appliquées
- Master Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales
- Master Lettres modernes
- Master Sciences du langage
- Master Théâtre
- Master Traduction et interprétation

Fiche d'évaluation de la formation relevant de la synthèse de l'Institut Nationale des Langues et Civilisations Orientales – INALCO :

- Master Traitement automatique des langues

Fiche d'évaluation de la formation relevant de la synthèse de l'Université Paris Descartes :

- Master Création artistique

Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

LICENCE ARTS (MÉDIATION CULTURELLE)

Établissement : Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence générale mention *Arts / Médiation culturelle - Conception et mise en œuvre de projets culturels*, rattachée à l'unité de formation et de recherche (UFR) Arts et médias, entend former des futurs professionnels du secteur culturel. Dans une logique d'acquisition d'un parcours complet de formation, la poursuite du cursus en deuxième cycle (master) est encouragée. Organisée en une première année (L1) pluridisciplinaire puis en cinq parcours spécifiques au choix à partir de la deuxième année (L2) alliant théorie et pratique, l'offre de formation correspond à des champs d'intervention diversifiés en matière de médiation ouverts sur la conception et le suivi de manifestations à dimension culturelle et artistique.

ANALYSE

Finalité
Les compétences visées pour la formation des futurs diplômés reposent sur des critères ciblés en lien avec les attentes du domaine professionnel. Les enseignements, exclusivement proposés en présentiel, visent à développer la prise d'initiative dans l'élaboration et la conduite d'un projet culturel, une connaissance fine et actualisée du contexte d'intervention, ainsi que la capacité à mettre en œuvre, seul ou à plusieurs, à l'écrit comme à l'oral, des savoirs et des outils au service de différents contextes (socio-professionnels, interculturels, nationaux, internationaux). Les cinq parcours de spécialité proposés en L2 et en troisième année - L3 (*Théâtre et arts de la scène* ; *Musique et danse* ; *Musées, patrimoine & expositions* ; *Livre, écrits, BD et supports numériques* ; *Cinéma, audiovisuel et photographie*) circonscrivent le champ des domaines culturels et artistiques majeurs et incitent à une poursuite d'études en master. Seuls les arts numériques semblent moins représentés au sein de la licence (à l'exception de la prise en compte des « supports numériques », qui demeurent exclusivement associés au parcours centré sur la littérature). Le choix et les modalités d'application des enseignements (sur le site de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 ou sur le terrain, dans le cadre de projets appliqués) sont étroitement corrélés aux débouchés proposés par le secteur et témoignent, de la part de l'équipe pédagogique, d'une expertise rigoureuse sur les fonctions attendues par les professionnels.

Positionnement dans l'environnement

La licence *Arts / Médiation culturelle - Conception et mise en œuvre de projets culturels*, articulée sur trois années, pionnière dans le domaine depuis 1994, bénéficie non seulement de l'expérience due à son ancienneté mais aussi d'un monopole au sein de la communauté d'universités et établissements (ComUE) Université Sorbonne Paris Cité (USPC) ainsi qu'à l'échelle régionale. La licence jouit d'un très bon taux d'attractivité auprès des bacheliers et garantit des effectifs plutôt stables de la L1 à la L3 (seules les deux dernières années affichent une légère baisse en L2 et en L3). Un état des lieux des offres de formation équivalentes met d'autant plus en exergue, dans le dossier, l'originalité de la licence générale dispensée à l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3. Des formations comparables ont d'ailleurs été construites sur ce même modèle auprès d'universités partenaires au Maroc et au Liban.

Les informations concernant l'adossement de la formation avec la recherche sont claires et détaillées. La pluridisciplinarité des recherches engagées et les laboratoires impliqués (Centre de recherche sur les liens sociaux - CERLIS ; laboratoire Communication, information, médias - CIM ; Institut de recherche sur le cinéma et l'audiovisuel - IRCAV, Laboratoire international de recherches en arts - LIRA, laboratoire Intégration et coopération dans l'espace européen - ICEE, *etc*.) montrent la cohérence et la diversité des profils des enseignants-chercheurs recrutés et des liens évidents avec les contenus de formation.

Les relations avec le monde professionnel se déclinent selon plusieurs stratégies. Recrutement et renouvellement de professionnels associés (professeurs associés à temps partiel - PAST), chargés de cours, missions de stage ou exercices et projets tuteurés appliqués, constituent autant d'opportunités qui marquent la volonté d'ancrer la formation des étudiants avec l'expérience *in situ*. Des exemples concrets de projets et de partenariats culturels conventionnés (Centres de formation de musiciens intervenant en milieu scolaire - CFMI délivrant le *Diplôme universitaire de musicien intervenant* - DUMI, Musée d'art contemporain du Val-de-Marne – MAC VAL, *etc*.) attestent des liens étroits entre l'Université et l'environnement socio-économique spécifique de la culture. L'inventaire des collaborations sur le plan international (une trentaine d'universités) est destiné tant aux étudiants en L3, dans leur projet de mobilité, que pour des missions de prospection, d'enseignement et de coordination des personnels enseignants et administratifs (bibliothécaires, ingénieurs, administratifs, techniciens, personnels sociaux et de santé - BIATSS). Le nombre d'étudiants concernés par la mobilité (Erasmus+ - *EuRopean Action Scheme for the Mobility of University Students* et bilatérale) ainsi que la nature des partenariats, des niveaux et des parcours de spécialité concernés devraient apparaître de manière plus ostensible dans le dossier d'autoévaluation.

Organisation pédagogique

L'architecture générale du cursus de licence est cohérente et coïncide avec les spécificités du domaine de la médiation culturelle. L'offre de formation s'inscrit dans une logique d'approfondissement graduel par parcours-type. Les enseignements fondamentaux liés aux humanités et aux arts, formant un socle commun de culture générale (introduction aux sciences sociales, historiques, aux mythes, à la théorie des arts, à l'histoire culturelle entre autres) sont complétés par des outils méthodologiques et des enseignements connexes (droit, économie ou géographie de la culture) ainsi que des dispositifs de remédiation ciblés via, dès le deuxième semestre, des unités d'enseignement (UE) d'aide à la réussite (remise à niveau « arts » ou « sciences »).

Une harmonisation des UE proposées et de leurs intitulés nécessite toutefois d'être opérée entre les différents supports d'information à disposition des évaluateurs. Le choix par l'étudiant, dès la L2 et dans une logique d'approfondissement en L3, de six UE issues de parcours différenciés, favorise une pré-spécialisation et une connaissance élargie des enjeux de chaque domaine culturel sur les plans pratique, historique ou thématique.

Le dossier mentionne, sans préciser les modalités ou les conditions, l'accueil des étudiants en situation de handicap ainsi que la possibilité d'une dispense de contrôle continu pour les salariés. Il n'est en revanche pas fait mention de parcours spécifiques de formation continue destinés aux étudiants inscrits en validation des acquis professionnels (VAP). Des améliorations concrètes de l'offre de formation actuelle sont proposées et participent d'une meilleure connaissance des métiers en vue d'une insertion professionnelle efficiente (stage obligatoire en L3, portefeuille de compétences placé en L3 plutôt qu'en L2, *etc*.). Les modalités d'évaluation des stages mériteraient sans doute d'être clarifiées (notamment l'évaluation du rapport de stage) ainsi que les aménagements prévus pour permettre l'insertion du stage obligatoire pendant la période des cours (dispenses de cours ? semaines de cours « banalisées » ? *etc*.). La professionnalisation progressive des étudiants est garantie par plusieurs UE, notamment un projet culturel effectif au semestre 6 et renforcée aussi par la présence au sein de l'équipe pédagogique de PAST et de chargés de cours impliqués dans des modules ciblés.

Les formes d'innovations pédagogiques et leur déclinaison concrète ne sont pas détaillées à l'aide d'exemples,

ne permettant pas d'en apprécier les contours précis (quels « jeux de rôles » ?). Il est fait état d'UE d'informatique sans en préciser les applications au-delà du certificat informatique et internet (C2i) comme ce pourrait être le cas pour des supports en travaux dirigés (TD) ou dans le cadre des projets culturels (une liste des logiciels auxquels les étudiants sont formés serait également la bienvenue). Les UE dites « fonctionnelles » d'aide à la réussite attestent d'une prise en considération des vertus des dispositifs de remédiation et d'une méthodologie de travail solide et pérenne (méthodologie du travail universitaire - MTU, ateliers d'écriture, maitrise de la langue, remise à niveau en culture générale, analyse et synthèse de documents, *etc*.). La plateforme Moodle (*Modular Object-Oriented Dynamic Learning Environment*) *icampus*, à destination des étudiants comme des enseignants, semble être opérante. Les données énumérées sur la fiche du Répertoire nationale des certifications professionnelles (RNCP) corroborent le programme de formation des trois années de licence.

L'ouverture sur l'international est argumentée par les contenus de certaines UE proposées aux prises avec des problématiques porteuses. Les échanges d'étudiants ou d'enseignants pourraient être élargis au vu du nombre de partenariats mentionnés. Seul l'enseignement de l'anglais est proposé dans toute la licence, restreignant les projets de mobilité des étudiants à cet espace linguistique en dépit du périmètre élargi des partenariats et des champs pluriels d'intervention de la médiation culturelle dans d'autres aires géographiques et culturelles.

Pilotage

L'équipe pédagogique est étoffée, les rôles bien définis au même titre que les secrétariats. Le matériel pédagogique est adapté aux spécificités du secteur culturel (projections, salles informatiques, *etc*.). Le pilotage de la formation est riche d'un vivier de six professeurs des universités (PR), sept maîtres de conférences (MCF), cinq professeurs agrégés (PRAG), six professionnels associés (PAST), trois attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER), 22 professionnels chargés de cours, ainsi que de trois PR et quatre MCF hors filière « médiation culturelle » issus de l'UFR Arts et médias. La diversité des sections du Conseil national des universités (CNU) représentées dans l'équipe pédagogique favorise une approche ouverte à la pluridisciplinarité et renforce la cohérence entre l'expertise des enseignants et le contenu des enseignements.

Un conseil de perfectionnement organisé de façon collégiale permet d'identifier, une fois par semestre, les problèmes rencontrés et d'y remédier. Le conseil de gestion du département se réunit aussi une fois par semestre et reste ouvert à tous les enseignants du département. Les responsables d'année demeurent les référents privilégiés des étudiants et des représentants en cas de nécessité. Seuls deux étudiants siègent dans le conseil de perfectionnement : il serait peut-être judicieux d'intégrer au conseil un représentant pour chacune des années (L1, L2 et L3) afin de s'assurer une participation plus élargie.

La Charte de l'évaluation est un document d'information diffusé en début d'année aux étudiants précisant les modalités de contrôle des connaissances des ECTS (*European Credits Transfer System*) capitalisables. En revanche, il n'est pas précisé la composition des jurys. L'acquisition des compétences est bien exposée dans le dossier. La veille opérée par l'équipe pédagogique sur les attendus et les acquis est conforme au domaine. Le suivi des diplômés est assuré par les outils de l'Observatoire de la vie étudiante (OVE), en témoigne l'enquête très précise et éclairante conduite en 2016-2017. Le devenir des diplômés demeure toutefois imprécis et manque de statistiques à l'appui des arguments formulés. Des questionnaires en interne sont diffusés dans un souci d'amélioration rapide de la formation. Le supplément au diplôme est bien construit et complète avec efficacité l'ensemble des données sur la formation.

Résultats constatés

La licence *Arts / Médiation culturelle - Conception et mise en œuvre de projets culturels* est une formation très attractive avec des effectifs importants et régulés sur les trois années. Les effectifs (de l'ordre de 220 étudiants en moyenne sur cinq ans) sont en augmentation depuis la rentrée 2016, le taux de réussite est d'environ 50 % entre la L1 et la L2 pour être plutôt stable entre la L2 et la L3. Des outils de suivi et d'appréciation de la qualité de la formation sont régulièrement effectués en concertation avec les étudiants. L'insertion professionnelle à la sortie de la licence est bien connue par la formation en raison de l'implication de professionnels à tous les niveaux ainsi que du maillage de la formation avec un réseau professionnel dynamique et adapté au secteur concerné. La formation solide et diversifiée est en adéquation avec le secteur culturel. L'attention et les dispositifs concrets à destination des étudiants rencontrant des difficultés sont notables. Toutefois, un peu plus de la moitié seulement des étudiants ayant validé leur diplôme de licence poursuivent en master à l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3. Une réflexion quant à cette défection pourrait être engagée afin d'encourager une poursuite d'étude en master, notamment en direction du master *Arts* proposé par le département de Médiation culturelle.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Pluralité des parcours de spécialité, cohérence et qualité des contenus.
- Composition et complémentarité de l'équipe pédagogique conduisant à une bonne articulation entre cours théoriques et applications pratiques.
- Dispositifs d'aide à la réussite dès la première année de licence.

Principaux points faibles :

- Une seule langue proposée pour toute la licence (anglais).
- Faible ouverture sur l'international.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Arts / Médiation culturelle - Conception et mise en œuvre de projets culturels*, bénéficiant d'un fort rayonnement au niveau national, pourrait l'étendre à l'échelle internationale avec le concours des équipes en place, de professeurs invités ou de projets de délocalisation ponctuelle (*Summer Schools*, mobilités, projets tuteurés, *etc*.). La qualité des contenus de formation proposés devrait davantage encourager les étudiants à la poursuite d'études en master (puis en doctorat), ce qui permettrait de consolider les acquis du premier cycle et favoriser une meilleure insertion professionnelle (postes à responsabilités à l'échelle nationale voire internationale) dans le contexte fortement concurrentiel de la culture. Considérant la volonté affichée dans le dossier d'engager une « réflexion sur les cinq axes proposés », une plus grande visibilité des arts numériques au sein de la licence pourrait éventuellement constituer une piste intéressante.

Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

LICENCE ARTS DU SPECTACLE

Établissement : Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La mention *Arts du spectacle* de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 est constituée de deux parcours (*Études cinématographiques et audiovisuelles* et *Études théâtrales*) et dispensée au sein de deux départements : Cinéma et audiovisuel (CAV) et l'Institut d'études théâtrales (IET). La mention est rattachée à l'unité de formation et de recherche (UFR) Arts et médias. Cette organisation permet une articulation en majeure-mineure qui rend possible complémentarités, passerelles entre les parcours au sein de la mention et au sein de l'UFR.

ANALYSE

Finalité
Les deux parcours visent à la fois une insertion professionnelle dès la sortie de de la troisième année de licence (L3) et une poursuite d'études en master, mais les chiffres communiqués ne nous informent que sur les poursuites en master pour 50 à 60 % des diplômés. Les descriptifs des parcours sont en cohérence avec les enjeux qu'ils se donnent, et ils sont confortés par l'évaluation de la formation par les étudiants qui valident à 70 %, à l'issue de leur parcours, l'acquisition des connaissances annoncées. L'objectif de l'insertion professionnelle à l'issue de la licence est rendu possible par une dynamique professionnalisante des formations grâce à leurs liens avec les réseaux professionnels et particulièrement pour l'IET (près de 80 partenaires), par la présence de professionnels dans les équipes de formateurs (cinq et six professeurs associés à temps partiel - PAST), par les stages possibles dès la deuxième année de licence - L2 (75 heures) et bien sûr en L3 (90 heures), par les passerelles vers les licences professionnelles (trois liées à l'IET dont une en commun avec le parcours *Cinéma et audiovisuel*), par la possibilité de suivre la L3 en contrat de professionnalisation (à cet égard, il est intéressant de noter qu'environ 50 % des effectifs de L3 en cinéma et 30 % en théâtre sont constitués de personnes intégrant les cursus à ce moment-là). Pour les poursuites d'études, le département Cinéma et audiovisuel propose trois masters dont un professionnel et l'IET trois masters. Ces masters sont accessibles tant aux étudiants issus des majeures correspondantes qu'à ceux ayant suivi la mineure complète sur l'ensemble du parcours licence de l'autre département. La ventilation des poursuites d'études en master par parcours n'est toutefois pas précisée. Aucun élément concernant l'insertion de ceux qui rejoignent les milieux professionnels n'est détaillé. Les fiches du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), tant de la mention que des parcours-types, énoncent des débouchés professionnels en cohérence avec les formations proposées même si, à l'issue d'une L3, l'ensemble des compétences requises à l'exercice de certains métiers ne peuvent être considérées comme véritablement

acquises. En ce sens, la publication du supplément au diplôme, prévue pour 2018, pourra faire le point sur la réalité des compétences acquises.

Positionnement dans l'environnement

Il s'agit de deux parcours-types emblématiques au niveau régional et national, qui se caractérisent par leurs importants effectifs d'étudiants, par le renom international et le nombre d'intervenants. La spécificité, à l'échelle nationale, de la licence *Arts du spectacle* parcours *Études théâtrales* s'explique par l'ancienneté d'un cursus pionnier en France au sein d'une unité d'enseignement et de recherche autonome dès 1968 ; elle présente aussi l'équipe la plus nombreuse en France dans cette discipline, avec dix-neuf enseignants titulaires (neuf professeurs et dix maîtres de conférences), six professionnels associés (dont une à temps plein), six doctorants contractuels et attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER), une quarantaine de professeurs et chercheurs chargés de cours et plus de soixante intervenants praticiens et professionnels. Les deux parcours affichent des partenariats avec les milieux professionnels, les formations artistiques et les écoles professionnelles. Le CAV est ainsi le partenaire universitaire exclusif du Festival international du film de La Rochelle. L'IET a de même des partenariats multiples prenant des formes variées : accueil et partage d'enseignements dans les théâtres ou ateliers proposés par les partenaires (par exemple, par le Mouffetard-Théâtre des arts de la marionnette, qui propose chaque année un atelier sous forme de stage donné par un artiste résident). Dans le cadre de ces partenariats, l'IET propose des parcours conjoints avec l'École supérieure d'art dramatique (ESAD) de Paris où les élèves-comédiens peuvent préparer et valider une licence *Arts du spectacle* parcours *Études théâtrales* en suivant un cursus spécifique. Pour l'IET, toujours, certains cours sont conduits en partenariat avec deux écoles supérieures d'arts appliqués (Esaa) dans les domaines de la pratique scénographique et de la réalisation de costumes. Les enseignements permettent dans la licence des ateliers conjoints et délocalisés qui réunissent les étudiants des différentes institutions. Le volet professionnel de ces partenariats offre un accueil à des stages multiples. Cette réalité amène aussi ces parcours à être recommandés par 70 % des étudiants sortants si l'on s'appuie sur l'étude réalisée par l'Observatoire de la vie étudiante (OVE). Les deux départements sont chacun adossés à des centres de ressources importants : ainsi de la Théâtrothèque Gaston Baty pour l'IET et de la cinémathèque universitaire avec ses 250 séances annuelles pour le département CAV. Notons aussi que l'offre de formation est complétée par trois licences professionnelles (LP) dont une co-élaborée (LP *Conception costume de scène et d'écran*). Le positionnement des parcours se traduit, en outre, par 38 accords avec des universités européennes et internationales dans 17 pays. Les flux Erasmus (*EuRopean Action Scheme for the Mobility of University Students*) se situent à environ 50 étudiants entrants et 50 sortants tant pour l'IET que pour le CAV.

On pourra regretter qu'aucune information ne permette de mesurer les liens entre la formation et la recherche pour ces deux parcours si ce n'est seulement le nombre important d'enseignants-chercheurs et de doctorants pour la plupart rattachés à des laboratoires (Laboratoire international de recherches en arts – LIRA pour les deux parcours, l'Institut de recherche en études théâtrales – IRET pour l'IET et l'Institut de recherche sur le cinéma et l'audiovisuel – IRCAV pour le parcours CAV) susceptibles de partager avec les étudiants des recherches sur lesquelles chacun est engagé.

Organisation pédagogique

Le principe d'organisation qui régit les deux parcours-types suit une même logique avec une majeure, qui relève d'un tronc commun en fonction du parcours, une mineure (qui se décline en quatre parcours possibles pour la filière CAV et cinq parcours pour la filière IET, et prépare l'accès aux masters respectifs à chacun des parcours ou à d'autres masters de l'UFR Arts et médias, comme *Médiation culturelle*), des unités d'enseignement (UE) de professionnalisation pour contribuer à l'élaboration du projet professionnel et en lien avec les stages de L2 et L3, des UE fonctionnelles et d'aide à la réussite, des enseignements de langue pour contribuer aux ouvertures internationales.

Cette organisation forme un tout cohérent et flexible qui se concrétise en un contrat pédagogique individuel suivi par des enseignants-référents qui accompagnent l'étudiant dès son entrée à l'Université et le conseillent dans les évolutions de son orientation. Ces intitulés génériques donnent lieu pour chaque TD (travaux dirigés) à plusieurs propositions d'enseignements spécialisés, où peuvent s'affiner les choix des étudiants en fonction de leurs intérêts ou de leur projet professionnel ; une telle organisation rencontre la satisfaction des étudiants à 77 %. Les UE de professionnalisation, assurées par des professionnels (112 heures pour 12 ECTS - *European Credits Transfer System*) permettent à la fois une découverte des différents métiers et la construction progressive du projet professionnel. Elles sont en lien avec les stages intégrés et optionnels, conditions de bonne insertion professionnelle. Ces stages sont encadrés par des enseignants-référents qui les valident et font l'objet d'un rapport. Signalons à titre d'exemple dans ce contexte l'activité de l'association Objectif Censier : créée à

l'initiative d'étudiants, elle aide à la diffusion de films réalisés par ceux-ci. Le dispositif est complété par des UE fonctionnelles et d'aide à la réussite (132 heures pour 12 ECTS dans le CAV), qui incluent une formation en informatique et déploient des pédagogies innovantes comme les *Pecha Kucha* qui stimulent concentration, synthèse et expression orale. Les pédagogies innovantes trouvent une autre expression au cœur de l'IET avec le développement d'une pédagogie par projet et peuvent s'appuyer sur le suivi complet d'un projet théâtral ou de la réalisation d'un film, depuis sa conception jusqu'à sa diffusion pour le parcours CAV. Pour ce qui est du lien à l'international, les échanges Erasmus sont spécifiquement encadrés et suivis par un référent. Une formation en langue (anglais et/ou italien) complète le processus (112 heures possibles pour 24 ECTS dans le CAV). La délivrance du supplément au diplôme viendra renforcer cette dimension.

Pilotage

Les deux départements de la mention sont bien structurés tant au niveau des équipes pédagogiques que des équipes administratives. Les moyens pédagogiques s'appuient particulièrement sur la cinémathèque universitaire et la vidéothèque du département pour le parcours CAV, et sur la Théâtrothèque Gaston Baty pour l'IET, mais aussi sur les ressources des écoles partenaires.

Les étudiants sont associés aux organes de pilotage de la formation : conseil de gestion de département et conseil de perfectionnement. Le premier se réunit en moyenne entre quatre et huit fois par année et le second une fois par an au sein du CAV et deux fois au sein de l'IET. Des comptes rendus sont rédigés. Le suivi de l'acquisition des compétences est une dimension essentielle dont la vocation est d'aider l'étudiant à construire son projet professionnel. Il semble cependant que les fruits de ces démarches ne rencontrent pas toujours la cible escomptée (25 % de satisfaction mentionnés dans l'enquête de l'OVE à la question « Savoir construire son projet professionnel »). Il n'y a pas d'enquête sur le devenir professionnel des étudiants alors que 50 % environ de ceux-ci ne poursuivent pas en master. La formation est évaluée par les étudiants dans le cadre d'enquêtes dont les résultats sont communiqués. On y observe que les apports en informatique et en langue ne retiennent respectivement que 29 et 27 % de satisfaction. Il conviendrait de s'interroger sur ces résultats.

Résultats constatés

Les effectifs sont importants (900 étudiants dans le département CAV et entre 600 et 700 dans l'IET) et traduisent l'attractivité des parcours. On observe peu de désistements en première année de licence - L1 (0,20 % en IET et 13 % en CAV) et un taux de réussite de 45 % à 50 % en moyenne en L1, signe que les étudiants ont été bien orientés, notamment par les professeurs référents qui encadrent les étudiants dès leur arrivée en L1, et bien accompagnés dans la recherche, le déroulement et le suivi des stages.

Environ 15 % (CAV) et 25 % (IET) des effectifs de la L2 sont des nouveaux arrivants. Le phénomène s'accentue en L3 puisque 50 % des effectifs de la L3 sont des nouveaux arrivants en CAV et 30 % en IET. Les systèmes de passerelles fonctionnent donc. Pour autant, on relève un taux d'échec croissant et 40 % des étudiants en moyenne n'obtiennent pas leur L3. Il s'agit là d'un taux d'échec qui interroge sur les moyens mis en place pour le comprendre et pour y remédier.

Si le dossier précise que 50 % des étudiants poursuivent en master pour les parcours CAV et 60 % pour les parcours IET, il n'y a pas d'information précise sur les types de masters qui recueillent les inscriptions. On peut supposer que les autres diplômés rejoignent les milieux professionnels, ce qui semblerait cohérent avec les objectifs annoncés de la formation mais aucune enquête ne nous permet de confirmer la qualité de cette insertion professionnelle.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Richesse, complémentarité et flexibilité des enseignements assurés par des équipes d'enseignants-chercheurs de renommée et d'intervenants issus d'une grande diversité de domaines disciplinaires et de milieux professionnels.
- Une organisation majeure-mineure qui dote les étudiants de savoirs et savoir-faire en lien avec les débouchés professionnels escomptés, et qui permet d'éventuelles évolutions d'orientation.
- Des collaborations fructueuses avec les écoles de formation artistiques.

Principaux points faibles :

- Aucune étude sur le devenir professionnel des étudiants ayant obtenu leur licence.
- Les compétences associées aux UE « construction du projet professionnel », « fonctionnelles et langues vivantes » ne semblent pas acquises, à en croire l'enquête étudiante.
- Taux d'échec croissant de la L1 à la L3.
- Absence de supplément au diplôme.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Les deux parcours-types constitutifs de la mention *Arts du spectacle* de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 sont des formations proposant un encadrement riche et diversifié, soucieux de permettre aux étudiants de se construire un parcours évoluant avec leur projet professionnel ou d'études. Il sera important de connaître la valeur ajoutée qu'apportera le supplément au diplôme en matière d'insertion. Une enquête sur le devenir professionnel des étudiants à l'issue de la L3 pourrait appuyer ce dispositif de suivi, en montrant aussi les évolutions du milieu socioprofessionnel. Il semble par ailleurs nécessaire de prendre en compte les résultats de l'enquête de satisfaction réalisée par l'Observatoire de la vie étudiante car des décalages semblent importants entre les intentions et contenus de la formation. Enfin, il semble important d'interroger les causes d'un taux d'échec croissant de la L1 à la L3, atteignant 40 % en L3.

Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

LICENCE INFORMATION-COMMUNICATION

Établissement : Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La mention de licence *Information-communication* (IC) de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 forme des étudiants aux connaissances et compétences fondamentales dans les domaines scientifiques et professionnels de la communication et des médias. Elle propose des enseignements pluridisciplinaires en lien avec les champs de la communication. Elle prépare les étudiants soit à une poursuite d'études en master de la même mention, (notamment ceux proposés par le département Institut de la Communication et des Médias (ICM)auquel la licence se rattache), soit à une insertion professionnelle en lien avec les spécialités qu'elle propose dans les métiers de la communication des organisations, des productions médiatiques et/ou numériques. Elle est particulièrement attractive en raison notamment de son implantation géographique (Paris *intramuros*).

ANALYSE

Finalité
Les objectifs de la formation sont clairement définis : les poursuites d'études possibles sont présentées et détaillées, ainsi que les débouchés professionnels pour les étudiants qui ne souhaitent pas poursuivre à l'issue de la troisième année de licence (L3). Les étudiants bénéficient d'une variété de moments d'information sur ces sujets, avant l'entrée et tout au long du parcours. L'intitulé de la formation est en cohérence avec son contenu et ses objectifs : la formation permet d'acquérir les connaissances et compétences fondamentales théoriques et pratiques des sciences de l'information et de la communication, et des contextes ou des métiers en lien avec la communication. Le supplément au diplôme et la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) sont complets et lisibles.
Positionnement dans l'environnement
La formation est insérée de manière pertinente dans l'offre de formations de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 : d'une part, elle s'intègre dans l'Institut de la communication et des médias (ICM), qui propose un cursus allant de la licence au master puis au doctorat dans la discipline concernée (sciences de l'information et de la communication, section 71 du Conseil national des universités - CNU) ; d'autre part, elle est complémentaire d'autres formations. Elle fait l'objet d'un montage « méta disciplinaire » avec d'autres disciplines par un jeu de

parcours « communication majeure » : chaque étudiant choisit dès la première année (L1) une « mineure », qui correspond à différentes mentions d'autres disciplines : arts et médias ; lettres modernes ; italien ; portugais ; allemand ; espagnol. Et elle est également proposée en « mineure » aux étudiants de ces mêmes formations. De fait, son positionnement dans l'offre de formations de l'établissement est fort et favorise les passerelles entre les différentes mentions de licence de l'établissement.

Le positionnement de la formation par rapport à une formation de même mention IC proposée à l'Université Paris 13 est clairement explicité puisque les spécialités offertes par les deux formations sur la totalité des cursus licence et master sont différentes. En revanche, il n'est pas mentionné de positionnement vis-à-vis de formations qui pourraient être proposées par des instituts universitaires de technologie - IUT (étudiants titulaires d'un brevet de technicien supérieur - BTS pour lesquels la L3 pourrait constituer une poursuite d'études) et/ou d'écoles.

L'articulation entre la formation et la recherche est établie : elle se réalise à travers les interventions des enseignants-chercheurs, attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER) et doctorants, notamment du laboratoire Communication, information, médias (CIM, équipe d'accueil - EA 1484), qui sont membres de l'équipe pédagogique. S'y ajoutent des enseignements d'initiation aux méthodes d'enquête, ainsi que la participation à un événement scientifique. Si l'on ne connaît pas le laboratoire de rattachement de chaque enseignant-chercheur, ATER et doctorant, la part d'enseignements assurée par les titulaires académiques, à hauteur de 20 %, permet d'établir l'articulation entre formation et recherche.

Le positionnement de la formation dans le bassin socioprofessionnel est assuré par la présence de chargés de cours, dont 50 % exercent dans les secteurs professionnels de l'information-communication et des médias, mais les relations avec les partenaires professionnels ne sont pas suffisamment explicitées et formalisées.

Des partenariats avec des universités étrangères (27 dans 13 pays européens) sont établis par le biais des accords Erasmus (*EuROpean Action Scheme for the Mobility of University Students*). Les effets de ces partenariats sont clairement présentés et ceux-ci sont efficaces, puisque 15 % de l'effectif des étudiants de L3 se compose d'étudiants étrangers, tandis qu'un pourcentage sensiblement équivalent d'étudiants de la formation suit un semestre à l'étranger. Ces échanges sont favorisés par les enseignements en langue étrangère, en plus de l'anglais, proposés dans le cadre des « mineures » (*cf. supra*). Il y a un accompagnement et un encadrement réels de la part de l'équipe pédagogique avec un responsable Erasmus qui veille à la concordance des crédits ECTS (*European Credits Transfer System*) et des contenus. Les partenariats hors Europe sont marginaux.

Organisation pédagogique

La formation s'organise autour d'un tronc commun constituant la majorité des enseignements (14 heures par semaine en première année - L1, 14h30 par semaine en deuxième année - L2 et 11h30 par semaine en troisième année - L3), et de deux dispositifs de spécialisation : l'un, dès la L1, par le système des mineures décrit *supra*, avec une possibilité de changement de mineure à la fin du premier semestre ; l'autre par le choix de cours magistraux (CM) et travaux dirigés (TD) de spécialité en L3. Cela correspond bien au principe de spécialisation progressive d'une formation de licence, il s'agit même ici d'une hyper-spécialisation si l'on en juge par les intitulés de TD au choix en L3 (six à chaque semestre). En revanche, la L2 ne satisfait qu'en partie les recommandations comme année de consolidation : certaines connaissances sont effectivement approfondies (problématique de l'information-communication, communication et image), mais d'autres ne s'articulent pas suffisamment avec les enseignements de L1 (introduction au droit et à l'économie des médias, communication et organisation, communication électronique). De même, l'UE Histoire de la communication en L3 se présente comme un enseignement fondamental qui pourrait être pertinent dès la L1.

Des dispositifs spécifiques concernant les modalités d'évaluation sont mis en place, à destination de publics variés : étudiants en formation continue, étudiants en situation de handicap, étudiants salariés.

La réalisation d'un stage de 120 heures minimum, et faisant l'objet d'un rapport, est obligatoire en L3. S'il existe un dispositif d'accompagnement à la recherche de stage clairement explicité, ainsi que l'appui d'un responsable des stages propre à la formation qui veille à la cohérence des missions, la place du stage dans le projet pédagogique est confuse : le stage est d'une durée de trois semaines minimum, ce qui est limité pour une véritable immersion et prise en charge de mission professionnelle ; par ailleurs, la possibilité qui est offerte de réaliser le stage à raison de quelques heures (20 heures) par semaine en parallèle des enseignements n'est pas explicitée : si cela correspond à des besoins spécifiques au champ professionnel, cela devrait être formalisé dans le cadre d'une formation en alternance.

Une pédagogie de projet est clairement décrite et elle permet d'acquérir des compétences additionnelles. Il faudrait cependant veiller à ce que cela soit bien adossé à des connaissances fondamentales de la formation et à ses objectifs professionnels. La question se pose notamment pour le projet proposé dans le cours « Fondamentaux du marketing », qui amène les étudiants à développer des compétences originales mais

marginales par rapport aux objectifs professionnels d'une licence en information-communication.

La formation fait bénéficier les étudiants d'un environnement numérique de travail (salles dédiées) et les pratiques pédagogiques s'efforcent d'utiliser les outils numériques.

Les modalités de recrutement des étudiants sont clairement explicitées. Des dispositifs spécifiques de définition du projet professionnel et d'aide à la réussite sont pertinemment mis en place tout au long de la formation avec des modules dédiés ou encore l'affectation d'enseignants-référents. La réalisation d'un portefeuille de compétences est prévue dans le parcours.

La préparation des étudiants à une ouverture à l'international associe des enseignements de langue étrangère (anglais obligatoire au long des trois années, plus une autre langue dans le cadre des « mineures ») et une mobilité en L3 via le dispositif Erasmus, comme expliqué précédemment.

Le dispositif de la validation des acquis de l'expérience (VAE) existe, il est peu mais régulièrement sollicité. Le dispositif de validation des acquis professionnels (VAP) est également proposé mais n'est que marginalement sollicité.

Pilotage

L'équipe pédagogique est formellement identifiée, elle satisfait aux critères de diversification (enseignants-chercheurs, enseignants du secondaire, intervenants extérieurs dont des professionnels des milieux industriels et socio-économiques) et de représentation des champs disciplinaires et professionnels couverts par la formation.

Le pilotage s'appuie sur deux instances formellement identifiées (conseil de gestion de l'UFR et conseil de perfectionnement), dont on connaît la composition mais pas les détails de l'action (il n'y a pas de comptes rendus de séance du conseil de perfectionnement par exemple, ni d'analyses des effets de sa mise en place). L'autoévaluation de la formation se fait au sein de ces deux instances à partir notamment de suggestions des représentants étudiants et d'enseignants mais à propos desquelles on ne sait rien sur les modalités de collecte.

L'équipe pédagogique s'appuie sur les résultats de l'enquête menée par l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) de l'établissement pour évaluer la satisfaction des étudiants et faire évoluer la formation. Les modalités de l'enquête et, de fait, les résultats obtenus sont très généraux – bien qu'ils fassent l'objet d'une réflexion critique – et nécessiteraient un affinement qualitatif plus spécifique à la formation.

Résultats constatés

La formation est très attractive (environ 12 000 candidatures pour 600 à 700 places en licence). Un pic des effectifs (700) en 2015-2016 n'est pas expliqué alors que la formation accueille en moyenne 600 étudiants chaque année pour la période évaluée. Cet effectif se répartit sur les trois années, avec un effectif plus important en L3 (en moyenne, sur les années 2012-2017, on compte 185 étudiants en L1, 169 en L2 et 268 en L3), pour lequel des explications seraient intéressantes, notamment et surtout à propos des publics intégrant la formation en L3.

Les taux de réussite sont corrects en L1 (76 % hors abandon), et ils augmentent en L2 puis en L3 pour atteindre un seuil satisfaisant (89 %). Plus de la moitié des diplômés de L3 (entre 56 et 67,90 % selon les années) intègrent un master de l'établissement dont les parcours s'inscrivent en continuité de l'offre, et cela fait l'objet d'une analyse en lien avec l'offre nationale. Mais l'équipe pédagogique ne dispose pas d'informations sur le devenir des autres diplômés de la part de l'OVE ; et elle ne détaille pas les informations recueillies par ses membres de manière plus informelle alors que cela est mentionné.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une formation en cohérence avec son domaine disciplinaire et ses objectifs tant de poursuite d'études que d'insertion professionnelle.
- La professionnalisation à l'international, avec des parcours qui associent des compétences tant en communication qu'en langues étrangères, en plus de l'anglais.

Principaux points faibles :

- La présentation de l'offre en alternance est confuse.
- L'absence d'analyse des effets de l'action du conseil de perfectionnement.
- L'absence de suivi des diplômés autre que l'intégration dans les masters de l'établissement.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La mention de licence *Information-communication* est une formation qui correspond à des attentes contemporaines tant des étudiants que d'un large champ d'activités professionnelles dans le domaine des médias et de la communication. Elle pourrait renforcer ses atouts existants que sont la complémentarité des membres de l'équipe pédagogique, l'efficacité et le dynamisme de l'équipe administrative, sa situation géographique et sa forte attractivité, en mettant en place des réflexions et actions autour des éléments suivants :

- Une réflexion au sujet du stage devrait être conduite afin d'harmoniser ses conditions de déroulement, et de valoriser sa place dans la maquette. L'ouverture d'une formation en alternance pour le L3 pourrait être envisagée en fonction des spécificités du champ d'activité professionnel.
- La formation présente l'enseignement du numérique comme une spécificité au niveau national : il faudrait renforcer sa place et multiplier le recours aux pratiques interactives et innovantes dans ce domaine pour garantir ce positionnement.
- L'autoévaluation de la formation pourrait faire l'objet d'une enquête plus adaptée menée au sein même du département, par exemple par des réunions de bilan entre les responsables pédagogiques de niveau et les représentants étudiants.
- Enfin, un suivi du devenir des diplômés après la L3 pourrait permettre le développement d'une réflexion sur la pertinence des actions à mener pour enrichir la formation.

Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

LICENCE LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES

Établissement : Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La mention de licence *Langues étrangères appliquées (LEA)* de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 dispense une formation visant à diplômer des linguistes trilingues, qui intègre des enseignements en droit et en économie. Cette formation généraliste de trois ans offre pour poursuite d'études les masters de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3, tournés vers les métiers de la traduction, du commerce international, du management culturel et de la communication. Elle est délivrée au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) Langues, littératures, cultures et sociétés étrangères (LLCSE). La licence comprend un stage obligatoire en entreprise, d'une durée de six à huit semaines, au cours de la troisième année de licence (L3). La formation est dispensée sur le site Censier (5ème arrondissement de Paris).

ANALYSE

Finalité
Cette licence (L) est pluridisciplinaire et vise l'acquisition de compétences et de connaissances à la fois dans le domaine des langues et dans le domaine du droit et de l'économie, disciplines d'application associées. Elle se présente comme une formation à visée professionnelle mais ceci n'apparait nullement à la lecture du dossier d'auto-évaluation, puisque seuls trois intervenants extérieurs représentant le monde socio-économique interviennent dans la formation, aucun partenariat avec des entreprises, associations ou institutions exerçant une activité en lien avec la licence n'a été conclu et les enseignants de la licence *Langues étrangères appliquées (LEA)* ne sont pas impliqués directement dans les enseignements de préprofessionnalisation (mutualisés au sein d'un bureau des enseignements transversaux – BET – pour toute l'Université). Contrairement à la norme actuellement en vigueur pour de telles formations, cette licence ne s'est pas encore dotée d'annexe descriptive au diplôme : le projet inclut juste une reproduction de la page 38 des référentiels de compétences des mentions de licence datant de janvier 2015. Si ceci est nécessaire, ce n'est nullement suffisant : le suivi de l'acquisition des compétences disciplinaires et transversales par les étudiants ne semble pas faire l'objet d'une réflexion spécifique. Cette licence *LEA* est accessible par validation d'acquis de l'expérience (VAE), professionnels (VAP) et d'études supérieures (VES) mais le dossier ne contient aucune précision sur ces modalités de validation. La liste des emplois auxquels peuvent accéder les diplômés (professions intermédiaires) est en accord avec la formation sur le volet de l'acquisition des connaissances.

Positionnement dans l'environnement

Comparée aux deux autres licences *LEA* offertes au sein de la communauté d'universités et établissements (ComUE) Université Sorbonne Paris Cité (USPC), la licence de l'université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 se distingue principalement par la variété et la richesse des combinaisons linguistiques proposées. Il n'y a *a priori* pour l'instant pas d'articulation entre enseignement et recherche ni d'introduction à la recherche dans cette formation, mais il est difficile d'évaluer ce point car le dossier est lacunaire à ce sujet. Afin de mettre en place un adossement à la recherche, un projet de réseau (MAPS : Multilinguisme, Application, Politique et Société) est en cours d'élaboration. Le dossier affirme que cette mention est une composante de deux doubles diplômes avec des universités étrangères mais aucun élément ne permet d'étayer cette affirmation. Les étudiants sont en majorité satisfaits de la gestion des relations internationales au sein de la mention mais leur mobilité internationale reste peu développée (ceci avait déjà été souligné comme un point faible de la formation lors de la précédente évaluation conduite par l'AERES en 2012-2013). La liste des partenariats internationaux et des accords Erasmus+ n'apparaît pas dans le dossier, l'évaluation de cette dimension n'est donc pas possible.

Organisation pédagogique

L'organisation de la licence se fait sur six semestres et permet des réorientations entre formations, conformément aux attentes. Cette licence n'est apparemment pas ouverte au public de la formation continue. L'architecture repose sur une déclinaison de neuf combinaisons linguistiques possibles (anglais/allemand, anglais/arabe, anglais/chinois, anglais/espagnol, anglais/italien, anglais/portugais, anglais/hongrois, anglais/russe) et a pour particularité d'offrir une spécialisation espagnol/portugais. La spécialisation progressive a bien été mise en œuvre : les étudiants peuvent choisir entre une orientation *affaires et commerce* et *traduction spécialisée* en L3. Le stage est obligatoire et son suivi est assuré par un enseignant titulaire du département mais les modalités sont sans doute à revoir car 50 % des étudiants de la mention sont insatisfaits ou, plutôt insatisfaits de l'offre et de la gestion des stages selon l'enquête conduite par l'université en 2016-17. Il n'est fait mention d'aucun autre projet à visée professionnalisante réalisé dans le cadre des enseignements. Il est précisé que les épreuves de contrôle des connaissances peuvent être aménagées pour le public étudiant présentant des contraintes particulières, mais le dossier d'auto-évaluation ne présente pas les dispositifs d'adaptation spécifiques pour le suivi des cours. Les cours sont dispensés selon le format traditionnel. Certains membres de l'équipe pédagogique utilisent la plateforme d'enseignement distanciel (ICampus), notamment les forums qui permettent d'organiser des interactions entre les étudiants et entre les étudiants et les enseignants. 79 % des étudiants de la mention se déclarent plutôt, ou, tout-à-fait satisfaits de la plateforme. Par ailleurs, le dossier d'auto-évaluation ne fait mention d'aucune réflexion particulière sur l'application de formes de pédagogie active aux enseignements dispensés dans la licence. La fiche répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est correctement renseignée ; elle est cohérente et lisible.

Pilotage

Au regard des effectifs étudiants dans la mention (un peu plus de 1 500), le nombre de titulaires (38) et d'enseignants-chercheurs (EC) (30) parmi ces titulaires au sein de l'équipe pédagogique est faible. D'après les informations fournies en annexe au dossier, l'ensemble de ces titulaires assurent uniquement leur service statutaire, sans heures complémentaires. La grande majorité des enseignants intervenant dans cette formation sont donc des chargés de cours, et le dossier ne mentionne ni leur statut, ni le nombre d'heures de cours qu'ils assurent, ni les disciplines concernées. De plus, les enseignements de spécialité en droit et en économie ne sont représentés que par deux titulaires : un enseignant-chercheur (EC) en droit et un professeur agrégé en économie. On constate une situation similaire en ce qui concerne la formation aux compétences transversales, puisqu'un attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER) est en charge de la communication et un seul maître de conférences de l'informatique. Un conseil de gestion et un bureau du département LEA, dont la composition est pertinente, assurent le pilotage de la licence et les responsables de parcours la coordination des enseignements, qui semble bien encadrée. Contrairement aux engagements pris par l'équipe pédagogique à la suite de la précédente évaluation, le conseil de perfectionnement n'est pas encore opérationnel. Le suivi et la validation des compétences est pris en charge par le BET : il semble curieux que l'équipe pédagogique de la formation ne se sente pas directement concernée par cette question. La composition et la tenue des jurys, la publication des informations à destination du public étudiant et les modalités de contrôle des connaissances correspondent aux standards attendus pour une licence. La précédente évaluation soulignait l'absence de dispositif d'évaluation des enseignements par les étudiants. Ce point a été traité par l'université, qui a mené une enquête auprès de ses 16 500 étudiants en 2016-17. En ce qui concerne l'aide à la réussite des étudiants, elle se résume, d'après le dossier d'auto-évaluation, à un seul et

unique cours de « français renforcé » proposé en première année (L1). La formation s'est dotée d'un dispositif d'enseignants. référents qui n'est hélas pas décrit.
Résultats constatés
Les données caractéristiques de la formation sont manquantes (suivi de cohortes : évolution des effectifs, taux de réussite, suivi des diplômés, poursuite d'études, insertion professionnelle) : cette lacune avait déjà été soulignée lors de la précédente évaluation, mais rien n'a été fait depuis pour y remédier. D'après l'enquête conduite par l'université, la décision de s'inscrire dans cette formation relève d'un choix pour les étudiants, que ce soit en raison du domaine général d'études (50 %) ou d'un projet professionnel précis (28 %). Une majorité d'étudiants se déclarent satisfaits de la formation dispensée, mais sans données concernant la poursuite d'études ou l'insertion professionnelle de ces derniers, il est difficile de mettre cet élément en perspective. L'enquête menée par l'université est très détaillée et pertinente : il est dommage que, bien que disposant de toutes les données concernant cette formation, l'équipe pédagogique n'en propose pas l'analyse dans le cadre de l'auto-évaluation.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Un nombre important de combinaisons linguistiques (neuf) offrant une diversité de choix aux étudiants.
- Une réelle spécialisation progressive en licence se caractérisant par l'offre de deux parcours distincts en L3.

Principaux points faibles :

- Dossier mal renseigné : beaucoup d'informations manquent ou sont imprécises.
- Equipe pédagogique titulaire trop peu nombreuse au regard des effectifs de la licence.
- Professionnalisation de la formation insuffisante.
- Un conseil de perfectionnement pas encore opérationnel.
- Absence d'outils de suivi qualitatif et quantitatif de la formation.
- Mobilité internationale trop peu développée pour une formation de ce type.
- Lien formation/recherche faible.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le dossier soumis pour la licence *LEA* de l'université Sorbonne Nouvelle Paris 3 est mal renseigné et est, sur la forme comme sur le fond, loin de correspondre aux standards attendus. Il ne s'appuie pas sur une autoévaluation de la formation, exercice requérant un travail régulier et une capacité de retour réflexif sur les dispositifs mis en œuvre, permettant d'asseoir la crédibilité de cette formation. Le dossier met surtout en évidence un nombre important de points faibles dans la formation, qui peuvent cependant être améliorés. Pour cela, il est urgent de s'emparer des enquêtes réalisées sur la formation pour développer des outils de suivi. D'abord, pour rendre opérationnelle la professionnalisation dans la formation, il est nécessaire de mettre en place le conseil de perfectionnement, de créer des liens avec le milieu socioéconomique, de développer l'offre de stages et de proposer à des professionnels d'intégrer l'équipe pédagogique. Au niveau de celle-ci, il est urgent d'équilibrer sa composition en faisant intervenir un nombre plus important d'EC titulaires, ce qui pourra également améliorer le lien enseignement-recherche. S'agissant d'une licence en *LEA*, il est indispensable de renforcer la mobilité internationale des étudiants en incitant plus fortement les étudiants à réaliser des semestres d'études au sein d'universités partenaires ou des stages en entreprise à l'étranger.

Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

LICENCE LANGUES LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES

Établissement : Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) Langues, littératures, cultures et sociétés étrangères (LLCSE), la mention licence *Langues, littératures, civilisations étrangères et régionales LLCER* de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 propose une offre diversifiée construite autour de 13 parcours (disciplinaires ou à orientation professionnalisante) et de 11 langues (européennes ou extra-européennes). L'objectif est de former des spécialistes maîtrisant les langues et les aires culturelles proposées. L'acquisition de connaissances en matière de sciences sociales, économie, commerce ou média complète cette formation de spécialistes en langues dans certains parcours. La double vocation généraliste et professionnelle autorise une poursuite d'études vers le master (à finalité recherche ou enseignement) ou une insertion dans la vie professionnelle (traduction, administration, commerce, économie, culture). L'enseignement se fait en présentiel sur le site de Censier. L'enseignement à distance est possible ainsi que la formation en alternance dans certains parcours.

ANALYSE

Finalité
L'objectif de cette mention de licence *Langues littératures et civilisations étrangères et régionales* (LLCER) qui comporte 13 parcours et 11 langues étrangères est de proposer une formation généraliste dans le domaine des langues étrangères. La mention conduit vers une poursuite d'études en master recherche, préparation des concours (agrégation) ou master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) ; il existe aussi un parcours professionnalisant *Anglais culture économique (ACE)*. L'objectif visé en langues est le niveau C1. La formation est accessible aux bacheliers et aussi aux titulaires de validation d'acquis. Le dossier d'autoévaluation met l'accent sur l'apprentissage et le renforcement des compétences (critiques, méthodologiques langagières) et sur les connaissances disciplinaires correspondant aux aires linguistiques concernées par le diplôme. Le dossier indique de façon large les domaines auxquels cette licence peut donner accès : culture, média, édition, communication, recherche. L'enseignement se fait en présentiel ; il est possible de bénéficier d'un enseignement à distance pour la licence d'anglais. Une formation en alternance est possible à partir de la deuxième année (L2) pour le parcours *ACE*. La fiche répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) existe au niveau de la mention. Il n'y a pas de délocalisation de la formation.

Positionnement dans l'environnement

La mention bénéficie de l'environnement parisien et francilien. Des liens existent aux niveaux local, régional et international. Il existe notamment une double licence *allemand/histoire* cohabilitée par Paris Sorbonne Nouvelle et Paris Diderot et un double diplôme d'études interculturelles franco-allemandes avec la Freie Universität de Berlin. La licence *LLCER* se distingue dans l'environnement régional par certains parcours linguistiques spécifiques : *ACE, portugais, sanskrit*. La formation s'appuie sur des équipes de recherche et des projets qui impliquent la licence (ex. projet analyse de corpus ; enseignement de la grammaire en première année (L1), la participation des étudiants du parcours Sanskrit aux séminaires de l'unité mixte de recherche Mondes iranien et indien (UMR 7528). La mobilité internationale (entrante et sortante) des étudiants, des enseignants et des administratifs est importante. Elle est assurée par des dispositifs Erasmus, CIEP, des conventions avec des institutions correspondant aux aires du master. il existe aussi des conventions-cadres à visée professionnelle la Xunta en Galice, l'Institut Camoes pour le parcours *portugais*.

Organisation pédagogique

L'encadrement est assuré dans sa quasi-totalité par des enseignants-chercheurs. Des intervenants extérieurs sont sollicités notamment pour les parcours professionnels.

La mention s'articule entre des enseignements de majeure (9H) et mineure (4H30) auxquels sont associés des enseignements transversaux et méthodologiques, une deuxième langue étrangère, une unité d'enseignement (UE) libre et une UE de préprofessionnalisation ; cette structuration majeure / mineure a été préférée à l'option tronc commun ; elle correspond mieux à la grande diversité des langues proposées dans la formation. Des parcours sont possibles (parcours *Europe*, parcours *Amérique Latine, Anglais*…). L'enseignement se fait surtout en présentiel. L'enseignement à distance (payant) est possible. Des dispositifs permettent l'accueil d'étudiants en situation de handicap.

Des dispositions sont mises en place pour des remises à niveau à toutes les étapes de la licence : pré-rentrée pour les étudiants de première année, stages formation en langue, ateliers d'expression, méthodologie, tutorat, système de parrainage étudiant. Il est possible de se réorienter en L1, d'inverser les mineures ou de prendre deux majeures. Le service langues pour spécialistes d'autres disciplines (LANSAD) propose une palette de langues (langues vivantes 2-LV2) en apprentissage.

Projets et stages sont partie intégrante de tous les parcours ; chaque étudiant est suivi par un enseignant référent. Il existe également un bureau des stages pour la coordination. Certains parcours requièrent un stage obligatoire de 6 mois (parcours *allemand*). Les stages à l'étranger (6 mois) comme assistant de langue sont vivement encouragés (Europe, Amérique du Nord, Amérique latine).

La place du numérique est relativement standard (plateforme Moodle, i-campus, outils collaboratifs). On observe une forte implication dans l'innovation pédagogique (enseignement de la grammaire par exemple, pédagogies inversées etc.)

La seule fiche RNCP proposée est mal présentée et globalement illisible. Il n'existe pas de supplément au diplôme actuellement, mais c'est un problème qui dépasse les départements concernés et qui est en voie de résolution au niveau central.

Pilotage

Le rapport d'autoévaluation note un sous-encadrement criant et une rareté des locaux qui entravent le bon fonctionnement des enseignements. Le pilotage est mené par des enseignants-chercheurs, le dossier n'en indique pas le nombre et ne donne aucun détail concernant la répartition des tâches.

Des intervenants professionnels participent au parcours professionnel, mais le dossier est peu détaillé sur ce point.

Un conseil de perfectionnement existe, mais sa composition n'est pas indiquée et le rôle des étudiants y semble marginal. Les étudiants ont répondu à un questionnaire exhaustif soumis par le conseil de perfectionnement, qui porte notamment sur les enseignements et la qualité de l'environnement universitaire. Ce document est fourni en annexe du dossier d'autoévaluation. Il existe aussi des commissions pédagogiques qui correspondent aux différents parcours. Le portefeuille de compétences est défini au niveau de l'université et les compétences acquises sont inscrites dans le projet de supplément au diplôme (en cours d'élaboration).

Le dossier d'autoévaluation est parfois assez laconique et comporte de nombreuses fautes d'orthographe.

Résultats constatés
En matière d'effectifs le bilan indique pour l'année 2015-16 que la mention compte 732 étudiants inscrits en L3 (*Mondes anglophones*, 371 ; *ACE* 63 ; *Etudes germaniques*, 28, *Français-Allemand*, 25 ; *Espagnol*, 53 ; *Portugais*, 16, *Arabe*, 35 ; *Hébreu*, 5 ; *Sanskrit*, 17 ; *Etudes italiennes*, 52 ; *Etudes Européennes*, 61). Il est à noter que 395 étudiants diplômés de la mention *LLCER* de Paris 3 se sont inscrits en master à Paris 3 (année 2016-2017). Comme les effectifs, les taux de réussite sont très variables d'une spécialité à l'autre, certains sont très élevés, d'autres beaucoup plus faibles, il est difficile de se faire un avis pour la licence en général. De même les taux de poursuite d'études sont très disparates : faibles pour les études germaniques, moyens pour les études anglophones et ibériques, élevé pour les études européennes. Le dossier renvoie aux enquêtes l'observatoire de la vie étudiante (OVE) pour le suivi des diplômés et l'insertion professionnelle. Ces enquêtes ne font pas l'objet d'une analyse par l'équipe.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une diversité de parcours et de langues étrangères dont certaines sont rares (Sanskrit).
- Un environnement privilégié sur le plan universitaire, culturel et professionnel.
- Grande attractivité de l'Université, qui offre des possibilités nombreuses à l'international.
- Une formation organisée en majeure et mineure qui semble faire cohabiter aisément une voie généraliste et une voie professionnelle.

Principaux points faibles :

- Le sous-encadrement et le manque de moyens semblent gêner la réalisation des objectifs.
- Le nombre important de parcours rend difficile le bon fonctionnement du conseil de perfectionnement.
- Certains parcours souffrent de faibles effectifs.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Cette mention est riche de la diversité de ses parcours et des langues proposées. Le dossier d'autoévaluation donne une vision claire et détaillée de l'offre de la formation, de son architecture et des moyens pédagogiques mis en place pour faciliter l'insertion et la progression des étudiants. L'articulation majeure/mineure semble convenir aux enseignants et aux étudiants, mais elle rend peut-être plus difficile la concertation au sein de la formation. Le dossier mentionne également que cette répartition majeure/mineure occasionne des dédoublements et des besoins en salles difficiles à combler. Les débouchés de cette licence gagneraient à être davantage explicités, de même qu'il serait utile de donner des exemples de poursuite d'études.

Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

LICENCE LETTRES MODERNES

Établissement: Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence de *Lettres modernes* proposée par l'Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3 est rattachée à l'unité de formation et de recherche (UFR) Littérature, linguistique, didactique (LLD) et vise à offrir aux étudiants une formation généraliste de Lettres, essentiellement basée sur l'apprentissage de la langue et de la littérature françaises ; son premier objectif est la maîtrise de la langue écrite et orale, mais elle entend aussi développer, à travers l'étude des textes, l'esprit critique et toutes les aptitudes liées à la réflexion et à l'argumentation.

La formation s'organise autour d'une majeure (tronc commun d'enseignements de Lettres) et d'une mineure (toujours en lien avec les lettres et les langues) à choisir parmi 7 propositions (8 à partir de la rentrée 2018 en première année – L1) ; elle propose également une licence de type bi-disciplinaire *Lettres-philosophie*, en partenariat avec l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Les débouchés envisagés sont principalement les métiers de l'enseignement, le journalisme et le monde de la communication, le domaine du livre et de l'édition, le secteur culturel et les ressources humaines. A l'issue de la troisième année (L3), la formation permet également une poursuite d'études dans les masters de l'Université Paris 3 (en premier lieu le master *Lettres modernes*, lui-même subdivisé en plusieurs parcours).
Les cours ont lieu au Centre Censier, rue Santeuil, à Paris.

ANALYSE

Finalité
Les cours sont organisés selon une maquette solidement structurée, qui peut paraître relativement complexe (un tronc commun d'enseignements, la majeure, et un choix possible entre pas moins de 8 mineures - 7 actuellement en L1, 8 à partir de la rentrée 2018 - qui composent autant de parcours différenciés). Cet éventail de mineures est justifié par l'idée de s'adapter au mieux aux débouchés très variés d'une licence généraliste de *Lettres*. La plupart de ces mineures préparent clairement à une poursuite d'études en master (mineure *Littératures*), ou encore vers les concours d'enseignement ou le concours de recrutement de professeurs des écoles (mineure *Professorat des écoles*) ; d'autres mineures (*Cinéma audiovisuel* ou *Études théâtrales* par exemple) n'offrent qu'une pré-spécialisation que l'étudiant devra compléter par une autre formation, pas nécessairement à l'Université Paris 3 (l'offre étant très riche en région parisienne, cela n'apparaît pas comme un problème). Dans l'ensemble, la formation paraît construite avec lucidité en fonction de ses débouchés réels : si les emplois visés correspondent plus à une insertion niveau master qu'à une insertion niveau Licence, c'est dans la logique de ce type de licence.

Positionnement dans l'environnement

Une formation comme la licence de *Lettres modernes* n'est pas unique à Paris, et encore moins en région parisienne : d'autres licences du même type sont dispensées dans les environs immédiats (à Paris-Sorbonne et Paris Diderot notamment), mais cette licence conserve une spécificité – et une attractivité particulière – du fait de sa localisation géographique au cœur de Paris, au centre Censier, et surtout du fait de sa palette de cours très large : la formation est assurée par un département bien fourni de *Littérature et linguistique françaises et latines* (65 enseignants titulaires), avec l'appui du département de *Littérature générale et comparée*. La richesse de l'équipe pédagogique garantit une offre de cours elle-même très vaste.

Cette formation de *Lettres modernes* est assurée par des enseignants-chercheurs appartenant à des laboratoires très actifs, eux-mêmes intégrés à la communauté d'université et d'établissements (ComUE) Université Sorbonne Paris Cité (Sorbonne nouvelle Paris 3, Paris Descartes, Paris Diderot, Paris 13, Inalco, Sciences Po, EHESP, FMSH, IPGP).

Le département de Littérature et linguistique françaises et latines a par ailleurs noué de nombreux partenariats internationaux, souvent avec des institutions prestigieuses avec lesquelles les échanges d'étudiants sont relativement développés (Oxford, New York University, *Lausanne* notamment).

Organisation pédagogique

De la L1 à la L3, la maquette de cette licence de *Lettres modernes* est construite sur le principe d'une association majeure/mineure. L'enseignement fondamental, la majeure (au total, environ 14h par semaine) repose sur trois éléments (la littérature française, l'histoire de la langue, les études latines), auxquels s'ajoutent des enseignements transversaux et de la méthodologie (la méthodologie étant proposée au premier semestre seulement). La mineure (de 4h à 6h hebdomadaires de la L1 à la L3) est à choisir parmi 8 propositions *:* Littératures, Didactique du Français Langue étrangère et seconde (FLES), Anglais, Communication, Professorat des Ecoles, Cinéma-Audiovisuel, Etudes Théâtrales, Humanités numériques (dernière en date, ouverture en L1 prévue pour septembre 2018). Le département propose également une licence de type bi-disciplinaire *Lettres-Philosophie*, en partenariat avec l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, qui reprend les éléments de la majeure pour la partie *Lettres* du cursus, et est adossée aux enseignements fondamentaux de Paris 1 pour la partie *Philosophie*.

Les enseignements sont presque tous dispensés sous forme de travaux dirigés (TD), même si le rapport souligne que le fonctionnement concret de ces TD se rapproche parfois d'un cours magistral du fait du nombre d'étudiants présents dans les groupes (on compte en effet 541 inscrits en L1 à la rentrée 2016). On peut signaler également le développement intéressant d'outils de formation à distance pour certaines mineures : plus précisément, trois mineures (Littératures, FLES et Anglais) sont proposées aussi comme formations à distance, à travers l'enseignement numérique et à distance (ENEAD), qui utilise les fonctionnalités d'iCampus, avec des résultats qui semblent satisfaisants.

Le cursus est construit de façon très lisible, et aboutit à une spécialisation progressive, sur 3 années. On peut relever le développement de dispositifs d'aide intéressants (ateliers ciblés et tests soumis aux étudiants au début de la L1) qui viennent compléter une palette plus classique (journée de pré-rentrée par exemple). Le taux de réussite en L1 (60 % environ dans les dernières années) reste dans les moyennes généralement constatées pour ce type de formation. Une présence accrue des cours de méthodologie du travail universitaire (qui apparaissent au premier semestre de la L1 seulement) semble s'imposer pour essayer d'améliorer ce résultat.

Pilotage

L'équipe a une vue d'ensemble sur la formation qu'elle dispense, aussi bien sur ses points forts que sur les éléments à surveiller ou à perfectionner. Le dossier d'autoévaluation présenté contient ainsi une bonne analyse de la population entrante et de son profil, qui a manifestement influencé la réflexion sur l'architecture interne de la formation.

Le pilotage se base sur une équipe plurielle, solide et bien structurée (directeur et directeur adjoint de département, responsables pédagogiques, coordinateurs d'unités d'enseignement-UE, responsables de mineures), ce qui paraît essentiel au vu de tels effectifs ; les responsabilités pédagogiques sont bien décrites et les réunions sont nombreuses. La charge d'enseignement est également complétée, pour une petite part, par des intervenants extérieurs, dans les mineures, en cohérence avec les débouchés ciblés.

Toutefois, le dossier souligne la lourdeur de certaines tâches administratives d'encadrement pédagogique, prises en charge par les enseignants : ces tâches mobilisent beaucoup les enseignants engagés dans un département très riche en titulaires (65 enseignants-chercheurs) et avec des effectifs importants d'étudiants (plus de 550 étudiants entrants en L1 chaque année). L'encadrement pédagogique et administratif apparaît très insuffisant de ce point de vue, et les problèmes de gestion affectent manifestement le fonctionnement au quotidien de la formation.

Donner davantage de moyens à l'équipe pédagogique permettrait sans doute d'élaborer de meilleurs outils d'accompagnement et de valorisation de la formation. On peut regretter, à ce titre, que la fiche répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) fournie soit remplie de façon très générale ; elle pourrait cibler de façon plus précise les secteurs d'activité visés, ainsi que les compétences acquises au terme de la formation. De même, l'Université ne délivre pas de supplément au diplôme de licence (SAD).

Résultats constatés

Les effectifs de cette licence de Lettres modernes sont importants (en moyenne entre 550 et 650 étudiants en L1 dans les 5 dernières années), et l'attractivité de la formation se confirme en L3, notamment grâce à l'inscription d'étudiants venant des classes préparatoires. Les taux de réussite en L1 sont corrects (de l'ordre de 60 % dans les 5 dernières années). On compte ainsi autour de 160 diplômés de licence qui entrent dans un master de Lettres de l'Université Paris 3 chaque année, ce qui témoigne de la continuité entre licence et master au sein de cette formation.

En revanche, au-delà de cette donnée, le suivi des étudiants après l'obtention de la licence pourrait être affiné : les documents fournis présentent des données très générales mais ne fournissent pas de renseignements sur le devenir des étudiants non-diplômés, sur les autres types de poursuite d'études, ou sur l'éventuelle insertion professionnelle immédiatement après la L3.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une formation très riche, avec des mineures clairement identifiées, tout à fait cohérentes par rapport aux possibilités de poursuite d'études et aux débouchés professionnels envisagés.
- Un véritable engagement de l'équipe pédagogique, et une attention marquée pour le public étudiant.
- Des taux de réussite satisfaisants eu égard aux effectifs étudiants entrant en L1.

Principaux points faibles :

- Devenir des étudiants diplômés et non diplômés insuffisamment connu et analysé (manque de données sur l'insertion professionnelle et la poursuite d'études).
- Des documents de valorisation (fiche RNCP, Supplément au diplôme) lacunaires, ne mettant pas en valeur les atouts de la formation.
- Professionnalisation de la formation insuffisante, notamment en L3.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence de *Lettres modernes* proposée par l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 est une formation généraliste de très bon niveau, dispensée au sein d'un établissement prestigieux, qui jouit d'une excellente attractivité et qui forme des étudiants de licence en leur offrant une culture littéraire très large.

Si la formation semble bien fonctionner, selon une organisation majeure/mineure déjà éprouvée, tous les dispositifs d'accompagnement du public étudiant gagneraient à être encore approfondis pour travailler à l'amélioration du taux de réussite de L1. Il serait par exemple opportun de développer les cours de méthodologie au deuxième semestre de la L1.

De même, il serait bon d'améliorer les outils de suivi et l'analyse des étudiants diplômés et non diplômés, pour ajuster le contenu de la formation en fonction de leur parcours, et éventuellement intégrer une part plus importante de pré-professionalisation dans le cursus, notamment en L3 (en développant par exemple l'offre de stages).

Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

LICENCE SCIENCES DU LANGAGE

Établissement : Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence de *Sciences du langage* (SDL) a pour objectif de construire des compétences larges et solides en sciences du langage, permettant aussi bien une spécialisation dans la discipline que l'accès complémentaire à d'autres formations universitaires ou formations professionnelles. L'enseignement, organisé structurellement en majeure, unités d'enseignement (UE) transversales et mineures (plutôt de spécialisation interne à la discipline), consiste principalement en des cours dispensés en présentiel à l'Institut de linguistique et phonétique générales et appliquées (ILPGA) de l'Université Sorbonne Nouvelle Paris 3.

ANALYSE

Finalité
Les objectifs scientifiques et professionnels sont bien décrits (mener une analyse linguistique, appréhender la diversité des langues, comprendre le fonctionnement du langage). La formation, telle qu'elle est explicitée, permet d'atteindre la maitrise des savoirs et compétences nécessaires à la poursuite des études, tant en spécialisation dans la discipline que dans la possibilité d'accès à d'autres formations. Les débouchés professionnels sont par ailleurs bien décrits et communiqués aux étudiants sur le site de la formation, dans les brochures, et lors de réunions. Les possibilités de poursuite d'études ainsi que les débouchés professionnels envisagés sont pertinents, bien décrits et font l'objet d'une communication adéquate. Il s'agit notamment de l'enseignement, des métiers de la communication, de l'ingénierie linguistique, ou encore des concours administratifs. L'ensemble des enseignements répond de manière cohérente et pertinente aux objectifs scientifiques et professionnels fixés et qui sont d'ailleurs rendus tout à fait accessible aux étudiants. Il n'y a pas de délocalisation de la formation.
Positionnement dans l'environnement
Le positionnement de la formation est à la fois spécifique (focalisation sur phonétique/phonologie, traitement automatique des langues et acquisition du langage) et complémentaire par rapport aux formations dispensées dans d'autres universités. Peu d'autres formations initient aux *Sciences du langage (SDL)* dès la première année

(L1), ce qui est un atout pour cette formation, qui attire de nombreux étudiants dès la L1. Son caractère généraliste et ses spécificités la distinguent des autres licences *SDL*.

Il existe un partenariat avec l'Université Pierre et Marie Curie (UPMC) pour la mineure *Professorat des écoles*, et réciproquement un accueil des étudiants orthophonistes à l'Institut de linguistique et phonétique générales et appliquées (ILPGA).

L'articulation entre recherche et enseignement est clairement décrite (liens avec 3 laboratoires à titre principal et à 2 autres à titre secondaire). Toutefois, ce lien n'étant reconnu que par 50 % des étudiants, la formation gagnerait à le rendre plus visible

Les liens avec le monde professionnel sont assurés dans le cadre des unités d'enseignement (UE) professionnalisantes mutualisées au sein du bureau des enseignements transversaux (BET). Peu d'autres éléments sont signalés, si ce n'est les contacts avec l'association des anciens étudiants.

Les étudiants et les enseignants peuvent profiter de très nombreux programmes de mobilité (Erasmus, Erasmus +), de cours d'anglais et d'espagnol pour une mise à niveau en langue. Un partenariat est en cours de négociation avec la *California State University*.

Organisation pédagogique

La structure de la formation est conforme à la modélisation classique à l'Université Paris 3 : majeure, UE transversales et mineure (remplaçable en 2e année par une spécialisation en *SDL*). Le tout est bien équilibré en fonction du cœur de la formation. La formation se fait en présentiel. L'enseignement à distance sera proposé dans le prochain projet de formation. Les mineures sont bien diversifiées mais correspondent plutôt à une spécialisation disciplinaire, et non à une ouverture à d'autres disciplines (histoire, droit…). Cette structure du programme est parfaitement lisible pour les étudiants.

Les étudiants en situation de handicap sont bien pris en charge. De même, des conditions particulières peuvent être mises en place pour les étudiants dans l'incapacité d'assister aux cours (avec justificatif) : contrôle terminal intégré plutôt que continu.

La professionnalisation est bien prise en charge par une UE transversale par semestre, avec intervention de professionnels. La première UE *Démarche métiers et compétences* offre une aide à l'orientation initiale, une préparation à l'insertion professionnelle et à l'évolution de carrière. Ensuite, les étudiants choisissent à chaque semestre une UE pro parmi celles proposées par le bureau des enseignements transversaux. Ces UE pro intègrent un suivi des compétences. Les étudiants peuvent ainsi acquérir des compétences professionnelles spécifiques, et ils ont aussi la possibilité de suivre des cours dans plusieurs langues pour obtenir une certification. La fiche répertoire nationale des certifications professionnelles (RNCP) ainsi que le supplément au diplôme retranscrivent les différentes compétences acquises.

Les stages ne sont pas obligatoires, mais les étudiants ont la possibilité de réaliser des stages optionnels.

Il existe une initiation à la recherche, *via* des mini-projets de recherche à effectuer par les étudiants ; les enseignants font le lien entre recherche et enseignement, même si seulement 50 % des étudiants perçoivent ce lien.

Le numérique est très présent, tant au niveau d'UE de formation à l'utilisation des Technologies de l'information et de la communication (TIC, notamment pour les corpus) que dans l'apprentissage des langues (hybridation) ou dans l'environnement administratif (plateforme de communication ISorbonne) ou pédagogique (plateforme de supports de cours ICampus).

Les pratiques pédagogiques innovantes sont prônées par la plupart des enseignants. Il est cependant impossible de déterminer, au vu des éléments fournis, s'il existe une réflexion globale à ce sujet. Les projets présentés sont très intéressants (projet pédagogique innovant COMET - « Promouvoir les compétences metacognitives des étudiants : la méthodologie du travail universitaire comme levier pour la réussite universitaire » ; collaborations inter-cours).

Outre les programmes Erasmus(+) de mobilité évoqués plus haut (un ou deux semestres pour les étudiants), l'apprentissage des langues fait l'objet de cours obligatoires (27,5h/an) pour un choix parmi 9 langues. Cela aide à l'ouverture à l'international. Par ailleurs, la lecture d'articles en anglais est demandée dès la deuxième année (L2).

Pilotage

L'équipe pédagogique est diversifiée et compétente. Il y a peu d'intervenants extérieurs. Les enseignants communiquent principalement par espace virtuel ICampus ou courriel. Rien n'est dit du nombre de réunions.

Le pilotage de la formation est opéré par un conseil de perfectionnement (3 réunions /an) qui intègre bien toutes les composantes requises par la réglementation.

L'évaluation de la formation est faite par enquête auprès des étudiants. La formation semble bien tenir compte des résultats de l'évaluation et des réponses aux questionnaires. On regrettera l'absence d'évaluation auto-réflexive du document fourni (même si on annonce quelques projets). Si tout est bien décrit, il y a peu d'évaluation par les enseignants. Il y a peu de remarques concernant les difficultés ou les points d'amélioration. Beaucoup est dit à partir des enquêtes des étudiants, mais cela ressemble dès lors à une démarche de satisfaction. Or certaines réponses de ces étudiants (comme le sentiment de ne pas avoir acquis certaines connaissances ou compétences pourtant affichées) ne sont pas traitées par le dossier.

L'évaluation des étudiants se fait par contrôle continu (adaptable en contrôle terminal intégré pour les étudiants non disponibles). Les modalités de contrôle sont précisées pour chaque UE. Tout ce qui concerne les principes et les modalités d'évaluation, les crédits européens (ECTS) et les jurys est publié dans des chartes idoines disponibles en ligne.

Les dispositifs d'aide à la réussite sont très développés, et individualisés, mais énergivores pour les enseignants. Un système de réorientation existe également. Ces dispositifs sont portés à la connaissance des étudiants.

Résultats constatés

Le recrutement est stable et montre une réelle attractivité de la formation. La formation compte de nombreux étudiants Erasmus ou étrangers candidats à l'inscription (tous les candidats ne sont cependant pas reçus : seules 10% des candidatures d'étudiants étrangers sont acceptées). Le dossier ne contient pas de données sur les taux de réussite ou d'abandon.

Le dossier ne fournit pas de données statistiques sur le devenir professionnel des étudiants. Il indique que la destination principale est le Professorat des écoles ou la certification en orthophonie ; par ailleurs 31 % s'engagent dans un master de la même Université. Un effort doit être fait pour obtenir des données concrètes.

Un service d'aide à l'insertion professionnelle existe, qui peut proposer des offres d'emplois et une CVthèque pour les employeurs.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formation réfléchie, solide, complète (savoirs et compétences), bien articulée, bénéficiant d'un personnel dédié compétent et diversifié.
- Positionnement original dans l'environnement : formation à la fois généraliste et disposant de spécificités qui lui sont propres.
- Une participation étudiante mise en évidence.
- Bonne stratégie de communication, puisque les informations relatives à la formation sont mises à la disposition des étudiants et des enseignants.

Principaux points faibles :

- Absence d'analyse des enquêtes menées auprès des étudiants (absence de prise en compte des résultats dans le pilotage et l'ajustement des contenus ou des modalités d'organisation).
- Perspectives d'internationalisation réduites aux possibilités de mobilité Erasmus et à la pratique de l'anglais scientifique (qui se résume parfois à lecture d'articles).
- Suivi des diplômés, des poursuites d'étude et de l'insertion professionnel quasi inexistant
- Absence regrettable de données concernant les taux de réussite et d'abandon

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La formation est en constante réflexion et adaptation, et à l'écoute des étudiants. Elle tient compte de son contexte et du monde environnant. Néanmoins, il y a peu de perspectives annoncées, hormis la possibilité d'envisager un enseignement à distance.

Il serait souhaitable d'intégrer un réel suivi des cohortes et des diplômés, afin de pouvoir connaître le devenir et la progression des différents étudiants.

Il serait aussi souhaitable de mener une analyse réflexive sur les résultats des questionnaires administrés aux étudiants : l'équipe pédagogique fait de nombreux constats mais ne propose pas de solutions qui prendraient en compte les points abordés, notamment sur l'acquisition de compétences.

Enfin, les étudiants sont uniquement invités à réfléchir sur les compétences acquises dans le cadre des UE pro organisées par le BET, comme si la compétence ne concernait que la professionnalisation. Ce point pourrait être intégré à d'autres pans de la formation.

Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

LICENCE PROFESSIONNELLE CONCEPTION COSTUME DE SCÈNE ET D'ÉCRAN

Établissement : Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle mention *Métiers du design*, spécialité *Conception costume de scène et d'écran*, ouverte à la rentrée 2016, est proposée par les départements Études théâtrales et Cinéma et audiovisuel de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 en partenariat avec deux établissements d'arts appliqués, le lycée Paul Poiret-Métiers de la mode et du spectacle et l'École supérieure des arts appliqués (ESAA) Duperré Paris. La mention propose la spécialité *Conception costume de scène et d'écran*, dédiée à la création et à la conception des costumes dans les domaines du spectacle vivant et de l'audiovisuel. L'apprentissage se fait de manière progressive en articulant enseignements théoriques, stages et ateliers pratiques. Les enseignements se déroulent à l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 et dans les salles spécialisées des deux écoles d'arts appliqués partenaires.

ANALYSE

Finalité
La licence professionnelle mention *Métiers du design*, spécialité *Conception costume de scène et d'écran*, vise à former les étudiants, dans une démarche théorique et professionnelle, à la conception des maquettes de costumes pour les secteurs du spectacle vivant et de l'écran. Une collaboration et une mutualisation sont mises en place avec la licence professionnelle *Scénographie théâtrale et événementielle* proposée par l'établissement. Dans une approche transdisciplinaire et interdisciplinaire, la licence professionnelle intègre des enseignements consacrés à la scénographie, à la dramaturgie, à la mise en scène et articule approches théoriques et conception des costumes. La création d'une telle formation est à saluer dans un contexte universitaire. Un apprentissage du métier est proposé au travers des ateliers, des stages et des rencontres avec les professionnels. Ces ateliers sont destinés à la maîtrise des compétences et des connaissances dans la conception des costumes et des accessoires pour les créations scéniques et audiovisuelles. Le dossier présente clairement les connaissances et compétences qu'elle permet d'acquérir, lesquelles sont en adéquation avec les prérequis du métier de créateur de costumes dans les champs du spectacle vivant et des réalisations audiovisuelles. Conception et fabrication de costumes allant toutefois souvent de pair dans le spectacle vivant, particulièrement en début de carrière, l'importance de développer un savoir-faire en matière de réalisation pourrait être davantage soulignée. Les questions relatives à la coupe sont à encourager et la formation gagnerait à développer des liens avec l'école du Théâtre national de Strasbourg et l'École nationale

supérieure des arts et techniques du théâtre de Lyon. Les possibilités du côté du cinéma sont insuffisamment exploitées.

Positionnement dans l'environnement

La licence professionnelle mention *Métiers du design*, spécialité *Conception costume de scène et d'écran* est la seule formation de niveau bac+3 proposée au niveau national et bénéficie des partenariats rappelés dans la présentation. Compte tenu de la bi-disciplinarité affichée, développer les interactions avec l'Institut de recherche sur le cinéma et l'audiovisuel (IRCAV, équipe d'accueil - EA 185) paraît à cet égard nécessaire. Il existe en outre un net déséquilibre entre spectacle vivant et cinéma/audiovisuel, auquel il faudrait remédier en développant les collaborations du côté des arts de l'écran.

La licence professionnelle a noué au niveau national de nombreux et riches partenariats avec les structures culturelles et le milieu professionnel du spectacle vivant, notamment le Théâtre de la Cité Internationale, le Théâtre du Rond-Point, le Théâtre de la Ville, l'Odéon-Théâtre de l'Europe, Le Tarmac, Lilas en scène, les musées, et les compagnies et organismes professionnels. Cette diversité de partenaires permet l'accueil des étudiants en stage, un accompagnement pédagogique des étudiants, un soutien à l'alternance et une expertise de la formation. On peut regretter une absence de partenaires institutionnels du côté cinéma.

Un partenariat non encore formalisé a été mis en place avec le Centre national du costume de scène de Moulins. Ce partenariat a permis l'accueil des étudiants dans le cadre des séminaires et des ateliers consacrés aux enjeux de la mémoire et de la conservation.

Les partenariats internationaux sont pour l'instant embryonnaires et en cours de construction avec une école au Japon avec le soutien de l'ESAA Duperré, avec laquelle il serait intéressant d'explorer d'autres pistes, puisqu'elle s'inscrit dans un réseau international conséquent. Une ouverture peut être envisagée du côté de l'habillage.

Les enseignants-chercheurs, rattachés à l'une des équipes de recherche en études théâtrales (principalement l'Institut de recherche en études théâtrales – IRET, EA 3959) de l'établissement, assurent des enseignements théoriques. Les étudiants participent aux séminaires et journées d'études organisés par l'équipe de recherche. Seuls les liens avec l'IRET sont d'ailleurs valorisés.

Organisation pédagogique

Les enseignements de la licence professionnelle se déroulent de septembre à février afin de faciliter l'organisation de stages. Ces enseignements se déroulent à l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 et dans les ateliers du lycée Paul Poiret-Métiers de la mode et du spectacle et de l'ESAA Duperré disposant des plateaux techniques et des équipements plus adéquats.

La maquette pédagogique est cohérente. Elle comprend 462 heures d'enseignement sur plusieurs sites (établissements associés à la formation et lieux partenaires), auxquelles s'ajoutent au moins 350 heures de stage en milieu professionnel.

La licence professionnelle repose sur une organisation pédagogique cohérente permettant l'acquisition des savoirs et des compétences en lien avec les métiers visés. On apprécie la mise en place, au premier semestre, d'un stage d'intégration permettant une mise à niveau, un perfectionnement des outils en deux dimensions (2D), la découverte des établissements partenaires, une approche méthodologique. Les enseignements théoriques et pratiques, mutualisés à d'autres formations du domaine consacrées à la culture théâtrale et esthétique et aux études cinématographiques, représentent 16 ECTS (*European Credits Transfer System*) et 186 heures. Les enseignements techniques, représentant six ECTS et 72 heures, se déroulent au lycée Paul Poiret-Métiers de la mode et du spectacle. Ils permettent une approche de la dramaturgie, l'acquisition des connaissances en dramaturgie de l'espace et du costume, dans le domaine des technologies des textiles, et des compétences techniques en infographie. Deux *workshops*, construits en partenariat avec la licence professionnelle *Scénographie théâtrale et événementielle* de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 et correspondant à 14 ECTS et 108 heures, permettent une approche des savoir-faire en costume de scène et d'écran. Ces ateliers se déroulent au lycée Paul Poiret-Métiers de la mode et du spectacle et à l'ESAA Duperré.

Le second semestre est consacré à la préparation et à la réalisation du projet professionnel ou tuteuré, soit 12 ECTS et 96 heures, et surtout au stage qui donne lieu à un rapport écrit et qui est soutenu à l'oral. Le stage d'une durée comprise entre 12 et 16 semaines, soit 350 heures au moins, représente 12 ECTS.

La licence professionnelle a su construire un solide partenariat avec le milieu professionnel : les interventions sont ainsi assurées par des scénographes, des *designers* de costume du spectacle vivant ainsi que par des chefs

costumiers.

En raison de la spécificité de la formation, les étudiants sont formés en infographie et à un apprentissage des logiciels dédiés à la communication de projet et au *design*. L'usage de l'intranet n'est pas précisé.

La formation est conçue sous la forme d'une pédagogie de projet, ce qui est appréciable afin de favoriser une plus grande autonomie de l'étudiant et une maîtrise de la démarche professionnelle.

On apprécie l'accent mis sur l'apprentissage de l'anglais. Les enseignements de dramaturgie, de théorie de la scène, le vocabulaire technique et des connaissances en scénographie et costume sont ainsi assurés en anglais.

La validation des acquis de l'expérience(VAE), la validation d'acquis professionnels (VAP) et la validation d'études supérieures (VES) sont proposées.

La fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), plutôt claire, est en adéquation avec le dossier.

Sur le plan de l'ouverture internationale, la formation ambitionne de proposer un voyage d'études à l'étranger et s'appuie sur les accords internationaux des écoles d'arts appliqués partenaires pour les possibilités de stages à l'étranger. Mais on ignore si ces accords ont favorisé des départs au sein de la promotion 2016-2017.

Pilotage

L'équipe pédagogique est constituée de huit professeurs des universités (PR), neuf maitres de conférences (MCF) d'études théâtrales et deux enseignants de cinéma dont un MCF de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3, trois enseignants contractuels, cinq enseignants des établissements partenaires de la formation et huit professionnels et praticiens du costume. Les enseignants de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 assurent des enseignements théoriques, d'histoire, d'esthétique, d'anthropologie et de sémiologie du costume.

La formation est dirigée par un enseignant-chercheur, responsable du diplôme et des enseignements théoriques et un professionnel associé scénographe-*designer* costume qui assure la responsabilité pédagogique et la coordination des enseignements professionnels et techniques. Un enseignant-chercheur du département Cinéma et audiovisuel assiste ce binôme. L'équipe se réunit en un conseil pédagogique qui assure le suivi des enseignements et les bilans de la formation.

Un comité de pilotage, mis en place, réunit l'ensemble des enseignants intervenant dans la formation, des professionnels, des responsables pédagogiques et les proviseurs du lycée Paul Poiret-Métiers de la mode et du spectacle et de l'ESAA Duperré ; ce comité, en accueillant des étudiants, joue le rôle de conseil de perfectionnement.

Les résultats d'une enquête menée par l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 auprès de l'ensemble de ses étudiants livrent quelques points de vue d'étudiants issus de la première promotion sur la formation. Ils ne sont toutefois pas commentés dans le dossier ; on ignore donc dans quelle mesure ils vont être pris en compte. Bien que les questions ne soient pas toujours adaptées à la formation et que le taux de réponses soit trop faible pour être vraiment représentatif, l'enquête suggère que des améliorations pourraient être apportées, notamment sur le plan des contenus dispensés : seul un étudiant sur quatre déclare être satisfait de la formation, et quatre étudiants sur quatre estiment que les connaissances acquises ne sont pas/plutôt pas à la hauteur des attentes. Quatre étudiants sur quatre sont en revanche plutôt, voire tout à fait, satisfaits des possibilités d'acquérir une expérience professionnelle offertes par la licence professionnelle.

Tous les enseignements de la formation sont évalués par le biais du contrôle continu. Le suivi des compétences acquises est assuré lors de la soutenance du rapport de stage. L'université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 ne délivre pas pour l'heure le supplément au diplôme (pour des raisons qui ne sont pas précisées).

Résultats constatés

La licence professionnelle mention *Métiers du design*, spécialité *Conception costume de scène et d'écran* a été créée en 2016. 12 étudiants étaient inscrits au cours de l'année 2016-2017, aucun ne provient d'une deuxième année de licence générale (L2) de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3. Il est donc impossible de fournir des informations relatives aux diplômés et à l'insertion des étudiants.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Cohérence et originalité de la formation.
- Les liens forts avec le milieu professionnel et les structures culturelles franciliennes, notamment du côté du spectacle vivant.
- Le partenariat avec le lycée Paul Poiret, et moins significativement, celui avec l'ESAA Duperré, qui permettent un bon équilibre entre enseignements théoriques, techniques et pratiques, ainsi que l'accès à des ressources inexistantes à l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 (tissuthèque, plateaux techniques, *etc*.).
- Le double positionnement de la formation dans les domaines de la scène et de l'écran.

Principaux points faibles :

- La moindre présence du cinéma par rapport aux arts de la scène, au niveau de l'encadrement pédagogique, mais aussi des partenariats développés.
- Rôle du conseil de perfectionnement à préciser.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence professionnelle mention *Métiers du design*, spécialité *Conception costume de scène et d'écran* est une formation ouverte en 2016. Occupant une place inédite dans le paysage universitaire français, elle propose une spécialité originale et articule de manière pertinente des approches théoriques et une démarche professionnelle. La formation est construite en partenariat avec les professionnels du métier renforçant son assise et ses objectifs.

Elle gagnerait néanmoins à renforcer la dimension internationale et le rôle du conseil de perfectionnement, et l'approche du costume à l'écran. Pour conforter sa vocation professionnalisante et satisfaire les attentes des étudiants, forcément hétérogènes dès lors qu'elle privilégie le panachage des profils dans son processus de recrutement, il serait souhaitable qu'elle associe plus étroitement les différentes parties prenantes à son développement, mais aussi à son autoévaluation, laquelle reste à développer.

Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

LICENCE PROFESSIONNELLE CONSEIL EN ÉCRITURE PROFESSIONNELLE ET PRIVÉE, ÉCRIVAIN PUBLIC

Établissement : Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle *Conseil en écriture professionnelle et privée, écrivain public* de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 est le seul diplôme national formant aux métiers de l'écriture pour autrui. L'objectif de cette licence professionnelle est de permettre à des étudiants provenant d'horizons variés de devenir écrivains publics ou privés. La formation est dispensée en présentiel sur le site Censier de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3.

ANALYSE

Finalité
Les connaissances attendues, la structuration de l'offre et la finalité de la formation sont claires, même si des contradictions de rédaction subsistent dans le dossier qui semble non abouti. Les objectifs pédagogiques, dont l'acquisition des compétences escomptées dans le secteur professionnel, sont cohérents et répondent aux enjeux de polyvalence souhaités. Les métiers visés sont précisés et ils correspondent à la formation. Le manque de suivi de l'insertion ne permet pas de savoir si les étudiants s'insèrent dans des emplois en accord avec les objectifs de la formation.
Positionnement dans l'environnement
Au niveau institutionnel, la formation est inscrite et bien positionnée dans le département de Médiation culturelle. Elle se situe dans un environnement non concurrentiel au niveau régional et national. Seule une autre formation en France, à l'Université de Toulon, est proposée et le Centre national d'enseignement à distance (CNED) propose une formation non diplômante similaire. La licence professionnelle a construit de nombreux partenariats dans le cadre des stages obligatoires (pour exemples : associations Nouvelles Voies, Solidarité Formation Médiation – SFM, Ma Plume Est à Vous - MPEV ; la maison d'édition La Compagnie Littéraire), mais il n'existe pas de partenariats formalisés. Un partenariat est en cours avec les bibliothèques de la ville de Paris. Il n'existe pas à ce jour de partenariats internationaux.

Bien que la formation soit à vocation professionnalisante, des liens avec la recherche sont présents d'abord par le biais de l'intervention d'enseignants-chercheurs, mais aussi de doctorants, qui enseignent en prenant en compte les résultats les plus récents des recherches dans différents domaines, ensuite par la réalisation de travaux réflexifs tels que le mémoire de stage problématisé.

Organisation pédagogique

Cette licence professionnelle est cohérente avec le Cadre national des formations des licences professionnelles (présence d'un stage et d'un projet tuteuré) et respecte ce cadre légal notamment par l'intervention de professionnels issus du « cœur de métier ».

La fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) n'est pas correctement renseignée et ne correspond pas aux compétences enseignées et annoncées dans le corps du dossier. Du moins, elle ne permet pas de faire convenablement le lien entre les unités d'enseignement (UE) et les champs professionnels accessibles, tels que le champ de l'action sociale ou des collectivités, qui ne sont pas suffisamment lisibles dans la maquette. Il n'y a pas de compétences additionnelles apportées ni de formation aux langues étrangères, ce qui se justifie toutefois par une centration sur la langue française.

Cette licence professionnelle ne se compose que d'unités d'enseignement en tronc commun (pour un total de 400 heures) qui visent à former les étudiants au métier d'écrivain public-conseil en écriture. Elle propose huit unités d'enseignement, un projet tuteuré et un stage pour les deux semestres. Le tableau présenté ne rend pas compte de la répartition entre les semestres. Ces huit unités concordent aux objectifs de la formation : Écriture professionnelle (UE 1) ; Rhétorique-linguistique (UE 2) ; Ateliers d'écriture (UE 3) ; Culture de l'écrit (UE 4) ; Informatique (UE 5) ; Juridique et social (UE 6) ; Psychologie sociale (UE 7) et Conférences (UE 8).

Chaque UE donne un sentiment d'émiettement et de sectorisation de la maquette par les noms génériques des éléments constitutifs de chaque UE. La maquette mériterait d'être éclairée et rendue lisible au travers des compétences attendues et de ses éléments pédagogiques constitutifs. La polyvalence visée (et nécessaire) peut susciter une certaine confusion et gagnerait à mettre en évidence la diversité des champs professionnels et des pratiques accessibles à l'issue de la formation. Par exemple, sous la dénomination Psychologie sociale (UE 7), ce sont les méthodes et les techniques d'entretien qui sont travaillées.

L'accueil d'étudiants en situation de handicap se fait en collaboration avec la Mission handicap de l'Université et propose des modalités adaptées.

La formation est accessible aux étudiants en reprise d'études et en reconversion professionnelle et propose une procédure de validation des acquis (VA) par une commission pédagogique *ad hoc* pour les étudiants ne disposant pas d'un niveau L2 (deuxième année de licence générale). Un suivi et une attention particulière sont accordés à ce public spécifique.

La licence professionnelle s'appuie sur un Bureau d'aide à l'insertion professionnelle pour faciliter l'insertion des étudiants. L'équipe pédagogique, avec le soutien d'une association des anciens étudiants et les partenariats locaux et pérennes évoqués précédemment, aide également les étudiants à trouver un stage.

En tant que licence professionnelle, la formation comporte un projet tuteuré de 130 heures et un stage obligatoire de 420 heures (conformément au cadrage national des licences professionnelles) qui fait l'objet d'une soutenance devant un jury.

Pilotage

L'équipe pédagogique est cohérente : une responsable-professeure agrégée (PRAG) et une équipe pédagogique composée d'enseignants et de plus de 25 % de professionnels (assurant 172 heures), ce qui conforme aux textes régissant une licence professionnelle. Un secrétariat pédagogique soutient administrativement la formation. L'équipe pédagogique se réunit une fois par an, mais tous les membres sont conviés à participer aux réunions pédagogiques, aux soutenances, aux jurys.

Le conseil de perfectionnement se compose d'un enseignant-chercheur, deux PRAG (dont la responsable de la formation), une professeure associée à temps partiel (PAST), une avocate, deux écrivains publics salariés, deux écrivains publics libéraux, le président d'une association partenaire intervenant dans le champ social. Deux représentants étudiants élus font remonter les remarques et propositions au secrétariat ou à la responsable de formation, mais la présence et la participation d'étudiants au conseil de perfectionnement n'est pas mentionnée. Cependant, outre la composition de ce conseil, le dossier n'en explique ni le rôle, ni le fonctionnement.

La formation est évaluée par les étudiants, dont les bilans sont recueillis par la responsable pédagogique qui les transmet à l'équipe. En fin d'année, un questionnaire est distribué aux étudiants pour évaluer la formation ce qui permet d'adapter cette dernière. Ce questionnaire, de nature quantitative, ne permet toutefois pas de mesurer cet effort. Une autre enquête de satisfaction à l'échelle de l'Université est également menée mais, trop générale, elle apporte peu d'éléments pour cette formation.

Le recrutement se fait sur épreuves écrites et entretiens d'admission. Il n'est pas fait état de portefeuille de compétences ou de portfolio.

Les enseignements sont évalués en contrôle continu, et le mémoire donne lieu à une soutenance devant un jury composé d'enseignants et auquel sont conviés les tuteurs de stage.

Les usages du numérique tiennent une place importante : 75 heures sur 400 heures de cours. Un *blog* a été construit par la promotion 2015-2016.

Résultats constatés

La formation est relativement attractive, notamment du fait de son unicité. Le dossier fait état d'effectifs à peu près stables. La pression est forte, car sur 60 à 100 dossiers de candidature, 40 à 50 sont admissibles. Après une épreuve écrite et des entretiens, les promotions sont de 25 étudiants environ. La provenance des étudiants est équilibrée : un tiers d'étudiants parisiens, un tiers d'étudiants provenant de la région Ile-de-France (hors Paris) et un tiers d'étudiants venant de différentes régions. Tous ne valident pas la licence professionnelle (quatre à cinq échecs par an).

Les résultats concernant l'insertion professionnelle ou la poursuite d'études ne peuvent être considérés en l'état. Le dossier fait état d'un très bon taux d'insertion (85 %, dont 71 % dans le secteur visé) et les poursuites d'études demeurent assez rares, mais dans les tableaux en annexe du dossier, les taux et les types d'insertion ne sont pas correctement renseignés (résultats de 2013) et ils sont surtout à relativiser au regard du nombre de répondants (moins de la moitié par année).

CONCLUSION

Principaux points forts :

- La pertinence d'une telle formation, presque unique en France.
- Des partenariats pertinents.
- L'attention apportée aux étudiants en reprise d'études.

Principaux points faibles :

- Les intitulés des unités d'enseignement qui ne reflètent pas réellement les compétences effectives visées.
- Une absence de précisions sur le fonctionnement du conseil de perfectionnement et l'absence des représentants étudiants au sein de celui-ci.
- Des informations lacunaires sur l'évaluation de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études.
- Un dossier mal rédigé et parfois contradictoire, qui ne facilite pas l'évaluation.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence professionnelle *Conseil en écriture professionnelle et privée, écrivain public* de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3, seul diplôme national formant aux métiers de l'écriture pour autrui, mérite d'être soutenue. Les efforts et l'implication de l'équipe de cette formation pour accueillir et accompagner au mieux des publics étudiants, en reprise d'études notamment, doivent être poursuivis.

Il serait pertinent de se donner les moyens de faire un vrai suivi de l'insertion des diplômés, non pas à l'échelle de l'Université, mais à l'échelle de la formation elle-même. La structuration de l'offre pédagogique serait à affiner pour rendre visibles et mettre en cohérence les compétences et champs d'interventions professionnels offerts. Par exemple, il pourrait être judicieux de définir des projets transversaux inter-UE, ou envisager des intitulés d'enseignements permettant de traduire les acquis en termes de compétences. Le rôle du conseil de perfectionnement est à définir et sa composition à compléter (avec des représentants étudiants) tout comme les modalités d'autoévaluation de la formation par les étudiants qui, toujours au vu des facilités d'interactions offertes par les petits effectifs, pourraient être plus pertinentes et utiles pour penser la formation et les ajustements. Enfin, une attention plus grande portée à la qualité rédactionnelle du dossier, comme à celle de la fiche RNCP, pourrait permettre de mettre davantage en valeur la formation.

Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

LICENCE PROFESSIONNELLE ENCADREMENT D'ATELIERS DE PRATIQUE THÉÂTRALE

Établissement : Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle *Métiers de la médiation par des approches artistiques et culturelles*, parcours *Encadrement d'ateliers de pratique théâtrale*, s'inscrit dans l'offre de formations en études théâtrales de l'Institut d'études théâtrales (IET) de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3.

La licence professionnelle vise, par l'acquisition des connaissances théoriques et une approche du jeu et de l'écriture dramatique, la mise en scène et l'expression corporelle, à former des intervenants dans le domaine de la pratique et de l'encadrement de l'atelier de théâtre. L'apprentissage se fait de manière à acquérir des connaissances théoriques dans le domaine des arts du spectacle et dans la prise en charge d'ateliers. Les enseignements se déroulent à l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 sur le site de Censier.

ANALYSE

Finalité
La licence professionnelle (LP) *Métiers de la médiation par des approches artistiques et culturelles*, parcours *Encadrement d'ateliers de pratique théâtrale*, vise à former à la pédagogie de l'atelier de théâtre, à l'encadrement d'ateliers en milieu scolaire, dans des quartiers ou institutions (prisons, hôpitaux, maisons de retraite) des intervenants artistiques ayant une solide formation théorique en histoire, esthétique et sociologie du théâtre et une maîtrise des pratiques théâtrales. Les étudiants inscrits dans cette mention sont formés à l'approche historique, théorique et artistique en dramaturgie, scénographie, mise en jeu et mise en scène, à l'élaboration de programmes de formation et d'encadrement d'ateliers, à l'animation et à la conduite de groupes dans le cadre du jeu dramatique ou d'ateliers d'écriture et de scénographie et dramaturgie, à l'évaluation des productions scéniques, à une approche critique et à une analyse sociologique des milieux d'intervention. Les enseignements semblent donc être bien en phase avec les réalités de la filière des secteurs d'activité visés, et permettre d'acquérir les compétences souhaitées. Les métiers visés sont en adéquation avec les enseignements proposés et l'organisation pédagogique, notamment les stages tuteurés et le stage professionnel. 15 % des diplômés de la LP intègrent le master *Théâtre* de l'établissement. Ce pourcentage est assez cohérent

avec les objectifs d'une licence professionnelle, orientée vers l'insertion professionnelle à l'issue de la formation.

L'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 ne délivre pas de supplément au diplôme.

Positionnement dans l'environnement

La licence professionnelle *Métiers de la médiation par des approches artistiques et culturelles*, parcours *Encadrement d'ateliers de pratique théâtrale*, est la seule formation de ce type en France. La formation s'inscrit dans la longue histoire des études théâtrales à l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 dans la thématique théâtre et éducation. Elle bénéficie d'une reconnaissance de l'Assurance formation des activités du spectacle (Afdas) pour l'accueil des artistes désirant parfaire leur formation. Elle ouvre la voie à une dispense des épreuves écrites pour les candidats passant le *diplôme d'État de Professeur de théâtre* du ministère de la Culture et de la communication.

La formation est conçue en lien avec la licence *Arts du spectacle* (parcours *Études théâtrales*) de l'établissement permettant une mutualisation des enseignements théoriques. Elle est adossée sur le plan de la recherche à l'équipe d'accueil (EA) Institut de recherche en études théâtrales (IRET, EA 3959) dont des enseignants-chercheurs interviennent au sein de la formation. Même si la recherche n'est pas la vocation première d'une licence professionnelle, cette position favorise une certaine transversalité entre formation et recherche : d'un côté, il y a la présence d'intervenants-chercheurs, de l'autre, il y a l'esprit de l'ensemble de la licence professionnelle qui se veut elle-même un laboratoire vivant d'expérimentations en matière de pédagogie théâtrale.

La formation a établi de solides partenariats avec le milieu professionnel notamment les structures et compagnies œuvrant dans le domaine de la pédagogie, dont la Maison du geste et de l'image (MGI), le Théâtre du Mouvement, le Théâtre de la Ville de Paris, le Clastic Théâtre, la MC93 - Maison de la Culture de Seine-Saint-Denis, la Maison Jacques Copeau à Pernand-Vergelesses.

L'ouverture à l'international est inexistante. Aucun partenariat ou coopération n'est mis en place.

Organisation pédagogique

La structure pédagogique de la licence Professionnelle est bien lisible. La formation propose des enseignements communs avec la licence *Arts du spectacle* (parcours *Études théâtrales*) de l'établissement permettant l'acquisition des connaissances théoriques et pratiques.

On apprécie plus particulièrement l'organisation d'un stage intensif (40 heures) avant le début de l'année universitaire avec comme double objectif de former un groupe où le travail des individus d'horizons divers pourra se faire en toute confiance, et d'individualiser de façon plus pertinente le parcours de chaque étudiant dans la formation.

L'organisation pédagogique repose sur une répartition équilibrée d'heures entre des enseignements théoriques et des ateliers dédiés à la dramaturgie, à l'écriture théâtrale, au jeu dramatique et à la mise en scène.

Les étudiants choisissent pour complément de leur formation trois enseignements théoriques dans l'offre pédagogique de la deuxième (L2) ou de la troisième année (L3) de la licence *Arts du spectacle* de l'établissement, au service de son projet personnel, ainsi que deux ateliers de pratique théâtrale, évalués comme stages tuteurés. Ces deux stages donnent lieu à la rédaction de comptes rendus de la méthodologie pédagogique observée.

L'étudiant effectue un stage professionnel au sein d'une structure de formation par le théâtre d'une durée de 250 heures. Le stage donne lieu à un mémoire de 50 pages minimum, exposant l'expérience vécue et analysant les enjeux et problématiques d'une pédagogie théâtrale. Le mémoire est soutenu devant un jury de deux membres de l'équipe pédagogique.

La fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est claire et correspond à la présentation du dossier.

La formation ne consacre pas d'enseignements à l'approche du numérique et l'enseignement des langues est absent. Aucune mobilité n'est proposée.

Pilotage

L'équipe pédagogique est constituée d'un enseignant-chercheur, professeur d'études théâtrales et responsable de la formation, et de quatre professionnels associés (metteur en scène, scénographe, auteur dramatique et comédienne-auteure-metteure en scène) qui interviennent pour 85 % des enseignements proposés au niveau du tronc commun. La répartition du volume d'heures est cohérente, et conforme au cahier des charges d'une licence professionnelle du même type.

Le dispositif pédagogique permet une grande proximité entre enseignants et étudiants et donc aussi un suivi très personnalisé de chaque parcours d'apprenant.

Un comité de pilotage, comprenant l'équipe pédagogique, le directeur de l'IRET et deux représentants étudiants, réunit le conseil de perfectionnement deux fois par an, en février et en mai, pour un bilan de la formation et discuter de l'adéquation avec le monde professionnel. On peut regretter, surtout pour une licence professionnelle, l'absence de professionnels extérieurs (qui n'interviennent pas dans la formation) au sein du comité. Leur présence permettrait l'adéquation avec le monde professionnel.

Le contrôle continu est mis en place pour les enseignements du tronc commun et le contrôle terminal pour les enseignements mutualisés avec la licence *Arts du spectacle*. La présence est exigée pour les enseignements de spécialité se déroulant en atelier. Aucune session de rattrapage n'est envisagée pour ces enseignements.

Si, au niveau des crédits ECTS (*European Credits Transfer System*), tout semble en ordre et en adéquation avec les contenus de la formation, l'équipe pédagogique exprime elle-même son manque de compétences techniques et administratives d'une part, et son manque de moyens d'autre part, en ce qui concerne la mise en place au niveau de l'établissement d'un portefeuille de compétences ou d'un supplément au diplôme.

Les étudiants intégrant la formation sont en majorité des adultes en reprise d'étude (âgés de 30 à 35 ans). D'autres proviennent de la deuxième année de licence générale *Arts du spectacle* de l'établissement ou d'autres filières.

Résultats constatés

Le nombre d'inscrits pédagogiques est assez stable, entre 22 et 27 étudiants, depuis 2012.

Le nombre d'étudiants est en majorité constitué d'adultes en reprise d'études via la validation des acquis de l'expérience (VAE) ou la validation des acquis professionnels (VAP) ; de 10 à 15 étudiants sur les années observés. Le nombre d'étudiants issus de la deuxième année de licence générale *Arts du spectacle* de l'établissement ou d'autres formations est constant, 10 étudiants, avec une répartition assez équilibrée en termes de provenance. Le dossier mentionne bien la présence d'étudiants étrangers mais sans donner de détails sur leur nombre et leur provenance.

Le taux de réussite est important : 88 % en 2012-2013, 88 % en 2013-2014, 90 % en 2014-2015, 100 % en 2015-2016. Mais on note une véritable lacune au niveau des données précises sur l'insertion professionnelle. Même si cela est en partie lié à la spécificité « volatile » du marché de travail concerné, on regrette le manque d'informations pour procéder à une évaluation plus fine. Quelques petits sondages internes, certes très incomplets, ont néanmoins révélé un bon résultat.

Dans une enquête de l'établissement, on note une autre faiblesse de cette licence professionnelle : pour l'année universitaire 2016-2017, un tiers des étudiants interrogés se sont dits « plutôt insatisfaits » ou « insatisfaits » de la gestion des stages. Pour une formation au sein de laquelle le stage est l'un des modules phares, et l'instrument même de sa spécificité, cela semble assez problématique.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Originalité de la formation, unique sur le territoire national.
- Très bon taux de réussite.
- Cohérence de la formation, en phase avec les domaines d'activité envisagés.
- Liens solides et diversifiés avec le monde professionnel et formation reconnue par l'Afdas.

Principaux points faibles :

- Suivi des diplômés lacunaire et absence de données sur l'insertion professionnelle.
- Taux d'insatisfaction trop élevé concernant la gestion des stages.
- Place inexistante de l'international.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence professionnelle *Métiers de la médiation par des approches artistiques et culturelles*, parcours *Encadrement d'ateliers de pratique théâtrale*, propose une formation unique et cohérente. Il conviendrait néanmoins de veiller à améliorer le pilotage, le suivi et l'insertion professionnelle des diplômés. La dimension internationale devrait être développée, notamment dans l'intérêt de comparer les pratiques pédagogiques.

Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

LICENCE PROFESSIONNELLE SCÉNOGRAPHIE THÉÂTRALE ET ÉVÉNEMENTIELLE

Établissement : Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle *Métiers du design* spécialité *Scénographie théâtrale et événementielle* de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3, ouverte en 2015, vise à former les étudiants à la scénographie du spectacle vivant. Fondée sur un partenariat avec deux écoles supérieures d'arts appliqués - ESAA (École Duperré et École Boulle), elle articule enseignements théoriques et pratiques et développement de projets. Elle comprend 474 heures d'enseignement sur plusieurs sites (ESAA, Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3, salles de spectacle partenaires), auxquelles s'ajoutent au moins 350 heures de stage en milieu professionnel.

ANALYSE

Finalité
Les connaissances et compétences que la formation vise à transmettre au profit d'une insertion professionnelle dans le domaine de la scénographie sont clairement exposées dans le dossier et apparaissent en cohérence avec les enseignements dispensés. Il existe toutefois un décalage entre l'intitulé de la formation et ses objectifs primordiaux, la scénographie événementielle ne constituant pas, contrairement à la scénographie théâtrale, le cœur de la formation ; elle est d'ailleurs présentée dans le dossier comme un « domaine connexe », au même titre que les scénographies urbaines, d'exposition ou de plateau audiovisuel. Les débouchés de la formation sont bien identifiés ; les possibilités en matière de poursuite d'études – non encouragée – également. Le partenariat avec les ESAA sert pleinement les objectifs de la formation par les compétences et ressources techniques qu'il apporte.
Positionnement dans l'environnement
La licence professionnelle *Scénographie théâtrale et événementielle* constitue la seule formation universitaire professionnalisante de niveau bac+3 consacrée à la scénographie en France, les autres se positionnant généralement à bac+5. Le dossier souligne à juste titre la position unique qu'elle occupe, entre formations techniques courtes et formations longues ou de niveau bac+4-5 dans des établissements d'enseignement supérieur de théâtre et d'architecture.

Une des spécificités qu'elle présente par rapport à ces dernières gagnerait toutefois à être davantage valorisée: l'adossement aux spécialités disciplinaires des deux ESAA, par ailleurs très réputées – l'École Duperré et l'École Boulle). Ces environnements de formation sont en effet à peine présentés, de même que leurs interactions avec la licence professionnelle, particulièrement dans le cas de l'École Boulle, dont les apports manquent de visibilité.

La formation bénéficie des réseaux internationaux des ESAA, très développés, qui semblent offrir de belles possibilités en termes de mobilité étudiante.

Organisation pédagogique

La structure d'ensemble de la licence professionnelle est cohérente. Le découpage de l'année en étapes distinctes, avec l'organisation d'un stage d'intégration en début d'année et l'affectation du second semestre à la réalisation d'un projet tuteuré et d'un stage, favorise à la fois le travail d'équipe et la prise d'autonomie des étudiants. Les modalités d'adaptation aux étudiants ayant des contraintes particulières ne sont pas décrites.

La professionnalisation est au cœur de la formation, qui accorde une place primordiale aux mises en situation (stages et projets tuteurés) et aux intervenants professionnels, tout en donnant la possibilité aux étudiants de s'impliquer dans des événements initiés par les structures partenaires.

La fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) présente quelques écarts par rapport à ce qui est présenté dans le dossier, notamment en ce qui concerne l'identification des débouchés (plus large dans la fiche RNCP).

La formation numérique, adossée aux ressources et compétences de l'ESAA Duperré (enseignement en infographie notamment), est *a priori* adaptée aux objectifs professionnalisants de la licence professionnelle ; la pédagogie de projet qui la structure en grande partie également.

On notera un effort d'ouverture internationale dont témoigne la formation, qui a revu, suite à son conseil de perfectionnement, son enseignement en anglais de manière à l'articuler davantage aux besoins des étudiants. Elle organise par ailleurs chaque année un voyage d'études à l'étranger (pas nécessairement dans le pays de la langue étudiée), et suscite également des possibilités de stages à l'étranger. On ne dispose toutefois pas des chiffres concernant la mobilité des étudiants (entrante ou sortante).

Pilotage

L'équipe pédagogique est diversifiée, puisqu'elle comprend à la fois des enseignants-chercheurs, des enseignants des écoles d'arts appliqués et des professionnels associés. Ils ne sont pas investis à part égale, les enseignements étant explicitement pris en charge à 70 % par des professionnels et professionnels associés.

Les différentes structures associées à la formation sont représentées au sein du conseil de perfectionnement qui se réunit annuellement avec les responsables des différentes composantes, les enseignants et les étudiants délégués, mais aussi au sein du conseil pédagogique qui assure le suivi régulier de la licence professionnelle et le recrutement des étudiants. Une évaluation a été conduite par l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 auprès de l'ensemble des inscrits 2016-2017. Le taux de réponses est certes trop faible (environ 23 %) pour être vraiment représentatif, et l'on peut regretter que les résultats ne soient pas commentés, et plus globalement que la démarche d'autoévaluation ne soit pas explicitée. Le dossier fait toutefois référence à un réajustement des contenus de deux cours pour prévenir des difficultés identifiées par les étudiants, dont un suite à un conseil de perfectionnement.

Tous les enseignements de la formation sont évalués par le biais du contrôle continu. Le dossier ne permet pas d'apprécier plus précisément les modalités d'évaluation. Le suivi des compétences acquises est assuré lors de la soutenance du rapport de stage. L'université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 ne délivre pas pour l'heure le supplément au diplôme (SD). Ce point serait considéré comme prioritaire par la direction de l'établissement, qui s'engage à délivrer le SD d'ici la fin du contrat 2014-2018.

Résultats constatés
Le nombre de candidatures reçues n'étant pas précisé, il est donc difficile d'apprécier l'attractivité de la formation. La composition des promotions, de 17 étudiants depuis trois ans, atteste du souci exposé dans le dossier de jouer de la complémentarité en panachant étudiants titulaires d'un brevet de technicien supérieur (BTS), étudiants issus d'une deuxième (L2) ou d'une troisième année (L3) de licence générale et professionnels en reprise d'études. Le taux de réussite est très satisfaisant : plus de 88 % des étudiants sont diplômés à l'issue de la formation. Le dossier fait état d'un suivi en interne du devenir des diplômés, mais aussi d'un manque de recul, la formation ayant seulement ouvert en 2015. Les chiffres communiqués en différents endroits du dossier entretiennent parfois la confusion : trois étudiants parmi les diplômés de 2015 et 2016 (18 %) seraient en poursuite d'études en 2017, mais on relève aussi qu'un tiers de l'ensemble des diplômés de la licence professionnelle aurait opté pour une poursuite d'études. Un tiers des diplômés serait en contrat à durée déterminée (CDD) et aurait accédé au régime de l'intermittence du spectacle au bout d'un an. Dans la mesure où les étudiants peuvent bénéficier du dispositif Formations complémentaires d'initiative locale (FCIL) dans le cadre de la convention avec l'ESAA Duperré et l'École Boulle, qui leur permet de faire un stage long une fois diplômés, ce dont ils profitent visiblement beaucoup, ce taux d'accès paraît correct au terme de la première année. Il faudrait vérifier qu'il s'accroît bien au cours de l'année qui suit, mais les données sont pour l'heure insuffisantes pour apprécier l'insertion professionnelle des diplômés.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Le partenariat avec les écoles supérieures d'arts appliqués, qui permet un bon équilibre entre enseignements théoriques, techniques et pratiques.
- Le bon taux de réussite.

Principaux points faibles :

- L'ambiguïté que crée l'intitulé de la formation quant à la place qu'y occupe la scénographie événementielle.
- Une formalisation de l'autoévaluation, et une analyse des résultats en matière de poursuite d'études et d'insertion professionnelle notamment, encore balbutiantes.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence professionnelle *Scénographie théâtrale et événementielle* permet d'acquérir les fondamentaux du métier de scénographe et de les mettre en pratique à travers une pédagogie de projet. Elle présente de nombreux atouts, à commencer par le partenariat avec les écoles supérieures d'arts appliqués dont les savoir-faire pourraient toutefois irriguer plus profondément la formation. Il importe de clarifier ou de modifier l'intitulé de la formation afin de la rendre davantage conforme avec la place qu'occupe réellement la scénographie événementielle. Enfin, il faudra démontrer, chiffres à l'appui, l'efficacité de l'insertion professionnelle de la formation.

Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

MASTER ARTS (MÉDIATION CULTURELLE)

Établissement : Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master mention *Arts* (*Médiation culturelle*), rattaché à l'unité de formation et de recherche (UFR) Arts & médias et au département de Médiation culturelle de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3, propose dans la continuité d'un premier cycle centré sur le même champ d'études, un cursus complet en deuxième cycle décliné selon six spécialités distinctes sur deux années de formation. Les enseignements et les projets tuteurés s'articulent avec les réalités d'un secteur professionnel en constante mutation, en s'appuyant sur des thèmes de recherche, des approches théoriques et des pratiques pluridisciplinaires.

ANALYSE

Finalité
Les axes d'études qui irriguent principalement ces deux années de formation de master concernent, entre autres, les questions d'accès à la culture, les pratiques émergentes des professionnels ainsi que l'usage des nouvelles technologies au service des projets afférents au champ culturel et artistique. Les différents domaines d'intervention des futurs diplômés sont clairement identifiés tant dans leurs modalités de mise en œuvre que sur le plan réflexif et scientifique. Ceux-ci correspondent aux prérogatives attendues pour des futurs professionnels de niveau cadre ou ingénieur. L'articulation entre la recherche fondamentale et la recherche appliquée (création-action) fait l'objet d'une attention certaine (mais reste parfois peu explicite) afin de renforcer la cohérence entre les contributions respectives du champ professionnel et scientifique. Une solide culture générale et une connaissance précise des enjeux politiques, économiques, touristiques et sociologiques sont proposées. La formation repose sur l'acquisition de compétences solides dans le domaine du pilotage, de l'accompagnement ou de la coordination de projets en lien avec des structures privées ou publiques. Les enseignants-chercheurs et les professionnels intervenant au sein du master abordent le secteur de la culture selon des approches épistémologique, esthétique, sémiologique ou historique. Dans le dossier sont mentionnés et explicités les objectifs et les contenus de formation en fonction des six domaines d'approfondissement proposés en deuxième année de master (M2), dont un centré sur la recherche fondamentale et appliquée (*Approche pluridisciplinaire de la médiation culturelle*), et cinq à finalité professionnelle : *Conception et direction de projets culturels* ; *Médiation de la musique* ; *Muséologie et nouveaux médias* ; *Médiateur et guide-conférencier des musées et du patrimoine* ; *Tourisme culturel et*

territoires : ingénierie de projets. Les spécificités des axes *Muséologie et nouveaux médias* et *Médiateur et guide-conférencier des musées et du patrimoine* mériteraient toutefois d'être clarifiées afin d'insister sur la distinction entre ces deux spécialités.

Positionnement dans l'environnement

Les multiples parcours de formation proposés en M2 sont réunis de manière cohérente au sein de la mention, avec une bonne lisibilité des champs d'intervention des futurs diplômés. Cette spécificité ouvre non seulement des passerelles fructueuses en interne (trois départements) mais aussi à l'échelle locale avec les universités Paris Diderot et Paris Sorbonne. Les spécialités développées au sein du master de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 se singularisent sur certains aspects, au regard notamment des formations similaires proposées à l'échelle régionale, nationale voire internationale. L'inventaire proposé – au demeurant arbitraire – ne saurait toutefois circonscrire avec exhaustivité l'ensemble des formations académiques en la matière.

La particularité de la formation tient à la pluridisciplinarité des recherches engagées par les équipes d'enseignants-chercheurs mobilisés, dont les travaux scientifiques sont étroitement corrélés aux problématiques du secteur de la médiation culturelle (le Centre de recherche sur les liens sociaux - CERLIS ; le laboratoire Communication, information, médias - CIM ; l'Institut de recherche sur le cinéma et l'audiovisuel - IRCAV ; le Laboratoire international de recherches en arts - LIRA ; le laboratoire Intégration et coopération dans l'espace européen - ICEE). L'école doctorale (ED) de rattachement Arts & médias (ED 267) s'intéresse aux dimensions plus théoriques de la profession avec une mise en perspective historique, sociale et politique de la culture. Le dossier mentionne que les masters dits « recherche » ne sont pas les seuls viviers de recrutement des futurs doctorants comme l'atteste le fait que trois contrats doctoraux aient été obtenus par des étudiants issus de la spécialité professionnelle *Muséologie et nouveaux médias*.

Des collaborations étroites existent avec l'environnement socio-économique privé et public, associatif ou institutionnel, via des stages ou des projets collectifs de médiation répondant aux formes actuelles de l'action culturelle au sens large. Ces partenariats sont essentiellement franciliens. La durée des stages est allongée en M2 (deux à six mois) au regard de la première année de master - M1 (150 heures seulement). La pédagogie de projet à l'œuvre au sein du master est encouragée par le concours des professionnels associés à la formation qui fournissent des cadres d'intervention variés dans les circuits de production et de diffusion culturelle et artistique. Bien qu'essentiellement centrée sur les mobilités étudiantes, la coopération à l'international est dynamique et étendue à l'espace européen et extra européen. Dans le dossier, il est indiqué que sont également concernés les enseignants et personnels administratifs (Bibliothécaires, ingénieurs, administratifs, techniciens, personnels sociaux et de santé - BIATSS) sans que les applications concrètes de ces intentions ne soient néanmoins précisées.

Organisation pédagogique

Le dossier décrit l'organisation générale du M1 *Conception et direction de projets culturels* pour ensuite expliciter chaque spécialité de M2. Dans le M1, marqué par des cours en commun, la répartition judicieuse des enseignements dispensés en formation initiale du mercredi au vendredi laisse aux étudiants la possibilité d'exercer, en parallèle de leur cursus, une activité salariée ou autre. Seuls les parcours *Tourisme culturel et territoires : ingénierie de projets* et *Muséologie et nouveaux médias* sont accessibles en contrat d'apprentissage en M2. Les dossiers de validation des acquis de l'expérience (VAE) et de validation des acquis professionnels (VAP) sont également courants dans ces filières au même titre que les demandes de régime dérogatoire, instruites au cas par cas.

Au socle commun des connaissances sont associés, dans une logique de progression, différents modules d'enseignement de spécialité couvrant les champs de la culture (cinéma, musique, tourisme, musées, *etc*.). Des unités d'enseignement (UE) de méthodologie de conduite de projets sont assurées par des professionnels experts dans leur domaine. L'adossement à la recherche est abordé à l'intérieur de séminaires thématiques en M1 et M2. À noter que plusieurs séminaires sont en anglais (par exemple, *Cultural Studies*). La maîtrise des outils numériques, bien que présente et dispensée par des informaticiens et bibliothécaires, pourrait être davantage détaillée, notamment les logiciels concernés. En plus des cours théoriques et des applications pratiques avec les projets culturels ou les stages d'immersion, les étudiants bénéficient aussi de cours d'économie et de droit appliqué. La répartition des enseignements en M2 diffère selon les spécialités mais s'étale en général de septembre à février pour ensuite permettre aux étudiants d'effectuer un stage. La présentation de chaque spécialité implique des configurations et des ajustements spécifiques tout à fait pertinents et adaptés à un public composite d'étudiants (cas de l'accueil d'étudiants internationaux ou en reprise d'études pour le master *Médiateur et guide-conférencier des musées et du patrimoine* ou *Tourisme culturel et territoires : ingénierie de*

projets). L'organisation des activités de recherche des étudiants pourrait faire l'objet de plus de précisions (collaborations interdisciplinaires, thèmes explorés, partenariats avec le secteur culturel professionnel, incitation à la poursuite en doctorat, *etc*.).

Pilotage

L'organisation et la répartition des personnels, tant sur le plan pédagogique qu'administratif, sont indiquées avec clarté dans le livret de l'étudiant, accessible en ligne sur le site du master. Des intervenants extérieurs assurent, en fonction de leur domaine de compétences, des interventions ciblées. Six enseignants-chercheurs sont affectés sur les masters de spécialité en tant que responsables d'année, avec un responsable de mention qui assure aussi la coordination pédagogique des mobilités à l'international ainsi qu'un responsable enseignant-chercheur pour les stages. Six professeurs des universités (PR), six maîtres de conférences (MCF), un professeur agrégé (PRAG), un professeur certifié (PRCE), cinq socioprofessionnels associés (professeurs associés à temps partiel - PAST), deux attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER) et 39 intervenants professionnels composent le vivier de spécialistes. Cette composition et cette diversité de l'équipe pédagogique garantissent une articulation et un équilibre pertinents entre enseignements théoriques et applications pratiques. Le dossier mentionne également que dans un souci de dynamisme et d'exigence de qualité de la formation et des évolutions du secteur culturel à l'œuvre, la cohérence et le renouvellement des intervenants est une préoccupation permanente.

Des questionnaires distribués aux étudiants permettent d'évaluer la qualité de la formation. Outre le conseil de gestion du département de Médiation culturelle (où siègent notamment deux représentants étudiants), un conseil de perfectionnement composé du directeur pédagogique, du directeur du département, des responsables de diplômes, de deux professionnels enseignant en master, de la représentante du secrétariat pédagogique et de deux élus étudiants du conseil de gestion du département, se réunit au moins une fois par semestre. Ces différentes instances s'inscrivent dans une démarche de dialogue en vue d'améliorer l'offre de formation à tous les niveaux. Les ECTS (*European Credits Transfer System*) délivrés sont conformes aux normes des dispositifs en master. Le dossier insiste sur la nécessité, pour de futurs diplômés et professionnels de la culture censés assumer des fonctions de responsabilité, d'acquisition de compétences et de connaissances précises (la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles - RNCP reprend les critères attendus, comme le supplément au diplôme). La sélection présente uniquement en M2 est amenée à évoluer (en conformité avec la loi récemment votée) ainsi que l'organisation générale du M1 en spécialités comme pour le M2.

Résultats constatés

Le suivi des étudiants, assuré par l'Observatoire de la vie étudiante (OVE), indique avec précision, pour une partie des formations seulement, (ouverture récente de certaines d'entre elles), les bassins de recrutement, les types de contrat et statuts des diplômés insérés professionnellement. Il manque toutefois des précisions sur les fonctions exercées. Les informations fournies attestent que les emplois occupés au sortir de la formation, coïncident avec les objectifs et les contenus. La plateforme Réseau Pro de l'Université, récemment mise en place, est un outil intéressant pour une mise en réseau des diplômés avec le monde professionnel.

De manière générale, l'attractivité de la formation est mentionnée sans préciser le profil des étudiants admis en M1 et en M2 (par exemples, proportion d'étudiants extérieurs à l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3, filières dont sont issus les étudiants, *etc*.) ni dans une moindre mesure, le taux de poursuite d'études en troisième cycle (doctorat). Les informations fournies, quant à elles, par l'enquête réalisée auprès des étudiants en 2016-2017 sont tout à fait éclairantes sur l'accueil, l'organisation et la qualité de la formation, licence-master compris.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Environnement académique, professionnel et scientifique stimulant.
- Pluridisciplinarité des contenus et de l'équipe pédagogique.
- Lisibilité et cohérence des débouchés professionnels visés.

Principaux points faibles :

- Certaines spécialités proposent des stages trop courts pour être réellement formateur.
- Partenariats et collaborations peu développés au-delà de l'Île-de-France pour une formation qui a vocation à développer l'aménagement du territoire.
- Manque de précisions sur les dimensions recherche-création-action.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Formation exigeante et structurée sur deux années dans une logique de spécialisation progressive, le master mention *Arts* (*Médiation culturelle*) repose sur l'acquisition de compétences et de connaissances solides dans le domaine. La déclinaison en six spécialités est un vecteur d'attractivité qui vise à former des experts du domaine culturel tant au niveau pratique que conceptuel.

Une formulation plus claire des axes de développement conciliant recherche fondamentale et appliquée (création-action) permettrait d'apprécier l'articulation entre les contributions respectives du champ professionnel et scientifique. Concernant les résultats constatés, des éléments pourraient également être présentés avec plus de clarté et sous forme de statistiques dans un tableau afin de pouvoir mieux évaluer les données. Les stages, conçus comme des lieux de formation complémentaires de la formation universitaire, devraient peut-être imposer des durées de deux à trois mois minimum en M1 et de trois à sept mois en M2. La valorisation des outils numériques dans la maquette pédagogique pourrait sans doute être prolongée en s'articulant autour de projets tuteurés tels que conception de sites Internet, plateforme ressources, *etc*. Enfin, la distinction entre les spécialités *Muséologie et nouveaux médias* et *Médiateur et guide-conférencier des musées et du patrimoine* pourrait être plus affirmée.

Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

MASTER CINÉMA ET AUDIOVISUEL

Établissement : Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La mention de master *Cinéma et audiovisuel* (CAV) de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 comprend trois spécialités : le master recherche *Études cinématographiques et audiovisuelles* (co-accrédité avec l'École normale supérieure - ENS de Paris et en partenariat avec l'Université Paris Diderot), le master international *Pratiques contemporaines de l'image* (*International Master in Audiovisual and Cinema Studies* - IMACS) et le master professionnel *Didactique de l'image : production d'outils, art de la transmission*. Fondée sur des connaissances actualisées dans le domaine du cinéma et de l'audiovisuel, la mention permet à l'étudiant de situer une œuvre filmique comme d'évoluer lui-même dans le champ des métiers du cinéma et de l'audiovisuel. La formation est délivrée à l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3.

ANALYSE

Finalité
Chacune des spécialités répond à une finalité précise qui vise à donner à l'ensemble de la mention *Cinéma et audiovisuel* une cohérence et une logique solide. L'objet « cinéma et audiovisuel » est abordé sous tous ses aspects à partir d'approches interdisciplinaires et transversales. Le souci de spécialisation, d'approfondissement et de transversalité assure aux étudiants l'acquisition de connaissances approfondies qui leur permettront de répondre aux exigences professionnelles ou de poursuivre des études en doctorat. Les débouchés et les perspectives professionnelles sont explicites et couvrent les domaines des secteurs artistiques, du patrimoine, de l'enseignement et de la recherche conformément aux contenus des enseignements. La spécialité *Pratiques contemporaines de l'image* est développée dans le cadre master international IMACS : il s'agit d'une expérience très originale puisqu'une même formation est délivrée par 13 universités à une soixantaine d'étudiants, au terme d'un parcours de deux ans impliquant une formation à 50 % dans l'université d'origine et 50 % dans deux universités d'accueil différentes.

Positionnement dans l'environnement

En Île-de-France, l'offre de formations de master sur le cinéma et l'audiovisuel est riche et diversifiée. L'atout de la formation du master CAV de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 est de bénéficier d'une réputation nationale et internationale, riche des 25 ans d'expérience du département auquel elle appartient et d'une équipe d'enseignants-chercheurs réputés.

Par ailleurs, cette mention *Cinéma et audiovisuel* propose une très large offre de séminaires. Des partenariats régionaux consolident cette offre grâce notamment à des liens tissés avec le parcours *Cinéma et mondes contemporains* du master Cinéma de l'Université Paris Ouest-Nanterre-La Défense et la spécialité *Études cinématographiques* du master *Cinéma* de l'Université Paris Diderot.

Le master CAV est adossé à l'équipe d'accueil (EA 185) Institut de recherche sur le cinéma et l'audiovisuel (IRCAV), composante de l'école doctorale (ED 267) Arts & Médias. Les recherches de l'IRCAV couvrent une part importante du domaine cinématographique et audiovisuel et associent des chercheurs d'autres disciplines. Les étudiants de cette mention bénéficient donc d'un environnement de recherche structuré et particulièrement riche.

L'adossement aux milieux socio-professionnels est également explicite. Selon la spécialité, il est pensé par la politique des stages ou par la recherche appliquée. On peut notamment souligner les deux conventions de partenariat signées chaque année par la spécialité *Didactique de l'image* avec le Musée du Louvre et la Cinémathèque française. Par ailleurs, la présence de nombreux professionnels invités nourrit également les enseignements et la recherche.

Au niveau international, les échanges d'étudiants (Erasmus - *EuRopean Action Scheme for the Mobility of University Students* ou internationaux) sont intensifs (27 accords Erasmus et 30 accords de partenariats hors Erasmus ont permis des centaines de mobilités étudiantes dans le domaine spécifique du cinéma et de l'audiovisuel). La dimension internationale est particulièrement prise en compte dans l'offre de formation par la spécialité IMACS.

Enfin, le programme MIEM (Mobilité internationale des étudiants en master) a permis, grâce au concours financier de la communauté d'universités et établissements (ComUE) Université Sorbonne Paris Cité (USPC) et au relais du Service des relations internationales de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3, d'attribuer des bourses d'excellence à des étudiants étrangers pour leur poursuite d'études en master, en première (M1) ou en deuxième (M2) année.

Organisation pédagogique

Le déroulement du master est conçu selon le principe d'une spécialisation progressive. Pour les spécialités recherche et didactique, les enseignements se structurent en M1 autour d'un tronc commun (TC) composé de trois séminaires (méthodologie, analyse, introduction disciplinaire) et de trois cours fonctionnels (langue, informatique, ouverture professionnelle). Pour le parcours didactique, la professionnalisation est progressivement accompagnée par le biais de partenariats et de stages obligatoires (les stages sont facultatifs dans les deux autres spécialités).

Les contenus pédagogiques et les volumes horaires des enseignements sont cohérents et pertinents. Par ailleurs, la mutualisation d'enseignements avec le département de Médiation culturelle permet d'éviter un éventuel doublon entre la spécialité *Didactique de l'image* et le master *Arts* (*Médiation culturelle*).

Les étudiants de master sont conduits à participer activement à de nombreux événements de recherche et sont régulièrement informés par l'intermédiaire d'outils adaptés (page *Facebook*, environnement numérique de travail - ENT, *etc*.).

Pilotage

Composée de 26 enseignants-chercheurs, l'équipe est diversifiée et couvre un champ disciplinaire extrêmement large qui assure la densité de la formation. Les charges administratives sont partagées comme suit : un maître de conférences (MCF) assure seul la direction du master CAV et de la spécialité recherche. Deux MCF ont la responsabilité de la spécialité *Didactique de l'image*. Un MCF a eu la responsabilité de la spécialité IMACS entre 2013 et 2016. Ce partage des charges, en partie justifié par la disparité des effectifs, demanderait peut-être un rééquilibrage et la présence d'un responsable par année de formation et par spécialité.

L'équipe est renforcée par la présence de deux professionnels associés (professeurs associés à temps partiel -

PAST) et de sept professionnels qui interviennent majoritairement dans le parcours *Didactique de l'image*. Enfin, l'originalité de l'équipe pédagogique repose aussi sur la sollicitation d'enseignants-chercheurs ou de chercheurs rattachés à d'autres institutions universitaires (Université Paris Diderot, ENS, Université catholique de Paris - ICP, Université d'Orléans, Conservatoire national des arts et métiers - CNAM).

Le pilotage de la formation est soutenu par un dialogue actif avec les étudiants concernant la structure de l'organisation pédagogique.

Conformément aux recommandations, un conseil de perfectionnement se tient annuellement. Il rassemble l'équipe des enseignants-chercheurs titulaires, la direction du département Cinéma et audiovisuel (CAV), les représentants étudiants, les représentants des institutions partenaires (ENS et Université Paris Diderot) ainsi que deux personnalités extérieures.

Résultats constatés

La mention de master *Cinéma et audiovisuel* accueille depuis plusieurs années un des effectifs d'étudiants les plus importants de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 (entre 1 200 et 1 500 demandes pour 400 inscriptions en moyenne, soit 30 % d'admissions). La diminution des effectifs, depuis quelques années, est due à un contrôle des inscriptions visant à créer les conditions d'un meilleur encadrement des étudiants.

Pour la spécialité *Didactique de l'image*, le taux de réussite et la description de l'insertion professionnelle des étudiants paraissent satisfaisant. Pour la spécialité de M2 dite « recherche » *Études cinématographiques et audiovisuelles*, le taux de réussite se situe entre 50 et 65 %. Le nombre d'étudiants poursuivant en doctorat est comparativement assez faible.

L'enquête de l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) présente une insertion professionnelle de 55 % des effectifs à 30 mois après l'obtention du diplôme. Une page *Facebook* et un réseau des diplômés ont été constitués afin d'affiner et de prolonger les résultats de l'enquête réalisée par l'OVE.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- La longue expérience, l'exigence et l'attractivité de la formation.
- Une équipe d'enseignants-chercheurs pluridisciplinaire.
- Des partenariats nombreux, mis en valeur par une articulation cohérente et équilibrée entre la recherche, le milieu professionnel et l'international.
- La richesse de l'offre de séminaires.

Principal point faible :

- L'absence d'un stage obligatoire dans deux des trois spécialités n'est pas justifiée dans le dossier.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Cinéma et audiovisuel* maintient un niveau d'exigence qui justifie son attractivité. L'importance des effectifs rend difficile un suivi personnalisé des étudiants mais la sélection à l'entrée du M1 devrait atténuer ce problème. La formation a montré une capacité d'adaptation en fonction des évolutions de l'équipe pédagogique et administrative du département, de l'offre de formations globale de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3, ou des besoins et des attentes des étudiants ; cependant, une meilleure répartition des responsabilités des parcours serait nécessaire.

Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

MASTER DIDACTIQUE DES LANGUES

Établissements : Institut national des langues et civilisations orientales – INALCO ; Université Paris Descartes ; Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Master à la fois professionnalisant et axé sur la recherche, dédié à la formation de formateurs et de chercheurs en *Didactique des langues (DDL)* et *Didactique du Français langue étrangère et seconde (DFLES)*, le master *DDL* est proposé en formation initiale et continue. Il est coaccrédité par trois établissements : Université Sorbonne Nouvelle Paris 3, Université Paris Descartes et INALCO. Il propose une première année (M1) entièrement commune qui s'effectue en présentiel dans les trois établissements et, à Paris 3, à distance également. La deuxième année (M2) se subdivise en trois spécialités préparées pour la première à Paris 3 et à l'INALCO *(Didactique des langues et langues du monde)*, pour la deuxième à Paris Descartes et Paris 3 (*Français langue étrangère-FLE, langue seconde et interculturalité*) et pour la troisième uniquement à Paris 3 *(Ingénierie de formation pour l'enseignement du FLE et des langues*).

ANALYSE

Finalité
Les objectifs scientifiques et professionnels sont bien décrits, la formation permet bien d'atteindre la maîtrise des savoirs et compétences nécessaires, tant dans sa composante formation de formateurs que dans celle de chercheurs en *Didactique des langues (DDL)* et *Didactique du Français langue étrangère et seconde (DFLES)*. Les étudiants diplômés du master pourront exercer le métier d'enseignant de français et de langue(s), dans les domaines du conseil pédagogique et de l'encadrement de formateurs, ou exercer dans des contextes d'enseignement ou de diffusion de la culture. L'ensemble des enseignements, alliant théorie et pratique, répond de manière cohérente et pertinente aux objectifs scientifiques et professionnels fixés et publiés de manière tout à fait accessible aux étudiants. Si la formation s'intitule *DDL*, on note qu'elle se concentre fortement sur le *Français langue étrangère et seconde (*FLES). On ne saisit d'ailleurs pas toujours comment est envisagée la DDL hors français langue étrangère (FLE) dans le programme (spécificités, considération globale ou particulière selon les langues…) Les enseignements peuvent se faire sur les sites des trois partenaires en fonction de la complémentarité des offres de formation. Le travail d'harmonisation est bien élaboré, même si des problèmes sont parfois évoqués (distance, remontée des notes…)

Positionnement dans l'environnement

Le positionnement de la formation, cohabilitée par plusieurs établissements, spécifique, et unique par rapport aux autres formations du bassin territorial (cohabilitation, autonomisation des SDL), contribue à sa réussite. Elle jouit d'une bonne renommée internationale (près de 50 % des étudiants sont de nationalité étrangère).

L'articulation recherche et enseignement est clairement décrite, tant par la/les qualité/s de chercheur des enseignants (liens avec trois laboratoires à titre principal, plus collaboration avec d'autres comme *Interactions, corpus, apprentissages, représentations* Lyon 2 (ICAR)), que par les séminaires de recherche et les directions de mémoires ou les projets de recherche impliquant les stagiaires, par exemple. La communication des informations concernant les évènements de recherche circule très bien et la participation des étudiants est encouragée et importante.

Les liens avec le monde professionnel dans chaque université partenaire sont très développés tant en interne (participation de stagiaires ou d'étudiants aux différents cours pour non-francophones, par exemple), qu'au niveau local - Paris et Ile de France - (partenariat avec le centre international d'études pédagogiques (CIEP), le centre académique pour la scolarisation des nouveaux arrivants et des enfants du voyage (CASNAV), la chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France (CCIP), l'Alliance française, etc.), ou international (notamment à partir du réseau des anciens étudiants). Il existe des partenariats dans le domaine culturel également (TV5 Monde, le secteur de l'édition, ...).

La fiche répertoire national des certifications profesionnelles (RNCP) décrit les compétences et les débouchés possibles. Cependant le supplément au diplôme ne précise rien sur les parcours et spécificités de ce master.

De nombreuses conventions internationales sont signées par les 3 établissements avec des universités partout dans le monde. Les étudiants et les enseignants peuvent profiter de très nombreux programmes de mobilité ou de stages à l'étranger (Erasmus, Erasmus +, stages de M2), d'une codiplômation avec l'Université de Liège (qui n'est pas libre), de collaborations avec les universités de Craiova et de Genève, avec l'agence universitaire de la Francophonie (AUF).

Organisation pédagogique

La première année entièrement commune s'effectue en présentiel dans les trois établissements et, à Paris 3, à distance également (une expérience de panachage est en cours). La 2e année se subdivise en trois spécialités préparées pour la première *Didactique du français langue étrangère et langues du monde* à Paris 3 et à l'INALCO, pour la deuxième *Français langue étrangère, langue seconde et interculturalité* à Paris Descartes et Paris 3 et pour la troisième *Ingénierie de formation et pour l'enseignement du français langues étrangères et des langues* uniquement à Paris 3. La formation est dispensée en présentiel ou potentiellement à distance à Paris 3.

La structure du programme est parfaitement lisible pour les étudiants.

Rien n'est dit sur l'accueil des étudiants en situation de handicap.

La gestion de la formation continue est intégrée (environ 25 % des étudiants), avec un principe de valorisation des acquis, mais dans un cadre harmonisé très strict entre les trois partenaires.

La professionnalisation est parfaitement envisagée par la formation, avec intervention de professionnels. Les stages y participent pour beaucoup également, de même que des contrats d'alternance avec des entreprises partenaires). Le développement des compétences professionnelles (travail en équipe, création de supports, analyse des situations de classe) et le développement de la réflexivité sont des objectifs partagés. Cependant, cet encadrement n'est pas pris en compte dans la maquette (pas d'heures attribuées aux encadrants) ce qui représente un risque pour la pérennisation de ce dispositif.

Les stages sont obligatoires (40 à 50H en master-1 ; 300H, jusqu'à 6 mois en master-2), dans le cadre des partenariats internes et externes décrits plus haut. L'organisation de ces stages de qualité est présentée comme coûteuse et énergivore. Le dossier d'autoévaluation signale ce point comme à améliorer. Au niveau des stages pour la spécialisation recherche, si certains sont proposés, l'offre doit être revue et réorganisée.

Un programme de formation à la certification de la connaissance des langues est très heureusement organisé. Le centre international d'études pédagogiques (CIEP) délivre la certification à la correction des épreuves du diplôme initial de langue française (DILF), du diplôme d'études en langue française (DELF), et du diplôme approfondi de langue française (DALF).

La fiche répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est lisible, et concerne aussi bien les métiers de l'enseignement que les métiers de diffusion de la culture.

Le lien avec la recherche est fort tant dans les cours que dans les travaux réalisés, les stages ou les projets.

Dans l'ensemble de la formation, dans les trois établissements, l'utilisation du numérique est en forte augmentation, aussi bien en termes d'offre de formation, que d'offre enrichie pour le présentiel sur les espaces numérique de travail (ENT) respectifs. Il est fortement fait usage de la plateforme Dailymotion ou de Moodle pour les cours, ce qui permet aux étudiants en présentiel de revoir et d'approfondir les contenus, comme aux étudiants à distance d'y avoir accès. Le partage de documents et de communication par les enseignants se fait également sur les plateformes numériques. Notons également un projet d'innovation pédagogique qui a visé à Paris Descartes l'équipement de salles, l'achat de matériel et la formation de personnel. Cela étant, le dossier d'autoévaluation considère que la communication des informations sur le master et les stages doit encore être améliorée (les étudiants organisent une communication via Facebook).

Les pratiques pédagogiques innovantes sont diverses. Outre différents projets déjà évoqués, signalons la refonte du cours « Intervention de professionnels » dans une dynamique innovante et créative.

Le programme de *DDL* vise à ouvrir à la diversité des langues et des cultures. on y compte environ 50 % d'étudiants de nationalité étrangère. Outre les programmes Erasmus(+) de mobilités et les stages évoqués plus haut, l'apprentissage obligatoire d'une langue aide à l'ouverture à l'international. Cela témoigne d'une certaine vision de l'internationalisation, qui demeure sommes toutes assez limitée.

On parle de l'accueil des étudiants étrangers, mais on dit peu ce qui est fait pour faciliter cet accueil et leur séjour.

Pilotage

L'équipe pédagogique est diversifiée et compétente. Il y a peu d'intervenants extérieurs.

Le pilotage de la formation est opéré par un conseil de perfectionnement tripartite (une réunion par trimestre) qui intègre bien toutes les composantes requises par la réglementation et veille à proposer les aménagements nécessaires aux programmes. La participation des étudiants est importante.

L'évaluation de la formation est faite par enquête auprès des étudiants. La formation semble bien tenir compte des résultats et des réponses des étudiants. On observe une évaluation auto-réflexive dans le document fourni (on annonce quelques projets d'aménagements). Des remarques concernant les difficultés ou les points d'amélioration sont faits (à propos notamment de la coordination entre les établissements, ou des difficultés relatives aux salles).

L'évaluation des étudiants, revue et harmonisée du fait de la cohabilitation, se fait par contrôle continu. Les modalités de contrôle sont précisées au début de chaque unité d'enseignements (UE). Tout ce qui concerne les principes et les modalités d'évaluation est publié dans des chartes idoines disponibles en ligne.

Une réflexion sur le portfolio des compétences des étudiants est en cours.

Les dispositifs d'aide à la réussite sont très développés, publiés et plutôt individualisés, mais potentiellement énergivores pour les enseignants. Une adaptation du nombre d'inscrits est prévue à Paris 3 pour alléger la charge : réduction d'inscriptions plutôt qu'accroissement d'encadrement ; aide à la révision du séminaire « Méthodologie de la recherche ».

Résultats constatés

Le recrutement est stable et montre une réelle attractivité de la formation, avec de nombreux étudiants Erasmus ou étrangers (environ 50 %). Si les dispositifs d'aide à la réussite sont mentionnés et semblent être un point d'attention, on ne trouve pas d'éléments sur les taux de réussite ou d'abandon, ce qui est problématique.

De manière générale, l'employabilité des étudiants diplômés de master *DDL* est satisfaisante (environ 65 % des étudiants ont un emploi 18 mois après leur diplôme et les 80 % après 30 mois). Les étudiants trouvent assez facilement un emploi, en France comme à l'étranger.

Les responsables du master *DDL* ont opté depuis sa création pour une diversification des débouchés et œuvrent pour améliorer l'employabilité des étudiants en augmentant la part des nouvelles technologies.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formation réfléchie, solide, complète (savoirs et compétences), bien articulée, bénéficiant d'un personnel dédié compétent et diversifié.
- Une cohabilitation réussie qui fait de la formation un programme unique.
- Bonne stratégie de communication, par la mise à disposition aux étudiants et enseignants des différentes informations relatives à la formation.
- pilotage rigoureux et permettant un bon déroulement de la formation, comme en témoigne le dossier d'auto-évaluation, qui est réellement réflexif et n'hésite pas à mentionner les points de difficulté à améliorer.

Principaux points faibles :

- Insistance forte sur le *FLE* qui peut masquer les autres aspects de la didactique.
- Absence de données concernant les taux de réussite et d'abandon.
- ouverture à l'international limitée surtout à l'accueil d'étudiants étrangers.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Quelques pistes sont annoncées dans le document d'autoévaluation. Elles sont intéressantes et témoignent bien d'une formation en constante réflexion et adaptation, à l'écoute des étudiants, du contexte et du monde environnant.

Un suivi des cohortes d'étudiants et des diplômés permettrait de mieux connaître les situations de réussite, d'échec, et le devenir des étudiants.

Il serait intéressant de travailler sur la surreprésentation du *FLE* dans la *DDL*, afin de mieux aborder les didactiques des autres langues (ou traiter en globalité ou en fonction des spécificités des langues).

Une réflexion à propos de l'internationalisation pourrait également être entreprise au regard des spécificités de la formation, dans le cadre d'une réflexion globale et assumée par l'université

Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

MASTER ÉTUDES EUROPÉENNES ET INTERNATIONALES

Établissement : Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La mention de master Études européennes et internationales (*EEI*) se décline en trois spécialités : *Études européennes ; Études latino-américaines ; Mondes anglophones.* La formation 120 crédits européns (ECTS) s'articule autour d'un tronc commun en première année (M1) qui mène en seconde année (M2) à une spécialisation recherche ou professionnalisante. Les enseignements sont dispensés à l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 et à l'Institut des hautes études de l'Amérique Latine, dans le 7ème arrondissement de Paris. La formation vise l'apprentissage et la connaissance de trois grandes aires culturelles (l'Europe, l'Amérique latine et les Mondes anglophones) par le biais des sciences sociales (droit, science politique, économie, sociologie, géographie, anthropologie, histoire). La formation implique aussi une maîtrise d'au moins deux langues étrangères (espagnol, anglais, portugais en fonction des parcours choisis). L'obtention du master *EEI* permet de poursuivre ses études en doctorat ou de rentrer dans la vie professionnelle (métiers du droit, du commerce, du journalisme).

ANALYSE

Finalité
Les objectifs scientifiques et professionnels de la formation ne sont pas clairement définis. La formation est généraliste pour l'essentiel en M1, puis chacune des trois spécialités (*Études latino-américaines, Études européennes* et *Mondes anglophones*) propose au choix un parcours recherche et un parcours professionnel en M2. La mention permet en conséquence de poursuivre en doctorat après l'obtention du diplôme ou d'entrer dans le monde professionnel (monde de l'entreprise, organisations non gouvernementales, milieu associatif…). Cependant, le dossier d'autoévaluation ne montre pas assez comment la formation développe les compétences susceptibles de faciliter l'entrée dans le monde professionnel après l'obtention du diplôme ; la liste des secteurs d'activités envisageables après l'obtention du diplôme (secteurs mentionnés dans la fiche du répertoire national des certifications professionnelles- RNCP) n'apparaît pas nettement. Au final, on se demande si les débouchés professionnels cités dans le dossier sont réalistes, tant ils sont nombreux et vastes.

Positionnement dans l'environnement

La mention bénéficie d'un environnement favorable mais concurrentiel en France, mais également à Paris. Celui-ci permet néanmoins des collaborations pédagogiques (Université Paris Diderot, Université Paris Descartes et SciencesPo Paris). D'autres formations, notamment celles de Paris 8 (*Études européennes*), proposent des orientations proches de cette formation, mais le dossier indique que l'aspect interdisciplinaire de la mention, ainsi que les spécificités de chaque spécialité, lui permettent de se différencier de ces masters proches. Malgré l'orientation professionnelle de l'un des parcours de la mention en master-2 (M2), peu de relations semblent être formalisées avec le monde professionnel. En revanche, le dossier affiche une articulation forte avec la recherche, la mention de master étant adossée à trois équipes de recherche : le centre de recherche et de documentation sur les Amériques (CREDA -UMR 7227), Intégration et coopération dans l'espace européen (ICEE-, EA 2291) et le Center for Research on the English-speaking World (CREW-EA 4399). Cependant, l'implication des étudiants dans ces équipes n'est pas détaillée. La possibilité de participer à des manifestations scientifiques est citée, mais aucun exemple n'est donné. La formation bénéficie d'une visibilité à l'international. La possibilité de mobilité entrante et sortante en témoigne. De nombreux partenariats existent avec des universités étrangères, mais on ne connait pas le nombre d'étudiants qui en profite chaque année. La formation reçoit une forte proportion d'étudiants étrangers qui s'inscrivent dans les différents parcours ; nombre d'entre eux viennent notamment d'Amérique Latine. Le dossier indique qu'il existe une codiplomation avec une université en Colombie (El Externado). On note aussi qu'une partie des enseignements en master *Études latino-américaines* est assurée tous les ans par des professeurs étrangers invités originaires des aires concernées par ce master.

Organisation pédagogique

L'architecture du master et de ses trois parcours est difficilement lisible dans le dossier d'autoévaluation : les éléments ne sont pas regroupés ni explicités, le détail étant donné par spécialité. Pour autant, un tronc commun existe en M1. Au semestre 1, il comprend un enseignement transversal, un enseignement de langue, un enseignement d'ouverture professionnelle, un cours de méthodologie et trois unités d'enseignement (UE) spécialisées. Au semestre 2, il comprend un enseignement au choix, un cours de langue, un cours d'informatique, 3 UE disciplinaires et la préparation d'un mémoire. Le master 2 (M2) propose deux parcours pour chacune des spécialités ; il offre un approfondissement des enseignements du M1, dans sa propre spécialité. La spécialisation progressive existe donc. La formation est assurée en présentiel essentiellement. Un enseignement à distance est proposé. Il est également possible d'opter pour une formation à distance partielle pour des raisons professionnelles ou des situations de handicap. Mais les modalités pratiques ne sont pas détaillées.

La partie professionnalisation est peu détaillée dans le dossier d'autoévaluation, une part des enseignements est assurée par des professionnels dans les parcours professionnels. Il est aussi fait référence de façon allusive aux stages obligatoires en entreprise que la mention exige. Il est anormal de constater que les étudiants ayant fait le choix du parcours recherche ne réaliseront pas de stage en entreprise dans le master. Des projets et ateliers sont mentionnés, mais non détaillés. Chaque spécialité semble proposer ses propres dispositifs de professionnalisation et une cohérence globale de la mention n'apparaît pas dans le dossier. La place de la recherche est mentionnée mais n'apparaît pas de façon spécifique ni dans les cours proposés ni dans les manifestations scientifiques évoquées dans le dossier d'autoévaluation. Les domaines de recherche portent sur différents champs (sociologie et anthropologie, démographie et genres, histoire du 20ème siècle). On note parmi les axes transversaux mentionnés les questions d'intégration dans les Amériques. Un travail de rédaction de mémoire est demandé aux étudiants en M1 et également en M2. Il vaut six crédits européen (ECTS) en master 1 et 20 ECTS dans le parcours recherche en master 2, 30 ECTS dans le parcours Professionnel (mais cela comprend aussi le stage).

Les dispositifs concernant le numérique sont classiques : espace numérique de travail (ENT), plateforme Moodle, cours en ligne, blogs. Des apprentissages aux nouvelles technologies sont proposés par le bureau des enseignements transversaux (BET). La formation est accessible aux étudiants de licence, aux candidats individuels pouvant attester d'avoir suivi et validé des études supérieures, en contrat d'alternance ou de professionnalisation, en formation continue. Le supplément au diplôme n'existe que pour la spécialité *Études latino-américaines* et celui-ci prévoit de présenter les compétences additionnelles de chaque parcours, mais la fiche vierge rendue dans le dossier ne permet pas d'apprécier le rendu final.

Pilotage

La formation est assurée par des enseignants-chercheurs, en nombre important pour chaque spécialité, et par des intervenants extérieurs. La part des enseignements dispensés par des professionnels pourrait cependant être augmentée en complétant les équipes pédagogiques à ce niveau. Pour le parcours *Études latino-américaines*, certains enseignements sont assurés par des professeurs invités des universités partenaires. Le dossier fait peu

référence aux spécialisations des enseignants et des intervenants.

La mention est pilotée par trois enseignants-chercheurs titulaires qui représentent les trois parcours. Des réunions pédagogiques sont organisées par spécialité, mais on ne parle pas du pilotage spécifique de la mention. Le conseil de perfectionnement existe au niveau de la mention depuis 2014, mais aucun détail n'est donné concernant son fonctionnement et sa composition ne comprend pas de professionnel. Les compétences sont assez bien détaillées dans la fiche RNCP, mais apparaissent de façon sporadique et éparpillée dans le dossier d'autoévaluation. Les passerelles n'apparaissent pas de façon claire. Le dossier indique succinctement qu'il est possible de changer de spécialité au passage en M2. Le contrôle des connaissances s'effectue en contrôle continu ou en contrôle terminal.

Résultats constatés

La formation bénéficie d'une grande attractivité notamment en raison de ses liens avec l'Amérique latine et de sa situation géographique. Les effectifs pour les différents parcours sont indiqués; pour le master *Mondes anglophones* (71 étudiants inscrits en M1, 49 en M2 pour l'année 2015-2016), pour le master *Études européennes* (56 en M1, 68 en M2 pour l'année 2016), et pour le master *Études latino-américaines*, (78 en M1, 87 en M2 en 2016). Ils sont élevés, mais on ne connait pas la proportion d'étudiants suivant le parcours recherche ou le parcours professionnel. Concernant le suivi des diplômés, mention est faite d'un certain nombre d'associations et de réseaux notamment au niveau de l'Université. Il n'est pas possible cependant de tirer des conclusions, trop peu d'étudiants répondent au questionnaire. Les derniers chiffres mentionnés datent de 2014 et font état de 2 à 4 étudiants qui poursuivent en doctorat, et d'une vingtaine (60 pour le master *Études Latino-américaines*) d'étudiants qui parviennent à s'insérer en milieu professionnel après l'obtention du diplôme. Le dossier renvoie aux statistiques de l'observatoire de la vie étudiante (OVE) pour les résultats concernant l'insertion professionnelle des étudiants.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Les trois spécialités de la mention sont attractives au niveau régional et international : les effectifs sont élevés.
- La coopération à l'international (notamment avec des institutions d'Amérique latine) est développée et contribue à donner une grande visibilité à la spécialité *Études Latino-américaines* du master.

Principaux points faibles :

- Les objectifs scientifiques et professionnels de la formation ne sont pas clairement identifiés, tant au niveau de la mention qu'au niveau des spécialités.
- La différence entre les spécialités, au-delà des aires géographiques, est difficilement lisible dans le dossier.
- Le rôle de la mention n'apparaît pas suffisamment : tout comme l'organisation pédagogique, le pilotage est analysé par spécialité et pas au niveau de la mention.
- Le conseil de perfectionnement n'est pas correctement constitué et il joue un rôle mineur au sein de la formation.
- La place de la professionnalisation est fragile : peu de dispositifs l'accompa gnent, les compétences et les débouchés professionnels ne sont pas clairs.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Malgré la bonne attractivité dont semble bénéficier la mention de master *EEI*, on distingue difficilement dans le dossier d'auto-évaluation, hormis les différences linguistiques des aires de spécialité de la mention, les spécificités et contenus des trois parcours de ce master, les activités et spécificités des groupes de recherche et leurs articulations avec les enseignements, ou les compétences que le master propose. Il faudrait que les spécificités et parcours de chacune des spécialités soient mieux précisés et délimités. Pour cela, il conviendrait d'organiser le

pilotage d'abord au niveau de la mention et seulement ensuite au niveau de chaque parcours. Ensuite, il conviendrait de développer la place de la professionnalisation dans le master, en commençant par identifier des débouchés professionnels pertinents et définir des objectifs professionnels adaptés aux différents parcours. La mention peut s'appuyer sur le conseil de perfectionnement, qu'il conviendrait de compléter avec des personnes du monde socio-économique, conformément à la réglementation.

Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

MASTER INFORMATION, COMMUNICATION

Établissement : Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master mention *Information, communication* de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 forme, à travers cinq spécialités (formalisées en deuxième année de master - M2), à de nombreux métiers dans des domaines professionnels relevant de la communication des entreprises et des institutions (spécialité professionnelle *Communication des entreprises et des institutions* - CEI), de la communication interculturelle et ingénierie de projets (spécialité professionnelle *Communication interculturelle et ingénierie de projets* - CIIP), du journalisme culturel (spécialité professionnelle *Journalisme culturel* - JC), de la gestion des interfaces numériques de e-formation (spécialité professionnelle *Applications informatiques : gestion, éducation aux médias, e-formation* - AIGEME) et à la recherche (spécialité R, *Information, communication*). Les enseignements sont dispensés sur le site de Censier de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3.

ANALYSE

Finalité
Le master propose dès la première année (M1) d'acquérir des connaissances théoriques et pratiques en sciences de l'information et de la communication, appuyées sur des enseignements en sciences humaines et sociales pluridisciplinaires avec une spécialisation progressive pensée sur les deux années du cursus. La deuxième année (M2) de spécialisation vise alors des connaissances et des compétences spécifiques à des secteurs professionnels ciblés. Sur les cinq spécialités proposées visant à une insertion, une d'elles prépare plus spécifiquement à la recherche scientifique et à la poursuite d'études en doctorat (spécialité R). Cette formation vise à tenir ensemble le double objectif d'une formation professionnelle et scientifique. Les emplois sont bien identifiés selon les spécialisations de M2 et couvrent un large spectre dans les domaines de l'information et de la communication. Cette ambition est portée par une présence constante des travaux scientifiques encadrés et accompagnés, ainsi que par des dispositifs d'insertion professionnelle sur les deux années (stages, contrats de professionnalisation, apprentissages selon les spécialités). La forte présence de la recherche, sous différentes formes (enseignants-chercheurs actifs, séminaires, réalisation de mémoires) est bien articulée dans la mention aux pratiques et enseignements de professionnalisation et de spécialisation, et concorde avec les objectifs du diplôme et les attentes du milieu professionnel.

Positionnement dans l'environnement

Le master s'inscrit en continuité d'un cursus complet du premier cycle au troisième cycle en information-communication (IC) et constitue à ce titre, la seule offre de formation de masse dans Paris *intra-muros*, ce qui se traduit par une forte attractivité (16 000 candidatures, licence et master confondus). Son offre est distincte et complémentaire, au niveau de la communauté d'universités et établissements (ComUE) Université Sorbonne Paris Cité (USPC) et de la région Ile-de-France, des autres mentions en IC, notamment celle de l'Université Paris 13 du fait des spécialités enseignées et de la diversité disciplinaire qu'elle propose. L'intervention d'enseignants-chercheurs issus d'autres domaines assure un bon positionnement et une cohérente dans l'offre de formation locale. En effet, malgré une offre large et diverse, la formation affiche sa spécificité dans les domaines du numérique et du culturel. En ce qui concerne la recherche, la mention, dans son environnement qu'est l'unité de formation et de recherche Arts et médias, porte de nombreuses actions pour assurer l'articulation entre la formation et la recherche dès la première année de master. L'adossement à l'équipe d'accueil (EA) 1484 Communication, information, médias (CIM) se traduit par la participation des étudiants à des manifestations scientifiques et des séminaires. Quelle que soit la spécialité choisie, tous les étudiants réalisent un mémoire de recherche en fin de cursus.

Les formes de coopération avec des partenaires socio-économiques et culturels sont variées en fonction des spécialités. La présence des stages, de l'apprentissage et des contrats de professionnalisation, accessibles dès le M1, rend ces coopérations effectives et importantes tant en qualité qu'en quantité. Des partenariats pérennes existent avec de grandes entreprises, des institutions, des organes médiatiques ou des collectivités territoriales du bassin parisien.

La formation est positionnée au niveau international au travers d'accords et de partenariats avec de nombreuses universités étrangères. La mobilité étudiante entrante et sortante est favorisée et concerne une cinquantaine d'étudiants (sans plus de précision sur ces effectifs en termes d'entrants ou de sortants) sur l'ensemble de la mention via notamment des accords Erasmus (*EuRopean Action Scheme for the Mobility of University Students*) établis avec près de 27 universités dans 13 pays européens. Elle est diversement répartie sur les cinq spécialités : en sus des dispositifs de mobilité existants, les spécialités CEI et CIIP prévoient des dispositifs particuliers (voyage d'études, stages) favorisant l'ouverture internationale et en cohérence avec les spécialités. En général, la mention est tournée vers l'international à travers des travaux ou des lectures ou des séminaires en langues étrangères (notamment en anglais).

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est claire et cohérente avec les objectifs de la formation et se structure suivant une logique de spécialisation progressive sur tout le cursus. La première année de master est majoritairement mutualisée entre les spécialités et propose un parcours d'enseignements généralistes et des spécialisations au second semestre à travers les enseignements de spécialité. La formation, assez modulaire, offre aux étudiants plusieurs choix de cours, d'ateliers méthodologiques et de séminaires pour leur permettre de concevoir leur parcours de M1 selon leurs vœux de poursuite d'études et de sujet de mémoire de recherche, et ainsi de définir un projet professionnel cohérent. La formation à la recherche est ainsi présente sur les deux années quelles que soient les spécialités.

La recherche n'est pas le seul axe structurant de la formation puisque des stages sont présents et obligatoires dès le M1 (durée minimale de 120 heures), puis en M2 pour une durée de six mois dans les spécialités Aigeme, CEI, CIIP, JC. Ils font l'objet de mémoires, mais seul le mémoire de M2 est soutenu devant un jury. Si les modalités de réalisation et d'évaluation des mémoires articulant expérience professionnelle de stage et réflexion théorique paraissent être pensées en continuité sur les deux années, cela n'est pas explicite dans le dossier. La formation dispose des services du Bureau d'aide à l'insertion professionnelle ainsi que d'une plateforme dédiée, la spécialité *Information, communication* (anciennement master recherche) ayant intégré cette possibilité en cours de quinquennal. Ces stages font tous l'objet d'un suivi personnalisé.

Le numérique occupe une place importante, et ce à plusieurs titres. Il constitue en premier lieu un point essentiel de plusieurs spécialités, dont de nombreux enseignants-chercheurs intervenants sont spécialistes, les derniers recrutements du département venant conforter cette dimension. Des pratiques pédagogiques innovantes en lien avec le numérique tiennent une place importante et nombres d'activités sont assurées via l'usage des technologies (par exemple animation de réseaux sociaux, production de contenus numériques) et sont envisagées dans le cadre de collaborations avec d'autres formations de la ComUE USPC (Université Paris Descartes) et avec le Service d'accompagnement aux pédagogies innovantes et à l'enseignement numérique Sorbonne Paris Cité (SAPIENS) pour la spécialité AIGEME.

La formation est ouverte à la validation des acquis professionnels (VAP) et à la validation des acquis de l'expérience (VAE) : deux à cinq étudiants par année pour chaque type.

Pilotage

L'équipe pédagogique, restreinte au regard du nombre d'étudiants, présente une diversité disciplinaire qui constitue une des spécificités de la mention et permet ainsi de valoriser l'appartenance à une UFR Arts et médias. Les professionnels sont issus des cœurs de métiers des différentes spécialités, mais dans les spécialités CEI et CIIP davantage d'intervenants sont issus des métiers de la consultance, ce qui peut constituer une fragilité.

On pourra également noter que la responsabilité de la spécialité *Information, communication*, préparant plutôt à la une poursuite d'études en doctorat, n'est pas assurée par un enseignant-chercheur de la discipline.

Plusieurs instances participent au pilotage de la formation, mais le conseil de perfectionnement est celui qui l'assure le plus étroitement. Sa composition semble rendre compte de la diversité des spécialités mais aussi des parties prenantes à la formation. Les modalités de pilotage sont équilibrées en articulant les différents niveaux institutionnels, mais aussi les différents acteurs : directeurs, responsables par spécialité et par niveau, intervenants professionnels et administratifs, représentants étudiants par spécialité de niveau et un représentant du M1.

On trouve également, pour chaque niveau et par spécialité, un pilotage opérationnel assuré par des responsables de niveau et de spécialité, mené par le biais de plusieurs réunions, pour résoudre les problèmes émergents, harmoniser l'évaluation des projets de mémoire et améliorer de façon plus générale la coordination pédagogique.

Les modalités de contrôle des connaissances se plient à la charte des examens de l'Université. Le stage fait l'objet d'un rapport de stage, le mémoire fait l'objet d'une évaluation suivie par étapes du M1 au terme du M2.

La conception d'un portefeuille de compétences est prévue dans le cadre des enseignements. Malgré des modalités de suivi de l'acquisition des connaissances et des compétences tout à fait conformes, il faut cependant noter que le supplément au diplôme n'est pas encore délivré par l'établissement : sa mise en place devrait intervenir d'ici la fin du contrat 2014-2018, selon la tutelle.

La formation, qui accueille une part importante d'étudiants nationaux et issus d'autres formations que la licence *Information-communication* de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3, propose une mise à niveau notamment par des ateliers méthodologiques, de formation aux méthodes disciplinaires. Ces dispositifs sont pertinents car ils permettent l'intégration d'étudiants provenant d'horizons variés.

L'évaluation de la formation se fait par le biais de questionnaires et d'interactions directes avec les délégués étudiants. Rien n'est spécifié sur les résultats de ces enquêtes en dehors de demandes d'allongement de la durée des stages.

La fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est complétée mais porte sur la mention en général : de ce fait, elle est trop générique et ne permet pas de valoriser les spécialités, qui nécessiteraient une fiche autonome.

Résultats constatés

La mention de master *Information, communication* est une formation présentant une forte attractivité, qui reçoit plus de 1000 candidatures en M1 pour 250 places ; en M2, 500 candidatures en communication des entreprises et des institutions, et entre 200 et 300 pour les autres spécialités, pour 130 places, ce qui implique un déséquilibre problématique entre les capacités d'accueil des deux années. Une petite majorité des étudiants entrant en M1 proviennent de la licence locale (60 %), 40 % d'autres formations ce qui témoigne de l'attractivité du diplôme de master.

La formation fait état d'un très bon taux de réussite global, en augmentation par rapport à la précédente évaluation (de 60 % à 77 %).

Si le chiffre global de l'insertion professionnelle des diplômés de l'établissement communiqué est bon, celui de la mention apparaît très bon puisqu'il est annoncé un taux de 91 % (enquête de l'Observatoire de la vie étudiante datant de 2016) avec un taux supérieur à 80 % pour chaque spécialité. Les enquêtes sur l'insertion professionnelle, relevant de dispositifs formels (enquêtes) ou informels (associations étudiantes, réseau des anciens étudiants) révèlent aussi de bons niveaux d'insertion, qu'il faut cependant relativiser en raison du faible nombre de répondants dans les enquêtes.

Il est très important, en effet, de souligner que les tableaux de suivi fournis en annexes du dossier présentent des résultats datés des promotions 2012-2013, seulement avec un nombre de réponses compris entre six et 15 selon les spécialités, ce qui fait que ces données ne peuvent absolument pas être considérées comme significatives.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Mention avec de nombreuses spécialités, et une organisation pédagogique lisible et cohérente.
- Partenariats pérennes et valorisants avec le tissu socio-économique local.
- Formation à la recherche constante sur les deux années et partagée sur les spécialités.

Principaux points faibles :

- Faible suivi des diplômés.
- Fiche RNCP trop générale à la mention et non déclinée par spécialité.
- Peu d'indications sur la durée et les formalités de stages en M2.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

À ce jour, la différence entre les capacités d'accueil en M1 et en M2 pose problème car elle produit un goulot d'étranglement qui ne pourra persister dans le cadre de la réforme nationale du master. Des solutions sont déjà envisagées dans le dossier : réduction des capacités d'accueil en M1, création de nouveaux parcours en M2. Une incertitude pèse sur les moyens de l'équipe pédagogique à assumer la création de ces nouveaux parcours (par exemple parcours *Cultural Studies*, ou encore parcours international).

L'ancienne spécialité recherche *Information, communication* mériterait peut-être un affichage plus précis autour des axes culture et numérique. Néanmoins, compte tenu i) du faible nombre de poursuites d'études en doctorat, ii) de la formation théorique et réflexive assurée dans le cadre de tous les spécialités, et iii) de la possibilité offerte aux étudiants des autres spécialités de poursuivre en doctorat, l'existence et la pertinence de cette spécialité sont peut-être à réexaminer surtout au regard des projets de création de parcours supplémentaires et des problèmes d'effectifs à anticiper.

La richesse offerte par les spécialités mériterait d'être valorisée par la conception de fiches RCNP spécifiques à chacune d'entre elles et non à la mention, d'autant que chaque spécialité, outre un tronc commun généraliste, comporte bien des compétences qui lui sont propres et distinctives dans le champ professionnel.

Enfin, il faudrait assurer de manière plus stricte le suivi de l'insertion professionnelle au terme de la formation à l'échelle de chaque spécialité, ou pondérer les résultats au regard du nombre de répondants, et, faute de cela, au moins ne pas utiliser ces résultats discutables comme arguments promotionnels pour la formation.

Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

MASTER LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES

Établissement : Université Paris 13 ; Université Paris Diderot ; Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3,

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Une mention de master *Langues Étrangères Appliquées (LEA)* commune aux universités Paris Diderot, Sorbonne Nouvelle - Paris 3 et Paris 13 au sein de l'Université Sorbonne Paris Cité (USPC) a été mise en place pour la période 2014-2018, afin de proposer une offre de formation cohérente et complémentaire offrant l'ensemble des spécialités que proposait chacune des universités auparavant, ainsi que des spécialités nouvellement créées, selon deux grands axes : axe *Traduction* d'une part et axe *Affaires et Commerce* d'autre part. Chacun de ces axes comprend 4 spécialités de masters à finalité professionnelle et 1 spécialité à finalité recherche. Ces formations se déclinent de la manière suivante :

4 spécialités portées par Paris Diderot (*Industrie de la langue traduction spécialisée -ILTS- Conception de documentation multilingue et multimédia –CDMM-*, *Langues de spécialité, corpus, traductologie-LSCT-, Langues interprétation et stratégies interculturelles -LISI-*),

2 spécialités cohabilitées par Paris Diderot et Sorbonne Nouvelle (*Management culturel communication trilingue –MCCT- et Langues cultures et affaires internationales –LCAI-*),

3 spécialités portées par Sorbonne Nouvelle (*Gestion marketing franco-allemand –GMFA-, Négociation commerciale internationale –NCI-* et *Traduction et terminologie juridiques et financières –TTJF*),

Et 1 spécialité portée par Paris 13 (*Management international des assurances –MIA*).

ANALYSE

Finalité
Les objectifs de la formation sont explicites (tant du point de vue des connaissances que des compétences à acquérir). Les débouchés sont clairs. Le programme des cours des divers parcours est équilibré et bien structuré. Les étudiants suivent un programme visant à les faire progresser dans plusieurs des domaines suivants : traductologie, terminologie, langues de spécialité, communication technique, interprétation, médiation, interculturalité, communication interculturelle, économie, droit, marketing, gestion, management et techniques du commerce international. L'enseignement suit trois domaines de compétences : linguistiques, communicationnelles en milieu interculturel

et, enfin, techniques et managériales. Chacun de ces axes définit clairement ses objectifs.

Les carrières visées se situent dans le domaine des affaires et du commerce à l'échelle internationale, dans celui de la traduction spécialisée et dans celui de la communication interculturelle. Outre un socle commun, la formation offerte dans les différentes spécialités oriente les étudiants vers des débouchés et des objectifs professionnels plus précis. La formation vise des professions très variées, correspondant aux trois domaines précités.

Pour ce qui est du premier domaine (affaires et commerce à l'international), plusieurs professions sont accessibles aux étudiants, parmi lesquelles celle de responsable d'échanges commerciaux et de stratégies à l'échelle internationale dans le domaine des biens et des services culturels au sein d'entreprises et d'organismes privés ou publics, celle de responsable des échanges et des relations commerciales entre la France et l'Allemagne, ou encore celle de cadre destiné à travailler dans le monde des assurances en contexte international.

Pour le deuxième domaine (traduction spécialisée), les étudiants peuvent devenir traducteurs techniques ou scientifiques, professionnels de l'ingénierie linguistique (traducteur, terminologue, réviseur, localisateur, chef de projet en traduction, post-éditeur de traductions automatiques...), traducteurs juridiques et/ou financiers, chercheurs (recherche appliquée) dans le domaine des langues de spécialité et/ou de la traductologie, ou bien encore linguistes en entreprise (traduction ou ingénierie linguistique).

Enfin, pour le troisième domaine (communication interculturelle), les professions ciblées sont celles de cadre en communication technique (dans le domaine du support, marketing, R & D, etc.), de médiateur interprète ou encore de négociateur trilingue (français, anglais, langue B), en France comme à l'étranger, dans des entreprises, des organismes ou des associations.

Positionnement dans l'environnement

La mention commune repose sur un partenariat entre les trois départements de Langues étrangères appliquées de l'Université Sorbonne Nouvelle (Paris 3), de l'Université Paris Diderot (Paris 7) et de l'Université Paris 13, qui semble donner satisfaction aux trois établissements.

La formation jouit d'un certain nombre d'avantages, comme des liens étroits avec la recherche (notamment avec la recherche industrielle), l'intervention d'enseignants chercheurs dans toutes les spécialités, des accords et partenariats avec des établissements à l'étranger, la possibilité d'effectuer des séjours de mobilité (pour les enseignants comme pour les étudiants) et, enfin, des contacts variés et nombreux avec la vie professionnelle (entreprises, associations, partenaires culturels), notamment dans le cadre de stages.

Organisation pédagogique

La formation *LEA* au niveau master, en cohérence avec ses objectifs, s'organise en master-1 (M1) autour d'ensembles d'unités d'enseignement (UE) conçues suivant deux principes : la consolidation d'un socle de connaissances commun à la formation LEA et une logique de métiers qui structure ensuite les master-2 (M2) des différentes spécialités.

L'offre LEA se décline en dix spécialités, qui s'articulent autour d'un axe « Affaires et commerce », et d'un axe « Traduction interprétation ». Un atout de la formation est qu'elle propose huit langues vivantes en sus de l'anglais et du français (allemand, espagnol, italien, arabe, portugais, chinois, japonais, russe) et des spécialités complémentaires qui couvrent l'axe « traduction interprétation » et l'axe « affaires et commerce ».

Six des dix spécialités de la mention sont proposées en alternance *: ILTS, CDMM, LISI, TTJF, GMFA et MI*A.

L'intégralité des spécialités de la mention est par ailleurs proposée en formation initiale comme continue.

Une grande souplesse semble caractériser l'offre pour les étudiants ayant des contraintes particulières.

La formation se caractérise par une grande proximité avec le monde professionnel. Ainsi, les stages, de 4 à 6 mois (selon les spécialités) sont obligatoires en M2 (sauf en *LSCT*) et vivement conseillés (2 à 3 mois) en M1. En M2 sont organisées des missions managériales comme l'organisation d'événements professionnels tels que colloques, tables rondes, journées d'étude (*GMFA ; NCI* ; *MCCT*) et job-dating (*CDMM*). L'alternance est prévue (*CDMM, ILTS, LISI, GMFA, TTJF, MIA*) ainsi que des cours professionnels s'appuyant sur des pratiques pédagogiques privilégiant les mises en situation des étudiants (toutes spécialités).

L'apprentissage des nouvelles technologies de l'information et de la communication fait partie de la formation.

Dans les spécialités de traduction, de recherche en langues de spécialité et de communication technique, il est l'un des points fondamentaux de la formation dès le M1 avec des salles informatiques spécialisées équipées en logiciels spécifiques et, dans certains cas, en réseau (*ILTS*). Les travaux des étudiants sont entièrement conduits et mis en ligne. En outre, le master professionnel *ILTS* est à l'origine de la base de données terminologique Aide à la rédaction de textes scientifiques (ARTES).

Pilotage

L'équipe pédagogique intègre des intervenants extérieurs issus du monde industriel, socio-économique ou culturel qui dispensent entre le tiers et la moitié des enseignements suivant les spécialités. Les enseignants-chercheurs assurent, outre leurs activités pédagogiques, toutes les fonctions de direction et autres responsabilités administratives.

Le pilotage de la mention repose sur les équipes *LEA* des trois établissements. Néanmoins, les modalités diffèrent encore d'un établissement à l'autre, malgré les efforts déjà entamés, ce qui pose des problèmes de fonctionnement. Des conseils de perfectionnement ont commencé à être mis en place, avec des représentants étudiants et des professionnels.

L'évaluation des connaissances est pratiquée selon des modalités précisément établies et connues des étudiants et les règles de validation des compétences sont clairement établies.

Les étudiants évaluent les enseignements selon des modalités précises, ces évaluations sont analysées et prises en compte. Les actions qui en résultent dans le pilotage de la formation sont explicitées. En outre, l'évaluation de la formation par les étudiants et les diplômés est prise en compte dans le dispositif d'auto-évaluation.

Les compétences acquises figurent dans l'annexe descriptive ou le supplément au diplôme.

Les effectifs de la formation et les différents régimes d'inscription des étudiants sont clairement identifiés.

La formation dispose d'une information complète sur le devenir de ses diplômés et procède à une analyse de la qualité de l'insertion professionnelle et du devenir des diplômés.

Résultats constatés

L'évaluation de la formation par les étudiants laisse apparaître un degré d'insatisfaction relativement élevé dans certaines spécialités, en particulier celle de *Management culturel et communication trilingue*, celle de *Traduction et terminologie juridiques et financières (LV2 russe)*, où tous les étudiants se disent insatisfaits de leur formation, et celle de *Négociation commerciale et internationale*. Il convient de déterminer néanmoins si ces faibles niveaux de satisfaction viennent du fait que les étudiants se sont mal orientés, du manque de moyens des enseignants ou responsables pour répondre à leurs attentes, et/ou sont liés à d'autres raisons. En l'absence de données précises concernant les effectifs inscrits à l'Université Paris 3 dans ces spécialités, il est difficile de juger de la pertinence des résultats de ces évaluations.

Les effectifs sont globalement satisfaisants, avec toutefois de très fortes disparités d'une spécialité à l'autre. Ainsi, si le master LEA-MIA accueillait entre 18 et 23 étudiants en M1 (avec un pic à 33 en 2016-2017) et entre 13 et 19 étudiants en M2 selon les années sur le dernier contrat, le master CDMM n'accueillait que 8 étudiants en 2014-2015 puis seulement 3 étudiants en 2015-2016. De même, le master LSCT n'accueillait que 2 et 4 étudiants en M1 en 2014-2015 et 2015-2016, et respectivement 6 et 5 en M2 sur ces mêmes années. Enfin, à part pour ce qui est du nombre d'inscrits en M2 en MCCT, le dossier n'indique pas les effectifs d'étudiants inscrits dans les spécialités hébergées à Paris 3. Pour cette dernière spécialité, ils sont d'ailleurs très faibles à Paris 3 (7 inscrits en 2015-2016 en M2) mais tout à fait satisfaisants, bien qu'en forte baisse, à Paris Diderot (en M1 : 65 inscrits en 2014-2015 et 39 en 2015-2016 ; en M2 : 18 inscrits en 2015-2016).

Après l'obtention de leur diplôme, la majorité des étudiants entre sur le marché du travail. Seuls de rares étudiants poursuivent leurs études. Les taux de réussite et d'insertion de certains masters sont bons à excellents, notamment le M2 *CDMM*, pour lequel le taux d'embauche est de plus de 90% dans les trois mois qui suivent l'obtention du diplôme, le master *TTJF* à l'issue duquel, à moyen terme, la majorité des étudiants deviennent traducteurs indépendants, le master *GMFA* avec un taux d'insertion professionnelle de 95 %, dont 85% en CDI pour les promotions 2014, 2015, 2016, le master *MCCT*, le master *LISI*, le master *ILTS* avec un taux de réussite de plus de 90% et un taux d'insertion professionnelle de 90% six mois après l'obtention du diplôme, le master *LEA-MIA* dont le taux d'insertion est de 100%, le master *LSCT* à l'issue duquel les étudiants qui ne poursuivent pas en thèse reviennent à leurs carrières ou s'insèrent dans la vie professionnelle en tant qu'experts corpus, terminologie et traduction.

Pour ce qui est du master *NCI*, aucun résultat n'est mentionné dans le dossier.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Les taux de réussite et d'insertion professionnelle de nombreux M2 (*CDMM, TTJF, GMFA, LEA-MIA, LSCT*).
- La richesse de l'offre (très large éventail de spécialités).
- L'accent mis sur la pratique professionnelle et les liens avec le monde professionnel.

Principaux points faibles :

- Des effectifs insatisfaisants dans certaines spécialités, et une absence de données concernant les inscrits à l'Université Paris 3.
- Absence de stage obligatoire dans la spécialité *LSCT.*
- Absence de données sur l'intégration professionnelle des étudiants diplômés de *NCI*.
- Modalités d'organisation non homogènes entre les trois établissements, notamment au niveau du conseil de perfectionnement, ce qui entraine des problèmes de fonctionnement.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le concept de la formation est riche et correctement mis en œuvre. Il conviendrait néanmoins de dresser un bilan des cursus des spécialités les moins attractives et d'étudier, dans un premier temps, les raisons qui motivent cette insatisfaction en menant, par exemple, une enquête auprès des membres du personnel et des enseignants ainsi que des étudiants. Dans un deuxième temps, il serait nécessaire de réfléchir aux améliorations possibles et à la faisabilité de leur mise en œuvre. En cas de non-faisabilité et d'une confirmation de cette insatisfaction, il conviendrait d'envisager de supprimer le ou les cursus concerné(s) pour recentrer les moyens sur les cursus plus porteurs.

Conformément à la réglementation en vigueur, Il faut introduire un stage obligatoire dans le master à finalité recherche (*LSCT*)

Il est nécessaire d'harmoniser les modalités de fonctionnement de la mention entre les trois établissements et de poursuivre l'effort de création d'un conseil de perfectionnement inter-établissements

Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

MASTER LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES

Établissement : Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER)* compte 11 spécialités (assorties dans certains cas de parcours). Ces spécialités correspondent aux neuf langues étrangères qui sont offertes par ce master. Les spécialités permettent aux étudiants de s'orienter vers la recherche ou vers une voie plus professionnalisante (par exemple le management de projets internationaux en milieu anglophone). Toutes les spécialités présentent trois objectifs communs : une initiation à une recherche de qualité dans le champ linguistique choisi, un accès à un enseignement multidisciplinaire dans le cadre du tronc commun, une préparation aux métiers de la recherche et/ou de l'enseignement ou autre domaine professionnel. L'enseignement repose sur un large éventail de séminaires et se fait essentiellement en présentiel sur le site de Paris 3 (Institut du monde anglophone). Une spécialité a une coaccréditation avec l'Université Paris Diderot (*Monde anglophone de la Renaissance aux Lumières et au romantisme*).

ANALYSE

Finalité
Les objectifs de cette formation plutôt généraliste sont de préparer les étudiants à une recherche de qualité et/ou à accéder à une voie professionnalisante dans de bonnes conditions. Le dossier présente clairement et minutieusement les compétences générales et transversales de la formation. Le tronc commun consolide les apprentissages en matière de méthodologie, de connaissances multidisciplinaires en lien avec l'aire linguistique choisie (littérature, histoire, linguistique, histoire des idées, média) qui permettront à l'étudiant de choisir une spécialisation en master-2 (M2) et de travailler de manière autonome. Le dossier d'autoévaluation détaille les possibilités en termes de débouchés selon les spécialités choisies : métiers de l'enseignement ou de la recherche pour les filières classiques, journalisme, traduction, management en pays étrangers pour la voie professionnelle. On note le grand nombre d'intervenants professionnels dans la formation (traducteurs, journalistes, artistes, entrepreneurs). Les unités d'enseignement (UE) orientées vers la recherche et les UE professionnelles (parfois mutualisées avec d'autres formations) sont clairement identifiées et gérées administrativement par un bureau dédié, le bureau des enseignements transversaux (BET). Le dossier met en avant le souci de la formation de proposer des enseignements qui puissent être en cohérence avec le devenir professionnel des étudiants et de leur donner une autonomie pour continuer leur auto-formation au-delà de l'obtention du diplôme. Les possibilités de poursuite d'études sont classiques et se font vers le doctorat et les concours d'enseignement (agrégation ou Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement du Second degré- CAPES) via le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)*.

Positionnement dans l'environnement

Il est difficile d'évaluer le positionnement de la formation de manière globale, comme le souligne le dossier, compte tenu de la diversité des spécialités et de la taille de la formation. Certaines formations sont plus rares que d'autres, mais dans l'ensemble, pour les formations les plus classiques (*Études anglophones*), l'effort de distinction est net. Par exemple, des collaborations avec les universités parisiennes intra-muros ont permis de différencier les offres de formation en matière de traduction (parcours *Traduction et traductologie* à Paris 3, *Traduction professionnelle* à Paris Diderot) ; on observe l'existence d'une cohabilitation pour le parcours *Monde anglophone de la renaissance*, le parcours *Études germaniques*, et le parcours *Études irlandaises*. Les universités et institutions impliquées dans ces collaborations sont les universités Paris 1 Panthéon Sorbonne, Paris Sorbonne et Paris Diderot, et l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS). L'offre d'enseignement de langues orientales est complémentaire avec celles de Paris Diderot et de l'Institut national des langues et civilisations orientales (Inalco). Le master lusophone est l'un des rares masters de ce type en Ile-de-France à l'exception de ceux des Universités Paris Nanterre (Paris 10) et Paris Sorbonne (Paris 4) avec lesquels il y a peu de liens de collaboration. On note la présence de masters plus spécifiques, master *d'études irlandaises*, master *Monde anglophone de la Renaissance aux Lumières*. La mention bénéficie d'un nombre conséquent d'intervenants professionnels. La mobilité entrante et sortante est importante, le nombre des conventions et les accords internationaux en témoignent. Il est difficile de rendre compte de tous les partenariats des 11 spécialités que compte ce master. Le dossier renvoie au volet établissement pour les détails concernant les partenariats et conventions formalisées.

Organisation pédagogique

La formation généraliste et professionnalisante est construite autour d'un tronc commun pour les apprentissages (langue et méthodologie) et d'une deuxième phase orientée sur une initiation à la recherche proposée dans le cadre de séminaires de spécialité et des cours transversaux où les étudiants affûtent leurs projets professionnels (ex. UE Démarches Métiers et Compétences).

Les parcours se déclinent selon plusieurs langues européennes ou extra-européennes.

Le contrôle des connaissances s'effectue en mode continu ou terminal. Les enseignements se font essentiellement en présentiel, mais il est possible de suivre des enseignements à distance voire de panacher enseignement à distance et enseignement en présentiel, une disposition appréciable pour les étudiants soumis à des contraintes professionnelles. Le service LANgues pour Spécialistes d'Autres Disciplines (LANSAD) permet l'apprentissage de langues étrangères niveau débutant. Paris 3 bénéficie d'une forte attractivité ; la mobilité entrante et sortante est importante et concerne la plupart des continents.

La formation dispose d'un nombre important d'enseignants-chercheurs qui assurent les enseignements en master et garantissent le lien entre enseignement et recherche. Ceci se manifeste dans la diversité des spécialités et des séminaires proposés (les détails sont présentés dans les annexes au dossier d'autoévaluation).

La majorité des spécialités qu'offre la mention sont orientées vers la recherche. Les étudiants de M2 sont encouragés fortement à s'impliquer dans les manifestations scientifiques organisées par les équipes et l'école doctorale (préparation, bilan, compte-rendu). La professionnalisation est également au cœur des préoccupations de la formation. Des intervenants extérieurs (journalistes, traducteurs, intervenants du monde de la culture) sont partie prenante de la formation et interviennent dans les parcours professionnalisants *(Journalisme européen)*.

Les stages (en première année de master - M1 - et/ou M2) sont obligatoires dans les parcours professionnalisants, mais parfois seulement encouragés et non obligatoires dans les spécialités généralistes de recherche. Les listes de partenaires pour les stages en France ou à l'étranger indiquent une variété de possibilités dans les domaines suivants : traduction, médias, édition, monde de l'entreprise, assistanat… Les étudiants peuvent choisir une UE professionnalisante dédiée à la préparation de leur projet professionnel.

On note la possibilité pour les étudiants salariés d'obtenir certaines UE par validation d'acquis professionnels (VAP). Parmi les innovations pédagogiques, on note l'existence depuis 2015 d'un atelier *Research and Story Telling* soutenu par l'Initiative d'excellence (IDEX) Université Sorbonne Paris Cité (USPC) dont l'objectif est d'amener les étudiants à maîtriser la lecture de textes scientifiques en passant par le récit littéraire.

Pilotage
La formation bénéficie d'une équipe pédagogique fournie constituée d'enseignants-chercheurs, d'enseignants et d'intervenants extérieurs. Le dossier souligne l'implication active des enseignants dans la cohérence et la bonne marche de la formation : l'ensemble de la formation s'est réuni pour mener une réflexion sur les attendus et sur la cohérence du dossier d'évaluation externe. Le rapport souligne la présence d'un tutorat enseignant attentif (aide à la réorientation, au choix du cursus, au projet personnel de l'étudiant). Le conseil de perfectionnement a été mis en place mais fonctionne difficilement (deux réunions depuis 2014, année où il a été mis en place), et sa composition n'est pas précisée. La formation a élaboré un vaste questionnaire concernant l'offre de formation et le parcours des étudiants avant leur inscription à l'université, Cela s'ajoute aux questionnaires de l'observatoire de la vie étudiante (OVE) proposés aux étudiants tous les ans. Il n'y a pas encore de supplément au diplôme (SAD), mais le processus serait en passe d'aboutir. Le problème semble se situer au-dessus des instances directement en charge du master. Le dossier indique que tout sera finalisé en 2018.
Résultats constatés
Le dossier indique des inscriptions annuelles d'environ 550 étudiants en M1 et M2 compris. Les effectifs sont variables en fonction des spécialités et sont présentés par parcours. Les effectifs globaux diminuent en M1 depuis 2012 (de 388 à 329) mais augmentent en M2 sur la même période (de 209 à 232 avec un pic à 259). La formation, dans son ensemble, reste très attractive. Le taux de réussite global en M1 comme en M2 oscille entre 50 et 70 % : c'est variable, et globalement assez faible. Il est toutefois de 100 % en M2 *Management des projets internationaux (MPI)* et *en journalisme européen*. En ce qui concerne l'insertion et la poursuite d'études, le dossier renvoie au volet « Établissement », ce qui n'est pas satisfaisant. Le dossier mentionne l'existence de réseaux d'anciens élèves identifiés selon les spécialités (*Études germaniques*), et l'association Pierre Bertaux. Par ailleurs, les enseignants et les personnels administratifs recueillent des informations sur le devenir des étudiants. La démarche est empirique et ne permet pas de rendre compte de façon globale du devenir des étudiants à la sortie de ce master. L'ensemble des spécialités insiste sur la difficulté à mener à bien les missions exigées par le ministère : manque de moyens pour gérer le suivi des intervenants extérieurs, des contrats et conventions de stage.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Un très large éventail de spécialités et de langues adossées à une recherche dynamique.
- Un environnement scientifique, culturel, géographique et professionnel très favorable.
- Un master orienté recherche qui laisse aussi une place à la voie professionnalisante.

Principaux points faibles :

- Un manque de lisibilité de la formation dû au grand nombre de spécialités proposées.
- Une lourdeur de la gestion administrative et du suivi à cause de la taille importante de la mention et du manque de moyens humains, d'après l'autoévaluation (contrats professionnels, accords, suivi des stages, manque de salles).
- Le suivi des diplômés est difficile à évaluer au niveau de la mention, certaines spécialités étant récentes et/ou n'ayant que peu de diplômés à suivre.
- Un conseil de perfectionnement encore peu opérationnel.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le rapport est lucide sur la richesse de sa formation et sur un contexte parisien et francilien concurrentiel, qui impose par conséquent une remise en question perpétuelle. On note le souci de la formation de s'impliquer dans les redéfinitions des compétences et des connaissances qu'exige le monde d'aujourd'hui et de les prendre en compte dans l'élaboration des enseignements. Il faudrait faciliter la lecture globale de la structure du master, actuellement trop foisonnant, peut-être en procédant à des regroupements de spécialités dans quelques bouquets plus clairement identifiés, par type de cursus plutôt que simplement par aire culturelle. Renforcer une formation qui manque de moyens, comme le souligne le dossier à plusieurs reprises, impliquerait de regrouper certaines spécialités à visée recherche pour mutualiser les forces et renforcer l'attractivité des parcours. Certaines spécialités comptent de faibles effectifs, ce qui, faute d'imaginer un support plus large où les inclure, ne pourrait en garantir la viabilité à terme. Il faudrait enfin améliorer le suivi des diplômés, encore trop lacunaire.

Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

MASTER LETTRES MODERNES

Établissement(s) : Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master mention *Lettres modernes* proposé par l'Université Sorbonne Nouvelle Paris 3 est un master généraliste qui a pour objectif de former les étudiants à la recherche dans le domaine des Lettres, mais également de leur offrir des éléments de formation plus larges, ouverts sur d'autres débouchés : concours de l'enseignement (agrégation notamment), métiers du livre et de l'édition (parcours professionnalisant - *Lettres appliquées aux techniques éditoriales et rédaction professionnelle(LATERP)*.

Ce master est organisé dès la première année (M1) en cinq spécialités recherche. Deux sont propres à Paris 3 : *Littérature Générale et Comparée* et *Lettres modernes*. Trois autres sont coaccréditées : la spécialité européenne en *Études française et francophone* (en collaboration avec les universités de Berlin, Lausanne et Venise), la spécialité *Études médiévales* (en collaboration avec l'Ecole des Chartes), et la spécialité *De la Renaissance aux Lumières* (en collaboration avec l'École normale supérieur - ENS Ulm). A ces cinq spécialités recherche s'ajoute une spécialité professionnalisante, *LATERP*.

Les effectifs globaux sont importants : la moyenne des effectifs en M1 est légèrement supérieure à 300 étudiants sur les 5 dernières années ; elle s'établit autour de 200 en deuxième année (M2) sur la même période.

ANALYSE

Finalité
Le master *Lettres modernes* se situe dans la continuité de la licence de *Lettres modernes* offerte par l'Université Sorbonne Nouvelle Paris 3. Ses objectifs sont clairement identifiés : en premier lieu former à la recherche en préparant les étudiants à une poursuite d'études en doctorat ; en second lieu offrir une culture littéraire générale, et des capacités d'analyse, pouvant directement servir à la préparation d'un concours d'enseignement comme l'agrégation, ou à certains concours de la fonction publique de catégorie A ; en troisième lieu, permettre une insertion professionnelle dans l'univers du livre et de la culture, notamment par le biais de la formation professionnalisante du master *LATERP*. Les finalités de la formation semblent donc en adéquation avec les débouchés mis en avant par l'équipe pédagogique : recherche, enseignement, métiers du livre et de la culture.

Positionnement dans l'environnement

Ce master *Lettres modernes* n'est pas n'est pas une formation isolée à Paris, et encore moins dans le paysage universitaire de la région parisienne : d'autres formations du même type sont proposées dans les environs immédiats (à Paris IV et Paris VII notamment) ; toutefois le master *Lettres* modernes de l'Université Sorbonne Nouvelle Paris 3 conserve dans ce contexte une attractivité particulière, et attire chaque année de nombreux étudiants : étudiants « internes » ayant validé leur licence de Lettres à Paris 3 et souhaitant poursuivre leur cursus dans le même établissement, mais également étudiants « extérieurs » issus d'autres universités ou d'autres cursus (classes préparatoires notamment). Cette capacité à drainer des étudiants venant de multiples horizons est due à la richesse de son offre d'enseignement, notamment dans des domaines rares ou peu représentés (comme certains champs de la littérature comparée) qui procurent une vraie plus-value à cette formation.

La formation, fondée sur de nombreux séminaires d'enseignants-chercheurs du département, est directement en lien avec l'école doctorale 120 et articulée à la recherche de troisième cycle. Les cours sont adossées aux travaux de plusieurs équipes de recherche de premier plan dans le domaine français notamment le centre d'études et de recherches comparatistes (CERC- EA 172), ou l'unité mixte de recherche Théories et histoire des arts et des littératures de la modernité (Thalim -UMR 7172).

A l'échelle nationale, l'équipe a su nouer des partenariats scientifiques d'excellence (l'École normale supérieur Ulm –ENS Ulm, Ecole des Chartes, École des hautes études en sciences sociales -EHESS, l'institut national des langues et civilisations orientales -Inalco) au-delà du périmètre de sa propre communauté d'universités et d'établissements (ComUE) (Université Sorbonne Paris Cité –USPC).

Du point de vue international, la formation s'appuie sur de nombreux accords Erasmus qui permettent une certaine mobilité étudiante (mais celle-ci n'est pas clairement quantifiée) et ses responsables ont su nouer quelques partenariats prestigieux, notamment dans le cadre de la spécialité européenne *Littératures française et francophone* (qui associe Paris 3 aux universités de Lausanne, Venise et Berlin). Cette spécialité est un vecteur intéressant de mobilité étudiante, chaque étudiant devant effectuer au moins un semestre de son master dans une université partenaire. Mais la dimension internationale pourrait être encore accentuée, notamment pour la spécialité *Littérature générale et comparée*, ne serait-ce que du point de vue des échanges enseignants.

Organisation pédagogique

Ce master repose tout d'abord sur une offre de séminaires et de cours de méthodologie de la recherche, au sein de laquelle l'étudiant peut composer librement sa formation (8 séminaires à valider dans les 2 ans). A ce tronc commun s'ajoutent quelques cours spécifiques, comme l'unité d'enseignement (UE) d'ouverture professionnelle proposée en M1 et en M2, ou l'enseignement obligatoire de langue vivante. Cette architecture correspond à une simplification par rapport à la dernière maquette (simplification de la spécialité *Lettres modernes*), et donne plus de lisibilité à l'offre dans son ensemble.

Parallèlement à cette offre de cours, le master implique pour être validé l'élaboration successive de deux mémoires (l'un de cinquante pages minimum en M1, le second de cent pages minimum en M2), afin que l'étudiant approfondisse ses propres capacités d'analyse et d'argumentation.

Le master est divisé en 5 spécialités recherche et une spécialité professionnalisante : la répartition des étudiants en M1 à la rentrée 2016 est un bon indicateur de l'attractivité des diverses voies : 127 étudiants en *Littérature générale et comparée*, 207 étudiants en *Lettres modernes*, 6 *étudiants en Études françaises et francophones*, un étudiant en *Études médiévales*, et 6 étudiants dans la spécialité *De la Renaissance aux Lumières*, et enfin 18 étudiants en *Lettres appliquées aux techniques éditoriales et rédaction professionnelle (LATERP).*

Si les stages ne sont pas obligatoires dans toutes les spécialités de Lettres, la spécificité du *M2 LATERP* tient à ce qu'il inclut un stage obligatoire : les étudiants doivent y valider un stage de 400 heures, effectué en alternance.

Pilotage

L'équipe d'enseignants-chercheurs qui intervient dans ce master est très fournie (environ 70 titulaires), et les effectifs étudiants sont très importants (plus de 300 étudiants en M1, autour de 200 en M2). Le pilotage du master s'appuie donc sur une équipe qui semble bien structurée (avec essentiellement un responsable du master et du M2, un responsable du M1, et un responsable pour chaque spécialité), et sur un personnel administratif relativement nombreux. Il existe par ailleurs un conseil de perfectionnement. Au vu de l'ampleur des effectifs étudiants, du nombre de mémoires à encadrer, et de la relative complexité de la maquette, on peut se

demander si une gouvernance plus étoffée ne serait pas nécessaire, à la fois pour assurer un suivi plus fin des étudiants (notamment ceux qui abandonnent entre M1 et M2 : le taux d'échec est relativement élevé et pourrait être interrogé) et pour élaborer de meilleurs outils d'accompagnement et de valorisation de la formation (on peut relever par exemple que l'Université ne délivre pas de supplément au diplôme (SAD), et que la rédaction de la fiche au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) n'est pas suffisamment précise dans la description du master *Lettres modernes*).

Résultats constatés

Le master *Lettres modernes* de l'Université Sorbonne Nouvelle Paris 3 est un master attractif, qui draine au total près de 500 étudiants issus pour un tiers environ de Paris 3 (160 étudiants en moyenne en M1) et pour les deux tiers restants d'autres universités, françaises ou étrangères. Il offre par ailleurs de véritables débouchés, tant dans le domaine de la recherche (5 bourses doctorales sont ainsi réservées aux meilleurs étudiants de M2 de Paris 3) que dans le domaine professionnel (particulièrement avec le parcours *LATERP*). Les chiffres donnés sur l'insertion professionnelle sont très encourageants, selon une enquête menée en 2015-2016 : le cœur de la formation (représenté par la spécialité *Lettres modernes*) indique par exemple que plus des deux tiers des 69 répondants ont trouvé une insertion dans la vie professionnelle 3 ans après leur diplôme de M2 (sans toutefois donner de détails sur les domaines d'activité).

On peut cependant regretter que les effectifs nombreux de ce master mobilisent à plein temps l'équipe, et rendent difficile un pilotage fin de la mention, notamment l'accompagnement des étudiants et le suivi des diplômés : on constate par exemple que le suivi des étudiants ayant obtenu leur M2 n'est pas très précis – comme ne l'est pas le suivi de la centaine de non-diplômés qui quittent le cursus entre M1 et M2.

On constate ainsi que le taux d'abandon est élevé entre M1 et M2 (33% des étudiants quittent la formation entre la première et la deuxième année). Cette donnée n'est pas analysée dans le dossier, mais pourrait être interrogée : à ce jour, ni le département ni l'université n'ont développé d'outils permettant de suivre le devenir de ces étudiants n'ayant pas achevé leur cycle de master.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Ce master est une formation d'excellente qualité, qui couvre tous les domaines demandés dans un master de Lettres.
- La formation est par ailleurs en adéquation avec les débouchés mis en avant par l'équipe pédagogique : recherche, enseignement, métiers du livre et de la culture.
- La formation offre la possibilité d'un enseignement à distance, via la plate-forme ENEAD.

Principaux points faibles :

- Le suivi du devenir des étudiants (certes difficile à mettre en place avec de tels effectifs) est lacunaire.
- La dimension professionnalisante est insuffisante, aussi bien concernant les stages que les enseignements confiés à des intervenants extérieurs issus du monde culturel, trop peu nombreux.
- Le fort taux d'abandon, du M1 au M2, n'est ni analysé ni commenté.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Ce master Lettres *modernes* est une formation d'excellence, qui se place au tout premier plan, à l'échelle parisienne et à l'échelon national, par la richesse et la variété des enseignements dispensés.

Les séminaires proposés sont d'une qualité scientifique incontestable ; ils couvrent par ailleurs tous les aspects des études littéraires (de la littérature médiévale aux études de genre, de la littérature française aux cultures

francophones) et offrent de nombreux points forts, notamment du point de vue de la littérature générale et comparée.

Il conviendrait toutefois d'accompagner l'évolution progressive du modèle académique des masters en *Lettres* et *Sciences humaines* en accentuant l'accompagnement et le suivi des étudiants, en améliorant les outils de pilotage de la formation, et en renforçant la dimension professionnalisante, notamment en rendant obligatoires les stages, conformément à la réglementation en vigueur.

Il faudrait donner à l'équipe pédagogique, par ailleurs bien structurée, les moyens de pouvoir assurer un suivi plus fin de la population étudiante.

Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

MASTER SCIENCES DU LANGAGE

Établissements : Institut national des langues et civilisations orientales - INALCO ; Université Paris 13 ; Université Paris Descartes ; Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La mention de master *Sciences du langage* (SDL) de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3, de l'Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO), de l'Université Paris Descartes et de l'Université Paris 13 est présentée comme étant coaccréditée entre ces établissements. Toutefois, les formations dispensées au sein de ces établissements sont revendiquées comme fonctionnant de façon autonome.

Le master mention *Sciences du langage* de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3, dispensé à l'Institut de linguistique et phonétique générales et appliquées (ILPGA), propose deux spécialités : *Phonétique et phonologie*, qui est coaccréditée avec l'Université Paris Diderot (et qui se fait en partenariat avec l'École d'orthophonie de Paris), et *Langage, langues, textes et sociétés (LLTS)*, qui l'est avec l'INALCO.

La spécialité *Phonétique et phonologie* n'a pas de parcours, mais des orientations (moins formalisées) sont proposées, notamment : *Phonétique et morphosyntaxe* ; *Phonétique et traitement automatique des langues (TAL)* ; *Phonétique clinique* ; *Phonétique et enseignement des langues* ; *Phonétique et chant* ; *Phonétique/phonologie et typologie*.

La spécialité *LLTS* est organisée en quatre parcours : (1) *Langues, terrains, variation, typologie : description et modélisation* ; (2) *Textes, discours, corpus* ; (3) *Sociolinguistique, pratiques langagières, plurilinguisme*, *contacts de langues* ; et (4) *Acquisition et pathologies du langage*.

Le master mention *Sciences du langage* de l'Université Paris Descartes propose deux spécialités : *Signes, discours et monde contemporain* (*SDMC*) et *Expertise en sémiologie et communication* (*ESC*), la première présentant une orientation recherche alors que la seconde a une vocation résolument professionnalisante. Il n'est pas fait référence à l'existence de parcours au sein de ces spécialités.

L'Université Paris 13 propose quant à elle une spécialité de master *Contrastif, lexique, discours* (*COLEDI*), tournée vers la recherche en sciences du langage, et sans lien avec les précédentes spécialités, au-delà d'un affichage décrit comme inopérant.

ANALYSE

Finalité

Le master mention *SDL* de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 a vocation à former ses étudiants en linguistique française ou générale (et en linguistique des langues enseignées à l'INALCO), en informatique pour l'analyse linguistique ou poétique et en méthodologie et en physiologie pour la spécialité Phonétique et phonologie.

Les débouchés professionnels visés sont les concours du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), de l'enseignement (surtout en langues) et d'orthophonie, les métiers de la lexicographie plurilingue ou spécialement destinée à des personnes souffrant de pathologies du langage, divers domaines liés à l'aménagement linguistique, et les métiers de la communication.

Pour la spécialité *Phonétique et phonologie* et le parcours *Acquisition et pathologies du langage*, les insertions sont plus ciblées et touchent l'analyse des productions orales et des troubles de l'acquisition phonographique, la fouille de données orales, la rééducation de la parole.

Pour certains de ces débouchés, la poursuite d'études en doctorat dans l'un des laboratoires d'adossement est nécessaire.

Le master mention *SDL* de l'Université Paris Descartes forme ses étudiants à envisager le langage dans toutes ses dimensions puis à mettre à profit les connaissances dans le domaine de la recherche ou dans le domaine professionnel, après une première année entièrement en tronc commun.

Les débouchés sont majoritairement le doctorat pour la spécialité *SDMC*, alors que ceux de la spécialité ESC ouvrent vers l'édition et la communication, en faisant fructifier une approche croisée de ces deux domaines.

Le master *COLEDI* de l'Université Paris 13 propose une formation à la recherche dans tous les domaines des sciences du langage ainsi qu'une dimension multilingue. Son débouché principal est la poursuite d'études en doctorat.

Positionnement dans l'environnement

La mention *SDL* de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 dépend de l'unité de formation et de recherche (UFR) Littérature, linguistique, didactique, départements Institut de linguistique et phonétique générales et appliquées (ILPGA) et Littérature et Linguistique Françaises et Latines (LLFL).

Elle mutualise des enseignements avec les mentions (i) *Didactique des langues*, (ii) *Traitement automatique des langues*, (iii) *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales*, (iv) *Études européennes, méditerranéennes et asiatiques* (de l'École Pratique des Hautes Études). Ces mentions sont accréditées à l'université Paris 3, mais également dans d'autres universités (Paris Descartes, Paris Diderot, Paris Nanterre ou l'INALCO).

La mention *SDL* est adossée au LabEx EFL qui compte huit unités mixtes de recherche (UMR) et quatre Équipes d'Accueil.

Une partie des enseignements est assurée par des chercheurs du CNRS et de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM).

En première année (M1) les étudiants sont formés à et par la recherche par trois unités d'enseignement (UE) : Méthodologie, Recherche documentaire et Mémoire.

Quand ils sont dans un parcours de spécialité *LLTS* qui comporte un stage, les lieux d'insertion sont trouvés par les étudiants.

Le dossier d'autoévaluation déposé mentionne de « nombreuses conventions Erasmus (45 conventions avec le département de l'ILPGA et 66 avec le département *LLFL*) », ainsi qu'un accord avec l'Université de Sherbrooke (Canada) pour la spécialité *LLTS*, mais les chiffres de mobilité entrante et sortante pour la mention *SDL* de master ne sont pas précisés. Elle est dite « soutenue ».

Le master mention *SDL* de l'Université Paris Descartes se différencie des formations similaires par un souci constant de pluridisciplinarité, et notamment par un adossement systématique aux autres disciplines d'une faculté de sciences humaines et sociales, ainsi que par sa capacité à cultiver des synergies entre ses deux spécialités, l'une orientée vers la recherche, l'autre professionnalisante.

Le master *COLEDI* de l'Université Paris 13 a été créé pour donner une place à part aux sciences du langage, qui étaient auparavant regroupées avec les études littéraires dans une même mention de master. Son contenu a donc été pensé en fonction des autres mentions de master de l'université.

Il est à noter qu'est en cours un rapprochement entre les universités Sorbonne Nouvelle - Paris 3, Paris Descartes, Paris Diderot et Paris 13, notamment en vue de la création d'un master européen (*Sorbonne Paris Cité linguistic research school*) adossé au Laboratoire d'excellence *Empirical Foundations of Linguistics* (LabEx EFL).

Organisation pédagogique

En 1e année, le master mention *SDL* de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 est composé de 3 modules semestriels, dont le 1er est un tronc commun aux deux spécialités, le 2e comporte des enseignements spécifiques à chaque spécialité (et langues en *LLTS*) et le 3e correspond aux parcours de la spécialité *LLTS* et orientations de la spécialité *Phonétique et phonologie*, et un stage (pour certains parcours de *LLTS*) ou un mémoire au 2e semestre. En 2e année (M2) la spécialité *LLTS* garde la même structure alors que la spécialité *Phonétique et phonologie* n'a plus que deux modules, auxquels s'ajoute le mémoire au 2e semestre. Les mémoires doivent être soutenus, en 1e année, devant 2 enseignants-chercheurs au moins et, en 2e année, devant 2 enseignants-chercheurs habilités à diriger des recherches au moins.

Concernant les stages, une différence est faite entre les parcours de la spécialité *LLTS* à visée professionnalisante, qui comportent un stage d'observation en M1 (70 h) et un stage en M2 (175 h avec rapport et soutenance de ce dernier), et les parcours recherche. Ces derniers et la spécialité *Phonétique et phonologie* ne comportent pas de stage obligatoire (ceux-ci sont optionnels, alors qu'au moins un stage en master est obligatoire selon la réglementation).

En spécialité *Phonétique et phonologie*, la professionnalisation se fait par des interventions d'orthophonistes hospitaliers et libéraux et de formateurs en orthophonie.

Les compétences acquises sont conformes à celles présentées dans la fiche répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) de la formation, mais restent très théoriques et abstraites (analyses scientifiques, rédaction, description) : il manque une projection appliquée des compétences acquises du point de vue professionnel. En outre, un supplément au diplôme intitulé *études anglaises*, *études espagnoles* ou *études françaises* peut être demandé, afin de permettre aux étudiants de mettre en valeur cette spécialisation dans le diplôme de master (après le cursus correspondant choisi en licence). Mais les compétences génériques et associées mentionnées dans l'exemple de supplément fourni sont elles aussi très générales.

Le numérique est présent dans la formation avec neuf enseignements impliquant des outils informatiques de traitement de corpus ou concernant les humanités numériques. Un de ces enseignements au moins doit être suivi pour l'obtention du master.

L'apprentissage de l'anglais scientifique est assuré par deux enseignements à valider et des séminaires sont proposés en anglais. En spécialité *LLTS*, d'autres langues étrangères sont mobilisées.

Une pénurie d'espace et de postes informatiques est déplorée.

Des listes d'enseignements sont fournies avec des répartitions par semestres et des indications de lieux (Paris 3, Paris Diderot, ou INALCO), mais il n'y a pas d'indication de spécialité voire de parcours, ce qui les rend inexploitables.

Le master mention *SDL* de l'Université Paris Descartes s'organise autour d'un tronc commun en M1, lequel a pour but l'acquisition de savoirs et de savoir-faire clairement définis, et dont la cohérence est bien explicitée. La deuxième année propose un approfondissement dans certains des savoir-faire (spécialité *SDMC*), notamment via des mutualisations avec le M2 *Didactique des langues*. La deuxième année de la spécialisation ESC propose un renforcement dans les domaines du M1 ainsi qu'une ouverture sur de nouveaux domaines (image animée, histoire des médias et de l'édition notamment).

Le niveau de professionnalisation est important, notamment pour la spécialité *ESC*, sans que le lien entre le contenu des UE et l'accès au monde professionnel soit cependant suffisamment expliqué. Il est prévu d'y remédier par la mise en place d'une nouvelle UE « professionnalisation ».

L'apprentissage de l'anglais ne constitue pas un ajout cosmétique ou obligatoire, mais fait l'objet d'une véritable réflexion, pour aboutir à une grande adéquation avec les contenus de la formation, tant au niveau de la forme (anglais scientifique) que du fond (puisque des thématiques sémiologiques sont abordés dans les cours d'anglais).

L'usage du numérique ne se limite pas à la désormais inévitable plate-forme Moodle, mais mobilise d'autres

techniques de communication comme le blog ou le tweet.

Dans le cadre des dispositifs d'aide à la réussite, on note une formation de vingt-quatre heures qui consistent à remettre à niveau les étudiants issus de diplômes autres que la licence sciences du langage.

On note finalement, ce qui est assez rare, un taux d'accès à la formation par validation des acquis de l'expérience (VAE) assez important.

Le master *COLEDI* de l'Université Paris 13 propose une formation résolument tournée vers la recherche, qui incite et aide les étudiants à la préparation du mémoire dès la première année. En parallèle, il propose l'approfondissement dans une langue choisie dans le cadre d'un supplément au diplôme. Des éléments de professionnalisation sont cependant intégrés à la formation.

La part du numérique se résume essentiellement à l'utilisation de la plate-forme Moodle pour les enseignants, mais la formation des étudiants dans ce domaine est très riche et variée.

Le master *COLEDI* n'impose pas de stage en milieu professionnel, alors que cela est obligatoire.

En tant que master recherche, la formation se différencie par des innovations pédagogiques assurant un suivi de la progression auquel l'équipe pédagogique semble prêter une très grande attention.

Pilotage

Le master mention *SDL* repose sur quatre responsables (deux de Paris 3 et deux de Paris Diderot) pour la spécialité *Phonétique et phonologie*, et trois (un par département de Paris 3 et un de l'INALCO) pour la spécialité *LLTS*.

Le conseil de perfectionnement regroupe un responsable de mention, les quatre responsables de spécialités de l'Université Sorbonne nouvelle – Paris 3, un des responsables de spécialité *LLTS* de l'Université Paris Diderot, le responsable de la spécialité *Phonétique et phonologie* de l'INALCO, deux représentants des conseils de gestion, un secrétaire pédagogique administratif, un responsable de la scolarité, un représentant des chargés de cours, un responsable des stages, un étudiant, un représentant du monde de l'entreprise, soit 15 membres, sans que toutes ces fonctions soient pleinement interprétables hors du contexte de l'Université Sorbonne nouvelle – Paris 3.

Le conseil de perfectionnement se réunit 3 fois par an, mais aucun compte rendu n'est fourni.

L'équipe pédagogique regroupe des enseignants-chercheurs des universités Paris 3, Paris Diderot et de l'INALCO dont les sections du conseil national des universités (CNU) ne sont généralement pas fournies. Cette équipe compte 33 professeurs des universités (assurant de 2 à 56 H de formation), 2 maîtres de conférences habilités à diriger des recherches (24 à 32 H), 30 maîtres de conférences (2 à 72 H), 3 directeurs de recherches (12 à 24 H), 3 chargés de recherches habilités à diriger des recherches (12 à 24 H), 1 chargé de recherches et 1 ingénieur de recherche (18 H). Les volumes horaires n'étant que très irrégulièrement fournis, les indications ci-dessus sont basées sur ce qui est indiqué.

En spécialité *LLTS*, un questionnaire d'évaluation de la formation a été distribué aux étudiants. Il en ressort une demande de meilleure prise en compte du domaine de spécialisation de chaque étudiant dans l'élaboration de l'offre de formation.

Le master mention *SDL* de l'Université Paris Descartes dispose d'une équipe pédagogique équilibrée, avec notamment une responsable par spécialité et un grand nombre d'enseignants-chercheurs, professeurs des universités et maîtres de conférences. La part des intervenants professionnels en M2 *ESC* est en adéquation avec l'objectif de cette spécialité, de même que leur mode de sélection.

Le conseil de perfectionnement est en place et se réunit annuellement depuis 2015. Son fonctionnement est bien explicité et cohérent : il s'appuie notamment sur les documents d'évaluation des formations recueillis en amont et utilisés comme base de travail lors des réunions.

L'évaluation se fait en contrôle continu intégral, ce qui permet un bon degré de suivi en continu au cours des semestres, et ses modalités font l'objet d'un bon niveau d'information auprès des étudiants.

Le master *COLEDI* de l'Université Paris 13 est piloté par un responsable. La répartition entre enseignants-chercheurs et intervenants professionnels n'est pas donnée.

Un conseil de perfectionnement se réunit une fois par an, mais rien n'est dit de la manière dont il est mis à profit ni sur son fonctionnement.

L'évaluation se fait obligatoirement par contrôle continu.

Résultats constatés

De 2014 à 2016, en spécialité *Phonétique et phonologie*, les taux de réussite en 1ère année sont faibles (23 % à 46 %). Pour la 2e année, ils sont entre 43 % et 90 %. De 2012-2013 à 2015-2016, en spécialité *LLTS*, les étudiants ayant validé leur 1e année sont entre 53 et 72 %. Pour la 2e année, ils sont entre 40 et 70 %. Ces taux de réussite sont donc parfois faibles.

Le master 1e année mention *SDL* attire des étudiants extérieurs à l'Université Sorbonne nouvelle – Paris 3 (en 2016-2017, les 75 % des étudiants inscrits n'avaient pas obtenu leur licence à Paris 3).

Les effectifs en spécialités *Phonétique et phonologie* sont en moyenne de 10 étudiants par établissement (Paris 3 et Paris Diderot) dont 15 % d'étudiants venant de l'étranger.

D'une manière générale, les effectifs sont donc suffisants, et cohérents par rapport aux débouchés ou poursuites d'études possibles. Les effectifs de la spécialité *Phonétique et phonologie* peuvent apparaître comme un peu faibles.

Les poursuites doctorales sont comparables : un peu moins nombreuses pour la spécialité *Phonétique et phonologie* (2 diplômés sur 7 en 2014-2015 et 1 diplômé sur 9 en 2015-2016) que pour la spécialité *LLTS* (entre 5 % et 38 % des diplômés ont poursuivi en doctorat, selon les années).

Concernant les insertions professionnelles, une enquête a été effectuée entre décembre 2015 et mars 2016 auprès des diplômés de 2012-2013 ; 9 des 15 répondants ont déclaré avoir une insertion professionnelle, dont la nature n'est pas précisée.

Il est étrange que cette enquête soit mentionnée pour cette seule promotion, alors que des chiffres de poursuite d'études en doctorat sont fournis pour toutes les promotions.

Pour Le master mention *SDL* de l'Université Paris Descartes, les effectifs sont importants, et la formation attractive si l'on en juge par le nombre de candidatures. On note cependant que la spécialité *SDMC* est parfois choisie par défaut suite à l'échec d'une candidature dans la spécialité professionnelle *ESC*, mais des solutions cohérentes sont proposées pour remédier à ce déséquilibre.

Le taux de redoublement en deuxième année est relativement important, ce qui s'explique par le choix pour certains étudiants de rédiger leur travail de mémoire en deux ans, ou par l'obligation auxquels certains font face de réaliser le stage une année, et le mémoire la suivante, ou l'inverse.

Le suivi des diplômés fonctionne bien pour la spécialité *ESC*, avec des taux de réponses aux questionnaires satisfaisants, sources de données dont l'analyse peut par conséquent être signifiante. On ne peut en dire autant de la spécialité *SDMC*, mais les responsables de la formation compensent en menant leur propre enquête et en favorisant des contacts informels entre enseignants et étudiants, mais aussi anciens étudiants et étudiants actuels.

Le niveau d'insertion professionnelle des diplômés est satisfaisant du point de vue de ces derniers, et en adéquation avec les métiers visés par la formation. On note ici encore une différence entre les deux spécialités, la spécialité *SDMC* menant, par sa dimension recherche, à des métiers plus divers ou à la poursuite d'études en doctorat.

Pour Le master *COLEDI* de l'Université Paris 13, il s'avère que l'efficacité de la formation est difficilement évaluable en raison de taux de réponse bas aux enquêtes proposées par l'université, et de données insuffisantes sur les taux d'insertion professionnelle. Le suivi des diplômés se fait donc de manière informelle et parfois fortuite, par le biais d'informations trop parcellaires pour être véritablement rassurantes.

Les effectifs (une petite quarantaine en M1, une vingtaine en M2) sont relativement élevés pour un master recherche en sciences du langage, surtout dans un environnement francilien concurrentiel au sein duquel cette formation parvient cependant à cultiver sa spécificité.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Pour l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 comme pour l'Université Paris Descartes, une équipe pédagogique importante qui couvre l'ample programme de formation proposé aux étudiants dans les spécialités et les parcours ou « orientations ».
- Dans toutes les universités partenaires, un pilotage efficace tant au niveau de la mention (conseil de perfectionnement) que des spécialités.
- Des partenariats pertinents entre l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 et Paris Diderot pour la spécialité *Phonétique et phonologie* et entre l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 et l'INALCO pour la spécialité *LLTS*.
- Pour Le master *COLEDI* de l'Université Paris 13, une mobilité étudiante entrante très forte, signe d'une véritable attractivité internationale.
- De nombreuses stratégies d'amélioration sont d'ores et déjà mises en place pour améliorer les formations à l'avenir, notamment en renforçant les partenariats au sein de la COMUE.

Principaux points faibles :

- Pour le master *SDL* de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3, une organisation de la formation qui manque de lisibilité en spécialité *LLTS*, où des parcours et des particularisations par langues étudiées doivent se combiner. La présentation de la liste des enseignements parmi lesquels choisir est peu lisible, et il semble compliqué de faire des choix parmi ceux-ci.
- Une gestion matérielle des étudiants qui semble difficile en termes de salles et de nombre de postes informatiques par salle dans les locaux de Paris 3.
- Pour le master *SDL* de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3, un taux d'échec fort.
- Pour le master *SDL* de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 comme pour Le master *COLEDI* de l'Université Paris 13, le suivi des diplômés n'est pas effectué, et ne produit donc pas de résultats exploitables par les responsables de formation.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le dossier rédigé pour l'évaluation du master mention *SDL* de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 pose clairement en introduction que les coaccréditations avec l'Université Paris Descartes et l'Université Paris 13 ne sont pas effectives, mais les rédactions relatives aux formations des Universités Paris Descartes et Paris 13 figurent dans le document remis, ce qui n'a pas de pertinence. En outre la qualité rédactionnelle de la partie consacrée à la formation de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 et de ses partenaires effectifs (Paris Diderot et l'INALCO) ne valorise pas la formation. Elle présente des contradictions, garde des traces du bâti du dossier.

Peu de perspectives sont présentées dans le dossier d'autoévaluation de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 ; elles se limitent au projet de rapprochement avec les universités Paris Descartes et Paris Diderot, en vue de la création d'un master européen adossé au LabEx EFL et à la meilleure prise en compte du domaine de spécialisation de chaque étudiant en spécialité *LLTS*. Les perspectives du master de l'Université Paris Descartes sont quant à elles plus réfléchies et plus cohérentes. Il faut souhaiter que les responsables de la formation aient les moyens de les mettre en œuvre.

Pour la formation de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3, un meilleur affichage des enseignements pourrait permettre aux étudiants d'avoir une meilleure visibilité dans leurs choix de matières. Il transparaît notamment une certaine complexité, en particulier dans le parcours *LLTS* où plusieurs contraintes coexistent. Ces améliorations pourraient conduire à une prise en compte globale de la structuration de la formation de nature à favoriser la gestion logistique (salles, postes informatiques), en assurant une meilleure coordination entre les différents modules articulés.

Pour l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 et pour l'Université Paris 13, il est urgent d'assurer un meilleur suivi des diplômés. Pour Paris 3, un tel suivi pourrait être de nature à améliorer le taux de réussite en première année notamment.

Pour le master *COLEDI* de l'Université Paris 13, il est indispensable de mettre en place le stage, obligatoire en master.

Enfin, pour les trois universités, il serait souhaitable de rétablir l'équilibre entre mobilité étudiante entrante et sortante, par des dispositifs d'encouragement aux séjours à l'étranger, indispensables pour des formations en langues.

Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

MASTER THÉÂTRE

Établissement : Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Théâtre* s'inscrit dans la longue histoire des études théâtrales de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3. Le master est adossé à l'Institut de recherche en études théâtrales - IRET (équipe d'accueil - EA 3959) et à l'école doctorale (ED) Arts et médias (ED 267). La formation propose un tronc commun au niveau de la première année (M1) et quatre parcours en deuxième année (M2), dont deux dédiés à la recherche. Le parcours recherche *Théâtre : écritures et représentations* est cohabilité avec l'Université Paris Ouest-Nanterre-La Défense et le parcours recherche *Théâtre et autres arts* est cohabilité avec l'École normale supérieure (ENS) de Paris. Le parcours professionnel *Métiers de la production théâtrale* est dispensé en formation initiale et en alternance par apprentissage, via le centre de formation d'apprentis (CFA) Formasup Paris et le parcours indifférencié recherche/professionnel *Théâtre en création* est conçu avec les écoles supérieures d'arts appliqués Boulle et Duperré et l'École supérieure d'art dramatique (ESAD) de Paris. Le master forme aux enjeux et aux métiers du théâtre. Chaque parcours possède sa spécificité dans la construction des cours, des travaux dirigés (TD), des stages, *etc*. et dans l'équilibre entre théorie et pratique. Les enseignements se déroulent sur le site Censier de l'établissement.

ANALYSE

Finalité
Tout en prolongeant les acquis de la licence *Arts du spectacle* (parcours *Études théâtrales*), le master forme principalement par une approche théorique et méthodologique aux enjeux du théâtre, au fonctionnement des arts de la scène, et à la recherche et par la recherche aux études théâtrales. Le master prépare à la maîtrise des compétences esthétiques et théoriques de la création scénique, à la conception et réalisation scénique, à l'écriture dramatique, à la maîtrise de la production théâtrale, à la capacité à définir des thématiques de recherche, à la pédagogie du théâtre. Les cohabilitations établies pour deux parcours de M2 (Université Paris Ouest-Nanterre-La Défense et ENS de Paris) et partenariats avec les établissements supérieurs et les structures culturelles renforcent les objectifs scientifiques et professionnels de la formation. Les enseignements et séminaires proposés sont cohérents et correspondent aux objectifs attendus pour une formation en études théâtrales et préparent aux métiers de la recherche et de l'enseignement, à la poursuite d'études doctorales en études théâtrales, aux métiers liés à la

création théâtrale, à la production et diffusion, à l'édition.

Positionnement dans l'environnement

Le master *Théâtre* proposé par l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3, qui s'inscrit dans le prolongement du cursus en études théâtrales mis en place en 1959, s'appuie sur une équipe pédagogique reconnue, et bénéficie d'un riche fonds d'archives et d'une banque d'images, la Théâtrothèque Gaston Baty. Il accueille des étudiants issus des mentions de licence proposées par l'établissement, mais aussi d'universités nationales et internationales, ce qui témoigne de la visibilité dont le master *Théâtre* bénéficie.

La mention est adossée à l'équipe de recherche Institut de recherches en études théâtrales (IRET, EA 3959) et à l'école doctorale Arts et médias (ED 267). Le Laboratoire international de recherches en arts (LIRA, EA 7343), auquel appartiennent des enseignants-chercheurs intervenant dans la formation, n'est étrangement pas indiqué comme seconde équipe d'adossement de la mention.

Les étudiants participent aux activités des enseignants-chercheurs de l'équipe d'accueil. Le master propose un cours magistral de méthodologie disciplinaire obligatoire pour tous les étudiants (18 heures) et un module de méthodologie de la recherche documentaire (12 heures). Il convient de souligner l'atelier de recherche personnalisé mis en place par chaque directeur de recherche permettant un suivi du mémoire et un encadrement soutenu. Un atelier d'informatique est proposé mais les modalités d'enseignement ne sont pas précisées.

Un stage d'une durée minimale de 220 heures (pour le M1) et de 320 heures (pour le M2) dans une structure culturelle peut se substituer à un séminaire de recherche. Et en deuxième année du master, l'option « Recherche de terrain » correspond à un stage long (durée minimale de 480 heures) donnant lieu à la rédaction d'un « mémoire de recherche professionnalisante » d'environ cinquante pages. Aucun parcours ne prévoit donc de stage obligatoire.

La fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est bien lisible et correspond aux éléments décrits dans le dossier. On remarque également une certaine insistance sur l'obligation de suivre l'enseignement d'une langue vivante et un atelier d'informatique, mais le dossier ne dit rien d'une vraie articulation avec le reste de la formation.

On apprécie la qualité des partenariats, et des cohabilitations (pour deux des quatre parcours de M2). La formation bénéficie du soutien du milieu professionnel et des structures culturelles artistiques dont les théâtres nationaux, les centres dramatiques nationaux et les scènes nationales, de diverses compagnies théâtrales et de nombreux festivals.

Ces partenariats permettent l'accueil des étudiants en stage. On peut regretter que la diversité des soutiens n'ait pas débouché sur de réelles conventions de partenariats.

Nonobstant l'orientation internationale de la formation et des liens tissés par l'équipe de recherche au travers de ses activités, le dossier ne fait pas mention de relation avec d'autres formations à l'international. Les échanges Erasmus (*EuROpean Action Scheme for the Mobility of University Students*) sont annoncés mais aucun chiffre d'étudiants entrants ou sortants n'est indiqué.

Organisation pédagogique

Le master *Théâtre* propose une organisation pédagogique parfaitement lisible. Au niveau de la première année, il est proposé un tronc commun comprenant un séminaire-atelier, un séminaire de recherche et un deuxième séminaire de recherche qui peut être substitué par un stage, un cours magistral de méthodologie disciplinaire, un module de méthodologie de la recherche documentaire, un enseignement de langue vivante, un atelier d'informatique, un atelier de recherche personnalisé. Ce travail, conduit en lien avec le directeur de recherche, débouche sur la rédaction d'un dossier de recherche d'une cinquantaine de pages.

La deuxième année du master est construite avec quatre parcours placés chacun sous la responsabilité d'un enseignant-chercheur. Le parcours *Métiers de la production théâtrale*, mis en place avec le CFA Formasup Paris, est plus spécialisé en raison des contraintes liées à l'apprentissage.

Trois autres parcours sont proposés, avec une mutualisation pour les enseignements transversaux, notamment un à deux séminaires de recherche :

- Le parcours recherche *Théâtre : écritures et représentations*, cohabilité avec l'Université Paris Ouest-Nanterre-La Défense et consacré aux études théâtrales des deux établissements, permet de croiser les approches et

champs de recherche.

- Le parcours recherche *Théâtre et autres arts*, mis en place en 2009 et cohabilité avec l'ENS de Paris, associe aux études théâtrales d'autres disciplines artistiques : musique et art lyrique, arts plastiques, cinéma et pratiques audiovisuelles.

- Le parcours professionnel *Théâtre en création*, plus sélectif et mis en place à la rentrée 2015-2016, a été conçu en partenariat avec les écoles d'arts appliqués Boulle et Duperré et l'ESAD de Paris. La formation est sanctionnée par un projet de création.

Pilotage

L'équipe pédagogique est constituée de dix professeurs des universités, de deux maîtres de conférences (MCF) habilités à diriger des recherches (HDR), de huit MCF appartenant à l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3. Deux professeurs extérieurs à l'établissement (universités de Caen et Montpellier) assurent des séminaires de cirque et de scénographie. Trois professionnels associés (professeurs associés à temps partiel - PAST) et huit autres professionnels interviennent dans le master. La cohabilitation permet un accueil d'enseignants de l'Université Paris Ouest-Nanterre-La Défense et de l'ENS de Paris.

Un conseil de perfectionnement, composé des membres de la commission pédagogique, des représentants des institutions partenaires et des représentants étudiants des deux niveaux du master, est mis en place. La direction du master est assurée par un enseignant-chercheur désigné par le conseil de gestion du département Institut d'études théâtrales (IET) qui assure la gestion de la pédagogie, les admissions et l'organisation de la formation. Un enseignant-chercheur est désigné responsable de chaque parcours. Et pour le parcours *Métiers de la production théâtrale*, l'enseignant-chercheur est assisté de trois responsables professionnels. Deux responsables des établissements partenaires complètent ce conseil. Des comités de pilotage et des commissions pédagogiques spécifiques sont mis en place pour les parcours *Métiers de la production théâtrale* et *Théâtre en création*. La présence de chercheurs des structures partenaires dans ces comités est particulièrement appréciable, comme l'existence d'un responsable des stages et du suivi des relations avec les entreprises culturelles partenaires.

L'évaluation des enseignements se fait au travers des questionnaires anonymes distribués aux étudiants et permettant d'évaluer la pertinence des contenus et les compétences visées pour chaque séminaire.

Pour le M1, l'évaluation se fait sous le régime du contrôle continu. En cas de redoublement, l'étudiant peut renoncer à une ou plusieurs notes et repasser les éléments pédagogiques pour une meilleure note. Pour le M2, le mémoire de recherche est soutenu devant deux enseignants-chercheurs, dont le directeur, et parfois un professionnel.

Les dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle (plateforme Réseau pro, annuaire professionnel) sont de l'ordre d'échanges d'informations plutôt que de vraies actions, même si l'ancrage très concret de la formation dans le milieu professionnel (stages) constitue de toute évidence un important facteur d'insertion. Mais, en ce qui concerne le suivi des étudiants diplômés, le dossier reste un peu vague. Hormis pour le parcours *Métiers de la production théâtrale* qui fait ses propres sondages, ce suivi s'effectue au niveau de l'Université dans sa globalité. Le dossier du master *Théâtre* parle bien d'un taux important d'insertion professionnelle et donc d'une nette adaptation de la formation au marché de travail concerné, mais ne donne pas d'éléments chiffrés.

Résultats constatés

Le nombre d'inscrits pédagogiques n'est pas indiqué et la répartition par parcours ou spécialité n'est pas proposée. Le nombre d'étudiants poursuivant en doctorat n'est pas indiqué. On regrette que le dossier donne très peu d'éléments chiffrés et ne rende pas compte de l'évolution des effectifs ni du taux de réussite. Les taux d'abandon ne sont pas précisés. Le suivi des diplômés est assuré par l'Observatoire de la vie étudiante (OVE). Les chiffres donnés ne sont pas significatifs. On constate le même manque de données pour l'insertion professionnelle. Le nombre de diplômés de M2 s'étant insérés dans la vie professionnelle est peu significatif : 10 pour la promotion 2012-2013 ; 13 pour 2013-2014 ; 17 pour 2014-2015 et cinq pour 2015-2016. Seul le parcours *Métiers de la production théâtrale* effectue ses propres sondages – avec des résultats excellents : 100 % d'insertion, dont 42 % en contrat à durée indéterminée (CDI). Il y a certes les questionnaires globaux de l'Université, mais compte tenu de la grande spécificité de la mention et du très large champ des embauches possibles, ces données-là restent trop généralistes.

Dans l'enquête globale 2016-2017 de l'Université, les répondants du master *Théâtre* sont en grande majorité satisfaits de la formation – sauf pour l'enseignement de la langue vivante et de l'informatique. Un nombre

important d'étudiants se disent insatisfaits de la gestion des stages et regrettent de ne pas être suffisamment aidés dans la construction de leur projet professionnel.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Fort ancrage du master dans la recherche.
- Cohabilitations mises en place avec d'autres établissements.
- Cohérence de la formation.
- Liens forts avec l'environnement socio-économique et le monde professionnel.
- Bonne construction pédagogique, large et complète, avec définition très claire des objectifs.
- Un parcours proposé en apprentissage.

Principaux points faibles :

- Évaluation des enseignements par les étudiants qui reste à formaliser.
- Politique de stages amplement perfectible : aucun parcours ne prévoit de stage obligatoire, et trop d'étudiants sont insatisfaits de la gestion actuelle sur ce point.
- Échanges étudiants et relation internationale non précisés : absence de données sur la mobilité internationale entrante et sortante des étudiants.
- Pas de données chiffrées spécifiques sur les effectifs des parcours, ni sur ceux de l'insertion professionnelle (sauf pour le parcours *Métiers de la production théâtrale*).

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Théâtre* est une formation cohérente et solidement structurée qui s'articule bien avec la plupart des éléments constitutifs du paysage théâtral et des compétences visées. La spécialisation proposée au niveau de la deuxième année et les cohabilitations constituent un des points forts de la formation, renforçant ainsi l'orientation recherche et la dimension professionnelle.

Certains éléments de développement sont déjà évoqués – prolongation de la durée des stages (qu'il faudrait aussi rendre obligatoires), élargissement des effectifs du parcours *Théâtre en Création* – et semblent pertinents. La forte présence d'acteurs culturels dans l'enseignement est sans doute une garantie pour que le master *Théâtre* reste en adéquation avec les besoins et les réalités du milieu théâtral. C'est pourquoi la mise en place de collectes de données plus précises (notamment sur l'insertion professionnelle) paraît plus qu'utile.

Une réflexion approfondie sur l'implication concrète du master *Théâtre* de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 au niveau européen, au-delà des échanges et des rencontres (certes indispensables), semble s'imposer. La formation gagnerait à renforcer les échanges internationaux.

Par ailleurs, le pilotage du master est à consolider notamment en termes de suivi et d'insertion des diplômés.

Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

MASTER TRADUCTION ET INTERPRÉTATION

Établissement : Université Sorbonne Nouvelle - PARIS 3

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La formation, dispensée au sein de l'École supérieure d'interprètes et de traducteurs (ESIT) de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3, est réservée à des titulaires d'une licence (toutes spécialités) ayant réussi des épreuves d'admissibilité et d'admission.

Elle propose trois parcours professionnels et d'un parcours recherche.

Les trois parcours professionnels portent sur les domaines de la traduction et de l'interprétation et sont définis en fonction des besoins du marché.

Le parcours *Traduction éditoriale, économique et technique* permet l'acquisition de compétences thématiques dans les domaines juridique, économique ou technique ainsi que de compétences méthodologiques propres à la traduction.

Le parcours *Interprétation de conférence* vise l'acquisition des différentes méthodes d'interprétation.

Le parcours *Interprétation et traduction français-langue des signes française (LSF)* est axée sur l'interprétation de conférence et l'interprétation de liaison.

Le parcours *Recherche en traductologie* est accessible au niveau du master-2 (M2) et s'adresse à des étudiants possédant une base pratique de la traduction et/ou de l'interprétation. Une poursuite d'études est possible (doctorat) à l'école doctorale 268 Langage et langues : description, théorisation, transmission de l'Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3.

ANALYSE

Finalité
Les objectifs de la formation sont explicites (tant du point de vue des connaissances que des compétences à acquérir). Les débouchés sont clairement identifiés et consistent en l'insertion professionnelle pour les étudiants issus des trois parcours professionnels (Traduction, interprétation de conférences, langue des signes françaises), ou une

poursuite d'études en doctorat pour le master-2 (M2) *Recherche en traductologie*.

Le programme des cours des divers parcours est clair, équilibré et bien structuré.

Positionnement dans l'environnement

Le lien avec le monde professionnel est constant puisque les enseignants de traduction et d'interprétation sont des professionnels en exercice (6 PAST – professeurs associés – et 126 professionnels hors-PAST, soit 132 enseignants issues du monde professionnel) ce qui permet une cohérence entre la demande du marché et les enseignements dispensés (pour comparaison, les ATER, lecteurs et chargés de cours sont au nombre de 12 et les enseignants-chercheurs au nombre de 13). De plus, les stages sont obligatoires. Cependant, leurs modalités varient en fonction des spécialités (stage d'observation court, dont la longueur n'est pas précisée, au deuxième semestre de M2 pour le parcours *Interprétation de conférences*; stage d'observation d'une durée de 6 semaines au deuxième semestre de M1 pour le parcours *Interprétation et traduction français-langue des signes française (LSF)* ; au moins six semaines en France ou à l'étranger pour Traduction).

L'École supérieure d'interprètes et de traducteurs (ESIT) attire des étudiants sélectionnés à l'aide d'un examen d'admission.

Que ce soit à l'échelle régionale, nationale ou internationale, les contacts avec les employeurs et diverses institutions sont très fournis. L'ESIT appartient à plusieurs réseaux nationaux et internationaux, dont *European masters in conference interpreting (EMCI)*. De nombreux contacts et partenariats existent en outre avec des organisations internationales (ONU, Banque centrale européenne, Conseil de l'Europe...) et nationales, des ONG, et des organismes privés comme publics.

L'articulation avec la recherche est rigoureuse, y compris dans les parcours professionnels. La dimension théorique y reste très marquée par la tradition de la théorie interprétative.

Organisation pédagogique

Tous les étudiants du master suivent des cours théoriques et méthodologiques communs.

L'acquisition des compétences professionnelles s'effectue dans le cadre d'ateliers de traduction ou d'interprétation assurés par des enseignants professionnels ayant pour langue maternelle la langue cible des étudiants. Ces ateliers permettent aux étudiants de travailler sur des textes et des thèmes représentatifs des besoins du marché.

Des membres de l'équipe pédagogique assurent des fonctions spécifiques en sus de leurs enseignements, notamment l'encadrement des stages, le suivi des mémoires, la gestion des échanges internationaux, ou encore la mise à jour du site internet. Aucun parcours ne dispose d'un secrétariat pédagogique à temps plein, y compris le parcours *Traduction* dont l'équipe pédagogique est la plus importante et très conséquente (105 enseignants). On note à cet égard une certaine disproportion des moyens alloués, puisque le parcours *Recherche en traductologie* et le parcours *Interprétation LSF* (respectivement 5 et 11 enseignants) disposent chacun d'un demi-poste de secrétariat, alors que le parcours *Traduction éditoriale, économique et technique* ne dispose que d'un secrétariat à 80 %.

La formation, accessible en formation initiale et en formation continue, se déroule uniquement en présentiel sur les 25 semaines universitaires de chaque année et l'assiduité est obligatoire.

Des stages sont imposés, mais sont d'une longueur variable. Les conditions de stage sont vérifiées et l'étudiant doit ensuite soumettre un rapport de stage.

Le mémoire de master vise à vérifier l'aptitude de l'étudiant à user de ses compétences en traduction (il n'y a pas de mémoire en interprétation de conférence) et à renforcer ses capacités de réflexion sur la démarche de traduction. Pour le parcours *Traduction éditoriale, économique et technique*, ce travail a une vocation professionnalisante, car il est réalisé à partir d'un projet de traduction spécialisée et s'assortit d'un travail terminologique, de synthèse et de réflexion argumentée sur les problèmes de traduction rencontrés et les solutions trouvées.

L'outil informatique est essentiel dans ces formations, mais elles ne disposent que de deux salles (respectivement 20 et 12 postes) alors que les effectifs des différents masters dépassent de loin ces chiffres (113 étudiants par an en M1 entre 2012 et 2017, et 127 en M2).

Pilotage
Chaque parcours est régi par un directeur élu par le conseil de gestion pour un mandat de quatre ans renouvelable. Une commission pédagogique composée des enseignants-chercheurs et des maîtres de conférences associés assure la coordination des enseignements, veille à la bonne marche du master et envisage les évolutions souhaitables. Un conseil de perfectionnement est en cours de mise en place pour tous les parcours. Ses missions futures sont actuellement assurées par le conseil de gestion de l'École supérieure d'interprètes et de traducteurs. Les équipes pédagogiques comprennent une majorité de professionnels en exercice. Tous les enseignants-chercheurs assument des fonctions de direction ou d'autres responsabilités. L'évaluation des étudiants repose en grande partie sur le contrôle continu. Les étudiants disposent tous d'un interlocuteur privilégié parmi le personnel enseignant et sont évalués de manière personnalisée. Les enseignements et les enseignants sont systématiquement évalués, de manière anonyme, par les étudiants. Certaines des suggestions proposées ont été reprises afin de modifier des éléments du plan d'études. Les abandons en cours d'études sont rares et le taux de réussite du master de traduction éditoriale, économique et technique était de l'ordre de 90 % en 2016.
Résultats constatés
L'insertion professionnelle des diplômés est rapide, que ce soit à titre indépendant ou comme salarié en entreprise, dans une organisation internationale ou dans le secteur public. Cette insertion a parfois lieu avant même la fin de la formation. Il est à noter que les diplômés de l'ESIT obtiennent des résultats très supérieurs à la moyenne à l'issue des concours sélectifs de plusieurs institutions (ONU, Commission Européenne, etc.). En 2015, près de la moitié des reçus au concours de traduction des Nations Unies étaient diplômés de l'ESIT. Le taux d'insertion 18 mois après l'obtention du diplôme est remarquablement élevé dans chacun des masters : 100 % pour Interprétation de conférence et LSF, 81 % pour *Traduction éditoriale, économique et technique*. Les diplômés de l'ESIT se démarquent par une très forte proportion de diplômés bénéficiant d'un emploi stable (82 %). Une évaluation de la formation par les étudiants inscrits en 2016, est positive d'un point de vue général puisque les étudiants se déclarent majoritairement « satisfaits » ou « plutôt satisfaits ». 74 % la recommanderaient à un ami. On s'attendrait néanmoins à plus de satisfaction dans une structure permettant autant d'interactions enseignant-étudiant, un ancrage aussi fort dans le milieu professionnel et des taux d'insertion aussi élevés.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Excellente insertion professionnelle des étudiants au niveau d'emploi visé.
- Échanges avec le monde professionnel et, en particulier, avec des organisations internationales.
- Enseignement de la traduction et de l'interprétation dispensé par des professionnels en exercice.
- Richesse de l'offre de combinaisons linguistiques (possibilité de se former à la traduction et à l'interprétation à partir de neuf langues étrangères).

Principaux points faibles :

- Moyens informatiques insuffisants au regard des formations proposées (manque de postes informatiques, notamment pour l'organisation d'examens dans des conditions professionnelles).
- Secrétariats pédagogiques insuffisamment dotés et attribution des postes mal répartie au regard des effectifs par parcours.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

L'ESIT est une institution dispensant des enseignements de très haut niveau, reconnus nationalement et internationalement.

Dans le cadre de ce master, il semble toutefois urgent de développer l'outil informatique, aussi bien en termes de postes que de logiciels hors traduction assistée par ordinateur (TAO).

D'autre part, les secrétariats pédagogiques gagneraient à être renforcés avec notamment un temps plein pour le parcours *Traduction éditoriale, économique et technique*, afin de soulager les équipes pédagogiques déjà fortement investies.

Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

MASTER TRAITEMENT AUTOMATIQUE DES LANGUES (TAL)

Établissement : Institut national des langues et civilisations orientales – INALCO ; Université Paris Nanterre ; Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Traitement automatique des langues* (TAL) de l'INALCO est co-accrédité avec les universités Sorbonne Nouvelle et Paris Nanterre. Il forme des étudiants (issus de cursus de sciences humaines ou exactes) en linguistique, statistique et informatique, afin de viser une insertion professionnelle ou une poursuite d'études en doctorat. La première année de master (M1) comporte un tronc commun et des enseignements spécifiques à chaque établissement et la deuxième année de master (M2) se compose de deux parcours à l'INALCO (*Traductique et gestion de l'information* et *Ingénierie multilingue*), un à Paris-Nanterre (*Document électroniques et flux d'information*, DEFI) et un proposé dans chaque établissement *(Recherche et développement*, R&D).

ANALYSE

Finalité
Les finalités de la formation sont exposées de façons rapides et générales : la mention vise à développer des compétences en linguistique, statistique et informatique et combine les apports théoriques avec des méthodes de traitement opérationnelles, en accentuant l'outillage des données multilingues. Aucune précision n'est fournie sur le contenu de ces compétences. Quatre ensembles de débouchés sont visés : fouille de texte et traitements de corpus multilingues, traduction outillée, gestion de l'information multilingue et multimodale, et recherche et appui en traitement automatique des langues (TAL). Là encore, aucun détail ne permet de juger de l'adéquation entre ces débouchés et le contenu de la formation.
Positionnement dans l'environnement
Les différents parcours du master mention TAL de l'INALCO sont structurés en partenariat avec les universités Sorbonne Nouvelle – Paris 3 (avec renouvellement de la co-accréditation en 2012) et Paris Nanterre (Paris 10). Cela permet donc d'éviter des doublons de formation à l'échelle locale, et de favoriser au mieux les synergies dans les disciplines concernées.

La mention TAL est adossée aux différents laboratoires des établissements partenaires : pour Paris 3, l'EA 7345 CLESTHIA – Langues, systèmes, discours, l'*Unité mixte de recherche* (UMR) 7018 LPP (Laboratoire de Phonétique et Phonologie) et l'UMR 8094 LaTTiCe (Langues, Textes, Traitements informatiques, Cognition), pour Paris 10, l'UMR 7114 MODYCO (Modèles, Dynamiques, Corpus), et, pour l'INALCO, l'EA 2520 ERTIM (Équipe de Recherche Textes, Informatique, Multilinguisme).

Les enseignements sont assurés par des enseignants-chercheurs de ces cinq laboratoires et d'autres (huit de l'UPR 3251 Laboratoire d'Informatique pour la Mécanique et les Sciences de l'Ingénieur (LIMSI), Orsay), un de l'UMR 8163 Savoirs, textes, langage (STL), université de Lille, un du Collège de France et un ingénieur de l'École des chartes.

Depuis la création de la formation en 2006, la répartition des enseignements exploite au mieux les compétences spécifiques des enseignants-chercheurs de chaque lieu de co-accréditation : sémantique textuelle et multilinguisme à l'INALCO, textométrie, statistiques et traitement de l'oral à la Sorbonne-Nouvelle, et syntaxe et sémantique formelles et multimodalité à Paris-Nanterre. La co-accréditation se matérialise donc par une distribution des enseignements sur trois universités et quatre sites, les étudiants circulant de l'un à l'autre (ce qui ne pose pas pour eux de gros problèmes – financier ou de temps de transport – puisque trois sites sont au centre de Paris et que le quatrième n'en est pas très éloigné).

Les relations avec les partenaires professionnels sont diversifiées (sept entreprises de TAL nommées, quatre start-ups, neuf composantes de grandes entreprises ou institutions, qui ne représentent que les principales relations). Une vingtaine d'intervenants professionnels est mentionnée pour l'ensemble de la formation, ce qui constitue une quantité particulièrement importante, mais la liste spécifique des intervenants extérieurs à l'INALCO, mentionne seulement six intervenants professionnels.

Des relations à l'international avec quatorze universités sont listées, mais elles semblent plutôt porter sur des cotutelles de thèses, des projets de l'Agence nationale de la recherche (ANR) ou Le Projet International de Coopération Scientifique (PICS). Les éléments fournis ne semblent donc pas concerner le master TAL, mais plutôt l'école doctorale voire l'EA 2520 ERTIM (Équipe de Recherche Textes, Informatique, Multilinguisme). Il est donc difficile d'apprécier le positionnement international de la mention. Seules les Universités de Montréal (Canada) et de la République de Montevideo (Uruguay) ont offert des stages de M2.

Organisation pédagogique

Le M1 se compose d'un tronc commun, associé à des enseignements spécifiques à chaque site.

En M2, quatre parcours sont proposés :

• deux parcours à l'INALCO :

– *Traductique et gestion de l'information*

– *Ingénierie multilingue*

• un parcours à Paris-Nanterre *Document électroniques et flux d'information* (DEFI)

• et un, intitulé *Recherche et développement* (R&D), est proposé dans chaque établissement.

Chaque étudiant de deuxième année de master (M2) doit effectuer un stage (de trois mois minimum) et, en lien avec ce dernier, la rédaction et la soutenance d'un mémoire, crédité entre 15 ou 18 ECTS selon les parcours sur le deuxième semestre.

La formation est dispensée en partenariat sur trois universités et en réalité quatre adresses, et les locaux disponibles sont parfois exigus au point que des promotions de 50 étudiants doivent être réparties en deux groupes. Cependant, les maquettes correspondantes des établissements partenaires n'étant pas fournies, l'organisation des enseignements mutualisés communs/dédoublés / spécifiques n'est pas lisible.

Les formations sont relativement intensives, un *European credits transfer system* (ECTS) équivaut en moyenne à 13 heures d'enseignement, mais les évaluations peuvent être communes à plusieurs enseignements, en réponse à une demande du Conseil de perfectionnement.

Le numérique est au cœur de la formation du fait de son objet, le TAL. Les étudiants développent des sites Web, et des outils de TAL ont été développés par des enseignants-chercheurs de la formation et sont utilisés pour celle-ci (pour l'annotation de corpus par exemple). Une partie des enseignements sont mis en ligne ou rendus accessibles *via* la plateforme Moodle dans l'Environnement Numérique de Travail.

La diversité des origines des étudiants fait qu'une mise à niveau informatique leur est souvent proposée.

Pilotage

Le pilotage de la formation est assuré par un bureau de trois enseignants (un par établissement co-accrédité), et par le conseil de perfectionnement, qui réunit des enseignants-chercheurs, étudiants, administratifs et partenaires professionnels des trois universités co-accréditées (respectivement deux EC, un étudiant, un administratif et deux professionnels pour l'INALCO et pour Paris -Nanterre et deux EC, un étudiant, un administratif et un professionnel pour Sorbonne Nouvelle). Il se réunit une fois par an, mais il n'y a pas de compte rendu du conseil de perfectionnement dans les documents en annexe.

Un flou apparaît dans les documents transmis au niveau des responsabilités et de la répartition des tâches. Ainsi, une des maîtres de conférences de l'INALCO est indiquée comme étant « Directrice de la filière professionnalisante *Textes, informatique, multilinguisme* » dans les documents annexes, alors que le rapport ne mentionne que deux parcours à l'INALCO (*Traductique et gestion de l'information* et *Ingénierie multilingue*).

L'équipe pédagogique de l'INALCO est composée d'un professeur des universités (en Sciences du langage, qui assure 192 heures dans le master TAL), trois maîtres de conférences (deux en informatique et un en Sciences de l'information et de la communication, 192 heures chacun dans la mention), un professeur agrégé (spécialiste de « Textes, informatique et multilinguisme », 384 heures), un PAST (enseignant-chercheur associé et invité, 96 heures) et 17 intervenants extérieurs (dont six partenaires professionnels et sept chercheurs, assurant entre 10 et 155 heures dans la mention). L'ensemble de l'équipe semble être riche, cohérente et équilibrée. Cependant, l'on peut questionner la stabilité de l'équipe pédagogique, i.e. la pérennité des collaborations, au vu de la forte proportion de 40 % des enseignements assurés par des vacataires (enseignants extérieurs et professionnels), face aux 60 % d'EC/PRAG internes.

Les évaluations se font en contrôle continu et examens terminaux. Les soutenances de mémoires se font en juin, octobre et novembre avec des examinateurs et des membres externes dans les jurys.

Résultats constatés

Selon le rapport rédigé, les effectifs de 2013-2014 à 2016-2017 varient de 37 à 54 pour les trois établissements en première année de master (M1), de 16 à 18 en deuxième année de master (M2) pour l'INALCO (8 ou 9 les deux dernières années à la Sorbonne-Nouvelle mais pas de chiffre antérieur ; 6 à 11 à Paris-Nanterre). Les chiffres fournis par les services centraux débutent un an plus tôt, en 2012-2013, et indiquent 12/19, 5/11, 12/17 et 8/11 M1 admis en M2 à l'INALCO, 10/25, 13/26, 9/9 et 8/11 M2 ayant validé leur diplôme en parcours Ingénierie multilingue, et, en 2014-2015 et en 2015-2016, 3/7 et 2/6 en parcours Traductique et gestion de l'information et, pour ces deux mêmes années, 1/1 en parcours R&D.

La réussite est meilleure dans le premier parcours, mais rien n'indique si les chiffres incluent des étudiants qui valideraient leur M2 en deux ans et ne seraient donc pas en échec la première année mais en étalement d'études.

Les effectifs de M2 de 2013-2014 mentionnés dans les annexes diffèrent de ceux présentés dans le rapport : 16 dans le rapport contre 26 en annexe.

Les diplômés de M2 de l'INALCO poursuivent leur formation en doctorat ou ont une insertion professionnelle. De 2013-2014 à 2015-2016, ils se répartissent en six thèses dont deux en Conventions Industrielles de Formation par la REcherche (CIFRE) + 10 CDD ou CDI / 16 étudiants ; trois dont deux en CIFRE + 5 + 1 autre poursuite d'études /17 ; 1 en CIFRE + 8 + 1 autre poursuite d'études /18.

Une évaluation de la formation proposée à l'INALCO est faite de manière informelle par un enseignant-chercheur, mais rien n'est dit de plus sur la teneur de cette évaluation ou la date de mise en place, ni sur l'utilisation de ses résultats par le conseil de perfectionnement.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une articulation intéressante entre TAL et plurilinguisme.
- Un master co-accrédité sur trois universités qui exploite les points forts des forces vives de chaque université.
- Le master ouvre à un nombre relativement important de poursuites doctorales, et facilite la professionnalisation dans le cadre de CIFRE.

Principaux points faibles :

- Une co-accréditation sur trois universités et quatre sites associée à l'exiguïté de certains locaux qui semble être de nature à compliquer la gestion des effectifs d'étudiants.
- Un manque de précision sur la teneur des collaborations avec les entreprises et les établissements publics supérieurs étrangers mentionnés.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master TAL de l'INALCO est une formation riche, qui sait utiliser de façon profitable les synergies locales en mettant en valeur les apports des établissements partenaires grâce à des co-accréditations solides. Le succès de la mention présente néanmoins ses revers, notamment en termes de locaux, qui devront être résolus pour le bon fonctionnement de la formation et le confort des étudiants. La professionnalisation semble bien développée, mais le rapport, sur ce point comme sur l'international, laisse beaucoup d'incertitudes, faute de précisions exploitables.

Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

MASTER CRÉATION ARTISTIQUE

Établissements : Université Paris Descartes ; Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Création artistique* de l'Université Paris Descartes est une mention co-habilitée avec l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3. C'est une formation qui a pour objectif de permettre aux étudiants dotés de compétences dans les domaines de l'art et de la psychologie un développement professionnel dans le domaine des arts-thérapies. La formation se décline en quatre spécialités : *Musicothérapeute*, *Danse-thérapeute*, *Drama-thérapeute* et *Plasticien art-thérapeute*, comprenant chacune 400 heures d'enseignement en première année (M1) et 400 heures en deuxième année (M2 - tronc commun et spécialités) ainsi que 200 heures de stage professionnel en M1 et 300 heures en M2 (qui peuvent se réaliser en 150 heures de stage professionnel et 150 heures de stage de recherche). Elle offre ainsi une réflexion approfondie sur la place de l'activité artistique dans le cadre de l'aide à la personne et du soin, et cela dans trois contextes : éducatif, social, santé. Les enseignements ont lieu sur le campus de l'Université Paris Descartes (Institut de psychologie).

ANALYSE

Finalité
Activité en plein essor en France, l'art thérapie, dans ses quatre déclinaisons spécifiques (arts plastiques, danse, musique, théâtre) requiert des formations approfondies auxquelles le dispositif mis en place par les universités Paris Descartes et Sorbonne Nouvelle - Paris 3 vise à répondre. Précisons que le master répond aux exigences européennes en la matière. Le large éventail des connaissances et des compétences attendues est exposé de façon très méthodique et complète, et semble correspondre aux objectifs de la formation qui souhaite se positionner au plan international dans lequel les anglo-saxons ont une large avance. Pour chaque connaissance ou compétence mentionnée, les enjeux concrets sont clairement indiqués, autant pour les vastes contextes qui s'ouvrent à la pratique des arts thérapies (éducatif, social, santé) que pour la recherche. Le dossier ne nous fournit cependant aucun élément concernant le contenu des enseignements. Nous ne disposons pas non plus de données nous permettant d'établir de relations entre les champs d'application de l'art thérapie et les spécificités artistiques. Répondant à un domaine en plein développement en France, le master *Création artistique* est relativement jeune (premiers diplômés en 2013), ce qui explique sans doute une présentation des débouchés un peu trop générale, bien que mettant en avant l'étendue des besoins et l'impact que peuvent avoir ces approches dans l'ensemble des domaines mentionnés.

Positionnement dans l'environnement

Le master *Création artistique* de l'Université Paris Descartes est le seul de ce type en France – et le seul en Europe qui offre les quatre spécialités. On apprécie l'historique fourni dans le dossier qui explique bien pourquoi la formation actuelle est devenue ce qu'elle est aujourd'hui. Malheureusement aucun élément n'est fourni concernant les articulations de la formation entre les deux universités (Paris Descartes et Sorbonne Nouvelle - Paris 3) notamment au sujet de ses liens internes avec l'institut de psychologie et avec l'UFR Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) ainsi qu'avec le master *Théâtre* de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3. Le dossier ne fournit pas non plus d'élément concernant les relations éventuelles avec des formations ayant trait aux arts plastiques, à la danse ou à la musique. Mentionnons en contrepoint le partenariat qui est cité entre les parcours de formations proposées au Québec et les Grands Ballets Canadiens. L'ancrage du master *Création artistique* dans la recherche (un quart des étudiants y participent en M2 et un sur 10 poursuit en doctorat) est très solidement renseigné : possibilités de doctorats, exemple de thèses, laboratoires partenaires, etc. Les liens avec l'environnement socio-économique, en cours de développement, sont un peu moins détaillés, malgré l'importance des stages dans la formation (200 h en M1 / 300 h en M2). Un certain nombre d'associations relais sont cependant mentionnées. L'intitulé *Création artistique* du master peut cependant ne pas servir de levier dans un environnement qui réclame des compétences en art thérapie. Sur le plan international, la position unique du master avec ses quatre spécialités, sa possibilité de poursuites d'études en doctorat et ses ateliers expérientiels, ainsi que sa place au sein de l'association européenne ECARTE (*European Consortium of Art Therapy Educators*) semble expliquer le grand nombre de demandes (800 demandes de renseignements) et la présence d'étudiants étrangers (25 %). Cette place est renforcée par les nombreux partenariats avec des universités partout dans le monde (Canada, Chine, Algérie, Tunisie…).¤

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique de la formation fait appel, pour moitié à des enseignants-chercheurs (en charge majoritairement des cours transversaux) et pour moitié à des praticiens d'arts thérapies choisis selon leur spécialité artistique. La formation en M1 se répartit à peu près entre un tiers de cours théoriques en tronc commun sous forme de cours magistraux, un tiers d'apports spécifiques aux arts concernés et un tiers concernant les stages et apports afférents. Le document communiqué pour les modalités de contrôle des connaissances (MCC) correspond au projet annoncé de basculer vers 100 % de contrôle continu (2017-2018) afin d'apprécier au plus juste les compétences et leurs acquisitions. Les effectifs d'étudiants (une quinzaine d'étudiants par spécialité) atténuent la forte part d'enseignement en cours magistraux pour un tel parcours dont les modalités d'exercice professionnel semblent principalement basées sur une capacité à construire une relation individuelle et empathique. On regrette aussi que les quatre tableaux récapitulatifs des spécialités mélangent les enseignements du tronc commun avec ceux des spécialités, ce qui n'éclaire pas, ou ne prend pas suffisamment en compte les originalités de chacun des arts référents. Il est aussi difficile de mesurer les valeurs ajoutées d'un parcours qui propose de se nourrir des transversalités entre les quatre arts référents et les parcours que proposent de nombreuses universités françaises ou étrangères dans une seule spécialité (ex. : musicothérapie, art thérapie). Le projet de consacrer le M1 aux apports transversaux et le M2 aux spécificités rendra peut-être plus lisible les apports transversaux et les gains associés. L'organisation du master s'adapte à la spécificité de son public (25 % des étudiants sont en formation continue) en regroupant ses enseignements (deux semaines de tronc commun et deux semaines de spécialités par semestre). Le dossier détaille bien la possibilité d'accès au master par la validation des acquis professionnels et par la validation des acquis de l'expérience. La place des stages et des contacts avec le milieu professionnel est bien explicitée (nombre important d'heures de stage, responsable du suivi, etc.), ainsi que les compétences additionnelles (informatique, recherche bibliographique) et les liens avec la recherche (avec entre autres un « mini-colloque » à la fin du deuxième semestre pour les étudiants de l'option « recherche » du M2). Le dossier pointe le problème de l'intitulé « création artistique » de la mention qui ne correspond en rien à la réalité de la formation et qui nuit à la lisibilité du diplôme. Une demande de changement de nomenclature est en cours.

L'international est très présent : même si le master *Création artistique* n'organise pas de cours de langue étrangère, il comprend des ateliers de traduction d'articles. Saluons aussi le désir des universités québécoises partenaires de co-labéliser les parcours. Les quatre fiches du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) ainsi que les suppléments aux diplômes correspondent aux données du dossier.

Pilotage
La composition de l'équipe pédagogique reflète bien la réalité de l'organisation du master *Création artistique*, chaque spécialité étant pilotée par un chercheur et un professionnel en art thérapie de la spécialité concernée. L'accent est mis sur un travail en équipe, celle-ci se réunissant deux fois par semestre. Elle discute des modalités de contrôle des connaissances de manière régulière et en tient informé les étudiants. Le dossier mentionne l'existence d'un conseil de perfectionnement mais ne donne toutefois aucune indication sur sa composition. Notons aussi l'importance des rapports de stage dans l'obtention du master qui mettent en avant l'enjeu à la fois « recherche » et « professionnalisation » du parcours. L'implication des étudiants dans la réflexion et dans l'autoévaluation de la mention est prise en compte, même si l'on peut supposer qu'elle ne soit pas facile à mettre en place avec des étudiants qui ne sont présents que pendant quatre semaines (très chargées) par semestre. La rédaction du dossier peut parfois donner un sentiment d'imprécision et de contradiction entre le contenu du dossier et les tableaux fournis en annexes. Si les modalités de contrôle des connaissances sont bien renseignées, et semblent correspondre à la spécificité des quatre spécialités enseignées, rien n'est indiqué en ce qui concerne les jurys. Les quatre suppléments aux diplômes sont fournis et précis. Ils permettent un aperçu pertinent de la formation que la présence d'artistes pourrait continuer à enrichir.
Résultats constatés
Le nombre d'inscrits effectifs est réduit (15 étudiants par spécialité en M1 et en M2) mais la formation retient 300 candidatures par an. Le taux de réussite est très élevé : 95 %. La mention étant encore jeune (premiers diplômés en 2013), il n'y a pas encore de vrai recul sur l'insertion professionnelle. Les réponses à un sondage global donnent des résultats variables selon les spécialités : 30 mois après leurs études, les étudiants ayant trouvé un emploi sont au nombre de 58 % pour les diplômés plasticiens art-thérapeutes (plus 17 % en doctorat), de 83 % pour les danse-thérapeutes, de 78 % pour les drama-thérapeutes (plus 11 % en doctorat) et de 62 % pour les musicothérapeutes (plus 25 % en doctorat ou en poursuite d'études). Même si l'on tient compte des poursuites d'études en doctorat, l'insertion professionnelle à 30 mois est quelque peu préoccupante.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- La position unique en Europe de la formation avec ses quatre spécialités et son rayonnement international.
- La présence d'un tronc commun et d'ateliers expérientiels transversaux.
- Le positionnement sur un marché du travail de plus en plus en demande.
- L'adaptation de la formation à la singularité de son public.
- Le taux de réussite élevé.

Principaux points faibles :

- Le décalage entre l'intitulé « création artistique » et la réalité de la formation et des débouchés professionnels.
- Un manque de visibilité sur le montage des transversalités et des liens qui unissent les universités partenaires.
- Un manque d'informations sur la spécificité de chaque spécialité.
- Aucune information sur la composition du conseil de perfectionnement.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master co-habilité des universités Paris Descartes et Sorbonne Nouvelle - Paris 3 est une formation originale et reconnue des associations internationales, dans un environnement socio-professionnel en constante évolution (la demande d'art thérapeutes gagnant de plus en plus de milieu professionnel à l'instar des sociétés anglo-saxonnes). Malgré ses 95 % de réussite et une part non négligeable de poursuite d'études en doctorat, le master

gagnerait à mieux démontrer et argumenter le montage des transversalités et de ses spécificités ainsi que les liens qui unissent les universités partenaires. La présence d'artistes pourrait aussi contribuer à son rayonnement. L'organisation d'enquêtes spécifiques sur l'insertion semble utile pour son développement et pour faire en sorte que le master suive l'évolution des besoins du milieu professionnel. Il serait par ailleurs indispensable que soit rebaptisé ce master en lien avec les besoins du terrain, l'expression « art-thérapie » devant apparaître.

OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

UNIVERSITÉ
SORBONNE
NOUVELLE
PARIS 3
Membre fondateur de Sorbonne Paris Cité

PRÉSIDENCE

CONTRAT QUINQUENNAL 2014-2018

SYNTHESE DES REPONSES ET OBSERVATIONS DES PORTEURS DE PROJET

SUITE AUX REMARQUES DES EXPERTS DU HAUT CONSEIL DE L'EVALUATION DE LA RECHERCHE ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (HCERES)

DANS LE CADRE DU BILAN DE L'OFFRE DE FORMATION (L, LP et M)

(Bilan transmis par le HCERES à l'université Sorbonne Nouvelle en date du vendredi 6 avril 2018)

Fait à : Paris
Le : jeudi 26 avril

Le Président de l'Université Sorbonne Nouvelle

Carle BONAFOUS-MURAT

17 rue de la Sorbonne - 75230 Paris Cedex 05
presidence@univ-paris3.fr - www.univ-paris3.fr

SOMMAIRE

DIPLOME	MENTION	PARCOURS-TYPE	PAGE
L	ARTS		7
L	ARTS DU SPECTACLE	CINEMA ET AUDIOVISUEL	7
L		ETUDES THEATRALES	7
L	INFORMATION-COMMMUNICATION		9
L	LANGUES ETRANGERES APPLIQUEES (LEA)		10
L	LANGUES, LITTERATURES ET CIVILISATION ETRANGERES ET REGIONALES (LLCER)		11
L	LETTRES MODERNES		13
L	SCIENCES DU LANGAGE		13
LP	METIERS DU DESIGN	SCENOGRAPHIE THEATRALE ET EVENEMENTIELLE	19
LP		CONCEPTION COSTUME DE SCENE ET D'ECRAN	19
LP	INTERVENTION SOCIALE : ACCOMPAGNEMENT SOCIAL	CONSEIL EN ECRITURE PROFESSIONNELLE ET PRIVEE, ECRIVAIN PUBLIC	19
LP	METIERS DE LA MEDIATION PAR DES APPROCHES ARTISTIQUES ET CULTURELLES	ENCADREMENT D'ATELIERS DE PRATIQUE THEATRALE	20
M	MEDIATION CULTURELLE		23
M	INFORMATION-COMMUNICATION		23
M	THEATRE		25
M	CINEMA ET AUDIOVISUEL		26
M	LETTRES		26
M	SCIENCES DU LANGAGE		27
M	DIDACTIQUE DES LANGUES		27
M	TRAITEMENT AUTOMATIQUE DES LANGUES (TAL)		30
M	TRADUCTION ET INTERPRETATION		30
M	LANGUES ETRANGERES APPLIQUEES (LEA)		38
M	LANGUES, LITTERATURES ET CIVILISATION ETRANGERES ET REGIONALES (LLCER)		39
M	ETUDES EUROPEENNES ET INTERNATIONALES (EEI)		42
M	CREATION ARTISTIQUE	**MENTION PORTEE PAR PARIS 5**	

LICENCES

Observations sur l'évaluation HCERES d'avril 2018
(Evaluation HCERES réalisée sur la base des dossiers déposés le 21 septembre 2017)

LICENCE, MENTION : ARTS

Pas d'observations à formuler

Observations sur l'évaluation HCERES d'avril 2018
(Evaluation HCERES réalisée sur la base des dossiers déposés le 21 septembre 2017)

LICENCE, MENTION : ARTS DU SPECTACLE

PARCOURS-TYPE : CINEMA ET AUDIOVISUEL

Pas d'observations à formuler

Observations sur l'évaluation HCERES d'avril 2018
(Evaluation HCERES réalisée sur la base des dossiers déposés le 21 septembre 2017)

LICENCE, MENTION : ARTS DU SPECTACLE

PARCOURS-TYPE : ETUDES THEATRALES

Remarques de l'HCERES : « On pourra regretter qu'aucune information ne permette de mesurer les liens entre **la formation et la recherche** pour ces deux parcours si ce n'est seulement le nombre important d'enseignants-chercheurs et de doctorants pour la plupart rattachés à des laboratoires (Laboratoire international de recherches en arts – LIRA pour les deux parcours, l'Institut de recherche en études théâtrales – IRET pour l'IET et l'Institut de recherche sur le cinéma et l'audiovisuel – IRCAV pour le parcours CAV) susceptibles de partager avec les étudiants des recherches sur lesquelles chacun est engagé. »

- Le rapport de l'HCERES a remarqué au chapitre de l'organisation pédagogique : « Ces intitulés génériques donnent lieu pour chaque TD (travaux dirigés) à plusieurs propositions d'enseignements spécialisés, où peuvent s'affiner les choix des étudiants en fonction de leurs intérêts ou de leur projet professionnel ; une telle organisation rencontre la satisfaction des étudiants à 77 %. » Ces différentes propositions d'enseignements spécialisés font la spécificité de l'enseignement en licence mention arts du spectacles, parcours Etudes Théâtrales : les enseignants proposent en effet des cours sur leur propre domaine de recherche. Les théâtres grec et latin de l'Antiquité et leurs présences contemporaines, les théâtres rituels, la Comédie-

Musicale, la question des querelles théâtrales, la revue de fin d'année, l'esthétique du choc dans le théâtre contemporain, l'histoire de l'art de l'acteur, la marionnette sur la scène contemporaine ne sont que quelques-uns des exemples qui prouvent que les cours proposés dans le parcours Etudes théâtrales sont directement rattachés aux livres écrits par les enseignants-chercheurs de l'IET, ou par leurs recherches en cours (projets ANR, colloques, livres collectifs....) aux seins des deux équipes de recherche l'IRET et le LIRA. Qu'ils soient doctorants, chargés de cours, maîtres de conférences ou professeurs, tous les enseignants de l'IET proposent ainsi, dès la licence, des cours en lien direct avec les sujets de leur recherche.

- Aucune étude sur le devenir professionnel des étudiants ayant obtenu leur licence.

➢ Cette étude sera mise en œuvre au niveau de l'Université Sorbonne Nouvelle pour le contrat 2019-2023

- Les compétences associées aux UE « construction du projet professionnel », « fonctionnelles et langues vivantes » ne semblent pas acquises, à en croire l'enquête étudiante.

➢ Pour ce qui est de l'UE « construction du projet professionnel », TD de L3, en tenant compte de ce retour de l'HCERES et des conclusions formulées par les étudiants élus au conseil de perfectionnement de la licence, il a été décidé de le remplacer dans la maquette 2019-2023 par un cours intitulé « Métiers et Institutions (3): Consolidation »

Objectifs en termes de compétences:

- Connaître le champ professionnel associé à sa discipline et savoir se situer à l'intérieur de ce champ.
- Maîtriser des connaissances économiques de base, des connaissances juridiques fondamentales (droits et devoirs du salarié et de l'employeur, dispositions légales, contractuelles ou réglementaires).

descriptif: Ce TD permet de consolider les connaissances sur les réseaux professionnels pour évaluer la faisabilité du projet professionnel individuel.

Un enseignement à choisir parmi Création – acteur, metteur en scène, dramaturge / Création – costumier, scénographe, créateur lumière /Communication et relations publiques / Production et diffusion.

- Taux d'échec croissant de la L1 à la L3 : Environ 15 % (CAV) et 25 % (IET) des effectifs de la L2 sont des nouveaux arrivants. Le phénomène s'accentue en L3 puisque 50 % des effectifs de la L3 sont des nouveaux arrivants en CAV et 30 % en IET. Les systèmes de passerelles fonctionnent donc. Pour autant, on relève un taux d'échec croissant et 40 % des étudiants en moyenne n'obtiennent pas leur L3. Il s'agit là d'un taux d'échec qui interroge sur les moyens mis en place pour le comprendre et pour y remédier.

➢ Les enseignants de l'IET ont conscience de ce taux d'échec préoccupant. Concernant le taux d'échec en L3, deux raisons peuvent l'expliquer :

1) la L3 est l'année qui correspond pour nos étudiants désireux de poursuivre leur formation en écoles professionnelles, aux concours d'entrée de l'ENSATT, du CNSAD, du TNS ainsi que des onze écoles ayant rang d'écoles nationales. Le second semestre de la L3, période généralement dévolue aux concours d'entrée, est une période critique durant laquelle nos étudiants opèrent des choix, privilégiant souvent les concours au détriment de l'obtention du diplôme de la licence. Certains, ayant intégré les écoles nationales, l'obtiennent néanmoins mais plus tard, lorsque ils retrouvent un cursus de licence au sein des écoles professionnelles (voire l'ESAD par exemple).
2) L'IET accueille 25% d'étudiants venant de l'extérieur en L2 et 30% en L3. Venant de cursus d'écoles/ BTS d'art ou de classes préparatoires, ces étudiants sont souvent démunis notamment par rapport à la méthodologie de l'analyse de spectacle, fondamentale dans la majorité des cours, dont ils n'ont pas reçu l'enseignement en L1 et par rapport aux cours de droit et d'économie du spectacle vivant dont ils n'ont pas eu les bases dispensées aussi en L1. Ce

problème a été signalé par les étudiants de L3 lors du conseil de perfectionnement de la licence du 6 décembre 2017.

L'équipe de l'IET réfléchit collectivement à la manière de venir en aide à ces étudiants à travers un dispositif de « fléchage » de certains cours qui leur seraient plus particulièrement destinés pour répondre à leurs besoins spécifiques.

- Absence de supplément au diplôme.
  - ➢ Il sera remédié à cela dans le prochain contrat (2019-2023).

Observations sur l'évaluation HCERES d'avril 2018

(Evaluation HCERES réalisée sur la base des dossiers déposés le 21 septembre 2017)

LICENCE, MENTION : INFORMATION-COMMUNICATION

L'équipe pédagogique et administrative en charge de la Licence Information-Communication de la Sorbonne Nouvelle sait gré aux évaluateurs de son dossier HCERES d'avoir identifié non seulement la cohérence de sa formation avec son domaine disciplinaire et ses objectifs en termes de poursuite d'études et d'insertion professionnelle mais la valeur ajoutée que représente la combinaison d'un socle de connaissances et de compétences en sciences de l'information et de la communication, d'une part, et d'enseignements complémentaires en langues étrangères, en plus de l'anglais, d'autre part, dans la perspective de projets professionnels internationaux.

Comme pour l'autre mention - le Master Information-Communication - de l'Institut de la Communication et des Médias, la question de la professionnalisation constitue pour la Licence Information-Communication de la Sorbonne Nouvelle une priorité de longue date, qui ne se traduit pas seulement par la présence d'un stage de trois semaines en 3ème année mais également à travers quatre catégories d'enseignements : enseignements visant directement à la formalisation du projet professionnel et des compétences acquises (L1,L3), enseignements de professionnalisation assurés par des professionnels et permettant des mises en situation professionnelles (L2, L3), enseignements visant à acquérir une connaissance des divers champs professionnels de l'information et de la communication (L2, L3), enseignements permettant l'acquisition de compétences transversales utiles à l'insertion professionnelle (L1, L2, L3). Cette professionnalisation passe en outre par une pédagogie de projets et des conférences professionnelles mettant à l'honneur d'ancien.ne.s étudiant.e.s venant témoigner de leurs parcours.

L'équipe de la Licence Information-Communication de la Sorbonne Nouvelle entend donc bien qu'une durée minimale de trois semaines pour son stage de L3 puisse être jugée insuffisante mais elle tient à souligner que :

1) Ont été prévues - et détaillées dans le dossier de bilan - plusieurs aménagements permettant à l'étudiant.e. d'augmenter le temps passé en entreprise (ou dans une organisation), en fonction de son projet de poursuite d'études ou d'insertion professionnelle. Dès la fin de la 2e année de Licence et à nouveau en début de 3e année, cette palette de possibilités est clairement annoncée aux étudiant.e.s et publicisée sur la page web consacrée à la Licence. Si, en raison du choix offert – trois

modalités au lieu d'un seul et même type de déroulement-, les conditions de réalisation du stage ont pu paraître confuses aux évaluateurs du HCERES, l'expérience des quatre années écoulées nous a démontré que, par la relative souplesse qu'elles induisaient, ces trois possibilités aidaient à la mise en place de projets professionnels individualisés, « à la carte », à même de favoriser une insertion sur le marché du travail.

2) La durée plancher indiquée (3 semaines – 120 heures) est de fait dépassée par la plupart des étudiant.e.s, grâce à des avenants leur permettant de poursuivre leur stage après la fin des cours du second semestre.

Selon la même logique, c'est un certain pragmatisme qui a dicté le choix du contrat de professionnalisation comme mode d'alternance pour notre mention de Licence Information-Communication. Nous avons en effet pu constater que les entreprises non seulement privilégiaient l'alternance sous la forme du contrat d'apprentissage mais se tournaient surtout, pour ce faire, vers des étudiant.e.s inscrits dans des Licences Professionnelles ou des Masters Professionnels. La formule du contrat de professionnalisation était donc la plus adéquate à proposer pour notre profil d'étudiant.e.s, au prix d'un suivi tout aussi rigoureux que pour les contrats d'apprentissage et en sachant que les entreprises tendent de plus en plus à négliger des candidatures de niveau inférieur au Master.

Pour finir, l'équipe de la Licence Information-Communication est bien consciente qu'un suivi de ses diplômés en dehors de leur l'intégration dans les masters de l'établissement serait nécessaire mais ne peut que déplorer l'absence de moyens humains pour réaliser un tel suivi : l'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE) de la Sorbonne Nouvelle ne prend en charge – et encore, de façon partielle - que le suivi des diplômés de Master et l'Institut de la Communication et des Médias dont dépend la mention de Licence Information-Communication souffre d'un très fort sous-encadrement - un enseignant-chercheur (ou enseignant) titulaire pour 51 étudiants en 2017-2018 – ce qui rend en l'état actuel impossible la mise en pratique de telles initiatives par ses représentant.e.s.

Observations sur l'évaluation HCERES d'avril 2018

(Evaluation HCERES réalisée sur la base des dossiers déposés le 21 septembre 2017)

LICENCE, MENTION : LANGUES ETRANGERES APPLIQUEES (LEA)

Je tiens à faire savoir au HCERES que le Conseil de perfectionnement de la licence LEA a bien fonctionné cette année . Il s'est tenu deux fois : le 22/02/2018 et le 8/03/2018 . Il a permis l'adoption de la première version de la maquette à venir , suivie de sa validation par le Conseil de gestion du département .
Le Conseil de perfectionnement avait été préparé par plusieurs réunions de travail avec de nombreux participants . On a donc assisté cette année à l'émergence d'un travail collectif des enseignants , ce qui avait manqué l'an dernier pour la rédaction de l'évaluation HCERES . Ceci peut expliquer les lacunes qui ont été pointées par les lecteurs de cette évaluation .
Nous allons aussi avec la direction du département mener à bien une réflexion sur comment accroître les liens avec le monde

socio-économique , développer l'offre de stages , augmenter le nombre d'EC titulaires , renforcer la mobilité internationale , conformément à ce qui est attendu de nous .

Michel Combry (Responsable de la licence LEA)

Observations sur l'évaluation HCERES d'avril 2018

(Evaluation HCERES réalisée sur la base des dossiers déposés le 21 septembre 2017)

LICENCE, MENTION : LANGUES, LITTERATURES ET CIVILISATION ETRANGERES ET REGIONALES (LLCER)

p. 46 « Le pilotage est mené par des enseignants-chercheurs, le dossier n'en indique pas le nombre et ne donne aucun détail concernant la répartition des tâches. »

Le pilotage se fait au niveau de l'UFR, avec un directeur et une directrice adjointe, et au niveau des départements où les équipes de direction sont également constituées d'enseignants-chercheurs : directeur/trices, directeur/trices adjoint.e.s, responsables de la licence, de la L1, responsables pédagogiques par secteurs d'enseignement, coordinateur/trices d'unités d'enseignement, responsables de mineures. Toutefois, cette organisation pouvant varier en fonction des parcours-types dont les effectifs diffèrent grandement au sein de la mention, il n'est pas possible de présenter un organigramme qui s'applique uniformément à toute la mention.

p. 46 « Un conseil de perfectionnement existe, mais sa composition n'est pas indiquée et le rôle des étudiants y semble marginal. »

Une nouvelle composition du conseil de perfectionnement a été votée le 7 février 2014 :

Le conseil de perfectionnement est organisé au niveau de la mention. Il est composé de 16 membres de droit, de 8 membres élus et de 4 membres désignés :

- responsable de la licence mention LLCE (membre de droit, président du conseil)
- les 12 responsables de spécialité (un pour chaque spécialité, deux pour la spécialité études internationales, membres de droit)
- quatre professionnels (désignés par les membres du conseil de perfectionnement lors de la première séance suite à un vote)
- trois étudiants titulaires et trois étudiants suppléants (élus par les étudiants de la mention)
- les deux coordinateurs APOGEE de l'UFR (membres de droit)
- le responsable administratif adjoint de l'UFR (membre de droit)
- deux représentants du personnel administratif des secrétariats pédagogiques des départements (élus par les personnels administratifs des départements)

Le mandat du responsable de mention est de quatre ans. Les élections ont lieu tous les quatre ans pour les personnels et professionnels élus, tous les deux ans pour les étudiants élus. Des élections partielles seront organisées en cas de besoin. Le conseil se réunit sur convocation de son président au moins une fois par an et plus souvent si nécessaire. Il invitera des représentants des mineures associées aux majeures des spécialités de la mention si les questions débattues ont trait à celles-ci.

Alors que précédemment aucun.e étudiant.e n'avait candidaté à cette fonction, les nouvelles élections de février 2018 ont permis d'intégrer au conseil des représentant.e.s étudiant.e.s de la mention. Aussi, sa composition actuelle est la suivante :

Présidente : Charlotte Gould, responsable de la mention

Responsables de spécialités (parcours-types) :
Didier Aubert, Anglais
Louise Dalingwater, ACE
Pierre de Trégomain, EG
Kerstin Hausbei, Etudes franco-allemande, diplôme national
Jürgen Ritte, Etudes franco-allemande, diplôme international
Christophe Larrue, EILA espagnol
Brigitte Thiérion ou Ilda Mendes dos Santos, EILA portugais
Constance Jori, Italien
Safaa Monqid, AHII arabe
Michele Tauber, AHII hébreu
Nalini Balbir, AHII sanskrit
Olivier Peiffert, Etudes internationales
Camille Goirand, Etudes internationales

Professionnels :
M. Joachim Umlauf, directeur de l'institut Goethe de Lyon.
Mme Amy Tondu, Associate Director & Undergraduate Academic Advisor, Middlebury College School in France
Mme Régine Piersanti-Baja, responsable des fonds lusophones à la Bibliothèque Nationale de France
M. Hussein Kneiber, journaliste d'Al-Arrabiyya, chef du bureau parisien

Etudiant.e.s :
Titulaire : Pauline Imbert, Monde anglophone, suppléante : Justine Mauguiller, MA
Titulaire : Mouna Menouchi, AHII
Titulaire : Thibault Lelièvre, Etudes Germaniques, suppléant : Loïc Heurteaut, EG

Responsables APOGEE de l'UFR : Thierry Nepaul et Tinasoa Ramarolahy

Responsable administrative adjointe : Blagovesta Brandolini

BIATSS
Secrétaire pédagogique EG, Salwa Salama Boktor

Secrétaire pédagogique principale MA, Nina Manteaux-Achikian

Invités permanents : les responsables de l'UFR

p. 47 « Le nombre important de parcours rend difficile le bon fonctionnement du conseil de perfectionnement. » et « Certains parcours souffrent de faibles effectifs. », puis, toujours sur la même page : « Les débouchés de cette licence gagneraient à être davantage explicités, de même qu'il serait utile de donner des exemples de poursuite d'études. »

Le choix d'unifier toutes les formations de langues étrangères dans une seule mention découle d'une décision ministérielle qui ne permet pas les mutualisations et qui complique en effet parfois le fonctionnement de notre conseil de perfectionnement. Celui-ci tente toutefois de faire de cet inconvénient une force en profitant de la variété de nos enseignements et de nos organisations pour partager les bonnes pratiques. Chaque formation de la mention se fait en grande partie dans sa langue, ce qui dans nos domaine est une garantie de spécialisation et de qualité, mais chaque langue a aussi souvent des débouchés très différents des autres langues ou des Etudes européennes et internationales. Cette spécialisation de nos nombreux parcours-types est un atout pour l'insertion professionnelle et fait la spécificité de notre mention dans son environnement local et national.

Observations sur l'évaluation HCERES d'avril 2018

(Evaluation HCERES réalisée sur la base des dossiers déposés le 21 septembre 2017)

LICENCE, MENTION : LETTRES MODERNES

Pas d'observations à formuler

Observations sur l'évaluation HCERES d'avril 2018

(Evaluation HCERES réalisée sur la base des dossiers déposés le 21 septembre 2017)

LICENCE, MENTION : SCIENCES DU LANGAGE

Nous remercions le comité d'évaluation pour son évaluation positive de notre bilan de la licence Sciences du Langage. Nous souhaitons ajouter des observations complémentaires, suite à de nouveaux éléments pris en compte après la remise du bilan, sur deux points en particulier.

En premier lieu, le comité d'évaluation regrette dans son rapport « l'absence de données concernant les taux de réussite de d'abandon » de notre formation.

Nous avions fourni avec notre bilan des tableaux complémentaires. L'un de ces tableaux, intitulé « Tableau effectifs » contenait le nombre brut d'inscrit·es dans chaque année depuis 2012, ainsi que les effectifs d'étudiant·es passant dans l'année suivante et le nombre d'abandons. Ces nombres bruts permettaient une estimation de la réussite et des abandons de L1. L'OVE de notre université n'a pas eu

le temps de transformer ces nombres bruts en pourcentages au moment de la remise du bilan. Nous présentons donc les effectifs accompagnés des taux demandés, fournis entre-temps par l'OVE, dans le tableau 1 ci-dessous.

Licence 1

	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016
Nb d'IP (inscriptions pédagogiques)	179	199	172	153
Nb d'abandons	54	11	10	5
Nb d'admis	87	94	72	79
Taux d'abandon	30,2%	5,5%	5,8%	3,3%
Taux de réussite sur présents aux examens	69,6%	50,0%	44,4%	53,4%
Taux de réussite sur IP totales	48,6%	47,2%	41,9%	51,6%

Licence 2

	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016
Nb d'IP	111	101	90	93
Nb d'admis	90	69	71	76
Taux de réussite sur IP totales	81,1%	68,3%	78,9%	81,7%

Licence 3

	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016
Nb d'IP	100	88	86	66
Nb d'admis	76	71	65	55
Taux de réussite sur IP totales	76,0%	80,7%	75,6%	83,3%

Tableau 1 – Effectifs et taux de réussite des 3 années de licence depuis 2012-2013

En moyenne, nous avons donc un taux de réussite de 54% en L1. Le taux d'échec en résultant, de 46%, est à expliquer en partie par l'abandon d'étudiant·es en cours de 1er semestre, et qui ont tout de même passé une des évaluations du contrôle continu. En effet, pour accompagner la réussite des étudiant·es en L1, nous mettons en place rapidement des évaluations en L1, par exemple par des devoirs réguliers d'une semaine sur l'autre, ou par la participation en cours. Il est donc très probable que des étudiant·es, ayant par la suite quitté notre formation, aient pu passer les premières évaluations du contrôle continu et soient comptabilisé·es comme étant en échec. Le taux d'abandon affiché dans le tableau correspond aux étudiant·es n'ayant passé aucune évaluation du contrôle continu.

Par ailleurs, nous constatons que le taux de réussite est en moyenne de 76% en L2 et de 79% en L3, ce qui est plutôt bon.

En second lieu, le comité d'évaluation souligne qu'il existe une « absence d'analyse des enquêtes menées auprès des étudiants (absence de prise en compte des résultats dans le pilotage et l'ajustement des contenus ou des modalités d'organisation) », et que « l'équipe pédagogique fait de nombreux constats mais ne propose pas de solutions qui prendraient en compte les points abordés, notamment sur

l'acquisition de compétences. ». Toujours dans à propos des compétences, le comité indique que « les étudiants sont uniquement invités à réfléchir sur les compétences acquises dans le cadre des UE pro organisées par le BET, comme si la compétence ne concernait que la professionnalisation. Ce point pourrait être intégré à d'autres pans de la formation. »

L'équipe pédagogique a effectivement mené en mars 2017 une enquête d'évaluation de la formation par les étudiant·es et a utilisé les premiers résultats dans la rédaction du bilan d'auto-évaluation fourni à l'HCERES. La présentation de la totalité des résultats a bel et bien fait l'objet d'une réunion de la totalité de l'équipe pédagogique à la **mi-juin 2017**, soit **après la finalisation du bilan de la formation**. Lors de cette réunion, l'équipe pédagogique a discuté des principaux points à améliorer :

- la cohérence de la formation : certaines UE sont perçues par les étudiant·es comme redondantes ; et a contrario la complémentarité des UE semble parfois peu visible
- le lien avec la recherche
- l'amélioration de l'acquisition de connaissances et compétences par sous-champ disciplinaire et transversales à la formation.

Ces trois points ont formé la base de nos discussions afin de préparer la prochaine offre de formation. Voici ce qui a été mené depuis :

- Chaque grand secteur disciplinaire (acquisition/pathologie, phonétique/phonologie, morphologie/syntaxe, informatique/TAL, sociolinguistique) s'est réuni afin de faire le point sur les compétences et connaissances à acquérir dans chacun des sous-champs, mais également à l'issue de la licence SdL ; et établir les objectifs de les atteindre par UE et par projet transversal. En **octobre 2017**, l'équipe pédagogique s'est réunie au complet afin de regrouper l'ensemble des réflexions menées en secteurs, et a établi une liste de compétences et connaissances générales et spécifiques et une liste de **collaborations inter-cours** possibles pour acquérir ces compétences.
- La prochaine offre de licence Sciences du Langage a fait l'objet de nombreuses réunions (5) du conseil de perfectionnement élargi à l'ensemble des titulaires du département depuis octobre afin de proposer une maquette plus cohérente et plus progressive en suivant les réflexions entamées depuis juin, soit en changeant certaines UE de place, soit en modifiant le champ de certaines UE, soit en intégrant de nouvelles UE.
- Afin de développer le lien avec la recherche, et la prise de conscience par les étudiant·es d'acquisition de compétences, nous avons décidé d'intégrer un projet individuel obligatoire en 3ème année de licence. Ce projet n'est intégré dans aucune UE spécifique afin de favoriser la transdisciplinarité. Il servira notamment à la mise en pratique de compétences spécifiques et transversales acquises tout au long de la formation. Les projets pourront être d'ordre applicatif (création d'ateliers de sensibilisation à la linguistique en école, par exemple) ou abordés dans une perspective de recherche (étude d'un phénomène linguistique, par exemple).
- Enfin, nous proposons un stage obligatoire en 3ème année de licence dans la prochaine offre de formation. Ce stage sera l'occasion pour les étudiant·es de réfléchir sur les compétences acquises en licence et qui sont à valoriser auprès de potentiels employeurs. De plus, nous permettrons aux étudiant·es de faire ce stage dans une équipe de recherche afin de leur laisser la possibilité de mieux connaître le milieu de la recherche en sciences du langage.

LICENCES PROFESSIONNELLES

Observations sur l'évaluation HCERES d'avril 2018

(Evaluation HCERES réalisée sur la base des dossiers déposés le 21 septembre 2017)

LICENCE PROFESSIONNELLE, MENTION : METIERS DU DESIGN

PARCOURS-TYPE : SCENOGRAPHIE THEATRALE ET EVENEMENTIELLE

La scénographie événementielle n'est pas une discipline professionnelle indépendante de la scénographie théâtrale, mais relève au contraire des savoir-faire acquis dans le domaine du spectacle. Elle constitue en somme, comme la scénographie d'exposition, une variation de la scénographie de spectacle. Ce qui peut apparaître comme un décalage entre l'intitulé de la formation et la place de la scénographie événementielle dans la présentation de la formation est lié au fait que les enseignements touchant à la scénographie événementielle, et conçus justement en lien étroit avec les écoles de design partenaires, n'étaient pas assez repérables dans le dispositif des workshop. Dans la nouvelle présentation des enseignements, nous remédions, à ce manque de précision en séparant plus clairement l'approche événementielle sous la forme d'un workshop spécialisé, tout en explicitant davantage le rapport de congruence entre la scénographie théâtrale et la scénographie événementielle.

Observations sur l'évaluation HCERES d'avril 2018

(Evaluation HCERES réalisée sur la base des dossiers déposés le 21 septembre 2017)

LICENCE PROFESSIONNELLE, MENTION : METIERS DU DESIGN

PARCOURS-TYPE : CONCEPTION COSTUME DE SCENE ET D'ECRAN

Nous souhaitons attirer l'attention sur le fait que nous avons dû élaborer l'autoévaluation de la licence professionnelle Conception costume de scène et d'écran l'année de son ouverture à l'automne 2016. Nous n'avions donc aucun recul, le premier conseil de perfectionnement de cette formation n'ayant même pas encore eu lieu et la collaboration avec le cinéma commençant juste à se mettre en place.

Observations sur l'évaluation HCERES d'avril 2018

(Evaluation HCERES réalisée sur la base des dossiers déposés le 21 septembre 2017)

LICENCE PROFESSIONNELLE, MENTION : INTERVENTION SOCIALE : ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

PARCOURS-TYPE : CONSEIL EN ECRITURE PROFESSIONNELLE ET PRIVEE, ECRIVAIN PUBLIC

Pas d'observations à formuler

Observations sur l'évaluation HCERES d'avril 2018

(Evaluation HCERES réalisée sur la base des dossiers déposés le 21 septembre 2017)

LICENCE PROFESSIONNELLE, MENTION : METIERS DE LA MEDIATION PAR DES APPROCHES ARTISTIQUES ET CULTURELLES

PARCOURS-TYPE : ENCADREMENT D'ATELIERS DE PRATIQUE THEATRALE

Je constate avec satisfaction que l'on reconnaît l'originalité et la cohérence de notre formation, ainsi que son solide ancrage dans le milieu professionnel.
Par rapport aux point faibles signalés

- Suivi des diplômés lacunaire et absence de données sur l'insertion professionnelle.
- Taux d'insatisfaction trop élevé concernant la gestion des stages.
- Place inexistante de l'international.

Je suis bien conscient du premier point: j'espère que le travail que nous sommes en train de faire depuis l'année 2016-2017, visant à établir des rapports étroits avec nos anciens diplômés, pourra pallier à ce problème.
Quant au troisième: effectivement nous n'avons jamais eu les moyens d'établir des relations avec l'étranger... mais je comprends bien la critique: nous allons essayer d'oeuvrer dans ce sens, même si, j'insiste, il faudra trouver les moyens, à la fois humains et financiers, pour réaliser des avancements dans ce sens.
Concernant enfin le deuxième point, concernant la gestion des stages, je suis franchement un peu étonné... sur quelle base a-t-on établi ce "taux d'insatisfaction trop élevé"? S'agit-il de retours d'étudiants? d'employeurs? de maîtres de stage? J'aimerais bien connaître davantage les éléments concrets qui ont justifié cette conclusion.
Merci d'avance et bien cordialement
Marco Consolini
Directeur de la Licence Professionnelle "Encadrement d'Ateliers de Pratique Théâtrale"

MASTERS

Observations sur l'évaluation HCERES d'avril 2018

(Evaluation HCERES réalisée sur la base des dossiers déposés le 21 septembre 2017)

MASTER, MENTION : MEDIATION CULTURELLE

Le dossier ne rend sans doute pas compte explicitement de la réalité de l'organisation des stages des masters du département de Médiation culturelle. Nous appliquons en effet un dispositif modulable avec une durée des stages de 200 h minimum. Toutefois les étudiants ont la possibilité de faire des stages longs et ils font généralement des stages d'aux moins 3 mois en master 1(700h) et en master 2 les stages sont fréquemment d'une durée de 6 mois.
Si ces deux formations ont en commun un socle important en muséologie, la distinction entre les spécialités "Muséologie et nouveaux médias" et "Médiateur et Guide-conférencier des musées et du patrimoine" est nette au sens où l'une conduit à exercer des responsabilités de chargé des publics, de chargé de projet multimédia et de médiation numérique dans les musées, tandis que l'autre prépare plutôt aux missions de médiation orale dans les sites, monuments historiques, et aux fonctions d'animateur du patrimoine et de guide-conférencier, dans les villes d'art et d'histoire par exemple. Le parcours "Médiateur et Guide-conférencier" verra son intitulé modifié en "Médiation du patrimoine et de l'exposition", dans le prochain projet de formation, afin d'ouvrir le périmètre aux métiers de l'exposition liés à la médiation (chargé de documentation, de régie, de production des œuvres, chargé des publics).

Observations sur l'évaluation HCERES d'avril 2018

(Evaluation HCERES réalisée sur la base des dossiers déposés le 21 septembre 2017)

MASTER, MENTION : INFORMATION - COMMUNICATION

L'évaluation, produite en avril 2018 par le HCERES, du Master Information-Communication de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3, nous semble à la fois complète et précise. Elle n'appellera donc de notre part que des observations relativement brèves, en trois temps : d'abord un retour sur plusieurs des points positifs mis en avant dans le rapport, puis des compléments concernant les points faibles identifiés, enfin une suite donnée à la principale recommandation.

Le HCERES a bien repéré l'inscription du Master dans un cursus complet de la Licence au Doctorat, "*seule offre de formation de masse* [en Information-Communication] *dans Paris intra-muros*" (plus de 1 000 étudiant.e.s dont environ 350 en Master) et appuyée, autre originalité cette fois à l'échelle de l'Ile-de-France, sur une "*diversité disciplinaire*" de ses enseignant.e.s-chercheur.e.s, inscrit.e.s en Sciences de l'information et de la communication mais aussi dans d'autres disciplines (Philosophie, Psychologie, Sociologie). Le HCERES souligne que cette équipe pédagogique, "*restreinte au regard du nombre d'étudiants*", réussit néanmoins à proposer de nombreuses spécialités au sein de sa Mention de Master selon "*une organisation pédagogique lisible et cohérente*" qui n'est sans doute pas sans lien avec les milliers de demandes de candidatures reçues chaque année. Les autres points forts de la formation mis en avant dans le rapport, à savoir "*les partenariats pérennes et valorisants avec le tissu socioéconomique*

local" (notamment sous la forme de stages et de contrats d'apprentissage) tout autant que la "*formation à la recherche constante sur les deux années et partagée sur les spécialités*" (concrétisée notamment par la réalisation d'un mémoire de facture académique), nous confortent dans l'idée que quête de professionnalisation et exigences scientifiques peuvent aller de pair. Ceci nous encourage à poursuivre dans cette voie, en espérant toutefois pouvoir bénéficier de moyens matériels et surtout humains adéquats vis-à-vis de telles ambitions.

Le rapport du HCERES mentionne aussi quelques réserves, auxquelles nous pouvons amener les éléments de réponse suivants[1] :

- Suivi des diplômé.e.s : Le rapport du HCERES trouve le suivi insuffisamment précis et regrette que les chiffres fournis ne soient pas toujours significatifs sur le plan statistique. Plus précisément, il considère que "*les tableaux de suivi fournis en annexes du dossier présentent des résultats datés des promotions 2012-2013, seulement avec un nombre de réponses compris entre six et 15 selon les parcours, ce qui fait que ces données ne peuvent absolument pas être considérées comme significatives*". Sur le fond, nous pouvons partager ces propos. En pratique toutefois, nous devons rappeler que les moyens matériels et humains limités de notre équipe pédagogique comme administrative ne nous permettent pas de conduire, à l'échelle de notre formation de Master, des enquêtes plus récentes et d'une granularité plus fine. Nous avons donc repris dans notre dossier les données alors rendues disponibles par l'Observatoire de la Vie étudiante, service de notre Université dédié à cette tâche. Par ailleurs, si nous convenons du très faible taux de réponse pour une des spécialités (6 réponses en provenance des 22 diplômé.e.s sollicité.e.s soit un taux de réponse de 27%), nous remarquons aussi que le taux de réponse est beaucoup plus élevé pour chacune des autres spécialités, variant de 48% à 65%.
- Fiches RNCP : Le HCERES souhaitait disposer des fiches RNCP correspondant à chacune des spécialités, plus instructives que la fiche fournie valant pour l'ensemble de la Mention. Signalons ici que les services de notre Université invitaient à ne transmettre que cette dernière en septembre 2017. Dans un souci d'exhaustivité, nous joignons au présent document les fiches RNCP des cinq spécialités : deux fiches déjà disponibles sur le site web de la CNCP (spécialités Aigeme et Journalisme culturel) et trois fiches mises à jour depuis (spécialités Communication des entreprises et des institutions, Communication interculturelle et ingénierie de projet, Information-Communication).

Parmi les perspectives et recommandations émises par le HCERES se détache assez nettement la piste consistant à résorber "*la différence entre les capacités d'accueil en M1 et M2*" pouvant passer par le développement de nouvelles spécialités de M2 à "*l'affichage plus précis*" que l'ancienne spécialité recherche en Information-Communication. Comme le rappelle le HCERES, une telle piste a été envisagée dès le dossier-bilan qui lui a été remis en septembre 2017. Nous l'avons depuis rendue plus opérationnelle, par paliers successifs. Ainsi, un rééquilibrage des capacités d'accueil pour parvenir à un même nombre de places pour les étudiant.e.s en M1 et en M2 (180 en M1 et 180 en M2) a été visé dès l'année universitaire 2017-2018 et sera poursuivi dans les années qui viennent. En conséquence, plusieurs nouveaux parcours spécialisés de M2 sont en phase d'élaboration dans l'optique du prochain contrat quinquennal, tandis que la précédente spécialité recherche -à laquelle ils ne sont pas réductibles- est appelée à disparaître. Ces nouveaux parcours de M2 ont vocation à être financés par des économies réalisées grâce à la baisse des effectifs en M1, ainsi que par le biais de mutualisations d'enseignements au sein de la Mention de Master et entre les différents départements de l'UFR Arts et Médias.

Ci-après, les 5 fiches RNCP correspondant aux 5 parcours-types : information-communication, Communication des entreprises et des institutions (CEI), Communication interculturelle et ingénierie de projets (CIIP), Applications informatique : Gestion, Education aux Medias et E-formations (AIGEME), et journalisme culturel (à compter de la page 24)

[1] Ne seront pas réabordées dans ce paragraphe les interrogations relatives à la durée des stages de M2 ainsi qu'aux modalités de recrutement en M1, interrogations auxquelles nous avons déjà apporté des réponses dans le document *Erreurs factuelles* transmis préalablement.

Note du Hcéres : Les fiches RNCP citées ci-dessus ont été fournies par l'établissement mais ne font pas l'objet d'une publication par le Hcéres.

Observations sur l'évaluation HCERES d'avril 2018
(Evaluation HCERES réalisée sur la base des dossiers déposés le 21 septembre 2017)

MASTER, MENTION : THEATRE

1. Précisions

- « Le nombre d'inscrits pédagogiques n'est pas indiqué et la répartition par parcours ou spécialité n'est pas proposée ».

Les chiffres pour 2017-2018 sont les suivants. Nombre total d'étudiants inscrits :
M1 = 150
M2 TER = 43
M2 TAA = 48
M2 MPT = 16
M2 TEC = 5

- Echanges Erasmus

Nombre de sortants : 5 sortants pour 2017-2018 et 8 sortants sélectionnés pour 2018-2019.
Remarque : les entrants ne sont pas gérés par le département d'Etudes théâtrales ni par la direction du Master, qui ne sont pas en possession des données les concernant.

2. Observations

A propos de la « Politique de stages amplement perfectible : aucun parcours ne prévoit de stage obligatoire, et trop d'étudiants sont insatisfaits de la gestion actuelle sur ce point. »

-

Il s'agit pour nous d'un point de vigilance, à propos duquel nous envisageons plusieurs solutions et améliorations.
En ce qui concerne les stages obligatoires, le projet déposé comporte ainsi un cinquième parcours (Mémoire et archives de la scène) pour lequel le stage est rendu obligatoire. Ce qui conduit à des stages d'une durée importante et obligatoires dans trois parcours sur cinq. Pour les deux autres, une forte proportion d'étudiants suivent d'ores et déjà des stages (soit pour remplacer un séminaire soit en option de terrain) et nous souhaitons poursuivre cette politique incitative en l'adaptant cependant à la possibilité de trouver des stages (les institutions culturelles et surtout les compagnies indépendantes disposent en général de trop peu de moyens pour d'une part accueillir de nombreux stages longs, d'autre part financer ces stages longs comme la loi le demande).
Pour la gestion de ces stages, nous envisageons de mettre en place une équipe de suivi composée de plusieurs enseignants et d'un personnel administratif.

- « Le Lira n'est pas indiqué comme seconde équipe d'adossement de la Mention ».
Le Lira n'étant rattaché ni à l'UFR Arts & Médias ni à l'ED Arts & Médias, le Master Théâtre ne peut pas y être adossé.

L'informatique

Il est prévu dans le projet de l'intégrer aux formations disciplinaires afin de mieux l'articuler avec la demande de nos étudiants et la spécificité de nos disciplines.

- Le suivi des étudiants diplômés (enquêtes, insertion...)
Il s'affectue au niveau de l'université.
Il n'est pas de notre ressort et ne peut pas se faire au niveau de la mention, faute de moyens administratifs suffisants.

Observations sur l'évaluation HCERES d'avril 2018

(Evaluation HCERES réalisée sur la base des dossiers déposés le 21 septembre 2017)

MASTER, MENTION : CINEMA ET AUDIOVISUEL

Dans la sous-partie "Positionnement dans l'environnement", il est écrit : "Des partenariats régionaux consolident cette offre grâce notamment à des liens tissés avec le parcours Cinéma et mondes contemporains du master Cinéma de l'Université Paris Ouest-Nanterre-La Défense et la spécialité Études cinématographiques du master Cinéma de l'Université Paris Diderot."

Il semble qu'il y ait ici un malentendu. Comme indiqué dans le bilan du master CAV, "l'intitulé "Cinéma et mondes contemporains" (Paris Ouest Nanterre) participe au réseau de notre spécialité Pratiques contemporaines de l'image (IMACS)." C'est avec la spécialité Études cinématographiques du master Cinéma de l'Université Paris Diderot et l'Ecole normale supérieure (ENS) que nous avons construit des partenariats qui permettent l'ouverture de nos séminaires aux étudiants et élèves des institutions partenaires et réciproquement l'accueil des étudiants de notre formation dans les séminaires des institutions partenaires.

Dans la sous-partie "Pilotage", il est écrit : "Un MCF a eu la responsabilité de la spécialité IMACS entre 2013 et 2016." Or, ce sont deux professeurs, Pr. Philippe Dubois et Pr. Antonio Somaini qui ont assurés cette responsabilité. Depuis 2016, Pr. Antonio Somaini assure seul cette responsabilité.

Observations sur l'évaluation HCERES d'avril 2018

(Evaluation HCERES réalisée sur la base des dossiers déposés le 21 septembre 2017)

MASTER, MENTION : LETTRES

Le responsable de la mention s'étonne de la remarque sur les stages qui seraient obligatoires dans tous les masters de lettres modernes et ne voit pas sur quels textes s'appuient les experts du HCERES pour affirmer cela.

Observations sur l'évaluation HCERES d'avril 2018

(Evaluation HCERES réalisée sur la base des dossiers déposés le 21 septembre 2017)

MASTER, MENTION : SCIENCES DU LANGAGE

Pas d'observations à formuler

Observations sur l'évaluation HCERES d'avril 2018

(Evaluation HCERES réalisée sur la base des dossiers déposés le 21 septembre 2017)

MASTER, MENTION : DIDACTIQUE DES LANGUES

Evaluation HCERES master DDL

1

Nous remercions les experts mandatés par l'HCERES pour leur travail d'évaluation constructif du master DDL. Nous n'avons pas relevé d'erreurs factuelles.

Au vu des remarques, nous souhaitons apporter quelques précisions. Les extraits de l'évaluation sont en italiques pour plus de lisibilité.

Professionnalisation et rapport avec le monde professionnel

Nous relevons une contradiction entre des éléments concernant le master DDL apparaissant dans l'évaluation globale détaillée de l'université P3 et l'évaluation de la formation elle-même.

On lit dans l'évaluation globale détaillée de l'établissement :

*« d'autres n'assurant pas la pertinence de leur visée professionnalisante en s'appuyant sur un nombre suffisant d'intervenants extérieurs (licence Sciences du langage - SDL, **master DDL**, master EEI) » (p. 24) « On constate ainsi un manque d'intervenants professionnels dans certaines mentions (licence SDL, **master DDL**, master EEI, master T&I) » (p. 27)*

mais on lit page 2 du rapport d'évaluation de la formation :

« Les liens avec le monde professionnel dans chaque université partenaire sont très développés tant en interne (participation de stagiaires ou d'étudiants aux différents cours pour non-francophones, par exemple), qu'au niveau local - Paris et Ile de France - (partenariat avec le centre international d'études pédagogiques (CIEP), le centre académique pour la scolarisation des nouveaux arrivants et des enfants du voyage (CASNAV), la chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France (CCIP), l'Alliance française, etc.), ou international (notamment à partir du réseau des anciens étudiants). Il existe des partenariats dans le domaine culturel également (TV5 Monde, le secteur de l'édition, ...). »

« La professionnalisation est parfaitement envisagée par la formation, avec intervention de professionnels. Les stages y participent pour beaucoup également, de même que des contrats d'alternance avec des entreprises partenaires) »

« Un programme de formation à la certification de la connaissance des langues est très heureusement organisé. Le centre international d'études pédagogiques (CIEP) délivre la certification à la correction des

épreuves du diplôme initial de langue française (DILF), du diplôme d'études en langue française (DELF), et du diplôme approfondi de langue française (DALF). »
Nous signalons à nouveau que le master DDL est en lien actif avec tous les partenaires importants du domaine au niveau local et régional, qu'il fait intervenir des professionnels extérieurs pour les cours suivants : « évaluation et certification », « interventions de professionnels », « didactique de l'écrit en contexte FLE/FLS », « Enseignement du FLS aux adultes et ingénierie de formation « ; « édition pédagogique, conduite de projets et gestion d'établissement »). Sans doute n'a-t-il pas été suffisamment mentionné dans le bilan que les enseignants-chercheurs qui interviennent dans ce master sont aussi pour la plupart largement sollicités pour des formations professionnalisantes dans les institutions de référence (CIEP, Alliance française, Cavilam, etc.).

Rapport à l'international

Même contradiction relevée entre les deux évaluations sur ce point important. Il conviendrait d'en prendre acte.
On lit dans le rapport global détaillé :
*« les formations se distinguent de leurs concurrentes par leur capacité à cultiver l'ouverture à l'international, bien que cette dernière mérite d'être accentuée dans certains cas particuliers (**master DDL**) » p. 25*
Mais on lit dans l'évaluation de la formation :
« De nombreuses conventions internationales sont signées par les 3 établissements avec des universités partout dans le monde. Les étudiants et les enseignants peuvent profiter de très nombreux programmes de mobilité ou de stages à l'étranger (Erasmus, Erasmus +, stages de M2), d'une co-diplômation avec l'Université de Liège (qui n'est pas libre), de collaborations avec les universités de Craiova et de Genève, avec l'agence universitaire de la Francophonie (AUF) » (p.2)

2 Internationalisation de la formation

« Le programme de DDL vise à ouvrir à la diversité des langues et des cultures. on y compte environ 50 % d'étudiants de nationalité étrangère. Outre les programmes Erasmus(+) de mobilités et les stages évoqués plus haut, l'apprentissage obligatoire d'une langue aide à l'ouverture à l'international. Cela témoigne d'une certaine vision de l'internationalisation, qui demeure sommes toutes assez limitée. (p.3)
Le travail collaboratif salué dans l'évaluation constitue un critère d'internationalisation important, car les équipes veillent à ce que les groupes linguistiques et culturels ne travaillent pas « entre soi ».
Des enseignants plurilingues et internationaux sont présents dans les formations.
En 2018, le département de didactique du FLE de Paris 3 a accueilli Simon Coffey de King's College London qui a assuré deux séminaires bilingues pour l'ensemble des masters DDL.
Le lien avec les départements de langues, littérature et culture françaises des universités étrangères n'a pas suffisamment mis en évidence et doit être développé.
On parle de l'accueil des étudiants étrangers, mais on dit peu ce qui est fait pour faciliter cet accueil et leur séjour » (p. 3)
Il est important d'affirmer ici que nos équipes pédagogiques sont expérimentées, par tradition disciplinaire et parce qu'elles partagent les mêmes valeurs, dans l'accueil des étudiants, notamment celui réservé aux étrangers. L'individualisation des parcours et la proximité entre enseignants et étudiants sont des marqueurs importants d'attractivité pour tous les étudiants qui peuvent à la fois

souhaiter et redouter de se former dans une université parisienne. L'intégration des étudiants dans les programmes de recherche (projets, journée d'étude) contribue aussi largement à cet accueil.
Le rapport note à ce propos p.3 que :
« Les dispositifs d'aide à la réussite sont très développés, publiés et plutôt individualisés, mais potentiellement énergivores pour les enseignants »
Voici les dispositifs concrètement mis en place :
- Une grande disponibilité du secrétariat pédagogique et des responsables (mention, M1, M2).
- Une réunion d'accueil et d'information est mise en place tous les ans.
- Le conseil de perfectionnement réuni 3 fois /an est destiné à répercuter les éventuels obstacles rencontrés par les étudiants étrangers.
- Des permanences hebdomadaires des responsables de formation.
- Le cours de méthodologie permet de personnaliser les besoins notamment en cas d'insuffisance de formation académique.
- Dans la nouvelle maquette un cours de Français sur Objectifs Universitaires sera proposé. Il développera les points importants à faire passer à des publics en mobilité pour qu'ils réussissent leur cursus académique en France.

Réussite et taux d'échec

Le recrutement est stable et montre une réelle attractivité de la formation, avec de nombreux étudiants Erasmus ou étrangers (environ 50 %). Si les dispositifs d'aide à la réussite sont mentionnés et semblent être un point d'attention, on ne trouve pas d'éléments sur les taux de réussite ou d'abandon, ce qui est problématique (p.3)
Les abandons sont rares, ils apparaissent en M1 (moins de 10 étudiants/an sur l'ensemble des 3 établissements, c'est-à-dire sur les 300 étudiants). Les causes organisationnelles et financières sont connues : poids des trajets domicile/université et fatigue occasionnée par les petits boulots qu'ils occupent pour financer leurs études. En M2, les abandons sont exceptionnels et généralement dus à la poursuite d'un double diplôme.
En revanche, on observe qu'un certain nombre d'étudiants de M2 sont amenés, pour des raisons financières, et/ou parce qu'il leur est difficile de réaliser leur mémoire après leur stage, à étaler leur M2 sur 2 années. Nous l'avons signalé dans le bilan, cela constitue une difficulté pour l'équipe enseignante qui doit continuer à assurer l'encadrement de leur mémoire. Nous allons y travailler pour la prochaine

3 Didactique du FLE et Didactique des langues

Si la formation s'intitule DDL, on note qu'elle se concentre fortement sur le Français langue étrangère et seconde (FLES). On ne saisit d'ailleurs pas toujours comment est envisagée la DDL hors français langue étrangère (FLE) dans le programme (spécificités, considération globale ou particulière selon les langues...) (p.4)
Comme on l'a rappelé en introduction du bilan, la didactique du Français langue étrangère et seconde constitue effectivement le coeur de métier en didactique des langues qui elle, est une discipline générale très spéculative. De ce point de vue, le choix du nom de la mention et du M1 met en évidence à la fois cette appartenance générale et la possibilité de spécifier le type de didactique et sa contextualisation.
Historiquement, la didactique du FLE s'est implantée au 46 rue St Jacques dès 1920 avec l'école de préparation des professeurs de français à l'étranger et s'est développée dans les années 1980 avec la

création des premiers diplômes en la matière (maitrise, DEA, DESS FLE). Depuis lors, ces diplômes, dont le master en est la continuité, ils connaissent une très importante attractivité ; de nombreux professeurs de français dans le monde y ont été et continuent de s'y former. Ils reçoivent nos futurs enseignants de FLE en stage. Ce rayonnement est essentiel pour le master DDL.
D'un point de vue théorique et méthodologique, la didactique du FLES est toujours envisagée dans des contextes plurilingues et les différentes formes de plurilinguisme sont donc étudiées dans la formation (classe bilingue, langue de scolarisation, etc.). L'interculturalité, qui permet différents types de comparaisons, constitue aussi l'approche privilégiée et implique les autres langues.
Le FLE et le FLS sont toujours envisagés en contact avec une ou d'autres langues aux statuts divers.
La cohabilitation du master avec l'INALCO a permis d'ouvrir l'offre de formation vers d'autres langues (une centaine).
D'un point de vue empirique, tout étudiant est spécialiste d'au moins 2 langues en master et leur internationalisation se révèle aussi dans les intitulés des mémoires de master.

Equipe Master DDL co-accrédité
Paris, le 26 avril 18

Observations sur l'évaluation HCERES d'avril 2018

(Evaluation HCERES réalisée sur la base des dossiers déposés le 21 septembre 2017)

MASTER, MENTION : TRAITEMENT AUTOMATIQUE DES LANGUES (TAL)

Les observations des enseignants responsables de cette mention co-accréditée à l'université Sorbonne Nouvelle- Paris 3 ont été transmises au HCERES par l'Inalco qui était l'établissement déposant pour le bilan 2014-2018 de la mention TAL.

Observations sur l'évaluation HCERES d'avril 2018

(Evaluation HCERES réalisée sur la base des dossiers déposés le 21 septembre 2017)

MASTER, MENTION : TRADUCTION ET INTERPRETATION

L'expert du HCERES nous a reproché l'absence de la fiche RNCP.
Or, dans l'Annexe 5, nous avions joint ces trois fiches (elles sont jointes de nouveau ci-après, à compter de cette page 30).
Nous ajoutons à notre réponse, une quatrième fiche récapitulative de l'ensemble des 4 masters (également jointe ci-après, à compter de la page 31).

Note du Hcéres : Les fiches RNCP et la fiche récapitulative citées ci-dessus ont été fournies par l'établissement mais ne font pas l'objet d'une publication par le Hcéres.

Observations sur l'évaluation HCERES d'avril 2018

(Evaluation HCERES réalisée sur la base des dossiers déposés le 21 septembre 2017)

MASTER, MENTION : LANGUES ETRANGERES APPLIQUEES (LEA)

Parcours MCCT

Effectifs

Le Master MCCT a été lancé à la rentrée de l'année universitaire 2014-2015. Il avait été convenu que pour les deux premières années d'existence, l'effectif serait restreint à un groupe TD mutualisé (soit 15 étudiants par établissement). Il a ensuite été décidé d'augmenter cette capacité à partir de la rentrée 2017 à 25 étudiants par établissement, en M1 comme en M2.

Les effectifs d'étudiants diplômés (ou en voie de diplômation) à la Sorbonne Nouvelle ont donc progressé de la manière suivante :

2016 : 9 étudiants

2017 : 11 étudiants

2018 : promotion de M2 en cours : 21 étudiants

(NB : la promotion de M1 en cours, futurs diplômés 2019 est de 23 étudiants, sélectionnés parmi 329 candidatures recevables).

Satisfaction es étudiants

Comme le souligne le rapport, les résultats publiés portent sur un nombre extrêmement réduit de questionnaires. Par ailleurs, le lancement d'un nouveau Master demande quelques ajustements. Enfin, la mutualisation entre deux établissements aux pratiques et calendriers très différents s'est nécessairement avérée complexe et a engendré des difficultés opérationnelles.

A partir de 2019, le master MCCT ne sera proposé qu'à la Sorbonne Nouvelle, ce qui en fluidifiera le fonctionnement. Par ailleurs, grâce aux indications des étudiants des promotions 2016 et 2017, d'une part, aux échanges avec les responsables des étudiants dans les entreprises et organismes où ils ont fait leur stage, d'autre part, et à la concertation entre enseignants, enfin, la nouvelle maquette 2019-2023 répond de manière plus pertinente aux attentes du marché de l'emploi du management culturel et de la communication trilingues. La modification des modalités d'admission (admission sélective en M1 pour quatre semestres) permet également de construire désormais un programme pédagogique plus cohérent, en favorisant, en particulier, l'introduction progressive des aspects techniques et en M2, une approche transdisciplinaire plus conforme au développement de compétences managériales chez les étudiants.

Parcours TTJF

Remarques sur « l'insatisfaction », p. 92 : Concernant le Master TTJF, le bilan indique que la « spécialité LV2 russe », représentée par 4 étudiants, pose problème. Il convient de préciser qu'il ne s'agit pas d'une « spécialité », mais d'un des groupes de langue (parmi les sept proposés) du Master TTJF, qui a compté – selon les années - entre 50 et 80 étudiants en M1 entre 2014 et 2018, et 35 en M2. Les problèmes qui ont pu susciter une insatisfaction chez les quatre étudiants mentionnés tiennent à l'absence, à Paris 3, de tout titulaire de russe (sauf à l'ESIT). En M1, les étudiants de russe doivent donc, en vertu d'une

convention signée entre Paris 3 et l'Inalco, remplacer les T.D. de langue et de civilisation prévus dans la maquette par des cours dispensés par cet Institut. Cela leur fait faire des allers-retours entre nos locaux et ceux de l'Inalco, crée des problèmes d'emploi du temps, et ils trouvent parfois les cours proposés par l'Inalco (cours qui ne sont pas spécifiquement conçus pour eux) peu adaptés à leurs besoins. Néanmoins, supprimer le groupe de langue anglais-russe (cf. Bilan p. 93) nous priverait d'étudiants souvent très intéressants, et ne pourrait être une décision prise isolément par le Master TTJF. En effet, cela poserait aussi le problème de leur accueil en licence, s'ils n'ont pas de poursuite possible en master.

Observations sur l'évaluation HCERES d'avril 2018
(Evaluation HCERES réalisée sur la base des dossiers déposés le 21 septembre 2017)

MASTER, MENTION : LANGUES, LITTERATURES ET CIVILISATION ETRANGERES ET REGIONALES (LLCER)

II. Réponse aux observations

1) complexité du diplôme (manque de lisibilité, lourdeur administrative)

Nous sommes absolument d'accord et nous n'y pouvons malheureusement rien. Cette complexité est le résultat du choix ministériel d'unifier toutes les formations de langues étrangères dans une seule mention. Les processus de mutualisation et de regroupement souhaités par les tutelles trouvent ici leur limite; le sanskrit n'est pas l'anglais, qui n'est pas l'italien, etc... La solution suggérée (restructuration par thèmes) est inapplicable, chaque formation se faisant nécessairement en grande partie dans sa langue, et schaque langue ayant des débouchés le plus souvent très différents d'autres langues; trouver des thèmes communs apparaît comme une gageure, et rendrait sans doute moins efficace le travail d'insertion professionnelle ultérieur. La « mutualisation des forces », telle qu'elle est recommandée p. 97 du rapport, n'est pas non plus vraiment envisageable dans un cadre caractérisé par des langues d'enseignement différentes, sauf à réduire la part de spécialisation dans une langue donnée et donc à diminuer la qualité de la formation proposée.

Une solution plus logique serait d'avoir une mention de Master par langue, ou tout au moins par en semble de langues apparentées, au lieu d'une mention de Master rassemblant toutes les les langues. Tant que cette restructuration n'est pas envisagée, il nous paraît difficile de répondre de manière constructive aux critiques formulées sur la difficulté de gestion de ce master et son manque de lisibilité.

2) Suivi des diplômés

Le dossier d'auto-évaluation contenait effectivement une formulation incorrecte: sur l'insertion et la poursuite d'études, il n'aurait pas dû renvoyer au volet établissement, mais bien aux différentes spécialités. La remarque de la p. 96 ("En ce qui concerne l'insertion et la poursuite d'études, le dossier renvoie au volet « Établissement », ce qui n'est pas satisfaisant") doit donc être réévaluée en tenant compte de cette correction; de fait, le rapport de chaque spécialité incluait les chiffres sur l'insertion et la poursuite d'études pour ladite spécialité (cf. les Annexes du rapport d'auto-évaluation). Le choix de ventiler ces chiffres entre les différentes spécialités du Master a été fait parce qu'ils varient énormément d'une langue à une autre (cf. point 1: encore une fois, rien à voir entre le sanskrit et

l'anglais général, par exemple), et qu'il est sans utilité d'essayer de ramener à une norme commune, dans une comparaison générale, des parcours aussi divergents.

Sur le contenu de ces chiffres, une remarque: jusqu'à présent, le suivi des diplômé-e-s était de la responsabilité de l'Observatoire de la vie étudiante, service central de l'Université. Les spécialités ont donc repris les chiffres dudit OVE. S'il devient nécessaire de générer des statistiques internes au diplôme comme le texte semble l'impliquer, il s'agirait d'une exigence nouvelle, qui n'existait pas dans la maquette évaluée ici. Nous en prenons bonne note pour l'avenir, mais il paraît difficile de créer rétroactivement des résultats qui n'existaient pas localement, car ils n'étaient pas demandés.

De plus, nous tenons à souligner que ce suivi n'a de sens (au plan statistique en particulier) que s'il porte sur des cohortes importantes, et donc n'est applicable qu'à un faible nombre de Masters à gros effectifs. Et il y a aussi un problème de légalité: le suivi fin (au niveau des diplômes), même à l'avenir et uniquement pour les Masters à gros effectifs, devrait en principe continuer à être géré au niveau des services centraux, seuls légalement autorisés à entretenir des bases de données d'étudiant-e-s. À part la création d'associations d'anciens élèves, processus qui là encore ne se justifie que pour un nombre limité de Masters, on voit donc mal quel outil pourrait permettre de répondre à l'injonction faite ici en respectant les règles légales en ce domaine..

3) Comité de perfectionnement

Il s'agit d'un malentendu découlant d'une mauvaise présentation de notre part; cf. le chapitre "Corrections d'erreurs factuelles", et l'Annexe ci-après.

4) [Remarque repérée dans le texte principal, absente de l'évaluation du master LLCER]

• p. 28: Une formulation nous semble incorrecte. Il nous semble en effet impossible de dire qu'"Il est impératif de rendre le stage obligatoire dans les formations où il doit réglementairement l'être, c'est-à-dire dans toutes les spécialisations". L'article 9 du décret du 22/01/2014, à notre connaissance toujours en vigueur, mentionne "une ou plusieurs expériences en milieu professionnel, notamment sous la forme de stages". Ce n'est donc pas le stage qui est obligatoire, mais l'expérience en milieu professionnel, ce qui est différent; la formulation précise d'ailleurs explicitement que cette expérience, qui se fait "notamment" sous forme de stage, ne se fait donc pas forcément uniquement sous forme de stage. Celui-ci ne saurait donc être obligatoire.

Pour information, cette obligation d'expérience professionnelle est traduite dans les maquettes de Master LLCER déposées cette année par une UE professionnalisante, qui est précisément conçue non pas pour rendre les stages obligatoires, mais pour valider toute la gamme d'expériences professionnalisantes possible, qu'elles aient lieu par le biais de stages ou non. Ce type d'UE existait d'ailleurs déjà dans bon nombre de maquettes du quadriennal précédent, y compris dans des maquettes de masters dits de "recherche" à l'époque.

Enfin, au-delà de ce problème de définition de l'"expérience en milieu professionnel", cette remarque nous paraît appartenir plus à l'évaluation des maquettes à déposer qu'au bilan. En effet, les maquettes du quadriennal précédent ont été conçues à un moment où la distinction masters recherche / masters professionnels existait encore. Il est tout-à-fait loisible à l'HCERES de rappeler l'obligation renforcée de professionnalisation introduite par la suppression de la distinction entre les deux types de masters, mais il serait préférable de clarifier le fait qu'il s'agit nécessairement d'une injonction pour l'avenir, qui peut difficilement s'appliquer rétroactivement.

ANNEXE: Statuts du comité de perfectionnement

Conseil de perfectionnement du Master LLCER: composition et périodicité des réunions (dans les statuts adoptés par le Conseil de l'UFR LLCSE le 29 juin 2015)

I) Composition du conseil

• Le/la responsable de mention et les responsables de spécialités LLCER offertes à Paris 3 au 1er septembre de l'année précédant la réunion annuelle du conseil sont membres de droit

au 01/09/2015, 11 responsables:

Responsable de mention LLCER
Responsable Échanges culturels France-Italie
Responsable Études anglophones recherche
Responsable Études arabes, hébraïques, indiennes et iraniennes
Responsable Études germaniques
Responsable Études hispaniques et latino-américaines
Responsable Études irlandaises
Responsable Études italiennes
Responsable Études lusophones
Responsable Journalisme européen
Responsable Management de projets internationaux en pays anglophone

• Sont élu-es par les conseils de gestion des départements 1 représentant-e administratif-ve et 1 représentant-e étudiant-e par département concerné au 1er septembre de l'année précédant la réunion annuelle du conseil

N.B.: Il est possible de déléguer un-e doctorant-e comme représentant-e étudiant-e, à condition que cette personne ait obtenu son diplôme de Master dans le département correspondant

au 01/09/2015, 5 départements => 10 représentant-es

2 Représentant-es du Département d'Études arabes, hébraïques, indiennes et iraniennes
2 Représentant-es du Département d'Études Germaniques
2 Représentant-es du Département d'Études Ibériques et Latino-Américaines
2 Représentant-es du Département d'Études Italiennes et Roumaines
2 Représentant-es du Département du Monde Anglophone

• Sont délégué-es 4 autres représentant-es, nommé-es par des instances extérieures

1 Représentant-e du conseil de gestion de l'UFR
1 Représentant-e du SCD
1 Représentant-e de la DEVU
1 Représentant-e de SPC

• Chaque responsable de spécialité peut proposer 1 personnalité extérieure.

10 personnalités extérieures au maximum.

• Sont également membres de droit du conseil les personnalités suivantes:

Directeur-trice d'UFR

Responsables de parcours existant au 1er septembre de l'année précédant la réunion annuelle du conseil (au 01/09/2015, 16 parcours répertoriés).

II) Périodicité des réunions

• Une réunion par an au moins; une réunion exceptionnelle peut être convoquée par 5 responsables de spécialité, ou par 10 membres dont au moins 3 responsables de spécialité.

• Quorum: seul-es les responsables de spécialité comptent pour le quorum, fixé à 5 responsables y compris le responsable de mention. Un responsable de plusieurs spécialités, ou de mention et spécialité, ne compte qu'une fois pour le quorum.

• Procurations: un responsable de spécialité ou de parcours peut mandater tout EC enseignant dans la spécialité/parcours concerné-e pour le représenter. Ce mandat devra être déposé par écrit entre les mains du responsable de mention au plus tard au début de la réunion. Il peut être valable pour une réunion, une durée limitée, ou de manière permanente jusqu'à révocation.

• La réunion annuelle a lieu entre le 1er octobre et le 15 décembre de l'année en cours, après collation et communication, au moins une semaine avant la date de la réunion, des pré-rapports de spécialité. Le responsable de mention est en charge de la préparation et de la convocation de cette réunion.

Observations sur l'évaluation HCERES d'avril 2018

(Evaluation HCERES réalisée sur la base des dossiers déposés le 21 septembre 2017)

MASTER, MENTION : ETUDES EUROPEENNES ET INTERNATIONALES (EEI)

La mention de master *Etudes européennes et internationales* est composée de 3 spécialités, et un projet d'évolution jusqu'à 4 parcours-type a été proposée à partir du prochain contrat (est prévue une intégration d'un parcours-type « études européennes, mondes germaniques »). Cette caractéristique fait la spécificité d'un master visant le travail sur plusieurs aires culturelles et géographiques et mobilisant à la fois une formation par les langues et les sciences sociales. L'objectif de la formation est véritablement centré sur la compréhension de « l'international », ce qui lui donne un profil foncièrement contemporain. L'intégration et la cohérence de la formation ne peut se faire en détriment des exigences spécifiques de la formation pour les différentes aires géographiques et culturelles. Tel que précisé dans le rapport, la spécialité Mondes anglophones s'appuie davantage sur les langues, tandis que les spécialités Etudes européennes et Etudes latino-américaines mettent l'accent plus fortement sur les sciences sociales – bien que langues et sciences sociales soient solidement imbriqués pour l'ensemble de la mention.

L'intégration de la mention est forte, la coopération entre ses composantes fluide. Elle est assurée à travers le Conseil de perfectionnement qui est composé des responsables de chacune des composantes (départements, UFR, Institut), des enseignants-chercheurs responsables de chaque spécialité, des représentants étudiants, des membres de la scolarité et de deux représentants de la société civile : M Xavier Perlaux, diplômé du CIFFOP, occupe des fonctions de généraliste "RH" au sein des directions des ressources humaines de grandes entreprises internationales françaises ; M Michaël Malherbe, expert en communication et consulting au niveau de l'Union européenne). En outre, des réunions pédagogiques sont fréquentes et font partie d'un pilotage actif. Un poste de maître de conférences est partagé entre les spécialités d'Etudes européennes et d'Etudes latino-américaines.

L'attractivité de la mention et les bons résultats en termes de débouchés, de manière soutenue et constante, font preuve d'une correcte définition des objectifs et des finalités de la formation.

L'attractivité des laboratoires de recherche associés à chaque composante en sont une preuve supplémentaire : plus d'une centaine d'étudiants (doctorants) sont inscrits dans des études doctorales en continuité avec l'offre de formation. La finalité de la formation est définie par une connaissance approfondie des trois aires géographiques et culturelles étudiées, et par une formation dans les disciplines des sciences sociales. La connaissance de l'Europe, de l'Amérique latine et du Monde anglophone à la fois à travers la langue et les sciences sociales donne une approche singulière à la mention. Elle définit l'acquisition de compétences à la fois particulières et larges qui donnent d'importantes opportunités en termes de poursuite des études et d'insertion professionnelle.
Nos étudiants s'intègrent dans des ministères (de la culture, des relations internationales), dans des collectivités territoriales, dans des très grandes entreprises (LVMH, Schneider Electric, Veolia, GDF Suez, McKinsey), dans des ONG ou dans les organisations des Nations unies (Unicef, Unesco, Pnud), des fondations ou dans le monde associatif, à l'université et dans le monde de la recherche. Ils le font aussi bien en France qu'en Amérique latine ou dans des pays de l'Union européenne. Des chiffres sur le suivi de l'insertion professionnelle sont présentés dans les pages 15 et suivantes du rapport.
Il est à préciser que les stages sont obligatoires pour les étudiants des parcours professionnels, mais sont possible (facultatifs) pour les étudiants inscrits en parcours recherche pour les trois spécialités, tel que précisé dans les maquettes. Un nombre important de ces derniers font le choix d'un stage comme entrée au terrain de recherche et espace de réalisation de l'enquête. Ainsi, des étudiants travaillant sur la « responsabilité sociale des entreprises » ont réalisé des stages dans des entreprises françaises implantées à l'étranger. D'autres l'ont fait dans des agences de coopération décentralisée.
Les étudiants des spécialités Mondes anglophones et Etudes latino-américaines doivent suivre obligatoirement un séminaire de recherche. Ces séminaires les mettent en lien avec la production des équipes de recherche, étant très souvent le lieu de présentation et de discussion des avancées dans la recherche de chaque équipe ou par la présentation de chercheurs spécialement invités. Les doctorants participent des séminaires avec les étudiants de master.

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales
Évaluation des établissements
Évaluation de la recherche
Évaluation des écoles doctorales
Évaluation des formations
Évaluation à l'étranger



évaluation et qualité
Hcéres

2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr @Hceres_ Hcéres